

# Rapport Seine-Aval 4



## ENFANTS DU FLEUVE

Paysages vécus et paysages perçus  
de l'estuaire de la Seine.



Sirost O., Melin H., Lecoer M., Bouillon D.



Octobre 2012



GIP Seine-Aval  
Pôle Régional des Savoirs  
115 Bd de l'Europe  
76 100 - Rouen

tel : 02 35 08 37 64  
<http://www.seine-aval.fr>

## SOMMAIRE

<b>Introduction.....</b>	<b>4</b>
<b>Partie 1: Histoire et inventaire des paysages de l'estuaire de la Seine.....</b>	<b>14</b>
▶ <b>Synthèse Partie 1.....</b>	<b>40</b>
<b>Partie 2: Eléments d'histoire des paysages vécus de l'estuaire de la Seine..</b>	<b>43</b>
▶ <b>Synthèse Partie 2.....</b>	<b>54</b>
<b>Partie 3: Enquête sur le paysage comme support d'aménagements (Armada 2008).....</b>	<b>56</b>
▶ <b>Synthèse Partie 3.....</b>	<b>74</b>
<b>Partie 4: Enquête un paysage vécu prisé (Forêt de Roumare).....</b>	<b>76</b>
▶ <b>Synthèse Partie 4.....</b>	<b>88</b>
<b>Partie 5: Enquête sur les entités paysagères: trois zones ateliers de Poses à Villequier, 2011.....</b>	<b>90</b>
▶ <b>Synthèse Partie 5.....</b>	<b>127</b>
<b>Partie 6: La Nature et l'industrie dans la fabrique du paysage.....</b>	<b>129</b>
▶ <b>Synthèse Partie 6.....</b>	<b>153</b>
<b>Partie 7: Caudebec-en-Caux / Le Trait / Saint Aubin les Elbeuf : trois sites ateliers pour faire paysage.....</b>	<b>156</b>
▶ <b>Synthèse Partie 7.....</b>	<b>203</b>
<b>Conclusion.....</b>	<b>206</b>
▶ <b>Synthèse du programme Enfants du fleuve.....</b>	<b>213</b>
<b>Bibliographie.....</b>	<b>218</b>
<b>Liste des publications réalisées.....</b>	<b>222</b>

<b>Liste des rapports annexes du programme Enfants du fleuve</b>
--

**Hélène Melin, *Rapport final - volet paysages industriels***

**Antonio Dos Santos, *Les enfants du fleuve: entre paysages industriels et industrie du paysage*, M1 Ethnologie, Lille**

**Sandrine Gilles, *Enfants du fleuve: Caudebec-en-Caux, Le Trait, Saint-Aubin-les-Elbeuf***

**Marie Lecoeur, *Rapport d'analyse de questionnaires: les paysages de l'estuaire de la Seine***

**Anne Blouin, *La vallée de la Seine, description paysagère à l'échelle de la vallée***

**Didier Bouillon, Alain Joubert, Wandrille Penna, *Inventaire du fonds documentaire Bruno Penna***

**Didier Bouillon, *Rapport de synthèse des travaux de l'équipe ENSP dans le programme Enfants du fleuve***

## Introduction

Les paysages de l'estuaire de la Seine sont à la mode. A l'occasion de l'ouverture du Port de plaisance de Rouen en 2008, la ville de Rouen, le département de Seine Maritime, La Région Haute Normandie, La CREA, le Port Autonome de Rouen ont fait du paysage estuarien une utopie partagée pour les années à venir. Depuis le projet de classement des boucles de la Seine à l'UNESCO, mais aussi l'administration du territoire par la dimension paysagère (charte du PNRBSN, atlas régional des paysages, Grande Seine 2015), comme l'événement Normandie Impressionniste en ont fait une actualité omniprésente. L'un des initiateurs des manifestations culturelles adossées à l'impressionnisme nous présente même le paysage patrimonialisé comme un mode de résistance politique par les associations face au risque de dissolution et d'homogénéisation des identités et des cultures dans le Grand Paris ou Axe Seine.

Le terme paysage est apparu au fil des enquêtes sociologiques menées depuis 2004 dans le cadre des phases 3 (Perceptions de l'envasement du littoral du Calvados; Perceptions des actions de restauration environnementale; Perceptions d'un risque chimique chronique lié à la qualité de l'eau de la Seine) et 4 (Usages nautiques dans l'estuaire de la Seine, de Poses à Tancarville) du programme Seine Aval<sup>1</sup> sur l'estuaire de la Seine comme une catégorie générique permettant de saisir les rapports entre activités humaines et milieux naturels et sociaux dans l'estuaire de Seine. Ainsi que le révèle le programme *SEQUANA*, le paysage actuel de l'estuaire est médiance au sens où l'entend A. Berque. C'est à dire que la nature nous parle directement à travers le paysage<sup>2</sup>. En impressionnant nos sens et en permettant à nos sensations de trouver une satisfaction le paysage agit comme un milieu. Il offre aux usagers de l'estuaire des prises sur l'espace. Et réciproquement l'espace génère un flux qui attire les usagers et participe à la construction de leur activité sociale. Le paysage n'est que la mise en forme de ces espaces. Au-delà de l'esthétique des formes qu'il génère, il convient de s'intéresser à la prégnance de ces formes, c'est-à-dire à leur capacité d'engendrement des activités sociales<sup>3</sup>. C'est ce que nous avons pu repérer à l'embouchure de l'estuaire par le passé. Le problème de perception de l'envasement des plages du Calvados a révélé un écart notable dans les regards portés sur la nature. Les unités paysagères des sédimentologues ont trouvé une « prise » esthétique et savante sur le territoire couvert par le programme Seine Aval qui n'est pas celle des usagers du littoral du Calvados. Pour le plagiste ou l'habitant de l'estuaire il n'y a pas visuellement d'envasement. Pour le touriste de passage une plage envasée sur laquelle se reflète le soleil à marée basse apparaît comme jolie à contempler, et sa prise paysagère relève alors de la carte postale. Par contre la mise en forme de la vase sur les plages dans un tableau d'ensemble a permis de mettre en avant des logiques sociales comme le risque de pollution, le racisme ordinaire, la perte d'un âge d'or pour les loisirs<sup>4</sup>. Ainsi, que l'on soit chercheur, habitant, vacancier, pêcheur... chacun se réapproprie l'espace en donnant un sens à sa pratique. Cette opération de prise en main relève d'une démarche esthétique : vision de la nature idéalisée, bon état de référence écologique, sentiment de protection de l'environnement. Derrière les rationalités savantes, économiques ou d'aménagement et de gestion des espaces, une méta rationalité faisant appel aux sens, aux émotions et aux

---

<sup>1</sup> Ces rapports sont consultables sur le site [seine-aval.fr](http://seine-aval.fr)

<sup>2</sup> Augustin Berque, Médiance de milieux en paysages, Paris, Belin, 2000.

<sup>3</sup> C'est la démonstration que propose Maurice Halbwachs, La mémoire collective, Paris, Albin Michel, 1997 (1950): "le lieu a reçu l'empreinte du groupe et réciproquement".

<sup>4</sup> Voir Olivier Sirost, « Les Natures apocryphes de la Seine. L'envasement des plages du Calvados », Etudes rurales n° 185, pp. 181-196, Ed. EHESS, 2010.

imaginaires caractérise nos découpages profonds de l'espace et nos inscriptions dans un milieu naturel et social. C'est le principe process du paysage décrit chez les romantiques<sup>5</sup>.

Le décalage entre les paysages administrés et ceux construits quotidiennement par les usagers dévoile l'invention d'un tiers espace<sup>6</sup> dans l'estuaire de la Seine, c'est-à-dire d'un espace où l'homme est absent. C'est aussi là une caractéristique essentielle du paysage, à savoir son caractère législatif et prohibitif. Les paysages de l'estuaire ont un effet limitatif des usages. Par exemple, le camping de Villequier en bord de Seine a du revoir la couleur de ses mobilhomes pour respecter la charte paysagère du PNRBSN. La municipalité de Honfleur a autrefois porté plainte contre Port 2000 pour défiguration de son paysage balnéaire nuisant à l'activité touristique.

La perception sociale des actions de restauration conduites dans le cadre du programme Seine Aval nous ramène là aussi à une analyse paysagère. La connaissance de ces actions s'appuie sur deux facteurs : l'expérience du paysage par proximité d'habitation ; les formes données aux espaces restaurés. Il apparaît que les populations vivant dans l'estuaire de Seine ont peu connaissance des mesures compensatoires et des tentatives de réhabilitation de l'environnement (seulement 11% des sondés déclarent connaître 2 actions en moyenne). Plus les habitants sont proches du milieu restauré, plus ils ont connaissance de cette action. L'action la plus connue reste l'îlot aux oiseaux au large d'Honfleur. L'île dans la mise en esthétique de l'espace offre incontestablement une projection imaginaire forte à l'inverse des vasières ou des reposoirs sur dunes. Les unités paysagères de l'estuaire de Seine, les prises sociales sur le paysage s'expliquent ainsi par un potentiel d'images et d'usages qu'elles offrent. Cette remarque appelle à un constat de fond. L'usager du paysage quel qu'il soit est face à une contradiction indépassable : d'une part traverser et être traversé par l'espace<sup>7</sup> qu'il côtoie ; d'autre part fixer cet espace en une image (une forme) idéale. C'est cette manière d'éprouver et de ressentir l'espace qui le transforme en paysage<sup>8</sup>.

Les perceptions liées à la qualité de l'eau de Seine nous montrent là encore combien le paysage est une catégorie permettant d'analyser l'estuaire et ses dynamiques sociales. Derrière les discours techniques des ingénieurs de l'environnement, tous les outils d'analyses biologique et chimique de l'eau renvoient en fait à une relation sensible à l'espace. Les outils de mesure du milieu sont construits autour d'un point de référence ou de bon état qui reste une nature idéalisée ou imaginée en l'absence de recul historique et de continuité dans les techniques de prélèvement du milieu. D'autre part, les mises en équations chimiques de l'eau de la Seine échouent au final sur une perception visuelle des berges caractérisée par les stations d'épuration ou les chambres de dépôt des sédiments de dragage du fleuve. Ainsi, l'organisation savante et rationnelle des milieux revient à une perception sensible du fleuve reposant sur une dynamique visuelle et imaginaire. Les sciences et les techniques voulant quadriller les masses d'eau sont au final construites sur une éthique de l'esthétique : un paysage idéal.

Enfin, l'analyse des usages récréatifs sur l'eau en aval de Seine démontre une dynamique paysagère quotidienne. Les pêcheurs, les clubs sportifs, les touristes de passage, les riverains

---

<sup>5</sup> Voir la synthèse qu'en propose Georges Gusdorf, *Le romantisme*, Paris, Payot, 1993. Pour les romantiques, le paysage se caractérise par une ambiance (*stimmung*, *gemüt*, harmonie) qui se structure par ces va et vient entre nature et culture, comme entre intimité et société.

<sup>6</sup> Cf. Jean Viard, *Le tiers espace. Essai sur la nature*, Paris, Méridiens Klincksiek, 1990.

<sup>7</sup> Gaston Bachelard parle à cet égard de résonance. Voir *La poétique de l'espace*, Paris, PUF, 1957.

<sup>8</sup> Voir Alain Corbin, *L'homme dans le paysage*, Paris, Textuel, 2001.

font de leur quotidien une petite « œuvre d'art »<sup>9</sup> en gravant dans leurs mémoires les moments forts passés au fil de l'eau. Ils en oublient d'ailleurs certains risques (contamination chimique, collisions avec les péniches). Surtout, leurs usages multiples et les conflits qu'ils génèrent dénotent une réappropriation permanente de l'espace. Les anneaux de vitesse et zones de navigations sportives, les chemins de halage, les interdictions affichées, les aménagements récréatifs (jardins, pontons, mises à l'eau) traduisent en actes un paysage vivant. Le potentiel imaginaire que représentent les appropriations des espaces le long du fleuve et sur le fleuve renvoient là aussi à une esthétique : avoir une prise sur son milieu, produire des privations d'usages de l'espace aux autres riverains, laisser une trace de son passage, vivre intensément une situation...

#### L'analyse du paysage : Du constat au besoin

Ces constats appuyés sur 4 années d'enquêtes démontrent tout l'intérêt de la thématique paysage afin d'éclairer les décideurs et les aménageurs de l'estuaire sur les logiques sociales d'appropriation du fleuve et de ses berges (outil de compréhension).

La dimension paysagère permet ainsi de mettre les acteurs autour d'une appropriation et discussion concertée (outil de concertation).

Faire correspondre les logiques esthétiques d'appropriation de l'espace et les logiques de naturation est un enjeu fort pour le programme Seine Aval et le service rendu aux usagers. C'est une manière de construire les prospectives de demain en termes d'aménagements ou de mises en friches de l'estuaire (outil de réflexion prospective).

Notre analyse du paysage renvoie au titre du projet « les enfants du fleuve ». Il s'agit de saisir ce qu'est un paysage pour celui qui aménage, habite, travaille, circule, réalise ses loisirs sur la Seine ou en bord de Seine. L'analyse paysagère portera donc la plus grande attention au fleuve, aux berges, aux éléments de naturalité (faune, flore, îles, zones humides...) et aux aménagements humains.

#### Objectif scientifique :

Il s'agit scientifiquement de saisir quelles sont les unités dynamiques paysagères en Seine Aval et de comprendre leurs dynamiques. Cette question scientifique offre ainsi un outil d'aide à la décision pour les aménageurs et les politiques, permet au GIP de mieux saisir le panorama humain de son territoire d'étude, propose à la communauté scientifique la construction d'objets communs rendant service à la population de la Seine Aval.

Il s'agit à la fois d'une entreprise d'inventaire, mais également de saisie des dynamiques paysagères. Comprendre les dynamiques des paysages permet de comprendre les conflits d'usages, les détournements et aménagements des espaces, les visions diverses des territoires, l'aimantation des lieux ou leur mise en friche. Ce sont autant d'outils de réflexion permettant de répondre à la question du programme SA4 : « quel estuaire voulons-nous ? ».

Il s'agira donc de saisir la thématique paysagère à partir des activités humaines. Il semble dès lors que certains groupes de travail se forment autour : des métiers du fleuve ; des habitants du fleuve ; des activités industrielles ; des loisirs. Chaque fois il s'agit de saisir par l'entrée

---

<sup>9</sup> Cf. Walter Benjamin, Paris capitale du 19e siècle, Paris, Ed. Cerf, 1989.

« activité humaine » les paysages dans leur dimension historique et actuelle, pour aller vers une prospective des paysages en Seine.

### Le Projet :

Afin de saisir les paysages vécus en Seine Aval, nous proposons d'appréhender la thématique par le point de vue des usagers. Qu'est-ce qu'un paysage pour un usager vivant, travaillant, habitant dans le territoire couvert par le programme Seine Aval ? Comment cet espace administratif fait-il l'objet de mises en esthétiques par ses riverains et ses acteurs ? Quelles sont les zones géographiques autour desquelles se concentrent les débats sociaux et les enjeux politiques ? Pour répondre à ces questions qui renvoient au large problème : « quel estuaire voulons-nous ? », nous proposons de répondre en quatre temps.

#### 1° Les descriptions et unités paysagères des usagers

Lors de cette première phase, nous mettrons l'accent sur une géo poétique des espaces vécus<sup>10</sup>. A quelles frontières se borne un paysage pour l'utilisateur : géographiques, éléments matériels objectifs (une maison, un arbre...), une zone d'activités... ? Comment ses limites physiques et fonctionnelles définissent-elles un potentiel d'images et d'usages, c'est-à-dire une idéalisation esthétique d'un espace objectivement défini et borné ? Ce paysage ordinaire ainsi décrit sera confronté au paysage emblématique de l'estuaire de Seine pour l'utilisateur. L'objectif est donc bien de saisir ce qu'est le paysage vécu au jour le jour par un habitant de l'estuaire de Seine tout en le questionnant sur le paysage auquel il aspire dans un absolu.

Cette aspiration à un paysage idéal est par ailleurs entreprise dans le cadre du Programme Liteau sur le thème du « bon état écologique », notamment en collaboration avec C. Gramaglia (UMR G-EAU Cemagref Montpellier). Dans cette perspective, le paysage idéal constitue le point de référence imaginaire à partir duquel se construisent les rationalités savantes de l'environnement (législation, indicateurs, outils de mesure). Au-delà de l'aspect formel de ces paysages (notamment par une législation de l'espace ou un classement au patrimoine), les travaux des psychosociologues montrent qu'il existe des configurations paysagères attractives pour les habitants et les usagers. On peut ainsi distinguer des processus d'attraction et d'aimantation dans les paysages. Ces derniers reposent sur le potentiel d'un site par les prises pratiques qu'il propose, par les refuges (habitats humains) qu'il dessine, les ambiances qu'il suscite<sup>11</sup>. Ainsi l'espace estuarien propose d'une part une forme de valorisation qui en fait un cadre de vie, et d'autre part une forme de sacralisation qui en fait un paysage selon A. Moles<sup>12</sup>. C'est à la rencontre de ces deux mondes que doit parvenir une politique de restauration.

#### 2° Les éléments de naturation dans les paysages

Il convient dans un deuxième temps de questionner les usagers sur les unités naturalistes de l'estuaire de la Seine dans un souci de prospective. Comment l'utilisateur de la Seine Aval intègre-t-il (ou pas) des formes caractéristiques de la nature : marais, îles, mascaret, jardins potagers, chemins de halages, faune, flore, eau de Seine... ? Comment ces éléments se situent-ils dans un cheminement intime (comment on devient un enfant du fleuve) qui

---

<sup>10</sup> Selon Kenneth White, les éléments naturels impriment un rythme qui fait écho (biologiquement parlant) en l'homme et se manifeste en un redécoupage poétique de l'espace jusqu'à l'élaboration d'une cartographie intérieure. Voir par exemple Cahiers de géopoétique n°4, 1994.

<sup>11</sup> Voir les travaux de Jay Appleton, *The experience of Landscape*, New York, Wiley & Sons, 1994.

<sup>12</sup> Abraham Moles & Elisabeth Rohmer, *Labyrinthes du vécu. L'espace: matière d'actions*, Paris, Méridiens, 1982.

conjugue biographies (parties de pêche, baignades, souvenirs d'enfance) et récits du fleuve (crue, pollutions, aménagements...) ? Il s'agit ici de mesurer dans le processus de mise en paysage de la Seine la possibilité et l'intensité des « prises » offertes par les éléments de naturation. Dans la perspective d'un « parc écologique » en Seine, ces informations sont indispensables à un projet d'envergure de restauration.

### 3° Les zones d'effervescence dans les paysages

Dans un troisième temps, il s'agit d'éclairer les attractions (densité humaine et activités multiples) et les discussions (conflits d'usages, législation...) liées aux paysages. Comment la mise en esthétique du fleuve génère-t-elle des zones délaissées et d'autres surinvesties ? Sur quelles logiques les opérations d'appropriation du fleuve reposent-elles, permettant ainsi d'éclairer les morcellements de la mosaïque Seine Aval ? Il s'agira ici de recenser et d'analyser les découpages – à priori illogiques – de l'estuaire de Seine, et de donner un éclairage sur les désaccords entre usagers.

### 4° Un diagnostic paysager sur trois zones potentielles à restaurer et à reconquérir par les usagers (Saint-Aubin-lès-Elbeuf, Le Trait, Caudebec-en-Caux)

Enfin, trois sites emblématiques par leur patrimoine et leur histoire sociale feront l'objet d'un diagnostic paysager. Ces sites sont retenus par leur richesse culturelle dans les domaines de l'industrie (chantiers navals), de l'histoire (Caudebec-en-Caux) et des loisirs (Saint-Aubin-lès-Elbeuf). Chaque site présente des aménagements spécifiques (quais, halage, ancienne écluse...) et des éléments de naturalité emblématiques (îles, jardins, mascaret, zone humide...) permettant d'apprécier la diversité paysagère et les spécificités de ses unités. Le diagnostic visera à comparer les points de vue sur ces sites croisant les regards et attentes des habitants et usagers, des spécialistes et des visiteurs.

Notre étude s'appuie sur plusieurs enquêtes quantitatives et qualitatives menées sur une période de trois ans. Les trois questionnaires ont servi à saisir trois moments du paysage:

1/ les paysages promus et désirs d'aménagement saisis à l'issue de l'Armada 2008 par un choix de photos issues des revues institutionnelles (villes, Agglo, Département, Région), questionnant les visiteurs sur leurs désirs d'aménagement des bords de Seine et leurs images idéales de l'estuaire.

2/ les paysages vécus/ressentis en questionnant les usagers de la forêt de Roumare sur la manière dont ils font (sensoriellement, par leur exercice physique, par leurs imaginaires) paysage.

3/ les paysages découpés scientifiquement et administrativement en trois zones: Poses-Rouen, Rouen-Le Trait, Le Trait-Villequier pour mesurer l'hypothèse d'unités paysagères administrées.

Méthologiquement les 3 questionnaires testent différentes manières de saisir le paysage: sensoriellement (Roumare), par l'aménagement (Armada), géographiquement (Sites ateliers). Ces items ont été combinés lors de l'enquête de 2011.

Ces analyses ont été amorcées par une vingtaine d'entretiens semi directifs avec des experts du paysage (8 artistes, 8 scientifiques, 8 institutionnels) qui nous ont livré les items constitutifs des questionnaires. Ces études quantitatives ont été enrichies des deux enquêtes qualitatives:

- la première analyse auprès d'acteurs, gestionnaires et habitants la combinaison nature/industrie caractéristique de l'estuaire de la Seine enrichit l'enquête sur les entités perçues et construites, ainsi que sur la tolérance paysagère;
  - la seconde étude porte sur des acteurs de paysages intervenant sur les trois zones ateliers de notre questionnaire final et aident à relativiser les unités paysagères administratives.
- Le tableau ci-dessous récapitule le travail réalisé:

**Tableau 1: réalisé par objets, date, corpus, méthodes et équipes**

<b>Enquête</b>	<b>Corpus et méthode</b>	<b>Equipe</b>	<b>Pièces annexes</b>
Armada (2008)	1100 questionnaires	Sirost	Données brutes + rapport usages récréatifs
Forêt de Roumare (2010)	350 questionnaires	Sirost	Données brutes
3 zones ateliers (2011)	700 questionnaires	Sirost	Rapport S. Gilles Rapport M. Lecoœur
Histoire littéraire des paysages (2009)	Corpus littéraire et savant	Sirost	Revue Sociétés et Etudes rurales
Nature et Industrie (2009-2010)	40 Entretiens + ethnographie	Melin	Rapport H. Melin + Mémoire étudiant + corpus 600 photos
Sites ateliers (2011)	40 entretiens et corpus documentaire	Sirost	Rapport S. Gilles
Histoire et inventaire des paysages (2009-2010)	Inventaire paysager + archives PNRBSN + diagnostic 3 sites	Bouillon, Joubert	Archives Pena, Rapport M. Bergues Etude A. Blouin

### **Avertissement:**

Les conceptions du paysage qui se sont révélées au fil des enquêtes nous ont amené à remanier les objectifs préalables du programme *Enfants du fleuve*. Pendant la réalisation de l'étude, le paysage est devenu une occasion d'affrontement entre la chambre de commerce et d'industrie et les associations culturelles de l'estuaire de la Seine dans les projets de classement des boucles au patrimoine histoire et à l'UNESCO. D'autre part, les élaborations de charte paysagère, atlas paysager et projets de paysage dans les projets de territoire (SCOT notamment) ont montré une absence de consensus dans les outils élaborés. On a pu éprouver ce phénomène lors de réunions menées au GIPSA, à l'hôtel du département ou au PNRBSN. Chaque fois ce sont des points de vue subjectifs et personnels qui ont prévalu plus qu'une élaboration commune d'outils. Le phénomène s'est accompagné d'un turn over des chargés de projets qui au final ont débouché sur un abandon de la thématique paysagère dans les services des collectivités territoriales. Au point où d'un point de vue légal l'estuaire de la Seine a été pendant un moment un territoire hors la loi par absence de renouvellement de ses outils de paysage.

Le projet Enfants du fleuve a commencé comme prévu par la réalisation d'histoires de vie autour du paysage estuarien. Contrairement à ce qui était prévu une seule équipe s'est acquittée de ce travail (équipe Sirost). Ces récits de vie exploratoires ont été conduits auprès de connaisseurs de l'estuaire et donc le corpus (de 25 récits) a été décidé en connaissance de cause. On peut ainsi le présenter à travers le tableau suivant:

**Tableau 2: récits de vie réalisés dans Enfants du fleuve**

<b>ARTISTES</b>	M. RATEL, Peintre E. BENARD, Photographe Propriétaire de la Librairie l'écho des vagues Conservatrice du musée Malraux au Havre
<b>GESTIONNAIRES</b>	DREAL (P. Ferlin) PNRBSN (T. Lecomte) Agence de l'eau AESN (ancien directeur) AREHN (J. Chaïb)
<b>SCIENTIFIQUES</b>	Laboratoire EcoDiv (E. Langlois) Laboratoire M2C (R. Lafite) MHN Rouen (J.-P. Dupont)
<b>ACTEURS</b>	Comité des pêches du Havre (A. Maheut) Jardiniers du Trait & Duclair (4 jardiniers) Anciens Maires de Poses, Jumièges et Caudebec-en-Caux Sportifs et promeneurs de l'estuaire de la Seine (1 randonneur, 1 kayakiste, 1 aviron) Propriétaire du camping de Villequier Pilote de Seine

Ces vingt cinq récits de vie nous ont montré que les principaux intéressés par l'estuaire de la Seine ont tous des expériences privilégiées avec les milieux estuariens. Certains sont des arpenteurs d'estuaires fréquentant dès leur plus jeune âge les marais et zones humides, fascinés par les changements de lumière comme le photographe E. Bénard. D'autres ont réitérés les exploits de leurs aînés en réhabilitant d'anciens canoës du 19e siècle et en empruntant les mêmes routes fluviales. D'autres encore comme le créateur de l'Armada ont bricolé enfant leur premier radeau et l'ont testé en Seine, où se rappellent des inondations ramenant des poissons dans leur jardin. Tous et toutes ont une histoire intime avec la Seine, comme la peintre M. Ratel qui rejoint le village de Poses à la fin des années 1970 en caravane avant de patiemment transformer le village en tableau impressionniste. Leurs métiers et leurs passions sont dévolus entièrement à l'estuaire, et il nous a semblé que ces mémoires méritaient d'être interrogées et recueillies. Ce travail doit être à l'avenir poursuivi afin d'éviter l'écueil des points de référence ignorés et des savoirs perdus.

Si les trajectoires individuelles sont intéressantes et passionnelles, elles ont trouvé leur espace de publication dans deux ouvrages en collaboration avec le photographe E. Bénard: *Les gens du fleuve, vallée de la Seine* en 2008, et : *Les gens de l'eau* en 2012. De ces récits de vie qui ne constituent pas la matière de fond d'Enfants du fleuve mais amorcent le projet, nous avons tiré des éléments de définition, de composition, de limitation et d'expérimentation des paysages de l'estuaire de la Seine. Ces éléments ont par la suite été opérationnalisés sous forme d'outils d'enquêtes qualitatives et quantitatives en essayant d'englober plus largement le phénomène des paysages estuariens et surtout d'afin d'en tirer des éléments de convergence. Nous pouvons présenter brièvement ces résultats dans le tableau de synthèse suivant:

**Tableau 3: synthèse des paysages mis en récits**

<b>Groupe interrogé</b>	<b>Définition du paysage</b>	<b>Milieus</b>	<b>Limites du paysage</b>	<b>Expériences paysagères</b>	<b>Éléments constitutifs</b>
<i>Artistes</i>	Expérience sensible (sens et imaginaire)	Marais Jardin Forêt Fleuve	Tableau Carte postale Impression Ecriture	Monet, Manet, Renoir Orient, Asie	Brouillard, vase, nymphéas, couleurs
<i>Scientifiques</i>	Habitat, morphologie, diversité, communauté, paysage fonctionnel	Forêt alluviale, berge, dune, zone humide, marais, lagune, prairie, baie, delta, mer, vallée, prairie, plaine	Natura 2000 UNESCO Inventaires Barrages Chenalisation Canal, digue, usine, rive, SCOT, routes, classements, économie	Chasse, pêche, collecte, naturaliste, carrière, jardin à thème, ferme pédagogique, tourisme, navigation, concertation publique, agriculture	Violette de Rouen, butor étoilé, râle des genets, moustique, nymphéa, chevaux, château, poisson, mascaret, courant, algues, bateaux, ponts, ports
<i>Gestionnaires</i>	Matrice physico chimique naturelle Epiderme, vernis de l'écologie	Marais, pré salé, étang, mare, prairie, forêt, grand estuaire, vallée, zone humide	Rives G/D, Paris, SCOT, route, classement, marée, visible, sites, mesures compensatoires, législation, propriété privée, industrie	Tourisme, bio, agriculture, halage, pêche, jardin, route, parcours, parc, éducation à la biodiversité, panorama	Guinguette, lac, îles, conteneurs, jardin, herbes, chaumières, coteaux, haies, mare, clos masure, vase, sable, roseaux, oiseaux, gibier, fleur, canard, avocette
<i>Acteurs</i>	Bateaux dans les arbres Ambiance Haut lieu Spectacle de la nature et de l'industrie Coin Dépaysement	Marais, village, falaise, Seine, berges, vasière, marais, espace vert, berges	Canal, industrie, Pont, rive, barrage, usine, ville, village, transport	Pêche, agriculture, coopérative, docker, tourisme, randonnée, fête de la nature, bord de l'eau, pique nique, navigation, baignade	Sable, éolienne, vase, bateau, port, pont, jusant, arbre, coquillage, abbaye, bâti, lumière, crustacés, pluie, herbe, animaux, poissons

Comme le montre le tableau différentes conceptions du paysage émergent chez nos interviewés. Pour les artistes, le paysage est avant tout une expérience sensible qui s'éprouve par les sensations et nos facultés imaginatives. De ce point de vue la culture de paysage passant par un support visuel est jugée limitative; c'est le rapport élémentaire à la lumière, à l'humide, aux plantes et au minéral qui fait l'expérience paysagère en écho aux grands maîtres du passé (impressionnistes, orientalistes). Pour les scientifiques le paysage est avant tout un habitat duquel on a trop tendance à exclure la présence humaine. Le paysage est avant tout un tableau vivant composé d'êtres biologiques et d'activités sociales qui animent l'espace<sup>13</sup>. Les expériences pédagogiques, professionnelles et récréatives font ce paysage en mouvement dont les limites sont avant tout le cadre législatif et les grands ouvrages. Pour les gestionnaires de l'estuaire, le paysage est une matrice de vie souvent réduite à un verni écologique (un alibi, voire une compensation). Il se compose avant tout d'emblèmes caractéristiques du patrimoine normand et d'éléments inférés aux zones humides. C'est surtout le fleuve qui fait limite de paysage avec ses berges et ses services. Enfin, pour les acteurs interrogés, le paysage est un spectacle vivant omniprésent, mélange de nature, de patrimoine et d'industrie. Ce métissage est propre à la polysensorialité offerte par les expériences multiples qu'offre l'estuaire de la Seine. Les limites paysagères sont posées par les grands ouvrages, mais aussi par la cohérence des unités territoriales (de la commune à la région).

Ce sont donc avant tout les éléments constitutifs de l'espace qui font paysage et les inscrivent du biologique au social<sup>14</sup>. Pour nos quatre groupes interrogés, quelques milieux typiques constituent leur paysage estuarien: marais, jardins, forêt, berges... Ces résultats ont donc infléchi notre stratégie de poursuite des travaux de recherche dans le programme *Enfants du fleuve*. Aussi il nous a semblé d'enquêter sur ces différents milieux. Ainsi, les parties 1 et 2 ont questionné les marais et zones humides, la partie 3 s'est interrogée sur les berges, la partie 5 a questionné les lieux et coins faisant paysage (plage, parcs, jardins...). Pour l'enquête s'est intéressée aux combinaisons paysagères, en particulier nature/industrie (partie 6) et aux expériences paysagères proposées au fil de l'eau (partie 7).

Par delà cette étude des milieux, le présent rapport de recherche suit également une logique méthodologique en questionnant d'abord l'histoire du paysage pour ensuite questionner les populations de l'estuaire sur leurs désirs d'aménagement et leurs ressentis dans les paysages de l'estuaire. Puis ces évaluations et demandes paysagères sont ensuite restituées dans les agencements et fabriques de paysage, ainsi qu'en tant que moyen de communication avec les citoyens. Ainsi, méthodologiquement les zones ateliers pressenties pour ce programme ont été parfois revues (cas de la partie 1 où elles sont redéfinies) et parfois élargies (c'est le cas de la partie 5, ce qui nous a permis de faire émerger un autre habitus dans les rapports des populations à la Seine). Dès lors, l'idée d'unité paysagère devient vite caduque. Le paysage est donc pris ici pour ce qu'il est, c'est à dire un tiers, une médiation qui donne à lire et comprendre l'estuaire de la Seine.

---

<sup>13</sup> Comme le rappelle Marc Desportes, *Paysages en mouvement*, Paris, Gallimard, 2005.

<sup>14</sup> Nous rejoignons ici les perspectives développées par Simon Schama, *Le paysage et la mémoire*, Paris, Seuil, 1999.

## **Bibliographie de l'introduction:**

- Jay Appleton, *The experience of Landscape*, New York, Wiley & Sons, 1994.
- Gaston Bachelard, *La poétique de l'espace*, Paris, PUF, 1957.
- Walter Benjamin, *Paris capitale du 19e siècle*, Paris, Ed. Cerf, 1989.
- Augustin Berque, *Médiance de milieux en paysages*, Paris, Belin, 2000.
- Didier Bouillon, *Le paysage : un patrimoine à gérer*, *Études rurales*, 121-122-123-124 - De l'agricole au paysage, 1991
- Didier Bouillon, *Un ethnologue dans les parcs*, *Terrains* n° 1, 1983
- Alain Corbin, *L'homme dans le paysage*, Paris, Textuel, 2001.
- F. Delaive, *Les plaisirs de l'eau*, Association des Amis du Musée de la Batellerie, 1995
- F. Delaive, *Canotage et canotiers de la Seine*, Association des Amis du Musée de la Batellerie, 1991
- Marc Desportes, *Paysages en mouvement*, Paris, Gallimard, 2005.
- Georges Gusdorf, *Le romantisme*, Paris, Payot, 1993.
- Maurice Halbwachs, *La mémoire collective*, Paris, Albin Michel, 1997 (1950)
- JOUBERT Alain, RIEH Eric, « Les Barques du Marais Vernier », pp. 300-302 *in* : *Trésors archéologiques de la Haute-Normandie, 5 années de fouilles 1974-1979*. Rouen 1980, ill.
- JOUBERT Alain, LEMOINE Marie Hélène, « Pêche et pêcheurs de la Basse-Seine », pp. 127-156 *in* : *Scènes de la Seine*, Luneray, Assoc. des Conservateurs de Haute-Normandie, 1986.
- JOUBERT Alain, *L'autre côté de l'eau*. Mémoire de DEA en Anthropologie Sociale et Ethnologie. Paris, École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1989.
- JOUBERT Alain, LEMOINE Marie Hélène, ROUSSELET Dominique, *La Seine, mémoire d'un fleuve*. Catalogue du Musée de la Marine de Seine, SER Paris, 1994, 300p. ill.
- JOUBERT Alain, « L'autre côté de l'eau : enclavement et identité des boucles de la Seine », pp. 45-66 *in* : *Études normandes* n° 4, 1994, ill.
- JOUBERT Alain, PENNA Bruno, « La basse vallée de la Seine », *in* : *Le patrimoine des communes de la Seine-Maritime*, t. 1, Charenton-le-Pont, Editions Flohic, 1997.
- Abraham Moles & Elisabeth Rohmer, *Labyrinthes du vécu. L'espace: matière d'actions*, Paris, Méridiens, 1982.
- A. Niel & O. Sirost, *Paysages sportifs, Etudes rurales* (2008)
- A. Niel, *Contribution à l'étude des paysages sportifs*, Thèse université de la méditerranée, 2005
- G. Raveneau & O. Sirost, *Anthropologie des abris des loisirs*, PU Nanterre, 2011
- Simon Schama, *Le paysage et la mémoire*, Paris, Seuil, 1999. O. Sirost, *Paysages vécus*, *Sociétés* n° 104, 2010.
- O. Sirost, *La vie au grand air*, PUN, 2009.
- O. Sirost, *Habiter la nature ? Le camping*, *Ethnologie française*, 2001/4
- O. Sirost, *Habiter en camping ou l'art de se nicher dans le paysage*, *Communications* n° 73, 2002
- Olivier Sirost, « Les Natures apocryphes de la Seine. L'envasement des plages du Calvados », *Etudes rurales* n° 185, pp. 181-196, Ed. EHESS, 2010.
- Jean Viard, *Le tiers espace. Essai sur la nature*, Paris, Méridiens Klincksiek, 1990.
- Kenneth White, *Cahiers de géopoétique* n°4, 1994.

# Partie 1: Histoire et inventaire des paysages de l'estuaire de la Seine

Équipe de l'École nationale supérieure du Paysage de Versailles

Coordinateurs : Didier BOUILLON, Alain JOUBERT

## Les éléments constitutifs

### Les éléments constitutifs

Objets composant le paysage : les haies, les canaux, la chaumière, le verger, la route, sont des éléments constitutifs du paysage. Ce sont leurs dispositions, leurs occurrences qui caractérisent les entités paysagères. La description de ces éléments est importante puisqu'elle permet de différencier plus justement les territoires selon leurs pratiques, les techniques de taille ou les modes d'implantation sur celui-ci.

### L'entité

L'ensemble des éléments qui composent le paysage se forment, se déforment, s'assemblent, s'agencent différemment selon les cultures, les traditions des hommes s'adaptant à leurs milieux, à la terre. La taille des parcelles, leurs vocations, leurs limites sont les facteurs caractérisant un dessin de paysage. Les types et les occurrences constituent des paysages singuliers : des entités.

Les entités se dédient alors tout au long de la vallée. Certains éléments récurrents disparaissent lorsque les conditions de leur existence disparaissent elles aussi.

L'entité paysagère est le périmètre géographique cartographiable caractérisé par les mêmes attributs paysagers : le relief, l'hydrographie, l'occupation du sol, les formes d'habitat et de végétation qui présentent une homogénéité d'aspect, par exemple, une unité dominée par les boisements ou les cultures annuelles. L'entité est donc définie par une unité d'éléments paysagers. (Adaptation de la Convention Européenne du paysage).

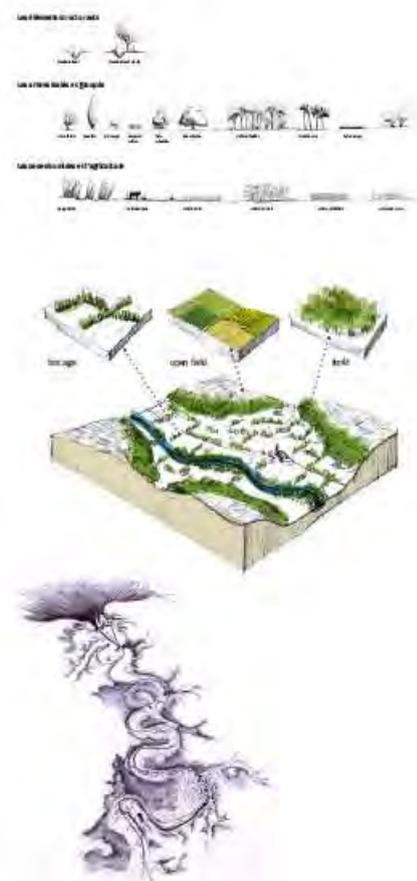
Dans ce contexte de puissance hydrographique de la Seine, il faut dresser la liste des éléments qui s'accompagnent à son cours : temps, formes, longévités et énergies différentes.

**La palette végétale** se compose en deux parties :

- l'une, spontanée et donc cyclique, bénéfique, en théorie, d'un processus de régénération infini. Elle est composée par les forêts, les zones humides... On parlera plus largement de la forêt alluviale, pièce maîtresse de la vie fluviale ;
- l'autre, contrôlée par les hommes, présente dans son ensemble haies, fossés drainants, cultures et élevages.

**La palette anthropique** se manifeste sous divers aspects :

- le vaste éventail de la typologie du bâti, qui part des structures monumentales traversant les siècles (les châteaux, les cathédrales, etc.), continue avec les maisons vernaculaires pour aboutir au pavillonnaire et aux immeubles collectifs contemporains alliés au conséquent réseau viaire (routes et autoroutes) et ferroviaire ;
- le paquet industriel, nourrissant l'économie proche ou lointaine, engendrant toute une série d'obligations importantes, de la desserte à l'alimentation énergétique, de l'évacuation à la dépollution après fermeture.



## 1 - Rappel des objectifs <sup>14</sup>

L'objectif en termes de recherche fixé à l'équipe de l'ENSP était double :

1 – Réaliser un inventaire des paysages sur trois sites : Saint-Aubin-lès-Elbeuf, Le Trait, Caudebec-en-Caux. Selon le protocole de recherche proposé, cet inventaire visait à relever et décrire les éléments constitutifs du paysage dans un premier temps, en décrire les occurrences et les types, les localiser et analyser les rapports que ces éléments entretiennent entre eux, autant d'éléments qui, selon notre hypothèse de départ, seront nécessaires à la définition

rigoureuse des unités ou entités paysagères présentes sur le territoire étudié. Puis nous devons voir dans quelle mesure il était possible de prendre en compte l'histoire des paysages et de leurs dynamiques, tant au niveau des unités qu'à celui des systèmes, selon l'approche dite panchronique telle que définie par A.G. Haudricourt et C. Hagège.

2 – Pour ce faire, nous avons proposé d'appuyer notre réflexion sur une série de travaux déjà réalisés en histoire des paysages, mais d'accès difficile, voire impossible (« littérature grise »), en les rendant accessibles à tous. L'objectif est de rendre disponibles des données « de première main » aux chercheurs à venir, en espérant favoriser ainsi les travaux en matière d'histoire des paysages et de l'environnement.

## 2 - Description des travaux

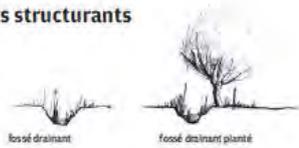
### 2.1 – L'inventaire des paysages

Vouloir décrire un paysage n'est pas chose aisée : à la polysémie du terme correspond la diversité des approches, et donc la diversité des manières de décrire ou des caractères retenus dans la description. Même au sein d'une même discipline, les points de vue divergent : le paysage d'un géographe comme Georges Bertrand ne se compare qu'imparfaitement à celui d'un Augustin Berque ou d'un Jean-Robert Pitte. Pire encore : le conseil de l'Europe s'est emparé du concept, et dans un souci d'harmonisation, a précisé ce que les différents pays européens doivent entendre par « paysage », comment il doit être étudié et quelles politiques doivent être mises en œuvre pour le protéger. Normalisation qui sera reprise par le Bureau des paysages du ministère de l'Environnement en France, dont la production en matière de guides et de méthodes fut particulièrement prolifique. Bien que ces préconisations à caractère largement technocratique ne soient pratiquement pas toujours respectées, elles servent aujourd'hui de maître étalon, et toute recherche se doit donc de « faire avec » un outillage conceptuel et une terminologie souvent ambigus, pas toujours adaptés.

Le point de vue que nous avons développé est celui du paysagiste. C'est à l'une d'entre elles, Anne Blouin, originaire de la région et bonne connaisseuse du terrain, que fut confié l'inventaire des paysages de la Basse-Seine, assistée de Didier Bouillon et Alain Joubert. Si les outils d'inventaire utilisés furent des plus conventionnels (recherche bibliographique et documentaire préalable, lecture des cartes et photographies aériennes, et surtout observations et relevés de terrain, restitués par dessins et blocs-diagrammes, complétés par des entretiens auprès des acteurs ou habitants), la démarche globale – l'approche systémique – l'est moins pour un paysagiste, plus familiarisé avec ce qu'ils appellent eux-mêmes « l'approche sensible », sans qu'il leur soit d'ailleurs toujours possible de définir celle-ci de manière claire. Rappelons qu'à nos yeux le paysage n'est pas une science en soi, mais un objet d'étude : chaque discipline peut donc légitimement apporter sa contribution propre à une connaissance globale. La spécificité de l'analyse du paysage par un paysagiste tient donc moins dans une connaissance exhaustive du territoire (ce qui relève plus spécifiquement des disciplines académiques) que dans la collecte de l'ensemble des éléments de connaissance et de diagnostic – en termes de handicaps, de potentialités, etc. - nécessaires à une intervention pertinente.

# Les outils, la palette

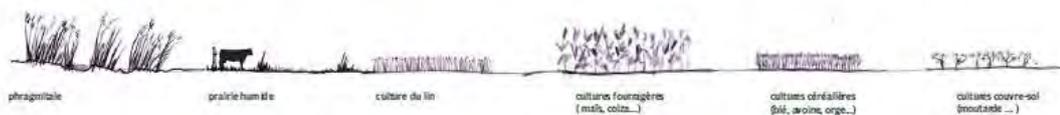
## Les éléments structurants



## Les arbres isolés et groupés



## Les zones humides et l'agriculture



## Le bâti



## L'industrie



## Les infrastructures



Initialement circonscrit à trois terrains précis dans la présentation du projet de recherche, il est vite apparu que c'est bien l'ensemble de la basse vallée de la Seine qui devait être pris en compte pour une bonne compréhension des interrelations entre les différents éléments constitutifs, dont les limites s'accoutumaient mal des découpages administratifs, et ce malgré le surcroît de travail qu'une telle décision impliquait. En effet, la Basse-Seine présente un vocabulaire paysager relativement pauvre en éléments constitutifs, la richesse paysagère relevant plus de la répartition spatiale de ceux-ci et de leur agencement entre eux sur des territoires souvent beaucoup plus vastes que la simple limite communale. Le corollaire d'un tel choix résidait dans le caractère extensif de l'inventaire, voire dans une certaine imprécision, inhérente au travail à une telle échelle. Il nous a semblé néanmoins qu'en bonne méthode, cette démarche s'imposait.

Nous ne reprendrons pas ici les principaux résultats de ce travail, et renvoyons le lecteur vers le rapport d'étude présenté en annexe<sup>15</sup> ; ils ont également été exposés lors des rencontres scientifiques du GIP Seine-Aval<sup>16</sup>. Les principaux types d'éléments constitutifs des paysages de la basse vallée de la Seine ont été identifiés, caractérisés (au moins sommairement), et localisés. Toutefois l'établissement de leur typologie dénote une grande disparité. Si certains éléments ne montrent que peu de types différents (zones boisées, morphologie des villages...), et peuvent donc faire l'objet d'un travail plus complet à l'échelle de la vallée, l'étude détaillée de certains autres éléments ne pourra se faire que sur quelques lieux bien choisis : l'exhaustivité dans ce domaine nécessiterait la mise en œuvre de programmes de recherches spécifiques. C'est le cas par exemple des différents types de haies, particulièrement nombreuses en Haute-Normandie.

Mais l'étude paysagère mise en œuvre dans le cadre du programme Seine-Aval n'était pas la seule sur le territoire : le parc naturel régional des Boucles de la Seine normande révisait sa charte et à cette occasion avait lancé lui aussi une nouvelle étude paysagère, qui faisait suite à une plus ancienne réalisée douze ans plus tôt. Par ailleurs, l'atlas des paysages de Haute-Normandie était en cours d'élaboration. Il a semblé opportun de confronter les approches des uns et des autres, et surtout les découpages obtenus en termes d'unités, entités, ensembles, structures de paysage, etc., et ce d'autant plus que tous les chargés d'études provenaient d'un même moule : l'École nationale supérieure du paysage de Versailles, et qu'une première confrontation montrait une disparité pour le moins inattendue. Tous semblaient se heurter au problème de la caractérisation des systèmes et sous-systèmes paysagers : en d'autres termes, les unités (entités ?) paysagères, qui témoignaient du caractère peu tranché (peu « discret », au sens sémiologique du terme) de ces unités. Un séminaire regroupant les différentes équipes fut donc organisé le 12 janvier 2010 au parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande, sous la responsabilité scientifique de D. Bouillon<sup>17</sup>. Deux grands temps ont marqué cette journée :

- les échanges conceptuels sur les notions paysagères sous-tendues par les différentes démarches. Cela a permis de cadrer les points communs entre les travaux, mais également les différences induites par des échelles et des structures d'interventions différentes.
- La discussion sur la délimitation et la dénomination des unités paysagères.

Si ce trop bref temps de concertation ne déboucha pas sur de véritables avancées épistémologiques dans la définition des unités, il permit au moins aux différentes équipes de mieux connaître les travaux des autres, et de se mettre d'accord sur un découpage commun.

Enfins, les notes de terrain, notes de lecture, documents iconographiques divers et photographies collectés à cette occasion forment une base de données certes quelque peu hétéroclite, mais particulièrement fournie dans certains domaines. Toutes et tous ont rejoint les dossiers communaux déjà initiés dans le cadre de l'écomusée de la Basse-Seine, et consultables au siège du parc naturel régional des Boucles de la Seine normande.

---

<sup>15</sup> • Anne BLOUIN *La vallée de la Seine, description paysagère à l'échelle de la vallée*, Versailles, ENSP, mars 2010. 79 p.

<sup>16</sup> • Anne BLOUIN, *La vallée a un goût de paix et de guerre*, intervention lors du séminaire GIP SA, 8/09/2009.

<sup>17</sup> Cf. le compte-rendu de la séance du 12/01/2010 rédigé par A. Dufils, paysagiste au PNRBSN, 4 p., joint en annexe.

## 2.2 – L’histoire des paysages de la Basse-Seine

Il est courant d’entendre dénoncer ici ou là le manque de travaux historiques sur la Basse-Seine. Cette remarque n’est que partiellement vraie : les bibliographies montrent des publications abondantes, mais éparses, souvent dans des revues locales ou à faible diffusion, ou sous forme de littérature « grise ». Dans le cas de rapports à des communes ou des administrations, leur accès peut se révéler particulièrement difficile (nous en avons fait l’expérience...) et leur pérennité n’est pas toujours assurée. En synergie avec le parc naturel régional, nous avons souhaité rendre accessibles à tous des études de qualité déjà existantes : le conseil scientifique consulté, deux rapports concernant l’histoire des paysages de la Basse-Seine ont été retenus, numérisés et mis en ligne sur le site du PNR. Ce travail constitue une première étape vers l’élaboration d’un grand centre de documentation en projet, dont nous souhaitons qu’il prenne en compte les recherches à caractère scientifique menées par, pour ou dans le parc, au même titre que les autres publications.

Le premier manuscrit traité fut celui de Martine Bergues sur le Marais Vernier<sup>18</sup>. Étude déjà ancienne réalisée pour le PNR, puisqu’elle remonte à 1991, elle s’interroge sur les regards, attentes, projets que les différents acteurs posent sur le paysage du marais, à l’époque où l’agriculture perd de l’importance au profit d’une gestion écologique qui a longtemps servi de modèle pour d’autres territoires. Ce n’est pas son moindre intérêt que d’avoir considéré les prescripteurs et décideurs du parc (les financeurs de l’étude !) comme des acteurs parmi d’autres, et donc comme eux aussi des objets d’étude, mise en miroir qui à l’époque créa quelque émotion... L’étude constitue aujourd’hui un classique de la littérature sur le Marais Vernier. Numérisée sous forme image, elle est consultable sur le site du PNR.

Les second texte, souvent cité mais devenu introuvable, fut le mémoire de DEA d’ethnologie à l’EHESS d’Alain Joubert sur *l’Autre côté de l’eau*<sup>19</sup>. La Seine constitue-t-elle une barrière entre rive gauche et rive droite, ou un simple obstacle facilement contournable ? Un des intérêts de ce travail sera de montrer comment certaines innovations (en l’occurrence la construction du pont de Brotonne) peut bouleverser en partie les pratiques et représentations des riverains de leur espace quotidien. Le manuscrit trop ancien dut être entièrement numérisé en mode texte, et la mise en page reprise. Ce document est maintenant lui aussi sur le site du PNRBSN.

Bruno Penna, historien, archéologue, membre du conseil scientifique du parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande, est brusquement décédé en 2001 à l’âge de 47 ans. Il laisse derrière lui une œuvre considérable - mais peu accessible - sur le patrimoine des communes de la Basse-Seine (Caudebec, La Mailleraye, Jumièges...), et sur l’histoire des paysages : marais riverains, forêt de Brotonne, estuaire, etc., ainsi que de nombreuses notices pour les cartes archéologiques de la Seine-Maritime et de l’Eure, et les rapports des fouilles que cet homme de terrain avait effectuées. C’est dire si la publication de ses travaux, achevés ou inachevés, est intéressante pour la communauté scientifique en général, pour l’histoire des paysages régionaux et pour le GIP Seine-Aval en particulier. Son épouse Elisabeth Penna et son fils Wandrille ont bien voulu autoriser A. Joubert et D. Bouillon à réaliser l’inventaire de ses travaux conservés soit dans ses ordinateurs, soit sous forme d’archives papier.

---

<sup>18</sup> Martine BERGUES – *Le marais Vernier, entre pays et paysage*. Notre-Dame-de-Bliquetuit : PNR de Brotonne, juin 1991, 131 p. (copie pdf en annexe du présent document).

<sup>19</sup> Alain JOUBERT - *L’autre côté de l’eau*. Publication électronique, sur le site du PNRBSN. (copie pdf en annexe du présent document).

Une première tâche consista à récupérer les données conservées dans un ordinateur fixe d'une part, puis dans un ordinateur portable d'autre part, et à les convertir dans une forme lisible avec le matériel dont nous disposons aujourd'hui. On imagine volontiers que ce ne fut pas sans mal, les problèmes de vétusté et de compatibilité entre matériels constituant des obstacles sérieux, mais qui furent surmontés à la longue sans perte d'information. Par contre, les mises en pages n'ont pu être restituées à l'identique que lorsqu'il existait un tirage papier correspondant.

L'organisation de ces données, comme il convient sur un ordinateur personnel, correspondait bien à un ordre logique, mais un ordre logique propre à l'auteur. Si nous n'avons détecté que peu de doublons entre ordinateurs, les différentes versions du même texte se multiplient, sans que les dates de modification des fichiers puissent fournir des critères chronologiques suffisamment fiables. Nous avons donc opté pour l'élaboration d'un fonds au sens archivistique du terme : les documents sont tous inventoriés et décrits tels qu'ils apparaissent, respectant ainsi – autant que faire se peut - la logique de classement de B. Penna.

Nous pouvons aujourd'hui considérer ce travail d'inventaire comme terminé<sup>20</sup>. Certains dossiers, en particulier les dossiers papier – furent trouvés vides, ou constitués d'éléments sans grand intérêt (enveloppes d'envoi, brouillons, photocopies, doublons, etc.) Nous avons cru bon de les mentionner au même titre que les autres, sans pour autant en décrire le contenu.

Nos efforts portent aujourd'hui sur la préparation des textes, ce qui implique un long travail de comparaison des fichiers, de tri entre textes déjà publiés et inédits, de sélection des différentes versions, et d'élaboration de notes critiques.

### *Que contient le fonds Penna ?*

La plupart des travaux de B. Penna sont construits sur le même plan : dans une première partie sont énumérées les sources (archivistiques, bibliographiques, cartes et plans anciens) ; suit en général une analyse des sources et synthèse des connaissances sur le sujet traité ; enfin les sources utilisées sont systématiquement présentées retranscrites, voire traduites du latin lorsque nécessaire. À titre d'exemple, l'ouvrage sur le Marais Vernier comprend 122 p. de transcription des sources sur 255. Nous disposons ainsi de documents de première main qui permettent aux différents chercheurs de trouver ce qu'ils viennent y chercher, sans passer par le filtre préalable des choix de l'historien. En ce sens, ils constituent un fonds inestimable pour tout chercheur présent ou à venir.

Outre les dossiers relevant de ses activités privées ou déjà publiées, l'ensemble des fichiers peuvent être regroupés en fonction des activités de recherche qui ont occupé Bruno Penna de 1992 à sa mort.

- Des données archéologiques, liées à son activité de Chargé d'opérations et d'études A.F.A.N. (Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales) ou GAVS (Groupe archéologique du Val-de-Seine) auprès du service régional de l'Archéologie de Haute-Normandie depuis 1992 (contrats successifs à durée déterminée). Elles se présentent soit sous la forme de rapports de fouilles, soit sous forme de dossiers destinés à alimenter la carte archéologique. Beaucoup ont fait l'objet de publications brèves dans les bulletins signalétiques de la DRAC Haute-Normandie. À cette occasion ont été collectées et

---

<sup>20</sup> Cf. Didier BOUILLON, Alain JOUBERT, Wandrille PENNA, *Fonds documentaire Bruno Penna, inventaire*, Versailles, ENS du Paysage, 20012, 85 p. (copie pdf en annexe du présent document).

retranscrites de nombreuses données historiques issues des archives qui ne sont pas toutes reprises dans les rapports finaux, et pourraient venir alimenter d'autres publications.

- Des études historiques préalables à l'élaboration de produits culturels (route des chaumières, route des fruits, panneaux d'interprétation, monographies communales, rubriques dans les bulletins municipaux...), essentiellement pour le Parc naturel régional de Brotonne ou ses communes. Là aussi, les sources archivistiques retranscrites forment un corpus de première main et du plus haut intérêt.
- L'étude des structures agraires et hydrauliques des marais de la Basse-Seine (partenariat DIREN Haute-Normandie - Agence de l'Eau Seine-Normandie) 1998-1999, non achevée. Seul l'ouvrage sur le Marais Vernier sera publié à titre posthume, et deux monographies remises au Parc sous forme de rapport (marais du Trait et de Boscherville). Nous disposons également de notes – parfois abondantes – concernant d'autres marais de la Basse-Seine : Guerbaville/La Mailleraye, Jumièges/Heurteauville, Norville, Bouquelon, Aizier, etc. Ce sont sans aucun doute des documents du plus haut intérêt pour l'histoire du paysage de la Basse-Seine, à publier en priorité.
- Originaire de la Mailleraye, B. Penna s'était tout naturellement intéressé à l'histoire de la presqu'île de Brotonne, et en particulier à sa forêt. Il a patiemment collecté toutes sortes de notes sur ce thème, en vue d'un ouvrage à publier. Si le travail de mise en forme de ces notes éparses reste encore à faire, la somme d'informations disponibles plaide pour une mise à disposition auprès de la communauté scientifique, sous une forme qui reste encore à déterminer.

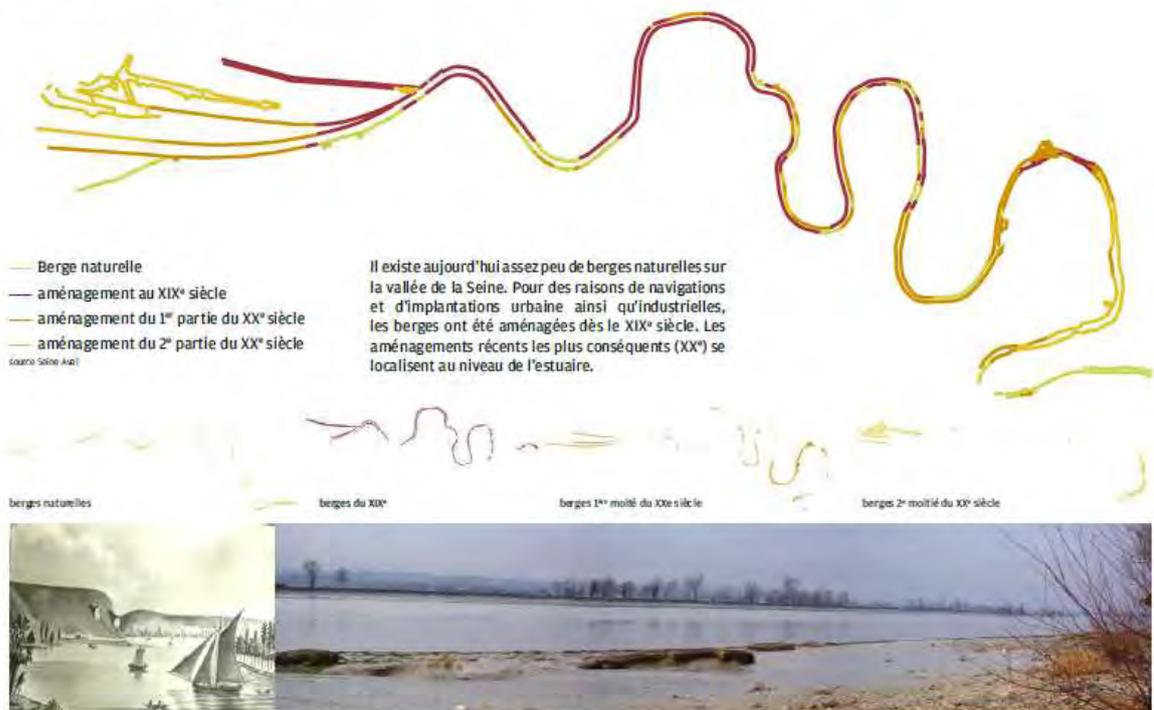
#### *Que faire des données récupérées ?*

Les bibliothécaires et archivistes (tout comme les particuliers...) le savent bien : les données numériques ne présentent aucun caractère pérenne ; les matériels informatiques récents ne lisent pas les formats les plus anciens, et les supports (CD, DVD...) ont une durée de vie relativement courte. Il est donc prévu – une fois les archives ordonnées et classées, d'en effectuer un tirage sur papier, mode de conservation ce jour le plus pérenne.

Par ailleurs, le principe de la mise en ligne sur le site du PNRBSN a été admis, tant par son conseil scientifique que par les ayants-droit de B. Penna. Pour les rapports déposés au parc (*Histoire et structures paysagères du marais du Trait, Histoire et structures paysagères du marais de Boscherville, Usages et paysages dans l'estuaire de la Seine*), la mise en ligne est en cours ; pour les textes non encore mis en forme, l'évaluation de l'intérêt de chacun et l'opportunité d'une publication informatisée seront soumis à l'avis du conseil scientifique du parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande.

En ce qui concerne les données papier conservées en boîtes ou classeurs, il a été proposé aux ayants-droit de créer un fonds aux archives départementales de Seine-Maritime. Ils en restent ainsi propriétaires, et peuvent le retirer lorsqu'ils le souhaitent ; mais en autorisant la consultation, ils assureraient l'inventaire détaillé de l'ensemble selon les règles en vigueur de l'archivistique, la bonne conservation de ces documents et l'accès à la consultation pour tous.

## Évolution des aménagements



### 3 – Apports scientifiques

Qu'il s'agisse de l'inventaire des paysages ou du travail sur les archives, c'est sans conteste la méthodologie qui a bénéficié des avancées les plus significatives. Nous proposons de ne pas présenter ici les données factuelles locales, en renvoyant vers les différents documents annexes qui en rendent compte, pour essayer de résumer rapidement les avancées conceptuelles qui nous semblent découler *a posteriori* des travaux entrepris. Beaucoup relèvent encore de l'ordre de l'hypothèse, et doivent être testées sur d'autres terrains, dans d'autres circonstances.

Nous nous proposons d'explorer les pistes présentées ci-dessous dans le cadre des activités de l'école nationale supérieure du paysage de Versailles, soit sous forme de séminaires, soit à l'occasion des cours, ou mieux encore, dans le cadre de programmes de recherche futurs.

La démarche proposée pour l'étude paysagère de la basse vallée de la Seine repose sur l'approche structurale héritée de la sémiologie, dont on sait quel rôle méthodologique cette dernière discipline – et en particulier une de ses branches, la linguistique – a joué dans les sciences de l'homme et de la société. Elle fut tentée en son temps par Jean Cuisenier pour l'inventaire d'éléments dont la caractérisation se rapproche du paysage : le bâti traditionnel. On trouvera sa démarche exposée dans les *Propositions théoriques et conventions terminologiques pour une typologie de l'architecture rurale*, qui introduit tous les volumes de la collection *L'architecture rurale française, corpus des genres, des types et des variantes*, édités par le Musée des arts et traditions populaires, et publiés par Berger-Levrault dans un premier temps, puis repris par les éditions A Die. Si nous n'adhérons que partiellement à la démarche proposée par cet auteur, il nous a semblé intéressant de voir dans quelle mesure elle

pourrait s'appliquer au paysage, et quels aménagements la nature de l'objet d'étude imposera tant dans les concepts que dans la méthode.

L'approche sémiologique est-elle bien pertinente pour aborder le paysage et ses structures ? Nous le pensons. En ce sens, nous nous reconnaissons dans la définition du paysage proposée par Jean-Claude Wieber et l'école de géographie de Besançon : *le paysage est un ensemble de signes dont il faut décrypter la structure.*

Rappelons que, pour Jean Cuisenier, une **structure** est un système de transformations qui comporte des lois en tant que système (par opposition aux propriétés des éléments) et qui se conserve ou s'enrichit par le jeu même de ses transformations, sans que celles-ci aboutissent en dehors de ses frontières ou fasse appel à des éléments extérieurs. En un mot, une structure comprend ainsi les trois caractères de totalité, de transformations et d'autorégulation.

Il s'agissait donc, à un temps *t* (approche **synchronique**) de décrire les éléments constitutifs du paysage de la basse vallée, puis de caractériser les relations que ces éléments entretiennent entre eux, et enfin d'envisager leur répartition sur le territoire. Il s'agissait également de les caractériser en termes d'identité et de différence (**types** et **variantes**), afin d'évaluer les transformations que l'on peut admettre - ou ne pas admettre - sans changer l'identité de l'élément considéré. Ce dernier point se révèle particulièrement utile lors de l'élaboration de préconisations.

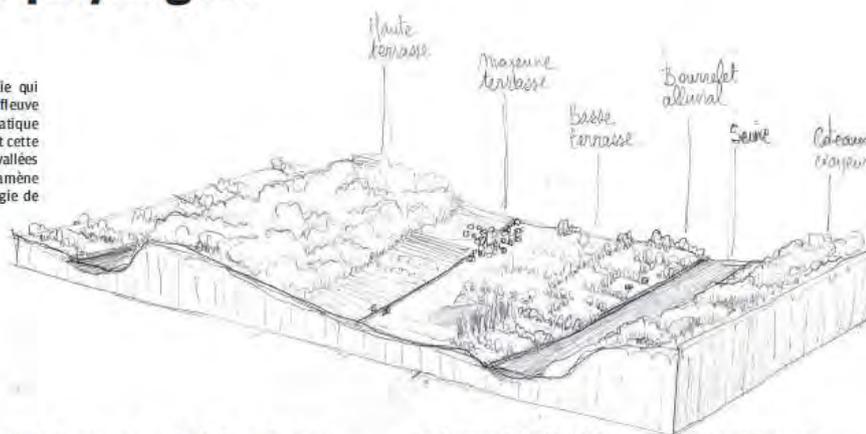
Dans un deuxième temps, il convenait d'examiner les dynamiques d'évolution des différents éléments constitutifs du paysage, dont nous verrons qu'ils obéissent à des temps multiples (approche **diachronique**). Enfin, il restait à examiner les dynamiques propres au système en tant que tel, ses tendances d'évolution et la manière dont il se rééquilibre en s'enrichissant de nouveaux éléments, ou au contraire en perdant (approche **panchronique**).

Du travail réalisé, nécessairement partiel et imparfait dans le cadre du temps et des moyens qui nous étaient impartis – aussi conséquents fussent-ils – sur un si grand territoire, nous avons retenus quelques éléments de méthode et – espérons-nous – affiné quelques concepts qui nous ont semblé pertinents et opérationnels dans le cadre des objectifs que nous nous étions fixés. Souhaitons que les paysagistes – et d'autres – puissent eux aussi les trouver utiles à leur pratique.

# Les systèmes paysagers

## Les boucles

Sinueuse, la Seine se dandine, creuse la craie qui devient alors son étau, son carcan. La vitesse du fleuve contre la dureté de la craie. La formule mathématique peut définir la courbure des méandres, mais c'est cette histoire-là qui se révèle à travers les coteaux, les vallées mortes, les méandres abandonnés, et qui nous amène à comprendre la morphologie, la géomorphologie de la vallée.



## La terrasse haute

25 m et plus, le haut des plateaux est recouvert d'une terre pauvre et peu épaisse. Les forêts y ont pris place. La position dominante de ces terrasses, pouvant aller jusqu'à plus de 100 m, a favorisé des points stratégiques des forts, phares, châteaux et demeures implantés sur le haut de la falaise.

## La moyenne terrasse

Entre 10 et 25 m, c'est l'espace voué à l'agriculture et aux carrières alluvionnaires sèches. La route est l'élément qui sépare cette terrasse de la basse terrasse. De part et d'autre de la route, l'habitat s'implante au début autour des bourgs, puis progressivement crée une ligne d'habitation et les haies qui les accompagnent et tendent à fermer la vue sur la vallée.

## La basse terrasse

Entre 3 et 10 m, l'espace est soumis aux aléas du fleuve, et reste souvent humide en hiver. Ces parcelles sont vouées à la pâture par des vaches rustiques résistant à l'humidité des terrains, et un peu à la culture sur le haut. Ces terres sont drainées par des fossés le plus souvent plantés. Les carrières alluvionnaires en eau ont envahi certaines boucles laissant le plus souvent des bassins aux formes géométriques plantées de peupliers (terrain favorable à la culture de celui-ci mais inapproprié aux cultures locales).

## Le bourrelet alluvial

Entre 2 et 5 m, c'est une accumulation d'alluvions le long du lit qui a permis l'implantation de fermes le long du fleuve, bénéficiant d'un climat doux et humide. Les cours fruitières se sont implantées sur ce bourrelet lorsqu'il est assez protégé des humeurs du fleuve créant une frange d'arbres fruitiers et de pâtures pour les vaches normandes, moutons, oies... Ce bourrelet n'est pas systématique sur l'ensemble de la vallée, il se perd complètement à l'approche de l'estuaire.

## Le coteau crayeux

C'est la face visible de la terrasse haute qui descend jusqu'à la Seine. Selon la dureté de la craie, les coteaux se dessinent soit par falaises quasi rectilignes, soit par des pics de craie se détachant des pelouses calcaires ou de la forêt.

## 3.1 – L'inventaire des paysages : approche synchronique

### 3.1.1. – Approche législative et réglementaire

La loi du 8 janvier 1993, communément appelée « loi paysages », ne définit pas ce qu'est le paysage. Elle renvoie ainsi à la définition du terme dans la langue française. Aujourd'hui, la ratification de la Convention Européenne du Paysage permet de disposer d'une définition juridique du terme : « **Paysage désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations** »

La loi « paysages » introduit les termes d'**unités paysagères** (art.18), de **structures paysagères** (articles 1 et 2) et d'**éléments de paysage** (article 3), sans toutefois en formuler une définition. Depuis 1993, la mise en œuvre de la loi « paysages », notamment par l'élaboration des projets de directives paysagères et le programme des Atlas de paysages, a permis au Bureau des paysages du ministère de l'Environnement de proposer des définitions pour chacun de ces termes<sup>21</sup>. Quelles que soient les discussions sur les termes eux-mêmes ou sur la pertinence de la décomposition du paysage en « composantes », ce nouveau paradigme est maintenant de rigueur dans tous les textes officiels, tant français qu'européens. Nous le reprenons ci-dessous.

<sup>21</sup> Cette définition est tirée de la *Méthode pour les Atlas de paysages – enseignements méthodologiques des 10 ans de travaux*, Ministère de l'écologie et du développement durable, nov. 2004, qui reprend la *Méthode pour des Atlas de paysages - identification et qualification*, 1994, J.-C. BONTRON, Y. LUGINBUHL, Z. CROS. On retrouvera le point de vue « officiel » du Bureau des Paysages dans : Jean-François SEGUIN, *Atelier régional des sites et paysages, été 2006, note d'intention*, 1/12/2005, 3 p.

- **Unités paysagères**

Une unité paysagère correspond à un ensemble de composants spatiaux et de perceptions sociales qui, par leurs caractères, procurent une singularité à la partie de territoire concernée. Elle se distingue des unités voisines par une différence de présence, d'organisation ou de formes de ces caractères. Les unités paysagères sont identifiées à l'échelle du 1:100 000, et correspondent au terme « *paysage donné* » de la Convention Européenne du Paysage. Il est possible de poser l'équivalence une unité paysagère = un paysage. [...]

Ces unités paysagères correspondent, peu ou prou, aux unités spatiales de la géographie : « On appelle unité spatiale une portion de la surface terrestre, à laquelle on associe des informations qui résument l'ensemble (ou agrégat) des objets élémentaires qui y sont localisés. »<sup>22</sup>

- **Structures paysagères**

Les structures paysagères correspondent à des  **systèmes formés par des objets, éléments matériels du territoire considéré, et les interrelations, matérielles ou immatérielles, qui les lient entre eux et/ou à leur perception par les populations.** Ces structures paysagères constituent les traits caractéristiques d'un paysage. Elles participent au premier chef à l'identification et la caractérisation d'un paysage. Un paysage donné est caractérisé par un ensemble de structures paysagères. [...]

Cette définition offre une corrélation avec celle des unités paysagères, en particulier dans le cadre de l'analyse spatiale, démarche géographique dont l'objectif est de « décrire une disposition particulière de certains objets, leur *organisation spatiale*, repérer des structures, expliquer une localisation par d'autres. Son but est de déceler en quoi la localisation apporte un élément utile à la connaissance des objets étudiés et peut en expliquer les caractéristiques, en totalité ou en partie. Au lieu de considérer que ces unités sont des éléments indépendants comme dans l'analyse statistique classique, l'analyse spatiale s'intéresse aux propriétés des objets *en tant qu'ils sont localisés*. La localisation peut être étudiée pour elle-même, ou comme un facteur susceptible d'intervenir dans l'explication de la diversité des lieux. »<sup>23</sup>

- **éléments de paysage**

Les éléments de paysage doivent être également définis, ne serait-ce que parce qu'ils ont été introduits dans l'article L. 123-1 7° du code de l'urbanisme par la loi « paysages ». [...]

Peuvent être considérés comme éléments de paysage, d'une part, les objets matériels composant les structures et, d'autre part, certains composants du paysage qui ne sont pas des systèmes (un arbre isolé par exemple) mais n'en possèdent pas moins des caractéristiques paysagères, c'est à dire qu'il sont perçus non seulement à travers leur matérialité concrète, mais aussi à travers des filtres historiques, naturalistes, d'agrément ... (arbre remarquable tel que arbre de la Liberté ou curiosité botanique).

Pour intéressantes qu'elles soient, ces différentes définitions appellent quelques remarques, qui ont été formulées lors du séminaire regroupant les différents paysagistes intervenant sur le territoire. Certaines font preuve d'un pragmatisme peu compatible avec la rigueur scientifique, mais méritent tout de même d'être discutées.

---

<sup>22</sup> Denise PUMAIN, Thérèse SAINT-JULIEN, *L'analyse spatiale - Localisations dans l'espace*, Paris, Armand Colin, 1997.

<sup>23</sup> Op. cit.

La première porte sur les documents concernés. Chaque document officiel (atlas départemental, atlas régional, charte ou directive paysagère, etc.) a, de par la loi paysage de 1993 ou par son échelle d'exécution des intentions paysagères différentes. Cela se décline dans les résultats à obtenir et le vocabulaire utilisé.

- L'Atlas des paysages est un outil de connaissance du territoire. Il a pour objectif de définir des unités paysagères, c'est-à-dire de reconnaître une diversité d'unités et de paysages. L'intention des atlas des paysages est de connaître et de préserver la diversité paysagère pour en éviter la banalisation. L'Atlas de Haute-Normandie a d'abord été abordé sous l'angle des fondements (*sic*) du paysage<sup>24</sup>. Un découpage en unités paysagères en a ensuite découlé.
- Le diagnostic paysager du territoire du PnrBSN a pour objectif de déterminer et de comprendre les structures paysagères afin de les préserver. L'échelle d'intervention est plus fine. Le diagnostic paysager du territoire du PnrBSN a lui d'abord été abordé sous l'angle du sensible. Les cœurs d'unités paysagères ont ainsi été identifiés. Les limites et les transitions ont ensuite été étudiées.
- L'étude paysagère de l'ENSP à usage du Gip Seine-Aval n'a pas de cadre légal. L'objectif est de mettre en évidence la richesse des paysages de la vallée de la Seine en s'appuyant sur les éléments du paysage, déclinaison encore plus fine. Un répertoire d'éléments du paysage récurrents a d'abord été décrit et spatialisé afin d'identifier chaque concavité, chaque boucle de par leur répartition, leur occurrence sur le territoire.

La deuxième remarque porte sur les emboîtements d'échelles. Il semble admis par tous que les unités paysagères sont composées de structures paysagères, qui elles-mêmes se composent d'éléments de paysage. Pour les paysagistes, c'est par leur lecture et leur degré d'emboîtement que sont construites les unités paysagères. Comprendre comment les éléments du paysage se situent dans une unité, c'est comprendre comment se font les transitions de grande à petite échelle. Les éléments de paysage donnent l'échelle du paysage : l'échelle de l'arbre ou l'échelle de la vallée. Et d'illustrer leur propos par l'exemple du clos-masure :

*Exemple de l'emboîtement d'échelle et d'enjeu : le clos mesure*

La replantation d'un clos mesure peut d'abord être définie à l'échelle du particulier. L'objectif est alors privatif (brise-vent, écran visuel...). Ce clos se situe dans une commune et joue un rôle dans le paysage de cette commune. Sa replantation peut être définie à cette échelle communale : préservation d'un patrimoine, brise vent en front de village, respect de la palette végétale locale. Enfin la commune se situe sur un plateau, dans une unité paysagère et le clos est alors vu comme un élément caractéristique et structurant de l'espace. Sa replantation joue alors un rôle à l'échelle du grand paysage, dans l'urbanisation de la commune et dans le développement territorial de l'unité paysagère.

La replantation d'un clos mesure, élément caractéristique et patrimonial du paysage du Pays de Caux doit alors être réfléchi à l'échelle de plusieurs communes.

L'enjeu est de déterminer quelles fonctions sont transmises : fonction esthétique, fonction brise vent, fonction lutte contre le ruissellement...

---

<sup>24</sup> Nous reprenons dans ces quelques lignes les termes mêmes du compte rendu de séance, caractéristiques du vocabulaire utilisé par les paysagistes, sans qu'ils soient mieux définis pour autant : qu'entend-on par « fondements du paysage » ? Que veut dire « aborder le paysage sous l'angle du sensible ? ».

Toutefois, c'est clairement la notion d'unité paysagère qui intéresse le plus les paysagistes, et ils se montrent à la fois pragmatiques et fonctionnalistes dans sa définition : les unités paysagères prennent leur importance dans le projet de territoire qu'elles sous-tendent. C'est ce projet qui conditionne leur définition et leur délimitation. Lorsqu'une unité de paysage est délimitée, c'est dans le but de construire un projet de territoire à cette échelle cohérente. La notion et l'étendue d'une unité paysagère est donc totalement dépendante de l'étude menée et de l'objectif poursuivi. Le découpage en unité se fait sur des critères historique, culturel, paysager, géographique... Un seul critère ne suffit pas toujours : le découpage est multicritères. Les limites seront alors significatives en terme de projet d'avenir.

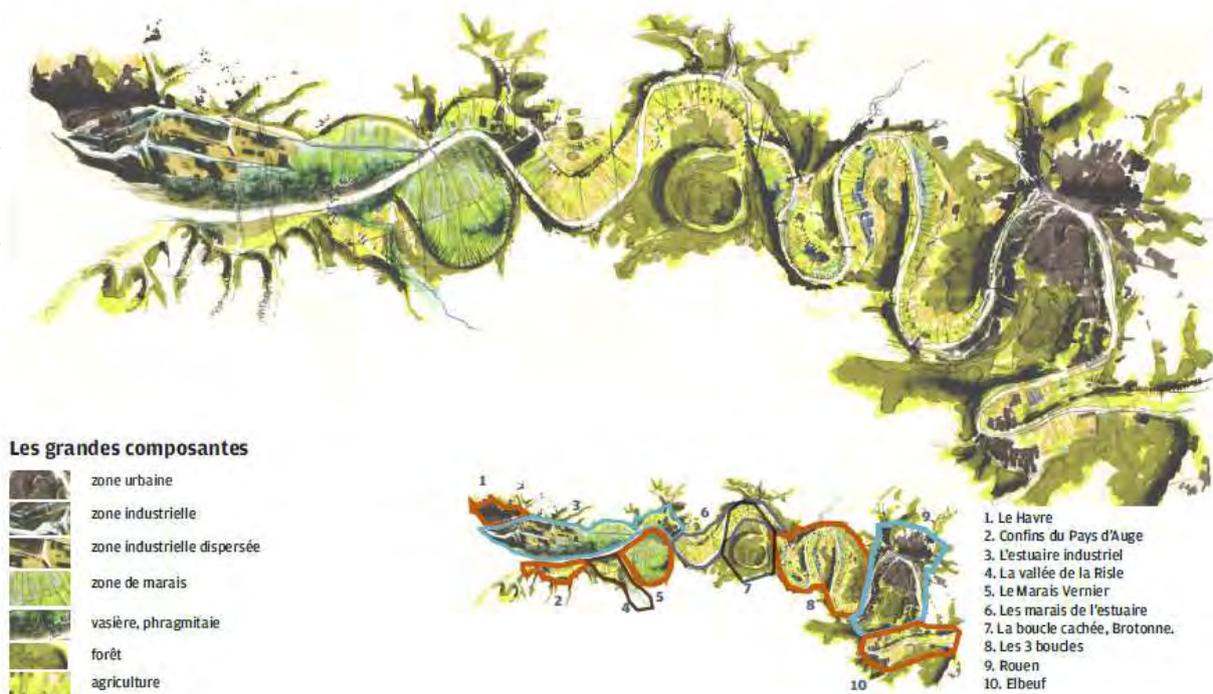
Les paysagistes soulignent également l'importance des noms attribués aux différentes unités paysagères : ils sont porteurs de sens et révélateurs d'un projet de territoire.

Nous sommes loin des définitions administratives (l'échelle du 1:100 000...) ou des géographes.

Les participants finirent par tomber d'accord sur un découpage en onze unités paysagères et leur dénomination :

- Le pays de Caux
- La pointe de Caux
- Le Roumois
- Le haut Lieuvin ou les confins du pays d'Auge
- La vallée de la Risle
- Le Marais Vernier

## Les entités paysagères des boucles de la Seine



## Les entités paysagères des boucles de la Seine



### 3.1.2. – Propositions terminologiques concernant les éléments constitutifs du paysage.

La démarche habituellement mise en œuvre pour les atlas de paysage et préconisée par le ministère de l'Environnement ne nous est pas apparue particulièrement efficace en termes d'opérationnalité pour l'étude Seine-Aval. Nous avons remarqué au cours de notre pratique que les chargés avaient tendance à ne pas prendre en compte les éléments ou structures peu adaptés à l'échelle retenue... Si les atlas répondent à un besoin légitime de *connaissance* et trouvent toute leur pertinence pour des zones homogènes impliquant des surfaces importantes, il n'en va pas de même avec certains éléments relevant du paysage mais d'emprise très restreinte (panneaux publicitaires) d'une part, ou au niveau de la commune dans un souci essentiellement opérationnel. Il nous a semblé qu'il valait mieux d'abord décrire avec le plus grand soin et la plus grande précision possible les éléments constitutifs du paysage, et ce pour trois raisons au moins.

- Les éléments constitutifs du paysage dépendent chacun d'acteurs divers aux compétences et responsabilités fragmentaires. S'il importe d'avoir une vision globale, les actions se mettent en place de manière sectorielle : la pollution de l'eau ne se résout pas avec les architectes responsables du bâti traditionnel.
- Seule une description précise des types d'éléments de paysage, de leurs variantes, de leurs occurrences, des rapports qu'ils entretiennent entre eux et de leur positionnement géographique permet de fonder la notion de structure et d'unité paysagères de manière rigoureuse et scientifique. Nous faisons des propositions terminologiques et conceptuelles dans ce sens.
- Seule la description et la localisation précises de chacun des types garantit le maintien de la diversité paysagère et le respect des spécificités locales.

Par *éléments constitutifs* du paysage, nous entendons tous les objets qui composent le paysage : la haie, le canal, la chaumière, la route, le verger, le panneau de signalisation ou le poteau électrique sont des éléments constitutifs du paysage.

Mais leur caractère discret ne s'impose pas toujours de manière évidente : la haie, dont on connaît l'extraordinaire diversité dans la basse vallée, n'est-elle pas en elle-même un système complexe constitué d'éléments en interactions ? Doit-on considérer l'ensemble des bâtiments agricoles d'une exploitation comme un seul élément constitutif, ou les relever comme éléments différents ? Le bâtiment ne peut-il pas être découpé en éléments qui eux-mêmes, peuvent être réduits à d'autres sous-systèmes, jusqu'à la serrure qui se décompose en gâche, pêne, poignée, cylindre, clé, etc. ?

En ce qui concerne le bâti, J. Cuisenier distingue<sup>25</sup> :

- des éléments, non qualifiés, dont on sait seulement que, combinés par le bâtisseur, ils forment des "parties constitutives" comme la porte, la fenêtre, la cheminée, le balcon...
- *des parties constitutives*

"Par *partie constitutive*, on entend les ensembles d'éléments que combine le bâtisseur : ensemble d'éléments formant la porte, ensemble d'éléments formant la fenêtre, formant la cheminée, formant le balcon, etc. Depuis Philippe Boudon, on sait que ces ensembles sont analogues à des stocks de mots. Le bâtisseur s'y réfère, comme le locuteur se réfère à un *paradigme* : il puise dans le stock des parties constitutives possibles, tel qu'il est constitué dans son expérience, comme le locuteur se réfère à un dictionnaire de mots possibles et en choisit un parmi d'autres. Le lien qui unit les parties constitutives possibles entre elles est donc à traiter comme ce que les linguistes appellent un *axe paradigmatique*."

L'axe paradigmatique est celui qui ordonne le répertoire d'éléments et de règles : c'est l'axe de la *sélection*. Or les éléments non qualifiés qui constituent les *parties constitutives* sont eux-mêmes réductibles à de plus petits sous-ensembles : la serrure constitue un élément de la partie constitutive "porte", mais est elle-même réductible à une sous-partie constitutive "serrure", constituée d'éléments "pennes", "gâche", "ressort", etc. qui constituent autant de paradigmes.

Comment savoir si deux éléments appartiennent bien au même **paradigme** ? Ils doivent être dans un rapport d'opposition et s'exclure l'un l'autre dans le même contexte. Une porte à simple battant et porte à double battant appartiennent bien au même paradigme, mais serrure et montant de porte non (ils ne s'excluent pas l'un l'autre). Le **contexte** d'un élément est constitué d'autres unités présentes en même temps (J. Cuisenier parle lui d' *arrangement*).

En fait, les paradigmes fonctionnent comme les poupées gigognes : une partie constitutive comprend des sous-parties qui elles-mêmes se divisent en sous-parties, etc. Mise en abyme vertigineuse d'éléments dissécables à l'infini : il est évident que l'échelle retenue pour l'étude et les objectifs que l'on se fixe joueront un rôle déterminant dans le choix du niveau d'unités retenues. Ce problème n'est d'ailleurs pas propre aux éléments de paysage : les taxinomistes doivent eux aussi faire face aux mêmes interrogations, alors que la définition de l'*espèce*, fondement premier de leur système de classification, connaît une certaine remise en cause : s'agit-il d'une espèce différente, ou d'une variété d'une même espèce ? Chez eux aussi, l'unanimité est loin d'être de mise...

Or ce problème a des conséquences pratiques non négligeables. Les études à un niveau très général ou portant sur un vaste territoire ne permettent pas l'élaboration d'une typologie suffisamment fine des éléments constitutifs pour une bonne prise en compte sur terrain : les forêts, bois, bosquets, boqueteaux deviennent des « boisements », les prairies, prés, pelouses des « coulées vertes », etc. Par ailleurs, la prise en compte de la distribution spatiale des

---

<sup>25</sup> cf. « Propositions théoriques et conventions terminologiques pour une typologie de l'architecture rurale », chapitre introductif repris dans chacun des ouvrages de la collection *Corpus de l'architecture rurale française*, Paris, Berger-Levrault, puis Die, éd. A Die.

éléments (occurrences), un des critères fondamentaux pour caractériser l'identité d'un paysage, n'apparaît que sous forme de grandes lignes ou de généralisations. Ce degré jugé exagéré d'abstraction constituera un des principaux reproches que certains auteurs adresseront aux *chorèmes* de Roger Brunet<sup>26</sup>.

Sur un plan opérationnel, le niveau de description favorise – ou au contraire exclut – certains acteurs sur le territoire : les atlas du paysage départementaux ou régionaux satisferont les planificateurs à grande échelle ; les maires auront plus de mal à y retrouver leurs préoccupations quotidiennes à l'échelle tant spatiale que décisionnelle qui est la leur, d'où un certain sentiment que les atlas « ne servent à rien ». Par ailleurs, nous touchons là un des principaux facteurs de banalisation du paysage : du moment que l'on replante, et quelle que soit l'espèce ou le mode de conduite, la fonction « boisement » reste préservée. Il n'en va pas de même sur le terrain...

Dans le même ordre d'idée, il importe de toujours resituer l'élément constitutif du paysage dans le système auquel il appartient. L'unité "porte" n'a pas la même valeur selon qu'il s'agit d'une porte de maison ou d'une porte de jardin ; ils n'appartiennent pas au même paradigme, (même si certains éléments peuvent apparaître dans les deux paradigmes), et leur devenir n'est pas lié aux mêmes sous-ensembles (sous-système maison dans un cas, sous-système jardin dans l'autre). De même, l'unité "mur" n'a pas la même valeur selon qu'il s'agit d'un mur de soutènement, de limite de parcelle, d'enclos, de refend, ou de façade. Lui non plus n'appartient pas au même paradigme, et ils ne sont pas mutuellement interchangeable. C'est là une des sources de confusion les plus répandues parmi les prescripteurs : on recense les différents types de haies, on en choisit quelques-uns pour leur représentativité supposée sans tenir compte du contexte dans lequel elles s'insèrent ou du système auquel elles appartiennent. C'est donc avec le meilleure foi du monde que les haies bocagères se substituent aux haies mitoyennes entre jardins, ou les « haies fleuries » de type Saultner aux doubles rangées de hêtres sur les cours, brouillant ainsi le sens du paysage.

### Type ou variante ?

Un deuxième travail, très important, mais aussi très délicat, consiste à classer les éléments constitutifs du paysage par **types**. Il n'est effectivement pas toujours facile de décider lors d'une comparaison si nous avons affaire à un type nouveau, ou à une **variante du même type**.

Selon Jean Cuisenier, "On conviendra de nommer *variante* le type de plus petite extension (le moins général) et de plus grande compréhension (le plus petit, le plus élémentaire, le plus basique) dans la hiérarchie des types et des sous-types", La *variation* portant tantôt sur des *parties constitutives*, tantôt sur des *arrangements*.

Il ajoute, parlant des modèles :

#### 1 - Modèles vernaculaires :

Les projets formés par les bâtisseurs et effectivement exécutés sont, à la vérité, des *variantes de modèles réalisés* : on se met à bâtir une maison d'un genre bien connu localement, dont des spécimens nombreux donnent des exemples, la maison d'un tel, qui est ici, ou de tel autre, qui est là.

L'opération architecturale consiste donc à *produire une variante* :

---

<sup>26</sup> Pour la notion de *chorème*, cf. Roger BRUNET, La composition des modèles dans l'analyse spatiale, *L'espace géographique*, n° 4, 1980. Pour une critique des abus et dérives de la notion de chorème, voir COLLECTIF, *Herodote*, n° 76 « Les géographes, la science et l'illusion », 1995.

- pure reproduction d'une autre maison que le bâtisseur prend pour modèle réalisé ;
- adaptation du modèle réalisé aux contraintes d'un autre programme par commutation de parties constitutives ou par réarrangement des mêmes parties ;
- création d'une variante significative qui sera prise elle-même comme modèle par d'autres bâtisseurs.

Les modèles sont des exemplaires de maisons fonctionnant effectivement pour d'autres usagers comme des modèles reproduits en un certain nombre d'exemplaires, à quelques variations près. On ignore aujourd'hui quelles sont les maisons que les bâtisseurs ont effectivement prises comme modèles dans leurs opérations de construction.

## 2 - Modèles typologiques

Les modèles auxquels renvoie la typologie n'ont pas le même statut épistémologique que les modèles dont l'utilisateur se sert. Les modèles auxquels renvoie la typologie sont des modèles pour l'anthropologue. Ils sont exemplarisés par des maisons effectivement bâties, d'après la configuration desquelles on peut restituer l'analogie d'un projet architectural. Les maisons exemplarisant ces modèles fonctionnent alors, dans la typologie, comme des œuvres de référence, par rapport auxquelles on fait varier un sous-échantillon d'œuvres référées, selon la méthode détaillée dans l'Art populaire en France.

Les notions mêmes de *modèle* et d'*exemplarité*, voire de *specimen* nous ont toujours semblées fécondes et se sont révélées très opérationnelles lors de nos entretiens avec les acteurs du paysage, ou à l'occasion de nos tentatives de description ou de classification.

On pourrait considérer les distinctions qui sont faites ci-dessus comme superflues, voire inutiles et relevant de l'esprit d'un chercheur torturé. Mais elles ont des applications pratiques bien réelles. C'est qu'il ne s'agit pas seulement de rechercher des modèles au delà des variations entre specimen ; il convient également de justifier et d'évaluer toutes les variations par rapport à ces modèles, afin d'estimer la marge de manœuvre dont nous disposons : que peut-on admettre comme transformations sans altérer l'identité d'un bâtiment ? Un consensus peu explicité s'étale à longueur de pages dans beaucoup de revues traitant du patrimoine : il faut sauver ce dernier, mais sans transformer la France en musée, en acceptant quelques aménagements nécessaires à la vie d'aujourd'hui. Mais jusqu'où peut-on aller avant que l'élément constitutif ne perde son sens et ne se transforme en quelque chose d'autre ? Il serait bien présomptueux de vouloir répondre de manière définitive à cette question controversée que les partis-pris de Viollet-le-Duc avaient déjà rendu d'actualité : mais nous sommes persuadés que les concepts ici présentés contribuent à l'élaboration d'éléments d'appréciation rigoureux et d'aide à la décision.

Si nous retenons la notion de modèle donnant lieu à ce que J. Cuisenier appelle des *variantes*, nous retrouvons là aussi la mise en abyme déjà rencontrée à propos des éléments constitutifs : les éléments analysés sont en fait des copies plus ou moins fidèles de modèles qui, eux-mêmes, sont des copies de modèles, etc. La question est alors de savoir quel élément original, réel et singulier, quel specimen type unique a été érigé en modèle par celui qui en a effectué la copie. Nous proposons pour le désigner le terme d'**holotype**, que nous empruntons à la botanique.

D'autre part, on voit qu'une certaine confusion existe dans les choix terminologiques de Cuisenier : une *variante* est à la fois :

- le plus petit des types (système typologique de l'anthropologue)
- une réalisation effective, plus ou moins adaptée, face à un modèle réel (système vernaculaire).

Convenons que le propos de Cuisenier, au delà de la diversité du réel, est de rechercher des types, c'est-à-dire ce qu'un certain nombre de maisons ont en commun, afin d'en établir la taxonomie. Notre démarche est plus ambitieuse et ne recoupe que partiellement la préoccupation typologique ; il s'agit bien de rechercher les types et les sous-types affirmés sur un territoire, mais aussi de qualifier leur originalité par rapport au type (ou modèle), afin de décliner la dialectique de l'identité dans un souci de maintien de la diversité.

Or en sémiologie (et plus généralement dans l'analyse des systèmes) une variante n'est pas le plus petit "type" identifiable : ce n'est pas son **niveau hiérarchique** qui le définit, mais son **statut épistémologique**. Pour F. de Saussure<sup>27</sup>, ce qui fait l'identité d'une unité, ce n'est pas sa matérialité, analysée de manière isolée, mais ses relations au sein du système. Ce qui compte, c'est la **valeur positionnelle** de l'élément étudié. Le type se manifeste grâce aux épreuves de **commutation** (modifions la forme du type : le type est modifié) et de **substitution** (modifions la forme du type, le type ne change pas). Le premier type met en valeur les invariants du système, le second les valeurs contextuelles.

Pour notre part, nous ne voyons aucun avantage à détourner le terme de *variante* du sens qu'il a déjà acquis dans la sémiologie structurale (à laquelle J. Cuisenier se réfère explicitement), sauf à entretenir une confusion qui n'apporte rien de plus à la précision de l'analyse, et nous proposons de conserver, pour ce que Cuisenier nomme "variante", les termes d'**exemple**, ou d'**adaptation** d'un modèle, qu'il utilise lui-même parfois comme synonyme.

Nous nommerons « variante » non pas un type du plus bas degré hiérarchique, mais une des formes qu'un type peut prendre sans que pour autant les variations constatées puissent permettre de postuler l'existence d'un type différent. Dans ce sens, la variante est au type ce que la variété d'espèce est à l'espèce botanique. Nous faisons également nôtre la distinction proposée par de Saussure entre *commutation* et *substitution* : si la première permet de mettre en relief les invariants qui caractérisent un type, la seconde permet de rendre compte de l'ensemble des variations à l'intérieur d'un même type. Or ces deux fonctions jouent un rôle d'importance égale dans l'analyse du paysage : s'il convient de caractériser le type « haie plessée » par rapport à « haie pliée » ou haie à jalons », il est tout aussi important de décrire soigneusement la diversité entre les différentes variétés de haies plessées : il y va du maintien de la diversité du paysage, conjointement avec le maintien de la diversité biologique et culturelle, dont elle se différencie parfois difficilement.

## Les différentes sortes de variantes

Convenons tout d'abord que la distinction entre type et variante n'est pas toujours aisée à faire sur le terrain. Si les linguistes ont un critère de distinction fonctionnel (la variation dans la prononciation change le sens du mot ou non) tout comme les botanistes (sont considérés comme appartenant à la même espèce deux êtres vivants dont les hybrides sont féconds), il n'en va pas de même en matière de paysage, la très grande diversité de nature des éléments constitutifs ne permettant pas de proposer un critère unique. Mais au delà de la nature même des éléments constitutifs, il est possible de proposer quelques règles formelles et quelques éléments de vocabulaire qui se sont révélés utiles lors des travaux de terrain.

*Deux variantes différentes : même type dans le même système.*

Deux éléments, bien que présentant des différences sensibles, peuvent ne jamais s'opposer, c'est à dire servir à distinguer 2 types. On dira que deux variantes, distribuées complémentaires, sont les réalisations d'un même type si les relations paradigmatiques qu'entretient la première variante dans les contextes où elle apparaît sont les mêmes qu'entretient l'autre variante dans les siens.

---

<sup>27</sup> Ferdinand de SAUSSURE, *Cours de linguistique générale*, Paris, éd. Payot, (1913) 1995.

Plusieurs éléments peuvent varier sans que le contexte (les rapports que les différents éléments constitutifs entretiennent entre eux : leur *arrangement*) intervienne. Il s'agit alors de **variantes libres**. Lorsque deux éléments sont mis en relation dans le même contexte (*arrangement*), leur présence simultanée (ou ordonnée) peut influencer sur l'un, l'autre ou les deux éléments : on parle alors de **variante contextuelle** ou **combinatoire**. Dans le cas par exemple d'un gond de porte qui s'ouvre vers l'intérieur et d'un gond de porte qui s'ouvre vers l'extérieur, ce qui permet d'identifier le gond a du gond b, ce n'est pas leur proximité physique, mais le fait qu'ils occupent tous deux la même place dans le réseau d'opposition, c'est-à-dire le système. La forme d'une parcelle est par exemple inséparable du chemin qui en permet l'accès : un agriculteur doit pouvoir atteindre sa parcelle sans avoir à passer sur celle des autres. La présence d'une voie publique impose des contraintes en termes de distance et de hauteur à une haie de lotissement qui ne seront pas les mêmes lorsque la haie est mitoyenne entre deux pavillons. La chaumière avec pignon sur rue par opposition avec mur gouttereau sur rue ne s'explique pas par les seules variations dans les traditions historiques, mais aussi par la taille et la morphologie de la parcelle constructible dont dispose le propriétaire

*Deux types différents : une seule variante dans le même contexte*

On parlera de **neutralisation** dans toutes les positions où une opposition, distinctive par ailleurs, n'est plus représentée que par l'un et/ou l'autre de ses membres, de sorte que leur opposition n'y est plus distinctive.

Lorsqu'une opposition se neutralise, ce n'est pas un type qui disparaît, mais une opposition qui ne fonctionne plus. De fait, le type qui se maintient ne représente pas l'un des types de l'opposition neutralisée, mais l'opposition elle-même : on parle alors d'un "**architype**" (cf. l'"archiphonème" des linguistes). C'est le cas par exemple lorsque dans un système de terrasses agricoles, un mur de soutènement sert également de mur d'enclos, ou un fossé de drainage de limite de parcelle.

Outre les structures du système envisagées sous l'angle de sa cohérence strictement interne, certains facteurs extérieurs doivent être pris en compte : les linguistes se réfèrent alors à la **situation** (à distinguer du *contexte*, qui caractérise les rapports qu'un élément entretient avec les autres éléments présents conjointement dans le même système). On aura soin là aussi de distinguer entre types et variantes :

- **Variantes régionales.** Un type est **régional** quand le modèle auquel il renvoie est reproduit de manière prédominante dans une aire géographique déterminée (les haies monospécifiques de houx du marais Vernier remplacent les haies mixtes du plateau) ; la fréquence des exemplaires d'un modèle dans une région n'explique rien, parce que le fait de la contiguïté ne porte pas en lui-même d'intelligibilité propre : il est à expliquer.
- **Variantes historiques :** Un type a une connotation **historique** particulière quand le modèle auquel il renvoie est reproduit de manière prédominante à une époque déterminée. La fréquence des exemplaires d'un modèle à une époque n'explique rien, parce que le fait de la proximité dans le temps n'est pas intelligible en lui-même : ici aussi, il est à expliquer.
- **Variantes sociales :** outre les éléments qui distinguent la fonction sociale d'un élément constitutif du paysage (jardin de journalier, d'artisan, de propriétaire-exploitant, de notable...), on prendra en compte les éléments de "distinction" qui donnent à voir volontairement et d'une manière ostensible - ou qui au contraire obèrent - le statut social des utilisateurs.
- **Variantes individuelles :** celles qui caractérisent un individu (concepteur ou utilisateur) en particulier. On la qualifie souvent d'*idiosyncratique*.
- **Variantes stylistiques :** celles dont l'apparition n'est motivée que par un choix d'ordre esthétique.

On nous pardonnera ce développement un peu long : il visait essentiellement à montrer que, contrairement à ce qu'un pragmatisme de mauvais aloi pourrait laisser penser, une description rigoureuse et précise est la condition même d'une réelle efficacité projectuelle, tant en maîtrise d'ouvrage qu'en maîtrise d'œuvre. Nous avons tenté l'exercice sur les éléments

constitutifs du paysage : la notion de structure ou d'unité paysagères mériteraient une attention au moins aussi soutenue. Ainsi, l'Atlas des paysages de Haute-Normandie ignore les « structures paysagères », et définit l'unité « Marais Vernier » par les éléments constitutifs suivants :

- Un site en forme d'amphithéâtre
- Un territoire façonné par l'homme
- Un parcellaire qui s'efface
- Des espaces naturels protégés et gérés
- Une urbanisation qui évolue modérément mais une accélération récente à surveiller

Sommes-nous bien sûrs que les éléments cités appartiennent bien au même paradigme – et sont bien comparables entre eux ? S'agit-il d'éléments au sens propre du terme, ou plus simplement de caractéristiques de certains d'entre eux ? À titre de comparaison, B. Penna distingue, pour le même lieu et comme structures paysagères : les courtils ; le cordon littoral ; le réseau hydraulique ; le parcellaire ; la tourbe ; la pêche-chasse et la strate arborée.

On pourra regretter le caractère quelque peu abstrait de l'exposé précédent. Pour les données de terrain, nous renvoyons vers les documents fournis en annexe. Par ailleurs, les descriptions de qualité du paysage de la Basse-Seine ne manquent pas : notre contribution reste donc relativement modeste sur ce plan. Par contre, c'est la pratique de terrain qui a fait naître le besoin de nouveaux concepts, et qui a permis de tester leur efficacité. C'est cette démarche que nous avons choisi de mettre en avant dans le présent rapport.

### 3.2 – Approche diachronique : le paysage par tous les temps

Il est d'usage, depuis Ferdinand de Saussure, dans certaines disciplines des sciences de l'homme ou sociales, de distinguer une approche synchronique – qui fait abstraction du temps pour n'envisager que les relations que les éléments présents **en même temps** dans le même système entretiennent entre eux - et la **diachronie**, qui étudie les éléments d'un système du point de vue des phases de leur évolution dans le temps. À l'origine, et suivant en cela la tradition philologique limitée à un seul fait linguistique (par exemple l'évolution de la voyelle a du latin au français moderne...), la prise en compte de la langue comme un système de signes permet de montrer que certains éléments présents dans le même système pouvaient disparaître, ou que de nouveaux éléments pouvaient apparaître : il convenait alors d'étudier quelles conséquences ces disparitions / apparitions avaient sur les autres éléments constitutifs du système, et comment ce dernier se réorganisait pour pouvoir continuer à fonctionner.

Cette approche présentait un double intérêt : elle permettait de tirer des lois générales d'évolution des systèmes utiles à une bonne compréhension de leur dynamique (H.G. Haudricourt et C. Hagège, à qui nous devons le terme, définissent la phonologie **panchronique** comme « l'étude et la systématisation des types d'évolution constatés dans l'histoire des langues les plus diverses »<sup>28</sup>) ; d'autre part, elle permettait de parler de l'évolution autrement que d'une manière linéaire, en termes « d'appauvrissement » ou de « dégénérescence ». Ce qui ne va pas sans rappeler les débats sur la naissance, la vie et la mort des paysages d'une part, et la notion de *transformission*<sup>29</sup> chère aux archéogéographes,

---

<sup>28</sup> Claude HAGÈGE, André-Georges HAUDRICOURT, *La phonologie panchronique*, Paris, PUF, 1978, p. 11.

<sup>29</sup> Gérard CHOUQUER, *Quels scénarios pour l'histoire du paysage ? Orientations de recherche pour l'archéogéographie*, Coimbra / Porto, Centro de Estudios Arqueologicos das Universidades de Coimbra e Porto, 2007, 408 p.

qui préfèrent analyser les divers processus de transmission des objets plutôt que de les essentialiser en en recherchant l'origine et en les attribuant à une période précise.

Il est maintenant couramment admis que le paysage évolue sans cesse, aussi bien dans sa production physique que dans la perception qu'on en a, soumis aux mythes et aux modes. Le temps des paysages a longtemps été envisagé selon des conceptions qui ont instauré une vision de leur évolution relativement fixiste : une conception linéaire et ontogénétique - naissance vie et mort - d'une part, une conception également « périodisée », selon un découpage chronologique historique d'autre part, et enfin celle d'une inscription dans le temps long – permanences et continuités.

Nous savons maintenant que le temps du paysage est à la fois pluriel et complexe, puisque les pas de temps nécessaires pour la production de tel ou tel objet sont infiniment variables selon les forces qui les produisent et, comme un paysage est rarement fait d'un seul objet, lequel n'est jamais jugé de façon immuable, la datation par un faisceau de durées combinées relève de la gageure. Pour ne citer qu'elle, le paysage de la Seine aujourd'hui témoigne des temps géologiques, des temps historiques de son utilisation et de ses aménagements, des rythmes des saisons, des marées qui contribuent encore à sa transformation. Si le mascaret ne menace plus ses berges et les aménagements riverains, le batillage, lui aussi soumis aux marées qui rythment le passage des bateaux, a pris la relève.

De nouvelles bases épistémologiques sont apparues ces dernières années pour associer les dimensions spatiales et temporelles des objets. De nouvelles logiques spatio-temporelles complétant le trinôme diachronie/synchronie/panchronie (à savoir uchronie, hystéréchronie, prochronie, taphochronie) permettent de sortir d'une vision strictement linéaire du temps et de concevoir des spatio-temporalités d'héritage, d'émergence, de projet, d'organisation, de représentation et d'auto-organisation<sup>30</sup>. Pour prometteurs qu'ils soient, ces outils conceptuels issus de la morpho-histoire devront être testés en fonction des objets étudiés : s'ils se sont montrés d'une efficacité indiscutable dans bien des situations, seront-ils toujours aussi performants pour l'ensemble des éléments du paysage ?

Toutes ces questions traversent l'œuvre de Bruno Penna. Il est certes encore trop tôt pour faire un synthèse méthodologique de son travail d'historien du paysage – les versions fiables de ses manuscrits sont encore en cours d'élaboration - mais nous savons que cet esprit curieux, rompu à toutes les disciplines des sciences de l'homme et de la société, ne se laissait pas enfermer dans des schémas de pensée contraignants.

Il affectionnait particulièrement la méthode régressive chère à la géographie historique : considérant que les aménagements récents du territoire ont effacé un certain nombre de traces, signes, indices, etc., il part du cadastre ancien pour remonter à une occupation de l'espace antérieure qu'il cherche à restituer à l'aide de terriers.

Cette démarche régressive a beaucoup été critiquée par les historiens et archéogéographes déconstructivistes : leur souci principal est de bien « dire le décalage des objets qu'ont établis les géographes, les historiens, les archéologues, les urbanistes ou encore les ethnologues pour étudier les sociétés pré-modernes dès lors qu'on les applique à des espaces non-modernes ou à

---

<sup>30</sup> Gérard CHOUQUER, *Quels scénarios pour l'histoire du paysage ? Orientations de recherche pour l'archéogéographie*, Coimbra / Porto, Centro de Estudios Arqueologicos das Universidades de Coimbra e Porto, 2007, 408 p.

des temps pré-modernes. Il y a décalage parce que les objets ont été fabriqués depuis le présent, pour servir à justifier le présent, et dès lors s'avèrent biaisés dès qu'on leur ôte cette finalité. »<sup>31</sup> Mais Bruno Penna connaissait ce risque : en bon archéologue, il cite abondamment les *Paysages de l'Antiquité* de G. Chouquer et F. Favory, et son souci du détail et du cas particulier d'une part, la variété de ses sources d'autre part le prémunissaient au moins partiellement contre les généralisations abusives qui lui auraient fait ramener ses observations sur le territoire de la Basse-Seine à des carrés antiques ou des cercles médiévaux ! Nous donnons à la fin de cet article une illustration de cette démarche : le lecteur pourra ainsi en juger lui-même.

## Conclusion

La consultation des travaux entrepris en matière de description du paysage, tant sur la Basse-Seine qu'autre part, permet de prendre la mesure de la disparité des attentes et des pratiques dans ce domaine. La séparation nette entre les domaines du savoir et ceux des acteurs ou prescripteurs sur le territoire en matière de paysage apparaît également de manière flagrante ; les universitaires mettent au point des démarches et méthodes qui ne sont pas utilisés par les chargés d'études.

Les outils proposés sont-ils mal connus, mal adaptés, trop difficiles à mettre en œuvre, inexistant dans certains domaines ? Quelles que soient les raisons, le divorce est bien réel. Aussi précises et contraignantes que soient les recommandations méthodologiques ou terminologiques édictées par le Bureau des paysages, elles ne sont que très médiocrement respectées, voire soupçonnées de ne servir à rien<sup>32</sup>. Mais s'il est vrai que l'évasion d'un carcan trop contraignant peut donner naissance à des résultats inattendus, audacieux, le corollaire en est aussi parfois – malheureusement - la médiocrité.

Il nous semble que l'enjeu futur n'est pas tant de multiplier les études ou recherches en matière de paysage que de bien spécifier ce que l'on attend d'elles et ce que l'on souhaite leur faire dire. Il sera alors plus facile de mettre au point un outillage conceptuel et pratique adapté aux besoins, garantissant ainsi des résultats de qualité. Nous avons tenté de montrer qu'une description précise et documentée était nécessaire à une intervention pertinente sur le territoire, et avons proposé quelques outils et concepts susceptibles d'y contribuer. Il appartiendra aux acteurs du territoire de les tester et de les évaluer.

Qu'on nous permette une dernière remarque. Une des préoccupations du GIP Seine-Aval est d'évaluer le degré de recevabilité d'une politique de renaturation des bords de Seine. Il aurait beaucoup à gagner à une bonne prise en compte des études historiques.

En matière de contenu, les différents travaux montrent comment les berges de la Seine, à l'origine enjeux majeurs entre différents acteurs (rivalités entre abbayes et autres seigneuries, importance des ressources constituées par les vasières, les îles ou les marais pour les habitants, droits de passage, pêche, etc.) vont peu à peu être accaparées par un petit nombre

---

<sup>31</sup> Gérard CHOUQUER, *Traité d'archéogéographie. La crise des récits géohistoriques*, Paris, Errance, 2008, 199 p.

<sup>32</sup> Voir à ce propos Augustin ROCHE, *Les unités et structures paysagères dans les atlas de paysages*, Paris, Ministère de l'environnement, du développement et de l'aménagement durables, 2007, 57 + xvi p.

d'acteurs qui les détourneront à leur seul profit (vente/privatisation des communaux, assèchement des marais, aménagements des bords de Seine, disparition des pêcheurs, etc.) selon des modalités d'ailleurs variables en amont et en aval de Rouen. Si les enjeux restent importants, les personnes se sentant directement concernées tendent à se limiter à une poignée de professionnels. En pratique, cet état de fait – à mettre toutefois en perspective - ne peut que profiter aux projets de renaturation de Seine-Aval.

## Les enjeux

### L'impact environnemental

Il est nécessaire dans une optique de conscience écologique d'agir pour l'équilibre des écosystèmes, qui pour beaucoup ont presque disparu. Mais les objectifs premiers sont de réduire les risques naturels par plusieurs moyens :

- la limitation des surfaces imperméabilisées qui accélèrent l'écoulement de l'eau,
- la restauration des zones d'expansion de crue et des milieux humides dans une volonté de maintenir ou rétablir une diversité écologique,
- la limitation du ruissellement.

Ces aménagements, ces ouvrages hydraulique doux nécessitent de trouver des moyens alternatifs de gestion des eaux pluviales.

### Les risques industriels

L'industrie s'implantant dans le fond de la vallée, près du fleuve, côtoie des zones humides fragiles. La cohabitation s'avère difficile, ou en tout cas la limitation des espaces industriels ; leur densification n'est pas contenu dans la planification du territoire. Alors que l'on tend résolument à limiter l'expansion de la ville, la réflexion paysagère autour de l'urbanisation industrielle reste encore insuffisante. Des solutions d'aménagement respectueuses peuvent être développées, alors que la question de la reconversion des sites pétrochimiques doit être réfléchi dès aujourd'hui, le pétrole ayant déjà annoncé sa fin.

### L'habitat

Une vraie prise de conscience est engagée par rapport au mode d'implantation de l'habitat. La prolifération de l'habitat pavillonnaire, très consommateur d'espace, banalise le paysage et génère des pratiques spécifiques. Les enjeux aujourd'hui sont de densifier les bourgs des villages en prenant en compte les modes d'implantations, les styles architecturaux et le contexte paysager. Il faut économiser l'espace au profit de l'agriculture, des espaces naturels et champêtres. Les extensions urbaines devront être pensées selon des logiques de dessertes, d'accessibilité tout en favorisant des modes de transport doux moins polluants (tram, bus, pistes cyclables...). Il faut privilégier les formes urbaines permettant une gestion économe de l'espace en y intégrant une mixité sociale (handicap, vieillissement, logements sociaux) et facilitant l'accès aux services et aux équipements.

### La charte paysagère

Elle permet d'envisager un urbanisme plus respectueux du paysage. Elle tend à rétablir des éléments de biodiversité et des fonctionnalités tels les corridors écologiques. La mise en place des trames vertes et bleues devrait accompagner les choix paysagers propres à chaque territoire. Cette démarche est en cours de réalisation par le Parc Naturel Régional des Boudes de la Seine Normande tentant d'intégrer les méthodes traditionnelles aux pratiques modernes exigeantes. Ce grand projet de territoire ne doit pas se faire sans une maîtrise du foncier qui détermine les champs d'action. Les volontés d'un changement de mode de vie doivent se concrétiser par des pratiques de gestion du territoire respectueuses de l'environnement et tendre vers une synergie.



## ANNEXE 1

### Illustration de la méthode régressive pratiquée par Bruno PENNA

PENNA Bruno, *Histoire du fief de Mouy* (fichier 401 Fief Mouy.doc)

#### 1757 : terrier de la seigneurie de la Mailleraye.

---

##### Présentation

---

Terrier présenté fief par fief

##### Références

---

AMLM hors cote.

##### Datation

1757

##### Analyse

---

Étude régressive, à partir du cadastre napoléonien. Reconstruction du parcellaire et de ses tenants en 1757, puis réunion régressive des lots jusqu'à la date du plus ancien aveu cité dans le terrier.

#### Extension de l'Ouraille de Caveaumont.

Légende : caractères gras = données relatives aux blocs initiaux reconstruits - caractères standard = données relatives aux parcelles de 1757. 0 = réf. de la parcelle, 1 = superficie, 2 = nombre de lots constituant le bloc initial, 3 \* = existence en 1757 d'une mesure, 4 = tenant, 5 à 8 limites est, ouest, sud et nord

012345 est6 ouest7 sud8 nord

##### **M012,5 a**aveu 1625 Jean Thomas Jacques Monguerard.

m0113vJacques Monguerardlui, complt piècerue HébertPièce suiv.Ouraille de Caveaumont

m0123vPierre Duvraclui, complt piècerue HébertSuiv., passage au milieuPréc.

m0130,5vLouis NeveuP. Durandrue HébertSuiv..Préc., un passage entre

m0140,5vFrançois MahometP. Durandrue Hébert2 pièces suiv..Préc.

m0151vFrançois Mahomet P. DurandSuiv.Forêt de BrotonnePréc.

m0160,5aPierre DuvracPréc. rue HébertForêt de BrotonneMahomet, m014

.

##### **M022,5a3**aveux 1682 Pierre Monguerard, 1640 Samuel Colombel

m0211aJacques Monguerardlui, complt piècelui, complt pièceSuiv.Ouraille de Caveaumont

m0220,5aPierre DuvracP. Durand-Viger-Revellui, complt pièceSuiv. Préc.

m0231aPierre DurandRevel-HuetNeveu-MahometForêt de BrotonnePréc.

##### **M035a3**aveux 1682 Pierre Monguerard, 1612 Jean et Jacques Turpin.

m0313a\*Pierre Duvrac2 suiv.Chemin de la MareForêt de BrotonneOuraille de Caveaumont

m0323,5v\*Pierre DurandM. DurandPréc. Suiv.Ouraille de Caveaumont

m0331a 0,5vMichel DurandM. DurandDuvrac, m031Forêt de BrotonnePréc.

##### **M043a3**aveux Monguerard 1689, 1642, 1624.

m0411aSimon Duparcchemin L. Maill-Jum.Louis NeveuForêt de BrotonneOuraille de Caveaumont

m0421,5aSimon DuparcSuiv.P. DurandForêt de BrotonneOuraille de Caveaumont

m0430,5aJean DelarueMahometPrécForêt de BrotonneOuraille de Caveaumont

##### **M053a5**aveux 1682, 1625.

m0511a\*Jacques MonguerardChemin de la Marelui-mêmesuiv.

m0521vPierre DurandChemin de la MareP. DuvracSuiv.Préc.

m0531vJacques VigerChemin de la MareP. DuvracSuiv.Préc.  
m0540,5aJacques RevelChemin de la MareP. DuvracSuiv.Préc.  
m0551aJean HuetChemin de la MareDurandForêt de BrotonnePréc.

**M061a2aveux 1689 Trimollet, 1666 Rouget, 1624 Monguerard.**

m0610,5aFrançois MahometSimon DuparcSuiv.Forêt de BrotonneOuraille de Caveaumont  
**m0620,5aLouis neveuPréc.Jean Delarue**Forêt de BrotonneOuraille de Caveaumont

**M071a1aveux P. Monguerard 1689, Jean Mongrard 1624.**

m0711aPierre DurandSimonDuparcMichel DurandForêt de BrotonneOuraille de Caveaumont

**M081a2aveu Jean et Marin le Maréchal 1602.**

m0811,5v\*Pierre LevillainEnfts P. BignonLouis LefortSeigneurOuraille de Caveaumont  
m0822,5vPierre LevillainL. LefortEnfts P. BignonForêt de BrotonneJ.Bpste Bignon

**M093a1aveux Jacques Hébert 1613, Richard Monguerard 1624.**

m0913a\*Pierre Tougardrue hébertV. Cabut-L. LefortForêt de BrotonneOuraille de Caveaumont

**M102a1aveu Rouget 1666 ( et probablement omis : aveu Monguerard 1624).**

m1012a\*Michel DurandP. DurandM. et P. DurandForêt de BrotonneOuraille de Caveaumont

**M113aaveux Delivet 1699, 1666, et Neuville 1596, 1595.**

m1111,5a\*Valentin CabutP. TougardJ.Bpste BignonForêt de BrotonneOuraille de Caveaumont  
m1121,5aJ.Bpste BignonV. CabutEnfts P. BignonEnfts B., Sgr, LevillainOuraille de Caveaumont

**M121a2aveux Jean Lecompte 1699, 1689, Jean et Marin Maréchal 1602.**

m1211,5v\*Enfts P. BignonJ.Bpste BignonP. LevillainSeigneurOuraille de Caveaumont  
m1222,5vEnfts P. BignonP. LevillainSeigneurForêt de Brotonne J.Bpste Bignon

**M132,5a2aveux Lefort et le Maréchal 1728, 1689, 1630 et 1602 (sans distinction).**

m1311a\*Louis Alex. LefortP. LevillainSeigneurSeigneurOuraille de Caveaumont  
m1321,5aLouis Alex. LefortP. TougardP.levillainForêt de BrotonneV. Cabut, J.B. Bignon

Commentaires :

une correction et un ajout sont à faire :

m041 : la parcelle adjacente à l'ouest est indiquée appartenir à Louis Neveu. Entre les deux est insérée la parcelle m061 de François Mahomet.

M10 : à l'aveu Rouget de 1666, il faut vraisemblablement ajouter, comme dans M06, l'aveu Monguerard 1624, ce que justifie amplement la construction cartographique.

Rentes ( toutes les rentes sont payées par moitié à la saint Michel et Noël) :

Parc.Rente

M014 s 20 d

M024 s 20 d

M038 s 4 d

M045 s

M055 s

M0620 d

M0720 d

M0820 d

M095 s

M103 s 4 d

M114 s 12 d

M1220 d

M 134 s 2 d

Habitat :

m031 Pierre Duvrac : mesure logée et plantée , terre en labour et closage  
m032 Pierre Durand : mesure logée et plantée  
m051 Jacques Monguerard : mesure plantée d'arbres fruitiers  
m081 Pierre Levillain : mesure logée plantée et labour  
m091 Pierre Tougard : mesure plantée, terre labourable et closage  
m101 Michel Durand : mesure logée plantée  
m111 Valentin Cabut : mesure logée et plantée d'arbres fruitiers et labour  
m121 Enfants Bignon (Gérard, Pierre, Jean) : mesure logée et plantée et labour  
m131 Louis Alexandre Lefort : mesure logée et plantée et labour

### **Interprétation**

---

Le terrier de 1757 donne, pour chacune des parcelles, une succession d'aveux, et leurs limites. Les localisations sont suffisamment précises pour tenter une reconstruction exhaustive du fief, au moins dans l'extension de Caveaumont et dans le Marais du Val, à partir de deux documents figurés : le cadastre napoléonien bien sûr, mais aussi le plan des héritages de la paroisse de Guerbaville, par Hüe, en 1697. La première étape utilisera le cadastre napoléonien, de meilleure précision planimétrique.

Ce repérage effectué, lorsqu'on affecte chaque parcelle du plus ancien aveu mentionné à son propos dans le terrier, se matérialisent des blocs le plus souvent quadrangulaires axés sur les chemins existants. Ainsi, à l'extrémité est de l'extension de Caveaumont, les parcelles contiguës m101, m71, m42, m43, m62, m61 et m41, qui font penser dans leur état final à un parcellaire laniéré, ont toutes pour aveu originel celui de Monguérard en 1624, et composent en fait un grand bloc à l'angle de l'Ouraille de Caveaumont et du chemin de Bourg-Achard.

Se constituent de cette façon 9 masses primitives, détenues respectivement par Neuville en 1595, Jean et Marin le Maréchal en 1602 (en deux parties), Jean et Jacques Turpin en 1612, Jacques Hébert en 1613, Jean Monguérard en 1624, Jacques Monguérard en 1625, un autre fieffataire non dénommé en 1625, et Samuel Colombel en 1640. Ces blocs ont ensuite été morcelés, soit par cession, soit, majoritairement, par succession.

Est-il maintenant possible d'affirmer que ce plan correspond à la chronologie des défrichements pour cette zone ? De façon formelle, en l'absence de texte, il n'est pas envisageable d'en apporter la preuve. Mais un faisceau concordant d'éléments le suggère très fortement. D'abord, par les dates-mêmes, de 1595 à 1640, qui laissent envisager une mise en culture n'intervenant qu'après celle du marais du Val. Par les toponymes laissés à certains endroits, qui témoignent également d'une occupation initiale, comme les fieffes à Turpin pour la zone Turpin 1612, ou la rue Hébert, le long des concessions de Jacques Hébert en 1613.

Il est cependant nécessaire de compléter la restitution du fief de Mouy sur toutes les zones où cela sera envisageable pour cartographier les étapes de la mise en culture.

# SYNTHESE DE LA PARTIE 1

## Histoire et inventaire des paysages de l'estuaire de la Seine

### 1 – L'inventaire des paysages

#### *Déroulement :*

L'inventaire des paysages a été confié à une paysagiste, Anne Blouin, par ailleurs originaire de la région, et bonne connaisseuse du terrain, avec la collaboration de Didier Bouillon et Alain Joubert..

- Il nous est vite apparu au cours de l'avancement des travaux que, au moins dans un premier temps, le choix des seuls trois terrains initialement prévus n'était pas l'approche la plus pertinente pour les résultats visés. En effet, la basse vallée de la Seine présente un vocabulaire paysager relativement pauvre en éléments constitutifs, la richesse paysagère relevant plus de leur répartition spatiale et de leur agencement entre eux. Afin de permettre une vision plus globale des unités concernées, il fut donc convenu au sein de l'équipe de réaliser cette étude non sur trois terrains, mais sur l'ensemble du cours de la basse-Seine, malgré le surcroît de travail qu'une telle mesure impliquait. Le corollaire d'un tel choix résidait dans le caractère extensif de l'inventaire, voire dans une certaine imprécision, inhérente au travail à une telle échelle. Il nous a semblé néanmoins que cette démarche s'imposait en bonne méthode.

Les principaux types d'éléments constitutifs des paysages de la basse vallée de la Seine sont identifiés, caractérisés (au moins sommairement), et localisés. Toutefois l'établissement de leur typologie dénote une grande disparité. Si certains éléments ne montrent que peu de types différents (zones boisées, morphologie des villages...), et peuvent donc faire l'objet d'un travail plus complet à l'échelle de la vallée, l'étude détaillée de certains autres éléments ne pourra se faire que sur quelques lieux bien choisis : l'exhaustivité dans ce domaine nécessiterait la mise en œuvre de programmes de recherches spécifiques. C'est le cas en particulier des différents types de haies, particulièrement nombreuses en Haute-Normandie.

Se posait alors le problème de la caractérisation des systèmes et sous-systèmes paysagers : en d'autres termes, les unités paysagères. La comparaison des découpages effectués lors de l'étude paysagère réalisée par le PNR de Brotonne il y a maintenant plus de dix ans, le nouveau découpage effectué dans le cadre de l'étude paysagère préalable à la révision de la charte, celui effectué par l'équipe réalisant l'atlas régional des paysages, et celui auquel notre propre équipe était parvenu montrait des disparités qui témoignaient du caractère peu tranché (peu « discret », au sens sémiologique du terme) de ces unités. Un séminaire regroupant les différentes équipes fut donc organisé le 12 janvier 2010 au parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande, sous la responsabilité scientifique de D. Bouillon. Si ce trop bref temps de concertation ne déboucha pas sur de véritables avancées épistémologiques dans la définition des unités, il permit au moins aux différentes équipes de mieux connaître les travaux des autres, et de se mettre d'accord sur un découpage commun.

#### *Apports scientifiques :*

C'est sans conteste la méthodologie d'enquête qui a bénéficié des avancées les plus significatives.

D'entrée s'est posée la question de la définition des unités de paysage conformément aux termes de la convention de Florence. La démarche habituellement mise en œuvre pour les atlas de paysage et préconisée par le ministère de l'Environnement ne nous est pas apparue particulièrement efficace en termes d'opérationnalité. Si les atlas répondent à un besoin légitime de *connaissance* et trouvent toute leur pertinence pour des zones homogènes impliquant des surfaces importantes, il n'en va pas de même avec certains éléments relevant du paysage mais d'emprise très restreinte (panneaux publicitaires) d'une part, ou au niveau de la commune dans un souci essentiellement opérationnel.

Il nous a semblé qu'il valait mieux d'abord décrire avec le plus grand soin et la plus grande précision possible les éléments constitutifs du paysage, et ce pour trois raisons au moins.

- Les éléments constitutifs du paysage dépendent chacun d'acteurs divers aux compétences et responsabilités fragmentaires. S'il importe d'avoir une vision globale, les actions se mettent en place de manière sectorielle : la pollution de l'eau ne se résout pas avec les architectes responsables du bâti traditionnel.

- Seule une description précise des types d'éléments de paysage, de leurs variantes, de leurs occurrences, des rapports qu'ils entretiennent entre eux et de leur positionnement géographique permet de fonder la notion de structure et d'unité paysagères de manière rigoureuse et scientifique. Nous faisons des propositions terminologiques et conceptuelles dans ce sens.

- Seule la description et la localisation précises de chacun des types garantit le maintien de la diversité paysagère et le respect des spécificités locales.

## **2 – L'histoire des paysages et de leur dynamique**

### ***Déroulement :***

Nous avons souhaité dès le début pouvoir mettre à la disposition des chercheurs les travaux difficilement accessibles ou relevant de la « littérature grise ». Nous avons déjà mentionné l'importance des travaux de Bruno Penna, historien, archéologue, membre du conseil scientifique du parc naturel régional des Boucles de la Seine Normande, brusquement décédé en 2001 à l'âge de 47 ans. Il laisse derrière lui une œuvre considérable, mais peu publiée, sur le patrimoine de la Basse-Seine, et en particulier en matière d'histoire des paysages : histoire de l'estuaire, marais de la Seine, forêt de Brotonne, patrimoine culturel, etc., ainsi que de nombreuses notices pour les cartes archéologiques de la Seine-Maritime et de l'Eure. C'est dire si la publication exhaustive de ses travaux, achevés ou inachevés, est intéressante pour la communauté scientifique en général, pour l'histoire des paysages régionaux, et pour le GIP Seine-Aval en particulier. Son épouse et son fils Wandrille ont bien voulu autoriser A. Joubert et D. Bouillon à réaliser l'inventaire de ses travaux conservés soit dans ses ordinateurs, soit sous forme d'archives papier.

Cet inventaire a permis la préparation de ces textes pour l'édition (encore en cours) et leur mise en ligne dans un avenir proche sur le site du PNR des Boucles de la Seine Normande, et de Seine-Aval s'il le souhaite. Déjà deux textes sont consultables : « L'autre côté de l'eau » d'A. Joubert, très souvent cité mais qui était pratiquement introuvable, et l'étude de Martine Bergues sur le Marais Vernier.

### *Apports scientifiques :*

En bon historien, B. Penna utilisait essentiellement des documents de première main. C'est dire que ce sont des milliers de pages d'archives qui se trouvent ainsi retranscrites, traduites quand nécessaire et à la disposition des chercheurs qui peuvent ainsi effectuer leur propre analyse, quelle que soit leur discipline. Par ailleurs, ces recherches constituent une des premières approches de l'histoire régionale selon les méthodes propres à la géographie historique (méthode régressive) et à l'archéogéographie.

En matière de contenu, les différents travaux montrent comment les berges de la Seine, à l'origine enjeux majeurs entre différents acteurs (rivalités entre abbayes et autres seigneuries, importance des ressources constituées par les vasières, les îles ou les marais pour les habitants, droits de passage, pêche, etc.) vont peu à peu être accaparées par un petit nombre d'acteurs qui les détourneront à leur seul profit (vente/privatisation des communaux, assèchement des marais, aménagements des bords de Seine, disparition des pêcheurs, etc. selon des modalités d'ailleurs variables en amont et en aval de Rouen. Si les enjeux restent importants, les personnes se sentant directement concernées tendent à se limiter à une poignée de professionnels. En pratique, Cet état de fait ne peut que profiter aux projets de renaturation de Seine-Aval.

## **Partie 2:**

# **Eléments d'histoire des paysages vécus de l'estuaire de la Seine**

**Olivier Sirost, Université de Rouen, CETAPS**

Les paysages de l'estuaire de la Seine continuent largement à être influencés par le passé et en particulier les images littéraires inféodées à la Seine et à son estuaire. En témoignent les récits de vie réalisés en préalable au programme *Enfants du fleuve*. La peintre M. Ratel dit développer une approche éco-impressionniste des paysages, très influencée par le jardin d'eau de Monet. Elle en a d'ailleurs fait une réplique contemporaine en paysageant totalement le village de Poses, colonisant le fleuve par des nymphéas et diffusant des graines pour plantes ornementatives et fleurs aux habitants du village. Cette image, elle l'a façonné également à l'extérieur dans sa participation à des fêtes de la nature, des expositions régionales ou dans la promotion touristique du village. Le photographe E. Bénard, adepte des marais de l'estuaire, mais aussi de ses mises en scène (notamment l'Armada) avoue lui aussi être influencé dans sa démarche artistique par les impressionnistes et l'école romantique (notamment ses dérivés orientalistes). Son attachement viscéral aux fleuves en a fait une référence incontournable de l'estuaire de la Seine en réalisant plusieurs expositions photographiques, mais aussi en publiant nombre de ses clichés pour les revues de promotion touristique du territoire et les revues des collectivités territoriales (ville, département, agglomération, région). Depuis 4 ans les affaires de paysage sont également monnaie courante dans l'estuaire. On le retrouve dans l'émergence difficile d'outils (atlas, charte), mais aussi dans des projets de développement industriels et de leurs opposants (classement des boucles de la Seine, Normandie impressionniste, Axe Seine). Ce travail s'attache donc à mieux comprendre l'origine et la diffusion des images mentales de paysages qui continuent à arpenter et à questionner nos différents interlocuteurs.

Comme l'indique l'INSEE dans ses portraits normands, la Haute-Normandie est encore sujette à l'image d'Epinal des vaches dans les champs. C'est le paysage agricole et surtout terrestre qui est mis en avant. Quant à l'embouchure, depuis les livres scolaires de la troisième république et les bains de mer, elle reste cantonnée dans la tradition aristocratique des bains thérapeutiques et du tourisme haut bourgeois qui a transformé radicalement le littoral. Il convient donc de donner quelques pistes historiques de la généalogie des paysages de l'eau et du bord de l'eau, souvent oubliés de prime abord dans l'imaginaire collectif.

La déesse *Sequana*, personnification mythique de la Seine et ses sources raconte l'engendrement des eaux douces et calmes. La nymphe *Sequana*, fille de *Bacchus* se fit enlevée par *Neptune* alors séduit par sa beauté. Elle finit par échapper au dieu de la mer au cœur de la Bourgogne en se métamorphosant en rivière aux eaux couleur émeraude. Elle est rejointe dans cette grande transformation cosmogonique par les autres nymphes gauloises qui formèrent l'Aube, l'Yonne, la Marne, l'Oise et l'Eure.

A l'opposé se déploie son contraire qui cède à une autre mythologie : celle des eaux tumultueuses et dévastatrices. L'estuaire, mot qui n'est guère usité que par une poignée de spécialistes, confère aujourd'hui à un territoire sans nom, dont la vacuité est plus que jamais d'actualité. Du barrage de Poses au Havre, la Seine achève sa course lente et méandreuse vers la mer. Sur le parcours long de plus de 160 kilomètres les variations paysagères sont parfois brusques et capricieuses, alternant entre les résurgences d'un passé vivace et les urgences de la pleine industrie à l'ère technologique. Forêts, industries pétrochimiques, champs agricoles, résidences bourgeoises du 19<sup>e</sup> siècle, châteaux et abbayes, métropole ou zone d'habitation périurbaine, ancien village encaissé en bord de fleuve, espace en friche, sont quelques-unes des vues qui morcellent la Seine aval en petites entités paysagères, évoquant davantage une mosaïque qu'un ensemble harmonieux. Les imaginaires de l'estuaire restent dynamisés par la vision romantique<sup>33</sup> du fleuve au régime maritime, et le projet napoléonien de chenalisation des eaux créant ainsi une route commerciale privilégiée entre la mer et la capitale. En 1846, Victor Hugo – nommé *Pair de France* – dans son discours à la Chambre résume déjà cette situation : « Les courants de la Manche s'appuient sur la grande falaise de Normandie, la battent, la minent, la dégradent perpétuellement ; cette colossale démolition tombe dans le flot, le flot s'en empare et l'emporte ; le courant de l'Océan longe la côte en charriant cette énorme quantité de matières, toute la ruine de la falaise ; chemin faisant il rencontre le Tréport, Saint-Valéry-en-Caux, Fécamp, Dieppe, Etretat, tous vos ports de la Manche, grands et petits, il les encombre et passe outre. Arrivé au cap de la Hève, le courant rencontre, quoi ? la Seine qui débouche dans la mer. Voilà deux forces en présence, le fleuve qui descend, la mer qui passe et qui monte. Comment ces deux forces vont-elles se comporter ? Une lutte s'engage ; la première chose que font ces deux courants qui luttent, c'est de déposer les fardeaux qu'ils apportent ; le fleuve dépose ses alluvions, le courant dépose les ruines de la côte »<sup>34</sup>. Le paysage estuarien est alors une frontière floue qui reste à conquérir, à la fois immuable par les forces créatrices qui s'y trouvent déchaînées et changeant par ses éléments incertains.

---

<sup>33</sup> Il convient de noter ici que le romantisme marque notamment une réinvention du paysage par le sentiment du sublime. Ce processus fait du paysage un ressenti psychique et physique que l'élite artistique désigne par *Stimmung*, *Gemüt*, *Harmonies* (cf. Georges Gusdorf, *Le romantisme*, Paris, Payot, 1993).

<sup>34</sup> *Victor Hugo, Pair de France, et la Seine*, in Elisabeth Chirol (dir.), *Victor Hugo et la Normandie*, Musée Victor Hugo de Villequier, 1985, 169.

### ***A l'heure de l'écologie, ce que nous disent les paysages (stéréotypes, formes et matériaux)***

Habiter le fleuve comme habiter l'estuaire renvoient inexorablement à l'*oikos*. L'habitat repose certes sur un assemblage d'éléments composant un milieu, mais aussi et avant tout sur le liant poétique qui fait tenir l'ensemble<sup>35</sup>. Les pionniers de l'écologie savaient parfaitement allier leur connaissance du vivant en les replaçant dans une perspective esthétique. L'un d'entre eux – Ernst Haeckel – voyait dans l'organicité de la nature et des plantes des formes esthétiques et leur faculté de croître. Son travail a largement inspiré les protagonistes de *l'Art Nouveau* et du *Jugendstil*<sup>36</sup>.

Sur le plan strictement écologique, le paysage de la Seine estuarienne repose avant tout sur une logique d'assemblage. Les coteaux et les méandres du fleuve favorisent la perspective insulaire, même si pour des raisons de navigation les îles ont été arasées et les bras morts comblés. La succession des 13 pays de Haute Normandie suit d'ailleurs la logique topographique des boucles où la forme de presqu'île tout comme la vacuité du large et des falaises incitent à l'irruption paysagère. Les trois principaux pays qui suivent les méandres de la Seine sont des terrains sédimentaires, dont le plateau de craie a longuement été rogné et travaillé pour donner sa morphologie au fleuve. Aussi, se revendiquer du Vexin, du Roumois ou du pays de Caux, c'est décliner une territorialité travaillée par une cosmogonie des eaux, du ciel et de la terre. De leurs alchimies émergent les milieux éphémères et magiques comme les halos de brumes et de lumières, les zones humides des vasières et des marais, les espaces de robinonnades des îles et des bras morts ou encore les clos mesures des hommes du terroir.

Ces milieux trouvent des modalités d'expression variées selon le régime du mélange des eaux. Ainsi, dans l'estuaire amont les îles, les bras secondaires et les bras morts, comme le moindre endiguement, sont propices aux lieux cachés. La grande diversité de ces données socationaturels se retrouve à travers la maxime de Maupassant concernant l'estuaire : « un monde entier sur la terre »<sup>37</sup>. La formule trouve un éclairage certain dans ce qui constitue le terreau mythique du paysage de l'estuaire de la Seine : la vase.

Marais et zones humides composent historiquement 80% du territoire seino-marin. Cette matrice de naturalité est à conjuguer à l'identité populaire d'un terroir devenu fortement industrialisé. Dans cette rétrospective on s'aperçoit que la religion, les corps d'état napoléoniens, l'émergence des sciences de la vie, mais aussi les métaphores politiques et sanitaires trouvent un écho particulier dans le marais. La lutte contre la vase au sens large n'est pas une nouveauté sur le littoral normand. Dans le folklore local les anciens découpages administratifs et lieux dits portent encore l'empreinte de la vase. Désormais jumelée avec Honfleur, la commune de Vasouy est enfermée entre l'estuaire de la Seine et le marais de Pennedepie. Aux 14<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> siècles, la communauté cistercienne aménage le

---

<sup>35</sup> Martin Heidegger, *Essais et conférences*, Paris, Gallimard, 1980.

<sup>36</sup> Ernst Haeckel, *Art Forms in Nature*, Munich, Prestel, 2004.

<sup>37</sup> Cité par Chantal Aubry, *L'estuaire de la Seine*, Arles, Actes Sud, 2005.

paysage hydrologique du bassin de la Seine, essentiellement pour des motifs alimentaires. Ces travaux qui génèrent de multiples ouvrages tels que les étangs, les moulins ou les canaux d'irrigation, organisent l'économie autour du fleuve. Nombre de marais et zones humides sont alors asséchés à des fins agricoles<sup>38</sup>. La route des abbayes qui parcourt la route du fleuve en aval jusqu'à l'estuaire témoigne bien d'une telle emprise de la religion sur la nature, à une période où vasières et marais sont considérés par les commentateurs et illustrateurs de la bible comme manifestation terrestre des enfers. On en retrouve des traces tant dans les descriptions de Dante que celles de Milton. Rappelons que pour l'auteur de la *Divine Comédie*, la vase et les zones humides sont des objets exemplaires de châtement des damnés. Ainsi, les gourmands sont étendus dans la boue sous la pluie et la grêle. Les avars et prodigues sont soumis à l'immersion dans la vase du fleuve, tandis que les mélancoliques sont ensevelis sous la boue. Toute la géographie des enfers est vaseuse ou marécageuse. On accède au premier royaume où les indifférents et les lâches sont tourmentés par les vers, les mouches et les guêpes pour aller progressivement vers le 9<sup>e</sup> cercle où les traîtres sont condamnés au marais glacé de Cocyte. Fait d'importance, l'unité romantique française touchant les principaux écrivains de la Seine trouve une partie de son inspiration chez les esprits persécutés qu'ont été Homère, Dante, Milton, Camoens ou Byron<sup>39</sup>. Vernier au VI<sup>e</sup> siècle, puis Sainte Opportune au Moyen Age disent l'imprégnation symbolique des marais de l'estuaire. Ces images seront renforcées par la grande campagne d'assainissement hygiénique entreprise par le médecin Le Prieur en 1832<sup>40</sup>.

La découverte du terroir et du littoral haut normand reste alors propice pour les réactivations littéraires d'une telle mythologie. La *voyze* normande, comme le *wasier* breton attestent l'enracinement étymologique du phénomène<sup>41</sup>. Une théologie combinant la matière, le peuple et la nature est à l'œuvre chez Victor Hugo, Jules Michelet ou Charles Nodier, pour ne citer qu'eux. Elle se prolonge dans les écrits champêtres d'écrivains familiers de la Seine comme Gustave Flaubert, Guy de Maupassant, Jules Barbey d'Aureville, ou à l'occasion Georges Sand. Les fées et démons du terroir surgissant des marais et des bords vaseux des fleuves disent à leur manière une histoire nouvelle de l'enfer et du paradis.

Il est frappant de voir dans cette histoire littéraire que les écrivains distinguent bien la vase véhiculée sous forme de sédiments dans l'estuaire des zones humides géographiquement localisées. Disons le d'emblée, si les marais et vasières relèvent d'une représentation diabolique, la vase se range davantage du côté de la dynamique de la vie et de l'engendrement. Au caractère maléfique et de dégoût esthétique des eaux stagnantes<sup>42</sup>

---

<sup>38</sup> Paul Benoit, Karine Berthier, Gilles Billen & Josette Garnier [2004, 235-244].

<sup>39</sup> Paul Bénichou, [2004 : 311].

<sup>40</sup> Chantal Aubry [2005].

<sup>41</sup> Le mot vase vient du normand *voyze*, attesté en 1155 ; tandis que la vasière provient du masculin *wasier*, ou lieu vaseux, introduit en 1415. Cf. Alain Rey [1992].

<sup>42</sup> Ainsi la dynamique de la vase contraste avec la fixité des zones humides dont les éléments historiographiques restent à construire. Cf. Philippe Bata, Anne Péan, Dominique Guillemet, Jacques Peret, Jean-Roger Soubiran (dir.), [2002].

on oppose une matrice de la vie rurale normande. Ainsi, par-delà des éléments historiques fondés spécifiquement sur le développement agricole, se développe en parallèle une perception plus positive de la vase et des zones humides<sup>43</sup>. La matière et le lieu vont être retravaillés entre science et esthétique littéraire.

*Entre esthétique du sublime et géographie savante : la Seine de Nodier*

Abreuvé de l'œuvre de Goethe, Charles Nodier occupe sans doute une place à part dans sa description précise de la Seine et de son estuaire. Nodier distingue bien les marais de la dynamique des vases et de l'estran. On peut également deviner sous sa plume la conscience et la connaissance de mécanismes d'eutrophisation et de comblement naturel de l'estuaire. Cette science de la nature est confondue avec l'impact psychologique produit par la Seine sur les hommes. Le panthéisme, le sublime ou encore le sensualisme se mélangent aux descriptions savantes et culturelles qui suivent le cours du fleuve jusqu'à son embouchure. L'écrivain impulseur du préromantisme avec ses *Voyages pittoresques dans l'ancienne France* (1820), poursuit sa géographie par des descriptions de la Saône et de la Seine. Il publie ainsi en 1836 « La Seine et ses bords », texte qui décrit les bords de Seine de Paris à l'estuaire. Dans la zone géographique où a migré aujourd'hui le bouchon vaseux Nodier fait prévaloir une esthétique des ruines où la puissance de la nature laisse place à la désolation. Près des ruines des abbayes le paysage emprunt de vase ressemble aux monts affreux décrits par les écrivains spécialistes de la montagne : « Les rives de la Seine depuis Duclair sont riches de tous les souvenirs des rois mérovingiens. (...) Cette presque île n'offre plus maintenant qu'une plaine marécageuse, presque à demi convertie en tourbière, et indigne d'être mentionnée, si elle ne possédait les ruines de la magnifique abbaye de Jumièges »<sup>44</sup>.

Nodier insiste sur l'omniprésence des vestiges religieux et des propriétés foncières ou agricoles qui n'ont pu domestiquer le fleuve en sa partie aval. A mi chemin entre Rouen et le Havre, la Seine et ses bords sont alors sujets de manière spectaculaire au régime marin. Régulièrement, à la vitesse d'un cheval au galop, la marée génère une vague qui engloutit tout sur son passage et démontre le règne de la nature de l'estuaire. Ce « mugissement » qui travaille les coteaux bornant la Seine sensibilise les populations locales au régime de la maritimité. L'écume, la brume, les vagues, le courant, la marée, les plages et l'eau saline traduisent ce monde des ports de fond de vallée dont la vie fourmille encore dans le premier 19<sup>e</sup> siècle. Après Jumièges, c'est la vallée de Saint-Wandrille qui retient l'attention du voyageur. Du flanc de coteau on peut observer une île sur laquelle était bâti le monastère de Saint-Condé : « De son sommet, l'œil embrasse la vue la plus délicieuse sur le vallon de Caudebecquet ; il s'arrêtait jadis sur l'île de Belcinac, située entre Saint-Wandrille et Caudebec, et dans laquelle était le monastère de Saint-Condé. Un jour il chercha inutilement

---

<sup>43</sup> Jean-Michel Derex, « L'histoire des zones humides. Etat des lieux », *Etudes rurales* 2006/01, 177 : 167-178.

<sup>44</sup> Charles Nodier, « La Seine et ses bords » (1836), in *Voyages en Normandie*, Tome 1, Urrugne, Editions Pimientos, 2005 : 76.

les antiques tours de cette abbaye et la riche verdure des bois qui l'entouraient ; tout était abîmé sous les eaux. En 1641, plus de deux siècles après, l'île reparut, chargée encore de quelques ruines ; mais ce fut pour peu de jours, et la marée l'engloutit bientôt encore une seconde fois. On ignore maintenant jusqu'à la place qu'elle occupait ; peut-être sont-ce les débris de cette île errante qui promènent sous les flots des écueils mobiles dans les parages dangereux de Quillebeuf »<sup>45</sup>. Ici l'hydrodynamique du fleuve figuré comme « grande lessiveuse », se mélange aux croyances religieuses fondées sur une maritimité de fond de vallée. Comme le rappelle Nodier, à Caudebec on trouve « l'ermitage de Notre-Dame-de-Barre-y-Va, dont les murs sont surchargés de ces tableaux que le pilote a voués à la Vierge dans le fort de la tempête »<sup>46</sup>.

Il faut dire qu'entre Caudebec-en-Caux et Villequier (où s'installera Léopoldine Hugo) on assiste au déferlement spectaculaire du Mascaret. La vague puissante venant de la mer et remontant le fleuve jusqu'à Rouen devient même un motif de déplacement touristique des parisiens et des normands. On y voit jusqu'au début des années 1960 les spectateurs ébahis prendre à leur manière la lame, se trouvant plaqués au sol sur les bords du chemin de halage. Les plus malheureux sont aspirés par la lame et tombent à la Seine. Les plus prudents se trouvent simplement mouillés<sup>47</sup>. Les tourments du fleuve apportent également leurs offrandes et il est commun pour les riverains de trouver du poisson dans leurs champs lors des fortes marées. Mais pour Nodier, cette agitation du fleuve vivant renvoie à une spiritualisation de la matière<sup>48</sup>. La marée agite souterrainement les vases, les sédiments et les sables, provoquant chez les hommes de la Seine une terreur divine ou un délicieux effroi digne du sublime. Entre Quillebeuf et Caudebec la manifestation visible du flux de matière drainée par le fleuve décide de l'attribution des zones agricoles et de la fragilité des œuvres culturelles : « Depuis Quillebeuf, la largeur de l'embouchure de la Seine lui donne un aspect majestueux pendant la haute marée ; mais à la marée basse, elle n'offre que quelques canaux tracés au milieu de vastes bancs de sable, que le flux déplace chaque jour. Des pilotes intrépides tâchent après chaque reflux de deviner lequel de ces canaux forme la passe la plus sûre, et dès que le flot est arrivé, ils dirigent les vaisseaux qui leur sont confiés ; car il serait imprudent de s'engager dans ces parages sans un de ces pilotes. Lorsque la marée monte, aux équinoxes et aux époques des pleines et nouvelles lunes, et qu'elle est favorisée par un fort vent d'ouest, le lit du fleuve se remplit par une masse d'eau qui a quelquefois vingt pieds d'élévation, et qui s'avance avec une rapidité que le galop d'un cheval peut à peine surpasser. Cette montagne humide se nomme la Barre, et, contrariant le cours de la Seine, produit quelquefois de terribles effets par la lutte qu'elle engage. Les flots de la mer qui monte, en arrivant à Quillebeuf, s'enflent, s'amoncellent et se précipitent avec

---

<sup>45</sup> Ibid. : 78-79.

<sup>46</sup> Ibid. : 79.

<sup>47</sup> On peut encore visualiser ces images étonnantes au Musée de la marine de Seine à Caudebec-en-Caux. Les films témoignent d'usages sociaux de l'eau de rivière sous régime marin identiques – dans le corps à corps avec l'eau et l'émotion générée par l'excitation de la peur de la lame – à ceux des bains de mer du littoral. Cf. Alain Corbin [1988].

<sup>48</sup> Paul Bénichou, [2004 : 318-319].

fureur dans le lit du fleuve, dont ils refoulent les eaux. Un bruit sourd se fait entendre à la distance de deux lieues ; les animaux quittent leur pâture et la fraîcheur du rivage ; l'effroi se répand sur les deux bords de la Seine, et le cri de la barre ! la barre ! devient un cri d'alarme pour le riverain qui voit le flot menacer son habitation et ses champs. Cette barre remonte jusqu'à Rouen, où elle a quelquefois encore assez de force pour que les navires trop voisins les uns des autres s'entrechoquent et brisent leurs amarres. Elle est sensible jusqu'à Pont-de-l'Arche. Dans sa course, le phénomène dévastateur dégrade le rivage, enlève tout ce qu'il rencontre, et porte au loin sur les terres basses un gravier et un limon stériles ; il a successivement détruit les digues les mieux cimentées qu'on avait essayé de lui opposer. A l'extrémité de l'immense plaine marécageuse qui entoure Quillebeuf, et qu'on a plusieurs fois tenté vainement de dessécher, le fleuve baigne le village du Marais-Vernier »<sup>49</sup>.

Cette matière créatrice qu'est la vase explique pour partie la quête de Nodier cherchant à percer les mystères du peuple et de la nature. Les alluvions déposés inlassablement par le fleuve forment à l'embouchure des bancs et des prairies humides. C'est ce génie primitif du fleuve et de son estuaire qui expliquent pour l'écrivain la théologie ordinaire des normands : « A l'embouchure de la Rille, les alluvions successives du fleuve ont formé un immense herbage, connu sous le nom du Banc-du-Nord. Cette propriété, qui a compté jusqu'à une lieue de diamètre, est réduite à présent à moins du dixième de sa grandeur primitive : la Seine s'est lassée de fuir ses bords, et chaque jour elle reprend ce qu'elle avait abandonné. Derrière le Banc-du-Nord s'étendent les prairies et les marais de Conteville. (...) Conteville est adossé au revers du mont Courel, dont d'immenses bruyères couvrent le plateau. Au bas du même penchant, se rapprochant du fleuve, l'œil découvre Berville, dont la Seine baigne les extrémités. Ce village n'a d'autre importance que d'être devenu, depuis 1812, par le déplacement des vases, la posée des navires, qui descendaient au Havre ou se dirigeant vers Rouen, viennent attendre là des vents favorables ou les marées de Syzygie »<sup>50</sup>.

Il est frappant de constater que la description la plus complète et érudite donnée sur la partie aval de la Seine soit à mettre au crédit d'une théosophie de la nature. Nodier cherche effectivement à décoder les mystères et la puissance de la vie à partir de la création divine. Sa fréquentation des milieux illuministes conforte sa science du fleuve et de l'estuaire, « qui voit dans la mythologie comme dans la Bible une série d'allégories agraires »<sup>51</sup>.

#### *La nature matricielle des romantiques*

Tous ne sont pas aussi scientifiques dans leurs descriptions que Nodier. La plupart des écrivains romantiques de l'estuaire de la Seine dépeignent la grande agitation de

---

<sup>49</sup> Charles Nodier, « La Seine et ses bords » (1836), in *Voyages en Normandie*, Tome 1, Urrugne, Editions Pimientos, 2005 : 82-83.

<sup>50</sup> Ibid. : 84-85.

<sup>51</sup> Auguste Viatte [1979 : 152].

l'embouchure du fleuve et de sa rencontre avec l'océan dans le contexte du sublime. La zone de turbulences qu'est l'estuaire se figure par une machine à agiter la matière, qu'elle provienne de la nature ou des hommes. En 1846, Victor Hugo résume déjà cette situation : « Les courants de la Manche s'appuient sur la grande falaise de Normandie, la battent, la minent, la dégradent perpétuellement ; cette colossale démolition tombe dans le flot, le flot s'en empare et l'emporte ; le courant de l'Océan longe la côte en charriant cette énorme quantité de matières, toute la ruine de la falaise ; chemin faisant il rencontre le Tréport, Saint-Valéry-en-Caux, Fécamp, Dieppe, Etretat, tous vos ports de la Manche, grands et petits, il les encombre et passe outre. Arrivé au cap de la Hève, le courant rencontre, quoi ? la Seine qui débouche dans la mer. Voilà deux forces en présence, le fleuve qui descend, la mer qui passe et qui monte. Comment ces deux forces vont-elles se comporter ? Une lutte s'engage ; la première chose que font ces deux courants qui luttent, c'est de déposer les fardeaux qu'ils apportent ; le fleuve dépose ses alluvions, le courant dépose les ruines de la côte »<sup>52</sup>. Dans le contexte romantique les images littéraires de Victor Hugo montrent bien comment la boue ou la vase constituent l'humus où se nichent le peuple et les gens de peu. Dans son roman *Quatre-vingt-treize*, la fange sociale que symbolise la terre ignoble est la source de la révolution française<sup>53</sup>.

Jules Michelet rappelle dans sa géographie<sup>54</sup> l'importance des mares et zones humides du bocage normand, tout comme il décrit ce « monde en démolition » qu'est celui du rivage de Haute-Normandie où l'érosion des falaises et le languissement stérile des côtes sont remarquables. Pour l'historien, la mer infinie, que l'on trouve au-delà des côtes et que l'on devine dans le sang des *Terra Neuva*, est fondatrice de vie dans ses noces avec la terre. Au-delà du « pouls » constitué par le régime des eaux et du ciel, Michelet insiste lui aussi sur la matière en suspension dans l'eau et à la surface (*mucus de la mer*), et notamment celle qui s'apparente à des sédiments vaseux, qu'il considère comme une infinité d'atomes vivants<sup>55</sup>. En racontant son passage au Mont Saint-Michel l'historien dit cet *équivoque* que représentent les zones sableuses et vaseuses, où derrière la magie du paysage se cache un abîme ensevelissant.

#### *Une image littéraire inversée : invasion de touristes et terroir vaseux*

Gustave Flaubert à la fin de son voyage en Bretagne entrepris en 1847, descend la Seine jusqu'à la mer et relate la société balnéaire qui s'épanche sur le littoral du Calvados. Les promenades nocturnes permettent à l'écrivain d'échapper à la Bonne Société qui a su métamorphoser les villages de pêcheurs en société maniérée des loisirs. Lors d'une de ces excursions hors sentiers balisés Flaubert – qui à sa maison de Croisset surplombant la Seine est un adepte des bains et du canotage – donne une description plutôt positive du littoral

---

<sup>52</sup> Victor Hugo, *Pair de France, et la Seine*, in Elisabeth Chirol (dir.), *Victor Hugo et la Normandie*, Musée Victor Hugo de Villequier, 1985, 169.

<sup>53</sup> Victor Hugo [2001].

<sup>54</sup> Jules Michelet [1886].

<sup>55</sup> Jules Michelet [1983].

vaseux : « La lune allait bientôt disparaître et nous marchions toujours. Quand nos pieds rencontraient les flaques d'eau oubliées sur la grève par la marée du matin, il jaillissait mille étincelles blanches et bleuâtres qui s'épanouissaient comme des soleils, comme les fusées d'un feu d'artifice silencieux. Nous avançons ; les réverbères de Trouville semblaient se rapprocher ; mais la fatigue avait raidi mes membres et je ne cheminai plus qu'avec peine. Nous entrâmes dans le marais voilé de vastes champs, planté de joncs que la mer recouvre en hiver. Dans ce tapis de verdure qu'assombrissait la nuit, nous ne pouvions distinguer les plis du terrain ; mes jambes fléchissaient sous moi, à chaque pas je roulais et je tombais. Enfin nous arrivâmes auprès d'un fanal accroché à un poteau. Une large rivière coulait devant nous, en longeant une berge couverte d'un sable blanc : je m'y étendis, heureux de mon immobilité, pendant que mon compagnon, qui avait toujours gardé sa force et son courage, appelait et réveillait à grand-peine le passager endormi »<sup>56</sup>. Les zones humides sont alors sous la plume de l'écrivain un témoignage de résistance à l'envahissement touristique généré par la vogue des bains de mer et des casinos. Dans *La Légende de Saint Julien l'Hospitalier*, texte écrit en 1877, Flaubert rappelle au lecteur l'attribut évangélique de la vase où s'enfonce le terrible guerrier en compagnie des lépreux. Les zones humides ont un caractère sacré rappelé par l'omniprésence des Abbayes en bord de Seine ou illustré par les tentatives de conversion à la foi de *Madame Bovary*. Les marais qui arpentent l'aval du fleuve et l'embouchure de l'estuaire font l'objet d'un loisir provincial que connaissent chasseurs et pêcheurs<sup>57</sup>. Le terroir résonne en eux contrairement aux touristes endimanchés qui fréquentent le littoral. Rappelons que cette métaphore est vécue intimement par Hugo avec la perte de sa fille Léopoldine à Villequier. La terre humide à la fois génératrice de vie et ensevelissante reste vivace pour les habitants de l'estuaire de la Seine au 19<sup>e</sup> siècle. Nous retrouvons là la dimension mythique féminine du marécage et de la zone humide soulignée par Johann Jakob Bachofen<sup>58</sup>. Pour ce dernier le marécage engendre la vie, quand le cimetière la reprend. Ces lieux sont chacun à leur manière une déclinaison de la *terre mère*, qui traduit le pouvoir mystique du féminin.

L'œuvre de Maupassant s'inscrit pleinement dans cette filiation où les salons littéraires et artistiques, les loisirs bourgeois de la chasse et du canotage montrent une distance entre la Normandie et Paris<sup>59</sup>. Pour l'écrivain qui rassemble le folklore du terroir dans son œuvre, les touristes de la haute société ne comprennent guère la profondeur magique de la nature. Dans *La légende du Mont Saint-Michel* Maupassant oppose les terres sableuses infertiles du Saint aux terres grasses et humides d'un terroir gagné sur l'eau et administré par le diable. Le terroir de l'eau de la Seine lui évoque une Vénus rustique, tandis que sa pièce *Au bord de l'eau* rappelle les amours d'une lavandière, où l'humidité des lieux

---

<sup>56</sup> Gustave Flaubert [1973 : 272-273].

<sup>57</sup> Les frères Goncourt rappellent la parole de l'écrivain qui puise son inspiration à travers le canotage dans la brume de la Seine. En voyage avec Maupassant ce dernier s'écrie en voyant la Seine dans la brume : « C'est mon canotage là-dedans le matin, auquel je dois ce que j'ai aujourd'hui ! ». Cf. *Voyage en Normandie. Tome 2*, Urrugne, Editions Pimientos, 2005 : 16.

<sup>58</sup> Johann Jakob Bachofen [1996]; Philippe Borgeaud & coll. [1999].

<sup>59</sup> Nadine Satiat, *Maupassant*, Paris, Flammarion, 2003.

renvoie à l'engendrement féminin<sup>60</sup>. L'écrivain rappelle également les plaisirs du bord de l'eau qui consistent à « faire le rapin »<sup>61</sup>, en partie de chasses et de pêche à pied. Voilà qui contraste avec le canotage élégant des parisiens dans le rapport au fleuve. D'ailleurs le littoral développe un canotage sportif plus que des rendez-vous amoureux sur l'eau comme en témoigne Alphonse Karr<sup>62</sup>.

### *Un effacement culturel de la vase*

Le 19<sup>e</sup> siècle est celui des marais pour les peintres romantiques et orientalistes. L'école de Barbizon en fait même un thème privilégié dans la représentation des mares et zones marécageuses<sup>63</sup>. La sensibilité champêtre alors en vigueur dans le roman influence les peintres (voir la correspondance entre Leroux et Nodier ou celle entre Guillemet et Zola). Charles Daubigny dans ses toiles illustres de *La Vanne d'Optevoz* (1859), *La Seine à Bezons* (1851) ou *Bords de l'Oise* (1873) fait de la vase un élément important du paysage. Il sera suivi dans cette démarche par son élève Antoine Guillemet, illustrant à plusieurs reprises le littoral de la côte fleurie et l'envasement de Villerville. Sur ces toiles la marée basse dévoilant des eaux noires apparaît à la fois nourricière et vecteur de lumière. Guillemet sera qualifié davantage de peintre naturaliste que proche du mouvement impressionniste où il côtoie Claude Monet. Si la zone vaseuse traduit picturalement le mouvement de retour à la campagne et prédispose à la vogue du plein air, il semble que le motif s'efface à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, en particulier chez les impressionnistes figeant sur la toile le tourisme nautique et festif de bord de Seine aux plages de l'estuaire. Les œuvres d'Eugène Boudin sur le marais de Deauville, les scènes de pêche à pied sur la côte fleurie, contrastent avec ses représentations des bains de mer. Le peintre traduit bien dans ses toiles un double traitement paysager de la vase nourricière du local à l'effacement esthétique de la société balnéaire<sup>64</sup>. Comment expliquer dès lors que la vase disparaisse de tout un ensemble de toiles célèbres ? Une explication du phénomène est proposée par Gaston Bachelard<sup>65</sup>, qui montre combien l'esthétisation des matières molles passe au cours du 19<sup>e</sup> siècle par une focalisation sur la faune et la flore qui en sont issues. L'analyse de la peinture et de l'itinéraire de Claude Monet se révèle ici d'une aide précieuse. Ainsi, les Nymphéas qui obsèdent le peintre sont une métaphore indiquant que les fleurs naissent de la boue ou de la vase. Il ne s'agit donc pas d'un dégoût du marécage ou plus largement des zones humides qui explique leur effacement pictural, mais plutôt une tentative de saisir l'éclosion et le jaillissement de la vie, tout en s'opposant au dictat du règne de Napoléon III. Ce dernier, connu pour sa politique de construction de canaux et d'ouvrages en vue d'assécher marais et vasières (Landes, Marais

---

<sup>60</sup> Albert-Marie Schmidt, *Maupassant*, Paris, Seuil, 1982.

<sup>61</sup> C'est-à-dire à excursionner en façade de littoral, traversant ainsi les zones humides. Cf. Guy de Maupassant, « Miss Harriet », in *Contes Normands*, Paris, LGF, 2004 : 377.

<sup>62</sup> Rappelons que le journaliste est ami avec Maupassant cf. Alphonse Karr, Léon Gatayes & aal. [1858]. Voir aussi Frédéric Delaive [1991].

<sup>63</sup> Jean-Roger Soubiran [2002 : 21-30].

<sup>64</sup> Voir Laurent Manœuvre [1991, 2006] et Anne-Marie Bergeret-Gourbin [2003].

<sup>65</sup> Gaston Bachelard [1947 : 127].

Poitevin, Seine) est emblématique des fastes de la haute société qui s'affiche dans les stations balnéaires. Le duc de Morny, demi-frère de l'empereur, entreprend dès 1860 un drainage des ruisseaux, un assèchement des marais et un arasement des dunes pour bâtir la station de Deauville<sup>66</sup>. Dans le même temps, Napoléon III impose une peinture monumentale aux artistes prenant pour motifs la percée du Canal de Suez et les conquêtes coloniales d'Orient. Pour le groupe des impressionnistes, effacer les traces d'anthropisation dans le paysage c'est aussi s'émanciper de cette politique culturelle<sup>67</sup>.

Le jardin d'eau construit par Monet à Giverny montre bien la référence empruntée à une botanique qui délaisse le sol pour s'intéresser aux compositions des lumières et des couleurs. Dans son jardinage le peintre va jusqu'à construire un petit canal puisant dans l'Epte afin d'obtenir une eau transparente, laissant voir le fond végétal et servant de support aux variations chromatiques. L'idée d'une telle artificialisation de la nature est d'effacer toute trace de l'humain donnant le rendu d'une profusion végétale<sup>68</sup>. Le Nil et ses multiples engendrement reste une référence inspiratrice de double travail de composition. Claude Monet puise dans la mythologie des crues du Nil, figuration originelle du déluge transformant les temples de Thèbes en marécage. Un grand lotus poussant de ces eaux originelles donna alors naissance au soleil. D'où l'obsession de Monet : « la nymphéa est la vulve du monde »<sup>69</sup>. Cette métamorphose de la matière (de la vase au végétal) éloigne l'œuvre du peintre de ses confrères encore adeptes du sublime se dévoilant dans les dépôts de sédiments à l'embouchure de l'estuaire ou dans le mystère marécageux des bords de l'Oise et de la Seine<sup>70</sup>. En outre, la marche en avant des sports et des loisirs montre un traitement paysager des sites et des lieux. Le canotage, les bains, la régata, le déjeuner sur l'herbe, la guinguette, ou la promenade au bord de l'eau focalisent les regards sur les expériences corporelles et les sensations physiques<sup>71</sup>. La célèbre *Grenouillère* montre bien métaphoriquement que ce sont des batraciens d'une autre nature qui s'ébrouent désormais sur les berges et dans les eaux du fleuve.

---

<sup>66</sup> Didier Hébert [2004].

<sup>67</sup> Maria et Godfrey Blunden [1973].

<sup>68</sup> Marina Ferretti Bocquillon [2009].

<sup>69</sup> Frédéric Martinez [2009 : 46].

<sup>70</sup> Claudio Zambianchi [2008].

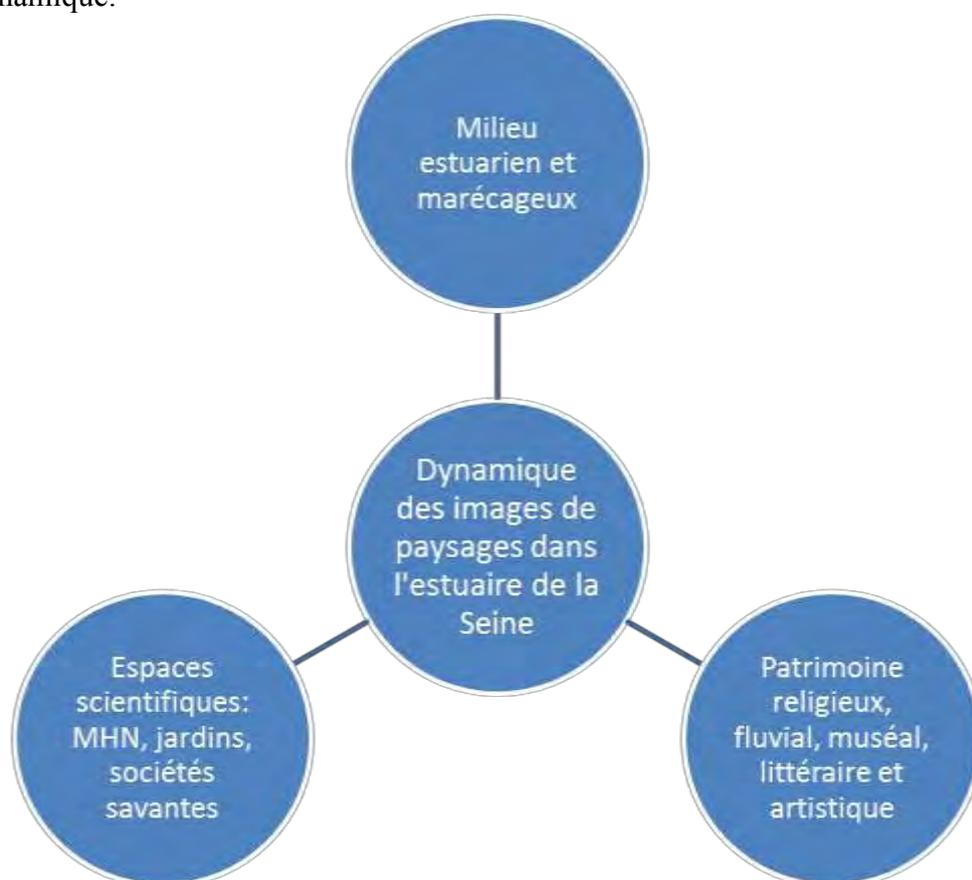
<sup>71</sup> Benoit Noël et Jean Hournon [1997]; Benoit Noël et Jean Hournon [2004]; Vincent Pomarède [2007]; Francis Bauby, Sophie Orivel, Martin Pénet [2003].

## SYNTHESE DE LA PARTIE 2:

### Eléments d'histoire des paysages vécus de l'estuaire de la Seine

Les images littéraires des paysages de la Seine restent largement opérantes dans les 25 récits de vie menés à travers le programme Enfants du Fleuve. Mieux ces images ressurgissent du passé dans les débats contemporains sur les classements des boucles ou dans les affaires de paysages (comme la défiguration de la plage d'Honfleur). Ces images sont par ailleurs largement diffusées au grand public à travers les événements (Armada, Normandie impressionniste), et les reportages photographiques de la presse touristique et des revues des collectivités territoriales.

Une première analyse historique de ces images depuis le 14<sup>e</sup> siècle fait apparaître une triple dynamique:



80% du territoire est constitué de zones humides et de marais. C'est dans le travail à cette matière singulière que l'on retrouve aujourd'hui sous forme de patrimoine que s'est constitué une vision à la fois sociale et savante de l'estuaire. Ainsi les jardins botaniques et muséum d'histoire naturelle ont joué ce rôle de médiation dès le 18<sup>e</sup> siècle, dirigés par des réformateurs sociaux. Aussi le marais, la vase, le marécage, la zone humide ont déployé un imaginaire religieux, littéraire et pictural qui cristallise encore aujourd'hui l'essentiel des paysages vécus par les habitants de l'estuaire. Ces images font apparaître plusieurs temps dans la confrontation à l'estuaire et dans sa mise en paysages. Un premier temps est celui des répulsions à l'encontre du marais et

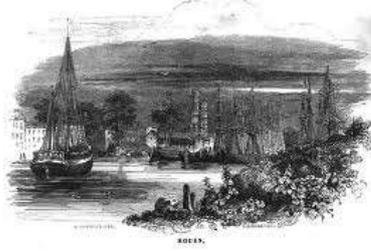
des zones humides qui sous couvert de diabolisation engendre un nouveau paysage fait de contrôle des eaux, d'arasements d'îles et bras morts, d'assèchement des marais. La lutte contre le marécage humain fait même du recours à l'hygiénisme des loisirs un terreau renouvelé des paysages. Un deuxième émerge au 18e siècle, c'est celui de la redécouverte du marais et du littoral dans une société pré-industrielle. On explore un patrimoine du terroir qui redonne de l'intérêt à ces zones de désolation pour en faire des espaces de curiosité dynamisés par les contes, le folklore et une première série d'inventaires scientifiques. Ces paysages sont alors entretenus par une tension contradictoire entre répulsion et fascination. La période du 19e siècle va tenter de synthétiser ces sentiments contraires inféodés aux paysages estuariens à travers des morceaux d'estuaires, décrits en tant que tels par Victor Hugo dans son œuvre romantique ou par Monet dans ses peintures de Nymphéas (ou vulve du monde), où les plantes, la vase, le mucus de la mer concentrent la vie de l'estuaire.

*Schéma de synthèse des imaginaires paysagers de l'estuaire*

**DANTE**



**NODIER**



**MONET**



Savoir technique, ingénierie  
bord de l'eau

Science littéraire des milieux

Loisirs fluviaux et au

14e siècle: Marais diabolisé

Aménagements cisterciens  
du paysage hydrologique

Images littéraires de Dante à  
Le Prieur (hygiénisme 19e)

Napoléon 3, Morny: Berges,  
chenal et Deauville

18e siècle: Marais  
réenchanté

Fées et esprits du folklore  
(mares, puits, étangs)

Images littéraires de  
Maupassant, Sand, Barbey  
d'Aureville, Flaubert,  
Nodier, Hugo

19e siècle: Marais abstrait  
par des éléments

Ecole impressionniste  
(sensations) vs politique  
artistique napoléon  
(ouvrages)

Abstraction: nymphéas,  
brouillard

## **Partie 3:**

# **Enquête sur le paysage comme support d'aménagements (Armada 2008)**

**Olivier Sirost, Université de Rouen, CETAPS**

A l'occasion de l'édition 2008 de l'Armada, 1100 questionnaires ont été distribués aux visiteurs afin de les interroger sur leurs perceptions de l'estuaire de la Seine à partir de ses dimensions paysagères, de la distribution de ses lieux et de ses aménagements. Les photographies choisies ont été sélectionnées parmi les paysages promus par les photographes de l'estuaire travaillant contractuellement avec les collectivités territoriales. On peut ainsi considérer que ces images correspondent à une vision administrative du paysage.

L'Armada en Seine reste l'événement majeur des normands. Arrivé à sa cinquième édition, le rassemblement et défilé de vieux gréements et bateaux militaires sur la Seine est l'occasion d'une fête de 10 jours qui se déroule tous les cinq ans. Selon les organisateurs (P. Herr et son équipe), l'Armada reste le moment privilégié de retour au fleuve pour les haut normands, mobilisateur des foules et écho résonnant (G. Bachelard) à un passé d'exploitation du fleuve encore vivace dans les esprits. Pendant deux semaines, les populations redécouvrent le bord de l'eau et ses ambiances insolites, agrémenté de restaurants, magasins spécialisés dans la maritimité (revues spécialisées, maquettes de bateaux, vêtements de marins...), attractions (grande roue, tyrolienne, parcours acrobatique en hauteur, initiation à la plongée...), concerts nocturnes gratuits, animations (grande pagaille, miss armada...). Selon les observateurs l'événement rassemble entre 800 000 (chiffres élaborés à partir de comptage sur bandes vidéos de la ville de Rouen) et 13 millions (chiffres annoncés lors des reportages télévisés de France télévision) de spectateurs. Pour le comité régional du tourisme qui réalise à chaque édition un comptage par questionnaires et observations, la vérité concernant les chiffres de la fréquentation se situent davantage autour de 2.5 millions de visiteurs.

Sur le plan méthodologique, la passation des questionnaires a été effectuée sur 7 zones (une par enquêteur), identifiées après observation sur le terrain du fonctionnement de l'événement :

1 série de 860 questionnaires a été distribuée à terre, dans les files d'attente des bateaux ; les 6 zones de passation « à quai » se situent en aval du Pont Guillaume Le Conquérant, c'est-à-dire au cœur de l'événement ;

- 4 zones rive droite ;
  - 2 zones entre les 2 ponts (Guillaume et Flaubert) ;
  - 2 zones en aval du pont Flaubert ;
- 2 zones rive gauche ;

1 série de 171 questionnaires a été distribuée sur une vedette affrétée par le Conseil Général de Seine Maritime (accès gratuit, publics ayant gagné une visite en vedette), qui assurait des visites commentées de l'Armada (départ rive droite, immédiatement en amont du pont Guillaume).

Le choix a été de couvrir l'ensemble du site, de manière à recueillir des avis potentiellement divergents sur le fleuve et l'événement. Nous avons donc cherché à équilibrer les zones en fonction des paramètres suivants :

- zones fortement fréquentées / zones de moindre fréquentation ;
- points de vue offerts depuis la rive droite / depuis la rive gauche ;
- amont (entre les ponts) / aval (au-delà du pont Flaubert) ;
- quais aménagés / friches industrielles encore visibles ;
- populations à quai (« terriens ») / croisiériste qui perçoivent les choses depuis le fleuve (vedettes).

De manière à harmoniser sur le terrain nos méthodes de travail, nous avons procédé à un premier travail d'observation et de collecte en commun (entretiens, observations, passation de questionnaires), et avons régulièrement fait le point en équipe.

De manière à obtenir plus facilement le consentement des interviewés et des organisateurs, nous avons opté pour le port d'un uniforme (tee-shirt orange) marqué du sigle du GIPSA, partenaire de l'événement présent sur le stand.

La passation des questionnaires a été facilitée par l'attente et le désœuvrement des sondés : nous avons distribué les questionnaires dans les files d'attente des bateaux, de la grande roue, de la vedette.

Sur chaque zone de passation, toutes les personnes présentes (sans exception) étaient interrogées. Nous n'avons que très exceptionnellement essuyé des refus. Ce système de « carottage » permet d'obtenir un échantillon le plus représentatif possible de la population présente sur l'événement, et de pallier au mieux les biais classiques des enquêtes par questionnaire. Au plan méthodologique, nous avons insisté sur l'accompagnement lors du remplissage. En restant vigilants pour ne pas répondre à leur place, ou pour ne pas suggérer les réponses, nous restions disponibles (à côté), puis vérifions au mieux la qualité des informations et le sérieux des sondés.

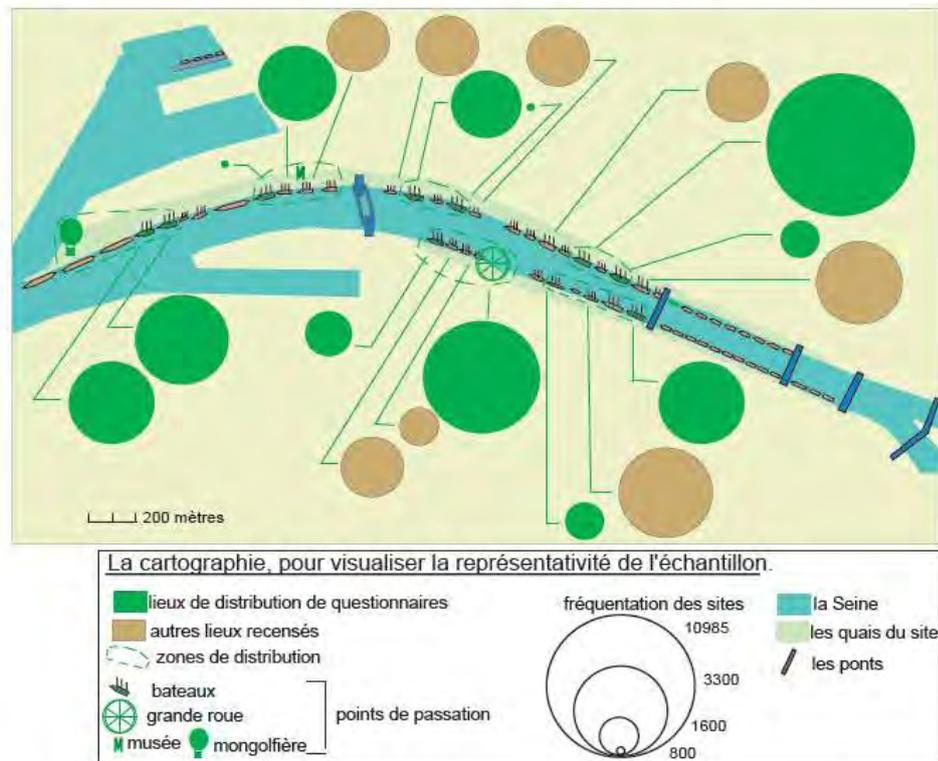
Position de la zone de passation	Zones de Passation	Nombre de questionnaires exploitables		Nombre de questionnaires exploitables	
		Effectifs	Part de l'échantillon	Effectifs	Part de l'échantillon
Quais Rive Droite	1	117	11,3%		
	2	325	31,5%		
	3	196	19%		
	4	105	10,2%		

<b>Quais</b> <b>Rive gauche</b>	5	117	11,3%		
	6	0	0%		
<b>Vedette</b>	7	171	16,6%	171	16,6%
<b>TOTAL</b>	<b>7 zones</b>	<b>1031</b>	<b>100%</b>	<b>1031</b>	<b>100%</b>

Si l'on synthétise les données d'enquête qui suivent sur les quelques 1000 personnes ayant renseigné correctement le questionnaire on peut établir les constats suivants. Il y a sur un événement tel que l'Armada un ancrage paysager fort où l'eau et les bords de l'eau définissent une zone paysagère fortement appréciée par les Haut normands et les seino marins. L'Armada, comme la réhabilitation des hangars en zone de loisirs et de commerces génère un espace-temps singulier que l'on met en forme esthétique pour créer un paysage animé. Il y a là une double problématique. D'une part au moment de l'Armada les quais se métamorphosent en réinventant une tradition maritime. On joue sur la mémoire de la Seine et de son estuaire à travers des slogans tels que "Rouen sur mer" qui devient une opération médiatique de promotion du Port de fond de vallée, et en même temps des figurants jouent le rôle de marin quand un bon tiers des stands vend de la maritimité (maquettes de bateaux, vêtements marins, presse nautique, baptême de plongée, pêche à la ligne pour les plus jeunes...). D'autre part, ce bord de l'eau de circonstance où l'on se presse pour visiter toute forme de bateau, correspond d'ordinaire à une zone d'effervescence avec des services. Cette zone qui ne représente que moins de 50% du linéaire des bords de Seine correspond à une véritable attente sociale qui ne demande qu'à être élargie. Entendons bien élargie et non homogénéisée selon les principes esthétiques d'agences d'urbanisme répondant aux logiques de l'étalement urbain.



## UNE PRESENTATION DU SITE DE L'ARMADA Les points et les zones de passation des questionnaires



Sources : fond de carte du site interCarto, et travail de terrain

Auteur : Oriane Letourneur, Doctorante, Géographie, Ailleurs EA 2534, Université de Rouen

Paradoxe, seulement 16% de notre échantillon dit fréquenter activement le bord de seine, certainement en raison de blocages liés à la privatisation des berges, la non application de la loi sur les chemins de halage et le manque d'entretien des bords de l'eau. Les résultats nous indiquent donc que les enquêtés répondent en se focalisant alors sur un paysage mental qu'ils ont intériorisés à partir de leurs souvenirs ou sur lequel ils fantasment en recollant un certain nombre d'éléments typiques des bords de l'eau pour en faire un tableau homogène et cohérent. Ce résultat justifie à lui seul la partie 2 de ce programme de recherche concernant les images mentales.

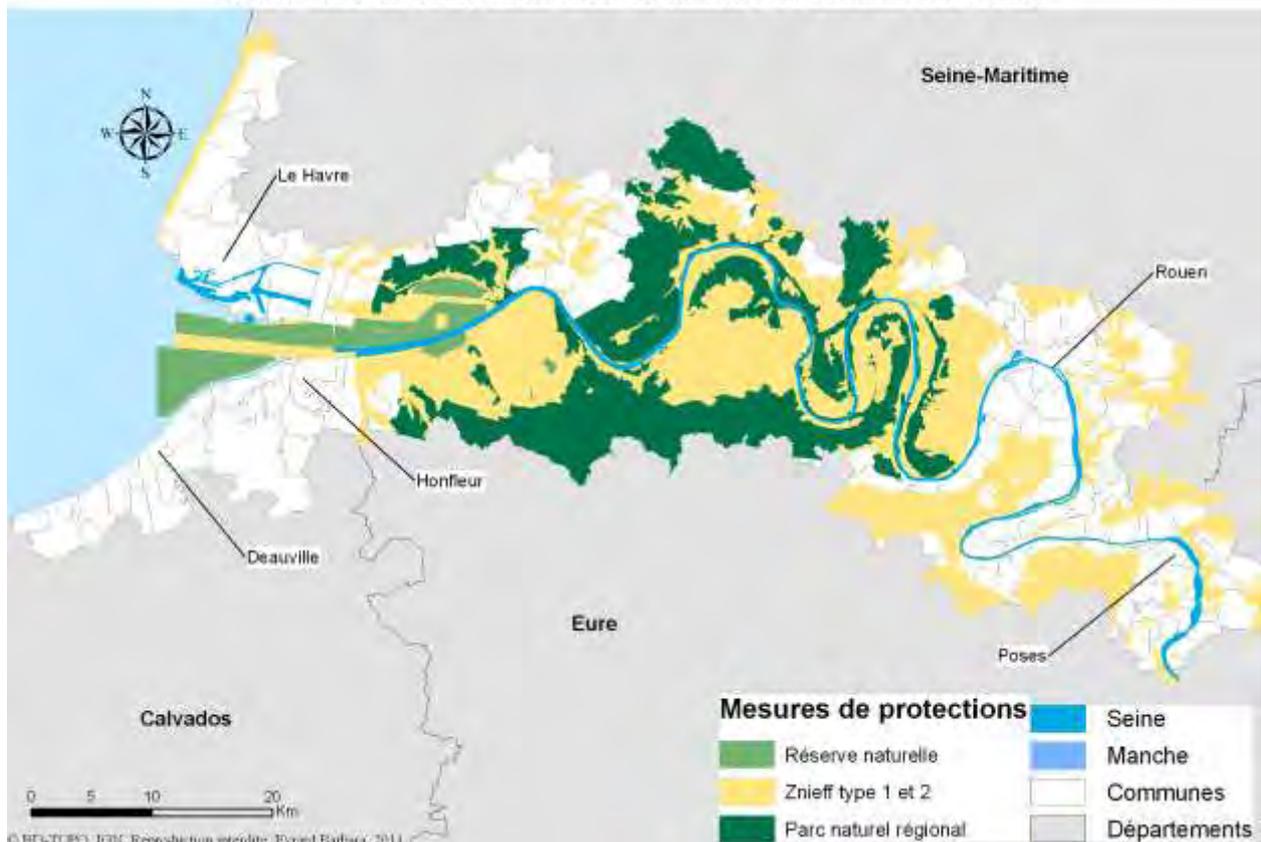
L'enquête par photographies montre clairement que c'est l'archétype du "havre de nature" en bord d'eau qui est recherché et idéalisé (88.2%). Cet idéal édénique est conforté par l'appréciation très positive d'une plage à l'abandon en bord de seine (57.3%) ou du passage d'un kayakiste (74.9%). A l'inverse les scènes de transport fluvial sont assez équivoques dans les jugements (par tiers), alors que clairement on rejette l'image d'une zone industrialisée telle que Port Jérôme (82% d'avis négatifs).

Le paysage naturel mis en exergue par les photographies et leur adhésion sociale s'inscrit dans une composition naturaliste recherchée par les usagers. Ces derniers plébiscitent dans leur paysage les animaux en bord de fleuve en zone rurale, le coucher de soleil sur l'eau, la faune et la flore sauvage, alors qu'ils rejettent un transporteur industriel. Même si les lieux de naturalités ne sont pas toujours fréquentés ou connus dans leurs contenus, ils n'en sont pas moins cités comme importants et à préserver. On peut ainsi lister parmi ces paysages: la route des fruits, le parc naturel régional, la réserve naturelle qui rejoignent le port de pêche

d'Honfleur. Ces derniers sont largement diffusés dans une presse magazine touristique mettant en scène la région (Patrimoine Normand, Pays de Normandie, Normandie Magazine, Seines, Au fil de la Normandie, Rouen vallée de Seine) ainsi que par une presse propre aux collectivités territoriales (Rouen magazine, Seine maritime mag - le magazine des seinomarins, CREA le mag, tendance Ouest Rouen, Côté Rouen, Ma Région. Journal d'information de la région Haute Normandie). L'homme chasseur-cueilleur reste bel et bien présent dans une forme de "main verte" ou pensée pratique qui relie physiquement les seinomarins à leur désir de nature en bord d'eau. Pour le dire autrement, les usages permettant de manipuler directement la "nature" comme la chasse, la pêche, le jardinage, la cueillette, la promenade, les pratiques sportives, la photographie, l'observation naturaliste... font paysage. Ces usages animent un cadre pour celui qui les regarde, mais aussi construisent ce cadre en mettant en forme des éléments naturels et culturels pour leur donner une cohérence d'ensemble. On y manipule vases, plantes, poissons, oiseaux, gibier, mammifères, coquillages, crustacés, pierres, roches, terre, lumière... dans un récit pour dresser un tableau.

Ainsi les zones vertes, le patrimoine culturel (abbayes), ou encore la réfection des berges et l'aménagement des quais offrent la possibilité de "faire" paysage et pas seulement de mettre en carte postale la nature. Ces éléments sont ressentis comme en nombre encore trop restreint sur le linéaire du fleuve et doivent être enregistrés comme leviers possibles d'une reconquête par les usagers. Ils ne doivent toutefois pas s'inscrire dans un processus de standardisation mais plutôt participer pleinement à la réécriture d'histoires présentes partout de façon morcelée sur le territoire entre musées, patrimoine bâti, sites classés, panoramas et points de vue, postes d'observations des animaux, zones de naturalité, espaces sportifs et touristiques... Il y a là une opportunité inédite de faire revivre un patrimoine fluvial.

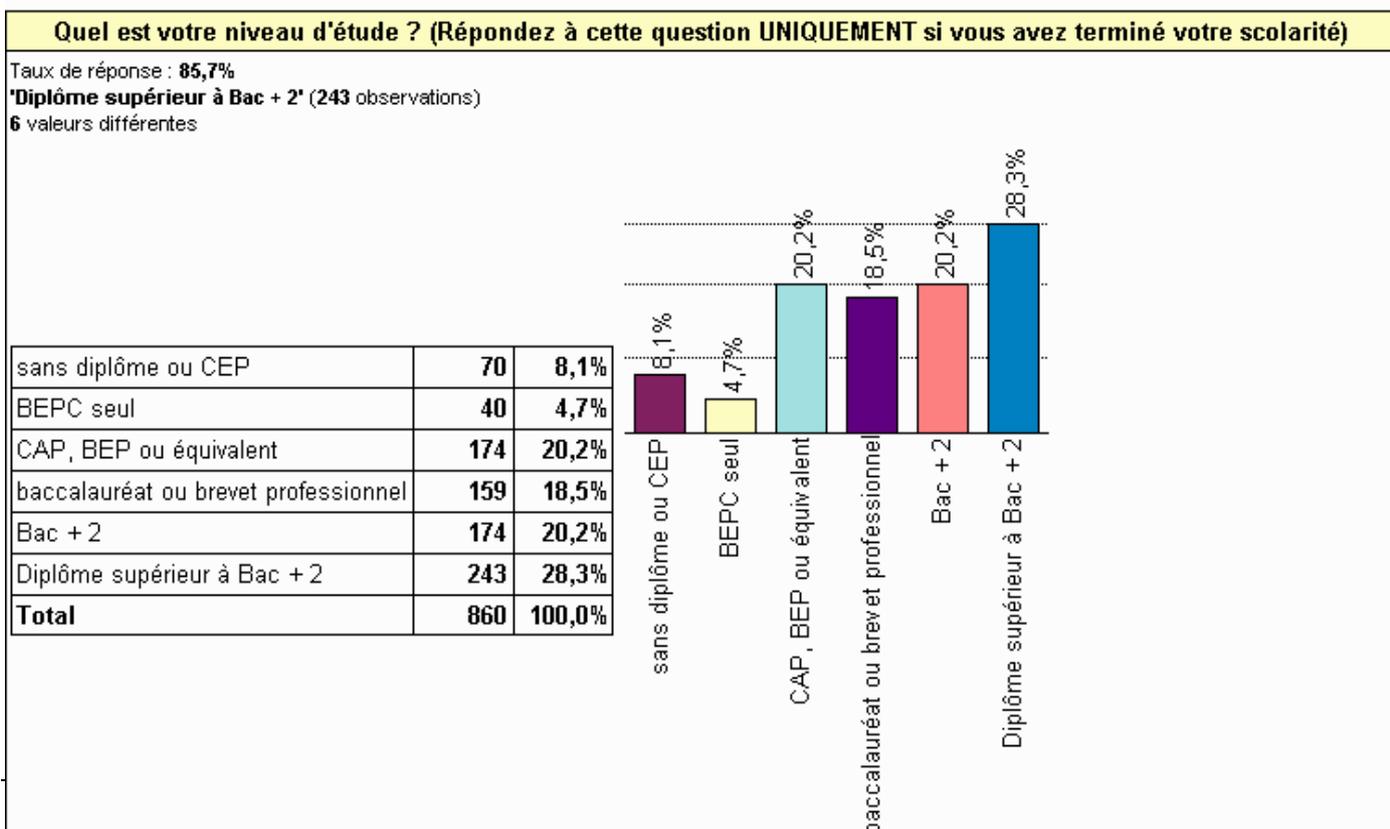
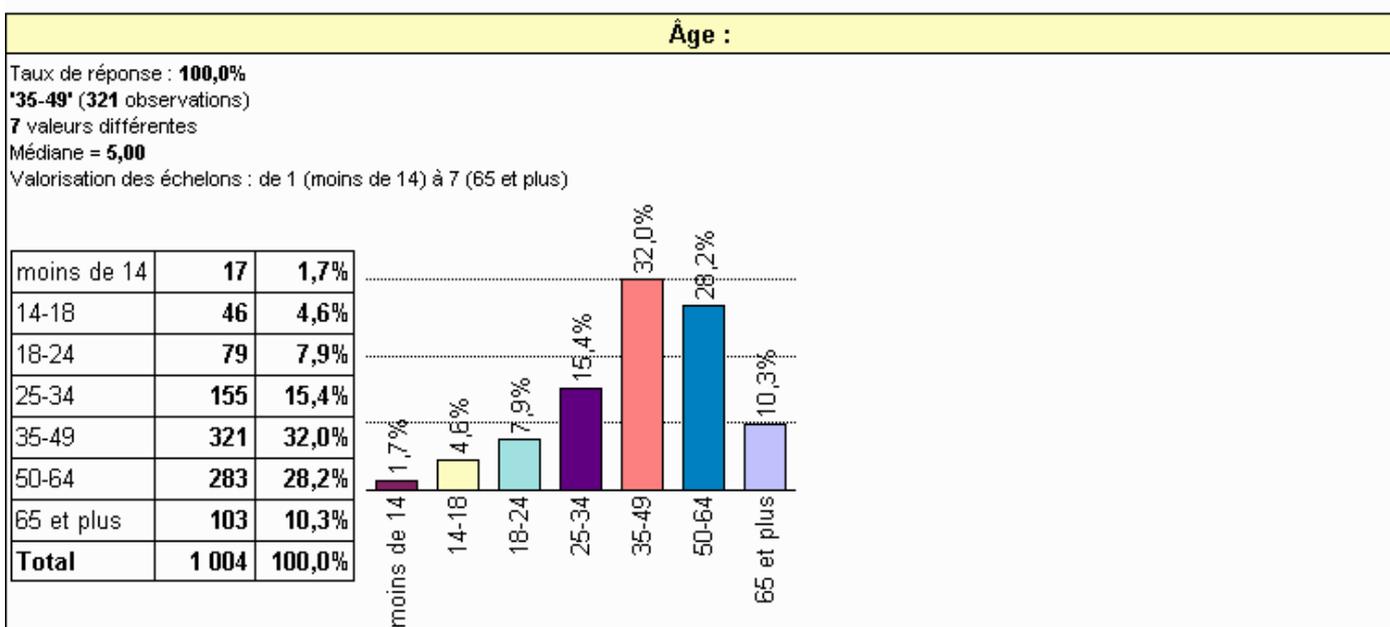
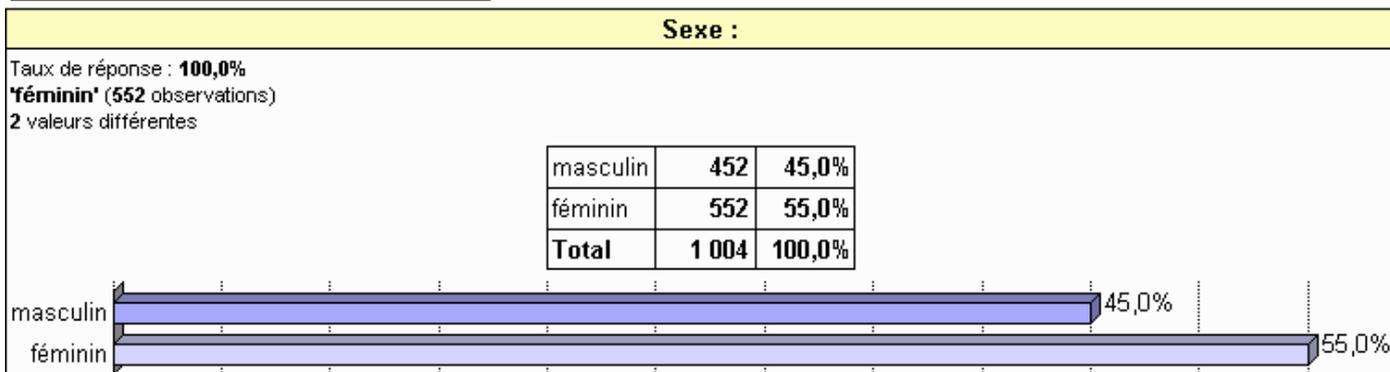
Loisirs dans un cadre naturel sur le territoire de l'estuaire de Seine



# La Seine : Images et Perceptions

1004 observations

## 1. L'ECHANTILLON QUESTIONNE



## La Seine : Images et Perceptions

1004 observations

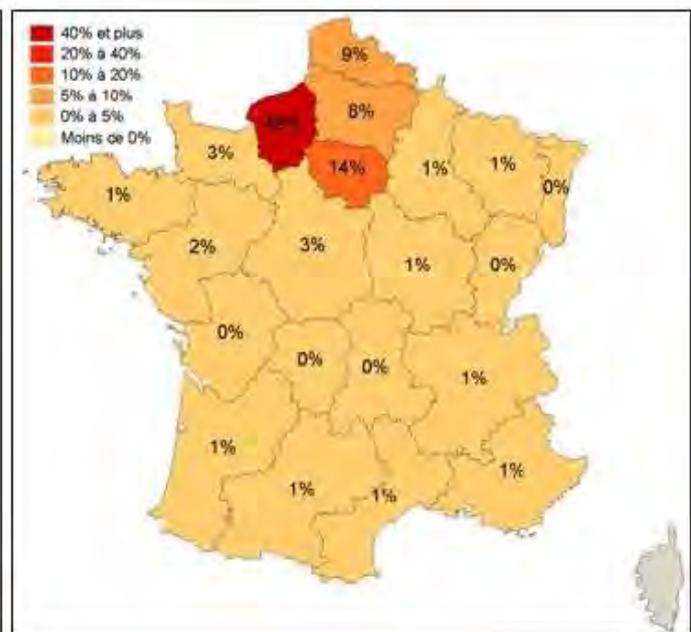
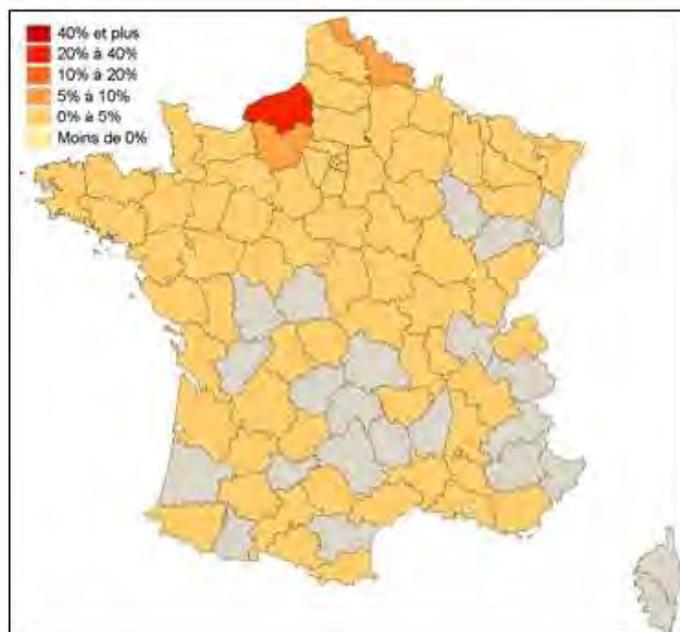
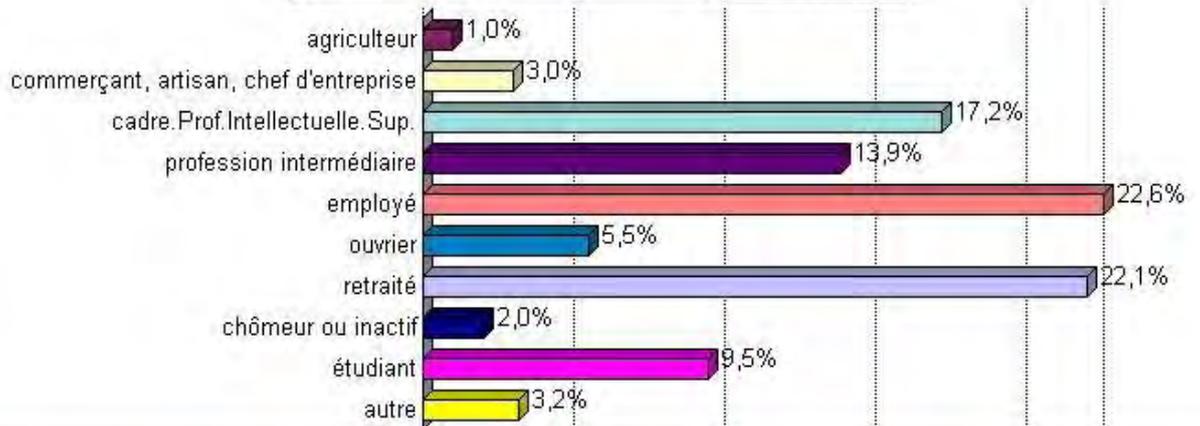
### Quelle est votre profession (ou celle du chef de famille si vous êtes scolarisé(e) ?

Taux de réponse : **98,9%**

'employé' (224 observations)

10 valeurs différentes

agriculteur	10	1,0%
commerçant, artisan, chef d'entreprise	30	3,0%
cadre.Prof.Intellectuelle.Sup.	171	17,2%
profession intermédiaire	138	13,9%
employé	224	22,6%
ouvrier	55	5,5%
retraité	219	22,1%
chômeur ou inactif	20	2,0%
étudiant	94	9,5%
autre	32	3,2%
<b>Total</b>	<b>993</b>	<b>100,0%</b>



L'Armada de Rouen est un événement très localisé. La moitié des personnes interrogées proviennent de Haute Normandie, auxquelles s'ajoutent 14% de Franciliens et 9% de nordistes. La Seine comme le littoral sont l'occasion de partager socialement une animation du territoire, un paysage éphémère en quelque sorte qui manipule et agite un certain nombre d'éléments caractéristiques de la maritimité (bateaux, costumes de marins), des loisirs balnéaires et urbains (plage, jeux sportifs, stands), des plaisirs simples caractéristiques des classes populaires (manège, grillade, spectacle gratuit).

Le niveau de diplôme montre qu'une certaine élite sociale plutôt proche du yachting fréquente l'événement avec un regard érudit. Mais la majorité de la population rencontrée sur l'événement Armada 2008 reste peu diplômée. Cette observation coïncide avec une population plutôt âgée qui fréquente l'Armada le jour (38.5% âgés de 50 ans et plus). Mais ce ne sont pas les classes sociales les plus populaires qui sont présentes sur l'événement si l'on en juge la ventilation des PCS. Les employés, les cadres et les retraités représentent le plus gros de l'effectif. La dimension de spectacle gratuit attire les foules, mais les moins mobiles par leur condition sociale ne s'y rendent pas en nombre. L'échantillon sondé est donc à même d'avoir une certaine pratique de la diversité paysagère dans l'estuaire de la Seine, comme une pratique de loisirs effective et diversifiée.

Un zoom opéré sur les villes où sont domiciliés les répondants nous montre une population de grande proximité répartie sur l'agglomération rouennaise et elbeuvienne qui compose 25% de l'effectif. On mesure également chez les répondants le rayon du réseau routier connectant Rouen à d'autres grandes villes: Caen, Paris, Lille, Le Havre. Cette observation nous invite également à nous poser la question d'homogénéisation de villes portuaires dans leur rapport paysager à l'eau.

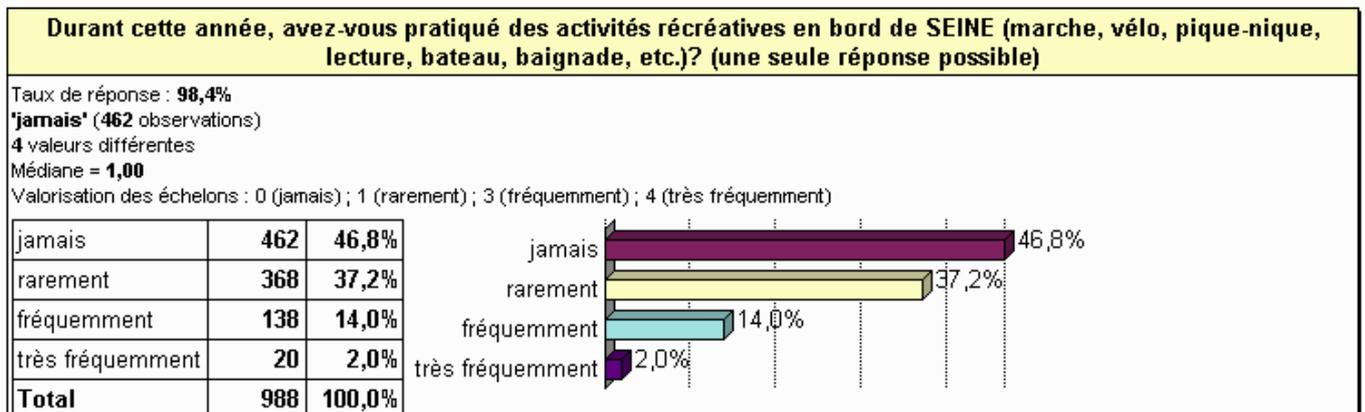
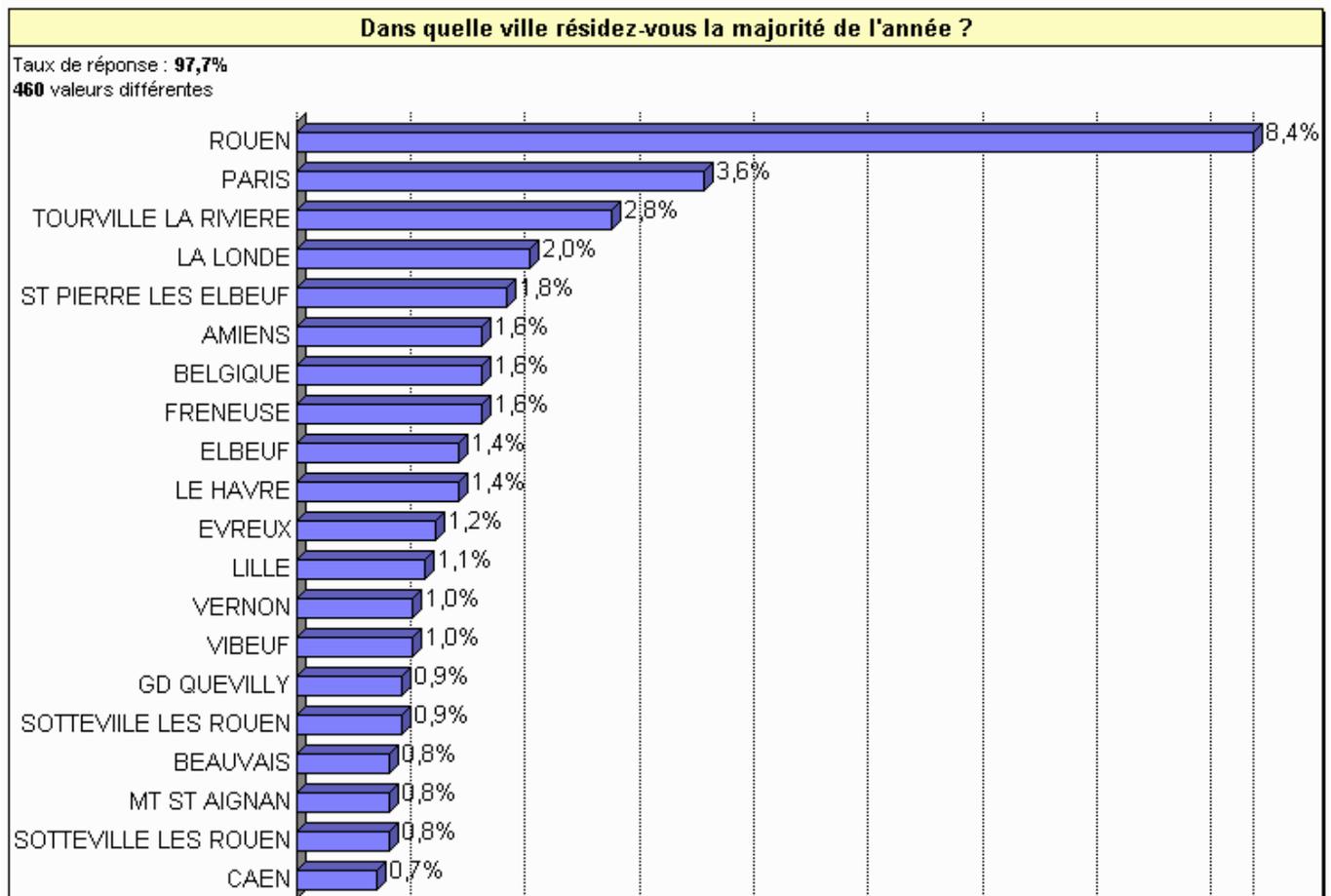
La population sondée est plutôt contemplative. Près de la moitié des répondants déclare ne pratiquer aucune activité récréative en bord de Seine ce qui démontre une acculturation des bords de l'eau qui forment à l'occasion de l'Armada un paysage en mouvement temporaire et attractif, une pulsation éphémère. L'enjeu pour le chercheur réside donc à repérer qui dans ce paysage très ponctuel fait écho au paysage en repérant des lieux, des éléments de paysage et des mises en forme de ces derniers. C'est ainsi que le questionnaire a été construit, complété d'observations, d'entretiens (directifs et semi directifs), ainsi que des comptages pour estimer la population mère fréquentant l'événement.



## La Seine : Images et Perceptions

3

1004 observations



Six photographies ont été introduites dans le questionnaire distribué sur l'Armada 2008. D'un point de vue technique ces photos ont été prises (par nous) à partir d'un angle terrestre depuis les berges où d'un pont afin d'offrir des visions et des échelles relativement homogènes. Cette précaution a été prise afin d'éviter d'influencer les répondants par une orientation du point de vue. D'autre part, sur le plan de la distribution géographique ces six photographies tentent de parcourir le linéaire aval du fleuve. La première photo a été prise à Rouen depuis le pont Jeanne d'Arc à l'occasion de l'Armada 2008 montrant les quais aménagés rive droite et leur animation par des promeneurs. On y voit également deux péniches amarrées, la Seine et ses ponts. La deuxième photographie a été prise à l'embouchure de l'estuaire et montre des

chevaux en prairie humide et des cygnes posés sur l'eau. La présence d'arbres, de haies, d'herbes et d'une eau miroir contribuent à naturaliser la scène. La troisième photographie a été prise depuis le pont de Tancarville et montre un transport fluvial industriel dans un espace relativement vaste et dégagé. Les berges présentées laissent entrevoir un terrain agricole. Nous sommes bien dans une logique de domestication de l'estuaire. La quatrième photo est réalisée à Poses depuis le chemin de halage mettant en scène un kayakiste en eaux calmes avec en arrière fond l'aspect boisé d'une île classée Natura 2000. La cinquième photographie est prise depuis Quillebeuf montrant la zone industrielle de Port Jérôme et sa raffinerie (torchère et cuves). C'est un paysage industriel qui s'offre ici aux yeux des interviewés. Enfin la photo n°6 a été prise à la Mailleraye sur Seine. Elle laisse voir une petite plage artificielle sur un terrain en friche géré par le Port autonome de Rouen. L'effondrement de la berge et la présence importante d'arbres naturalise un paysage gelé pour l'exploitation industrielle sans en voir toutefois les effets. C'est davantage la cohérence balnéaire qui s'affirme ici.

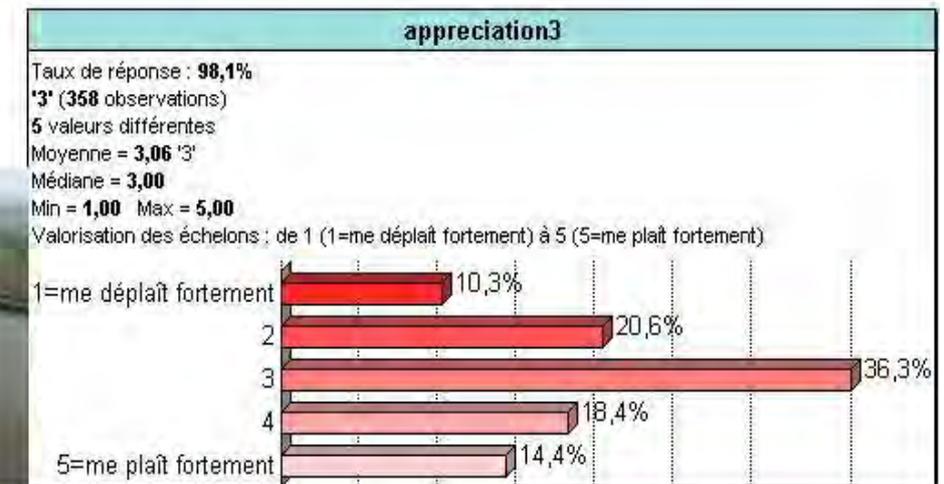
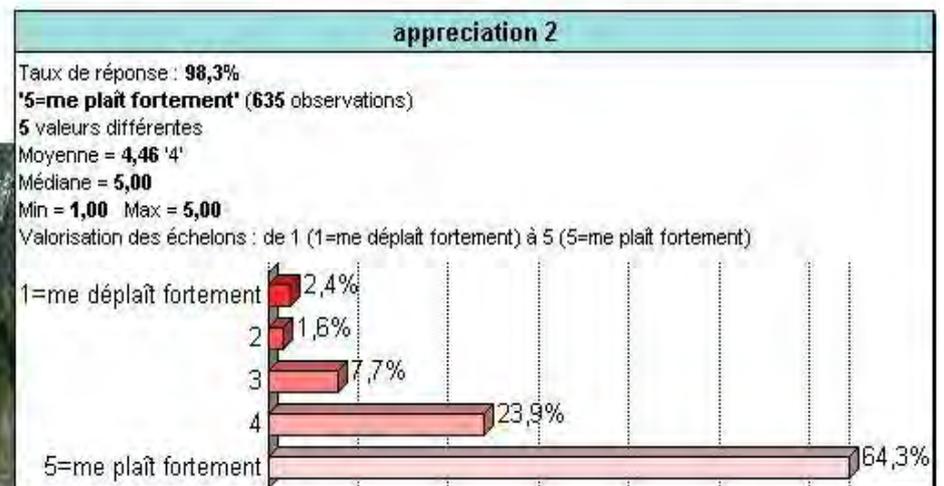
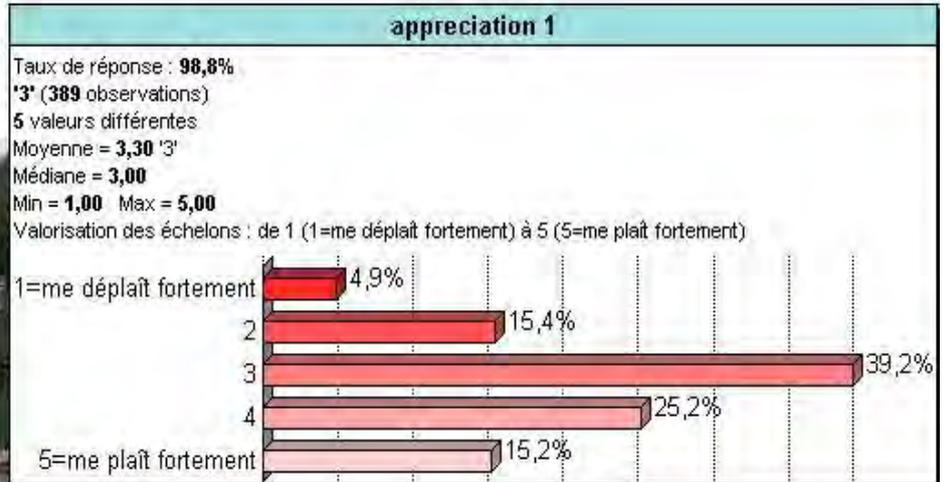
### Composition et appréciation paysagère des photographies

Photo n°	1	2	3	4	5	6
Lieu	Rouen	Embouchure	Tancarville	Poses	Port Jérôme	La Mailleraye
Eléments	Quai Péniches Ponts Immeubles	Arbres Chevaux Cygnes Végétation	Terrains agricoles Transporteur	Kayak Ile Arbres Végétation	Torchère Cuves Cheminée Digue	Arbres Sable Pierres
Paysage	Urbain aménagé	Naturel préservé	Fluvial exploité	Naturel sportif	Industriel	Plage en friche
Appréciation	+ / = (40%)	+ (88%)	= (36%)	+ (75%)	- (82%)	+ (57%)

Les résultats montrent globalement que les visiteurs de l'Armada (majoritairement haut-normands) ont une préférence pour les paysages naturels. Le paysage le plus cité positivement renvoie à une nature édénique sans l'homme comme l'on peut en observer en espace protégé. Cette image est suivie de près avec l'incursion sportive dans la nature à Poses. Ce constat nous laisse interrogatif. En effet il s'agit là d'espaces protégés et donc peu accessibles à l'homme (pensés en tout cas sans l'homme). L'effacement de signes culturels ou anthropiques est une tradition cultivée dans la vallée de Seine depuis les impressionnistes. La peintre M. Ratel rappelle que sur ses toiles elle s'évertue à effacer toute trace de l'homme comme le faisaient ses aînés, mais également dans une démarche écologique pour révéler la nature au citoyen. Ainsi l'engouement pour ces paysages relève-t-il d'une tradition caractéristique de l'identité normande ou est-ce un effet de l'éducation à l'environnement assez présente sur le territoire? Où est-ce tout simplement la représentation archétypale du jardin d'Eden qui continue à prévaloir sur toute autre forme de représentation de la nature? Ces trois pistes interprétatives sont certainement présentes dans des proportions modulables. Elles relativisent en tout cas les efforts d'aménagement des espaces fluviaux par des services commerciaux et récréatifs (seuls 40% adhèrent à la photo n°1) et par la création de lieux touristiques (plage). D'autre part, si l'exploitation économique de l'estuaire dans le paysage fait place à l'équivoque (photo 3), le rejet de l'hyperindustrialisation reste vif (photo 5).

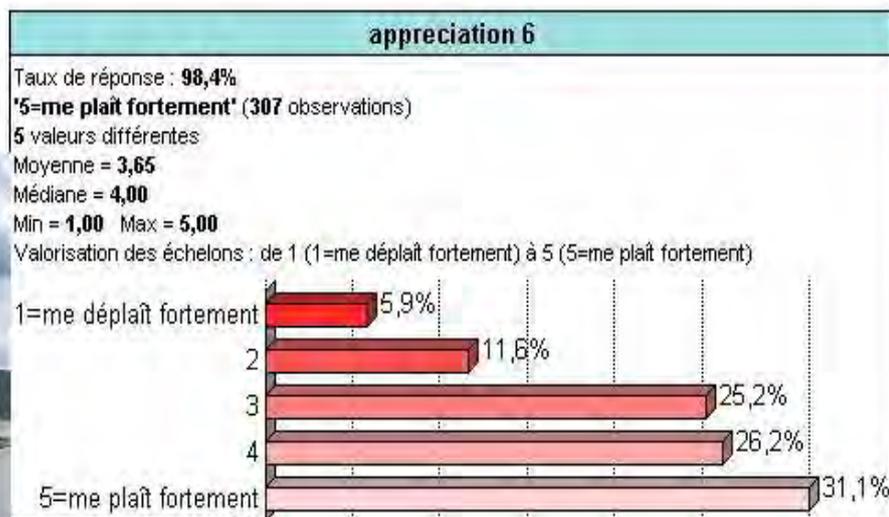
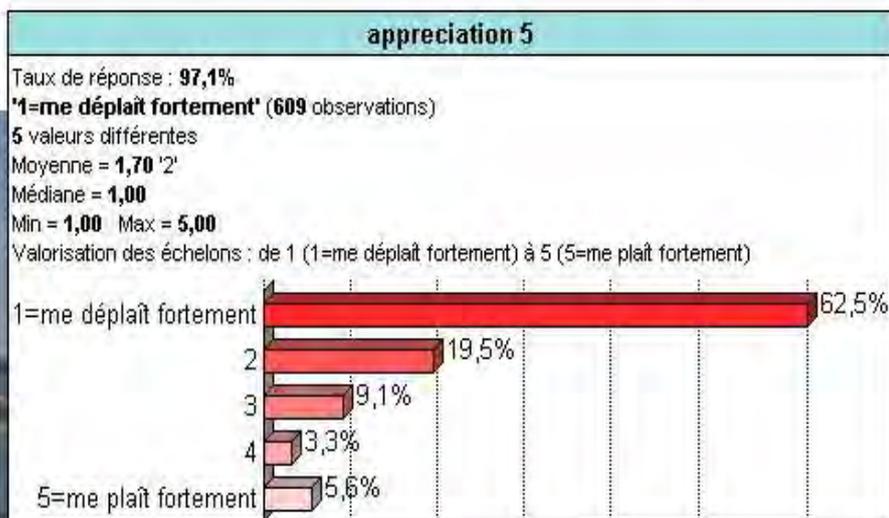
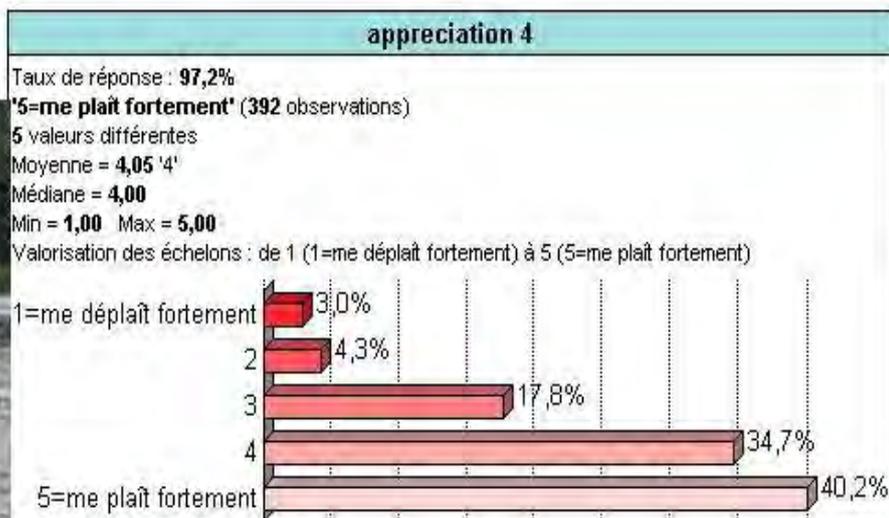
1004 observations

## 2. TRIS A PLAT

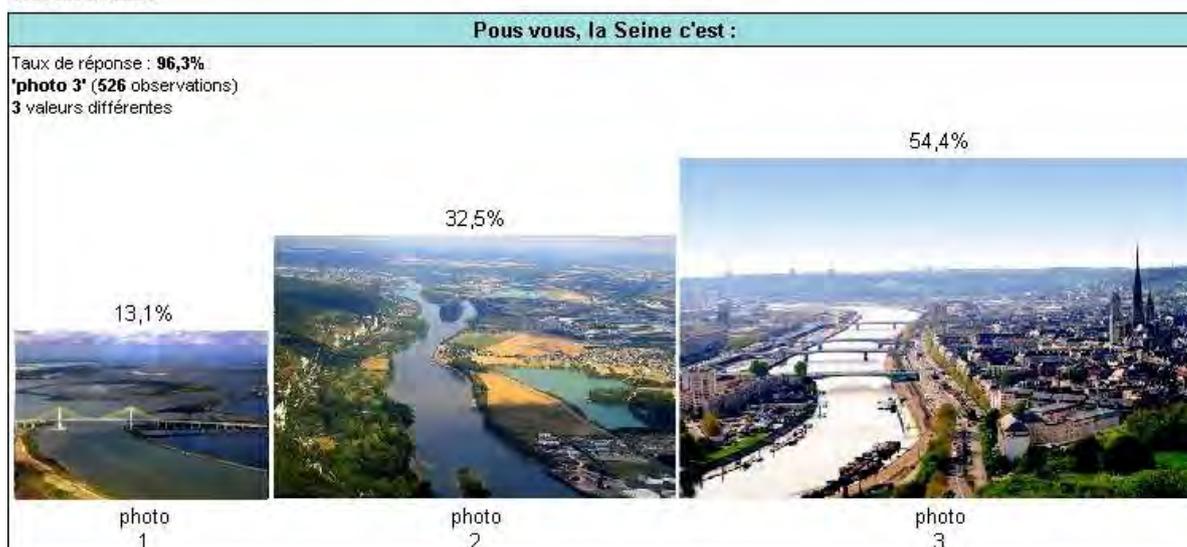


# La Seine : Images et Perceptions

1004 observations



1004 observations



Nous avons ensuite interrogés les visiteurs de l'Armada sur une vue plus large de la Seine en prenant trois clichés photographiques diffusés dans les revues touristiques à caractère promotionnel du territoire et les magazines des collectivités territoriales. La photo 1 présente l'embouchure de l'estuaire. La photo 2 présente la Seine des îles et des bras morts en amont de Rouen. Enfin la photo 3 montre une Seine domestiquée par l'étalement urbain et les aménagements industriels.

Pour les visiteurs de l'Armada c'est le cliché pris de Rouen qui représente le mieux la Seine (54.4% de choix exprimés). Les ponts, la ville et ses clochers, les quais aménagés, les industries, le transport fluvial racontent une histoire de domestication du fleuve qui continue à faire identification. Ceci nous amène à formuler une remarque par rapport au corpus de 6 photos qui précède cette question: la Seine naturelle n'est pas l'identité normande, et ne raconte pas l'histoire que les hommes ont construite avec leur fleuve et leur estuaire. Les désirs de renaturation ne correspondent ainsi pas à un paysage dans lequel on se reconnaît. C'est davantage un idéal travaillé archétypologiquement par croyances et médiatisation de l'espace public ou de l'action politique en matière d'environnement.

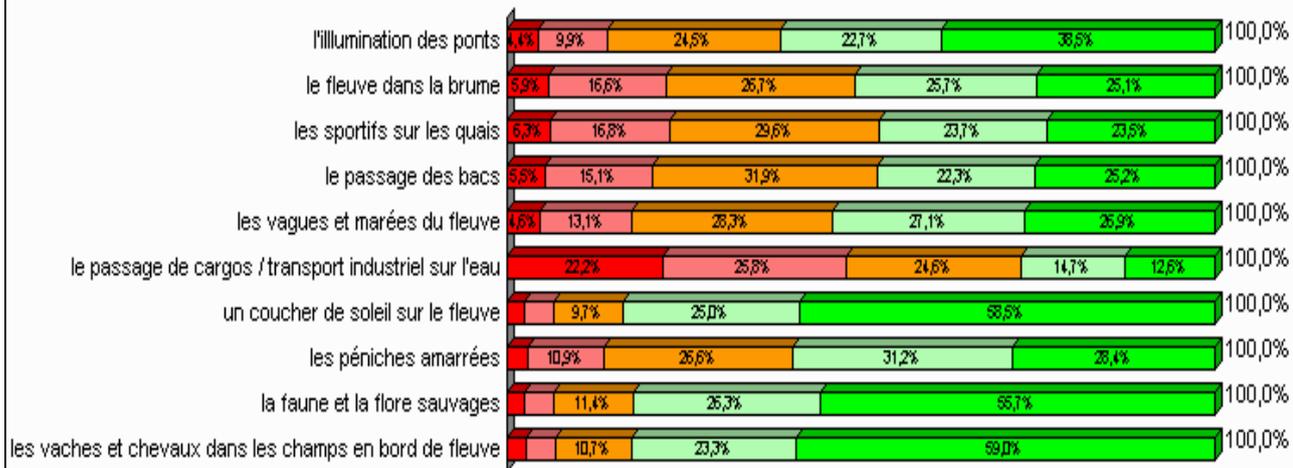
Ce résultat explique le relatif désintérêt de la population à l'égard des opérations de renaturation. Elles ne leur parlent pas. Le vernis vert auquel nous ont renvoyé certains récits de vie trouve ici un facteur explicatif. L'ingénierie ou l'écologie de paysage n'est pas du paysage pour la population. Cette mise en forme ne trouve qu'un écho fort limité en l'homme haut-normand.

# La Seine : Images et Perceptions

1004 observations

Ce que vous aimez dans la Seine, c'est : (notez de 1=pas du tout d'accord à 5=tout à fait d'accord)

	1=pas du tout d'accord	2	3	4	5=tout à fait d'accord
l'illumination des ponts	4,4%	9,9%	24,5%	22,7%	38,5%
le fleuve dans la brume	5,9%	16,6%	26,7%	25,7%	25,1%
les sportifs sur les quais	6,3%	16,8%	29,6%	23,7%	23,5%
le passage des bacs	5,5%	15,1%	31,9%	22,3%	25,2%
les vagues et marées du fleuve	4,6%	13,1%	28,3%	27,1%	26,9%
le passage de cargos / transport industriel sur l'eau	22,2%	25,8%	24,6%	14,7%	12,6%
un coucher de soleil sur le fleuve	2,6%	4,2%	9,7%	25,0%	58,5%
les péniches amarrées	3,0%	10,9%	26,6%	31,2%	28,4%
la faune et la flore sauvages	2,7%	4,0%	11,4%	26,3%	55,7%
les vaches et chevaux dans les champs en bord de fleuve	2,7%	4,2%	10,7%	23,3%	59,0%



Ce que vous aimez dans la Seine, c'est : (notez de 1=pas du tout d'accord à 5=tout à fait d'accord)

	Moyenne
un coucher de soleil sur le fleuve	4,33
les vaches et chevaux dans les champs en bord de fleuve	4,32
la faune et la flore sauvages	4,28
l'illumination des ponts	3,81
les péniches amarrées	3,71
les vagues et marées du fleuve	3,59
le fleuve dans la brume	3,48
le passage des bacs	3,46
les sportifs sur les quais	3,41
le passage de cargos / transport industriel sur l'eau	2,70
<b>Total</b>	<b>3,71</b>

Nous nous sommes ensuite intéressés aux éléments composant le paysage (fantasmé ou identitaire) des visiteurs de l'Armada 2008. Nous avons en particulier insistés sur les éléments de présence paysagère, c'est-à-dire sur les facteurs d'animation de l'espace.

Dans ce registre nous nous sommes d'abord penchés sur les animations "naturelles" des paysages estuariens comme la faune et la flore, le flot et l'onde, la lumière ou le brouillard, dont l'héritage archétypal s'inscrit dans la longue durée (comme nous l'avons montré à la partie 2 de ce rapport).

Puis nous avons distingué des éléments d'animation du paysage liés à la présence humaine comme la navigation, le sport, les ponts et les bacs. Là aussi il s'agit d'éléments typiques mentionnés par les peintres impressionnistes, témoins de la modernité naissante. Les résultats des questionnaires convergent avec ceux observés sur la batterie de 6 photos. Globalement ce sont les éléments de naturalité qui sont les plus prisés dans le paysage seino-estuarien. Les éléments culturels comme les ponts et péniches arrivent ensuite. Plus loin, on retrouve des éléments de conscientisation du fleuve comme la brume ou la marée. Ce dernier résultat montre que l'absence de contact avec le fleuve continue à marquer les représentations que l'on s'en fait. Une reconquête du fleuve devra inéluctablement passer par une reconquête de l'image des berges et de l'eau. Enfin l'animation sportive et industrielle des paysages estuariens est connue mais on ne la recherche pas sans toutefois l'évacuer.

Si il y a bien un paysage identitaire qui caractérise la Seine et qui reste relativement partagé, il semble de plus en plus mis à distance dans la valorisation sociale des éléments caractéristiques du milieu. On retrouve ici cette forme de désengagement identitaire ou de perte de sens des paysages estuariens mentionnés à la partie 1 du présent rapport. Les franchissements de l'eau puis l'exploitation industrielle des bords de l'eau ont modifié la conscience paysagère des habitants de l'estuaire pour en faire une disparité hétérogène où chacun re-bricole au quotidien.

Nous avons ensuite interrogé les visiteurs de l'Armada sur les espaces d'aménités présents dans l'estuaire. Nous avons distingué espaces de loisirs (quais, halte de plaisance, panoramas), espaces de conservation (PNR, musées, patrimoine culturel), espaces de circulation (ponts, pontons, bacs, cales et pontons) et espaces fonctionnels (hangars, zones vertes). Encore une fois ce sont les éléments en prise directe avec la "nature" qui restent plébiscités: zones vertes, PNR; mais aussi les espaces dédiés aux loisirs (quais et panoramas) et le patrimoine culturel.

Pour résumer, il semble qu'un espace jardiné au bord de l'eau offrant des prises aux sportifs, aux promeneurs, et aux passionnés de patrimoine fasse consensus. Cela reste toutefois un aménagement paysager superficiel ne posant pas à priori de question d'identification profonde. Mais face à la déconstruction identitaire observée il semble que ce soit une bonne solution à moyen terme. A long terme cette dernière ne pourra se passer d'une réflexion plus profonde sur l'inscription identitaire de l'homme haut normand dans son paysage (qui s'apparente à un plan de gestion globale des paysages estuariens).

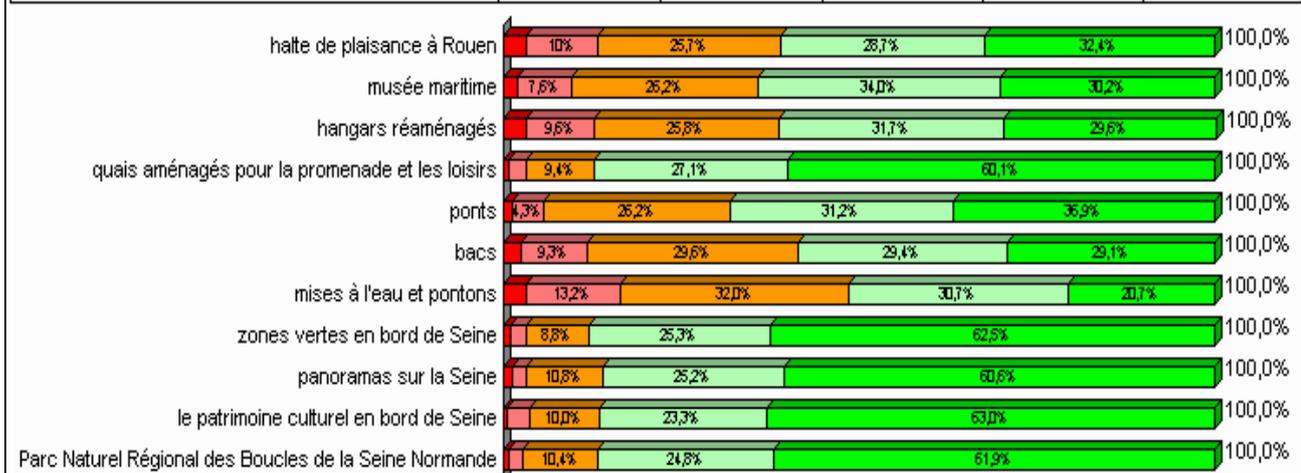
## La Seine : Images et Perceptions

8

1004 observations

Selon vous, les aménagements suivants sont-ils importants pour mettre en valeur la Seine et sa région : (notez de 1=pas du tout important à 5=très important)

	1=pas du tout important	2	3	4	5=très important
halte de plaisance à Rouen	3,2%	10,0%	25,7%	28,7%	32,4%
musée maritime	2,0%	7,6%	26,2%	34,0%	30,2%
hangars réaménagés	3,3%	9,6%	25,8%	31,7%	29,6%
quais aménagés pour la promenade et les loisirs	0,9%	2,4%	9,4%	27,1%	60,1%
ponts	1,4%	4,3%	26,2%	31,2%	36,9%
bacs	2,5%	9,3%	29,6%	29,4%	29,1%
mises à l'eau et pontons	3,4%	13,2%	32,0%	30,7%	20,7%
zones vertes en bord de Seine	1,2%	2,2%	8,8%	25,3%	62,5%
panoramas sur la Seine	1,3%	2,0%	10,8%	25,2%	60,6%
le patrimoine culturel en bord de Seine	0,6%	3,1%	10,0%	23,3%	63,0%
Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande	1,0%	1,9%	10,4%	24,8%	61,9%



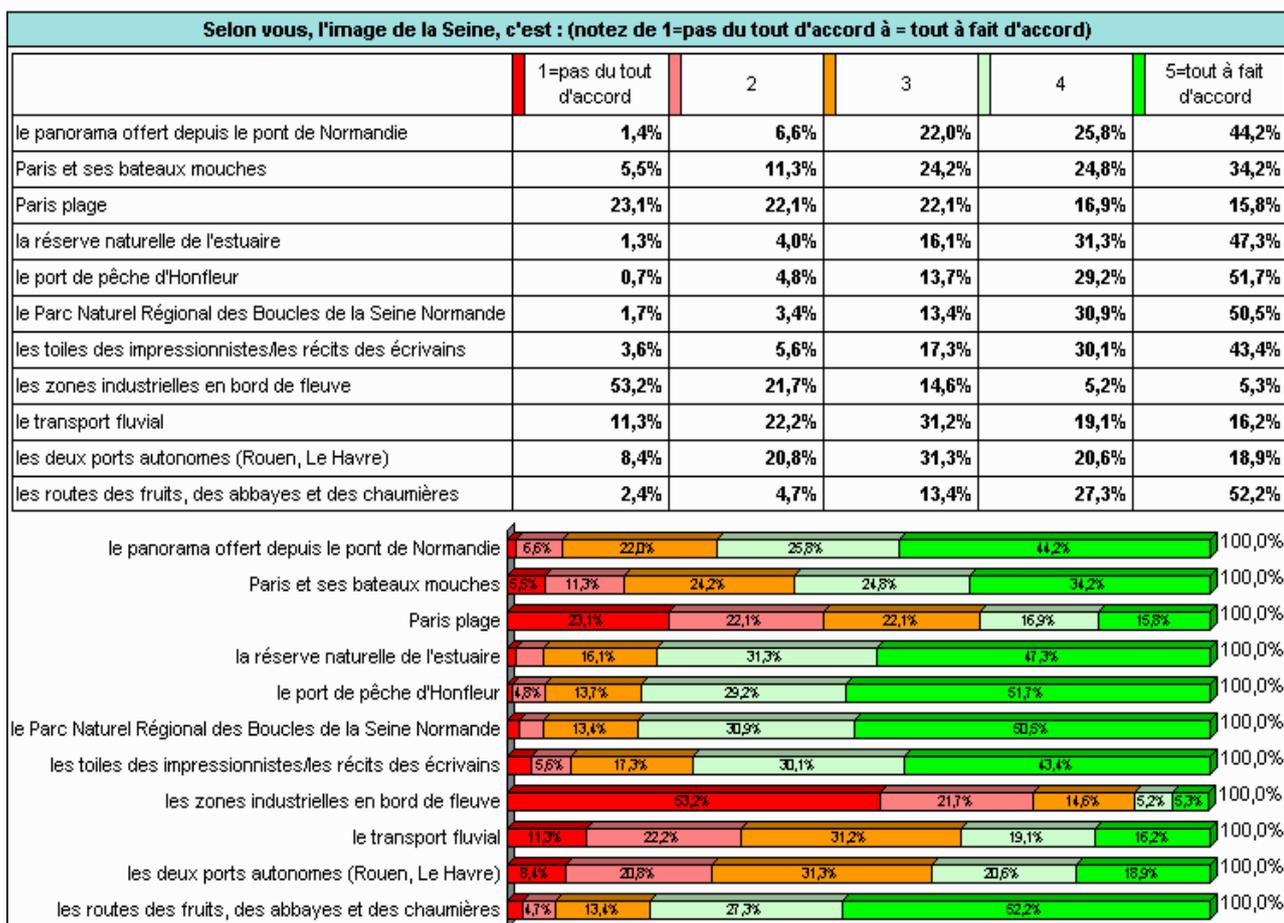
Selon vous, les aménagements suivants sont-ils importants pour mettre en valeur la Seine et sa région : (notez de 1=pas du tout important à 5=très important)

	Moyenne
zones vertes en bord de Seine	4,46
le patrimoine culturel en bord de Seine	4,45
Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande	4,45
quais aménagés pour la promenade et les loisirs	4,43
panoramas sur la Seine	4,42
ponts	3,98
musée maritime	3,83
halte de plaisance à Rouen	3,77
hangars réaménagés	3,75
bacs	3,73
mises à l'eau et pontons	3,52
<b>Total</b>	<b>4,07</b>

## La Seine : Images et Perceptions

9

1004 observations



Le port de pêche d'Honfleur	4,26
Le parc naturel régional des boucles	4,25
Les routes des fruits, des abbayes et des chaumières	4,22
La réserve naturelle de l'estuaire	4,19
Le panorama offert depuis le pont de Normandie	4,05
Toiles / récits	4,04
Paris et ses bateaux mouches	3,71
Les deux ports autonomes (Rouen, Le H	3,21
Le transport fluvial	3,07
Paris plage	2,80
Les zones industrielles en bord de fleuve	1,88
Ensemble	3,59

---	<i>JE NE CONNAIS PAS</i>
La réserve naturelle de l'estuaire	<b>24,4%</b>
Le panorama offert depuis le pont de Normandie	<b>23,7%</b>
Le parc naturel régional des boucles	<b>23,2%</b>
Paris plage	<b>21,0%</b>
Ensemble	<b>15,7%</b>
Les routes des fruits, des abbayes et des chaumières	<b>15,2%</b>
Les zones industrielles en bord de fleuve	<b>12,9%</b>
Les deux ports autonomes (Rouen, Le Havre)	<b>12,3%</b>
Le port de pêche d'Honfleur	<b>12,1%</b>
Les toiles des impressionnistes/les récits des écrivains	<b>10,2%</b>
Le transport fluvial	<b>9,6%</b>
Paris et ses bateaux mouches	<b>7,9%</b>

Enfin, nous avons interrogé les visiteurs de l'Armada 2008 sur leur connaissance et appréciation des paysages "re naturés" de l'estuaire, et de façon comparée au-delà de l'estuaire de la Seine.

Nous avons distingués dans ce questionnaire les hauts lieux (Honfleur, Pont de Normandie), les sanctuaires (PNRBSN, Réserve naturelle de l'estuaire), le patrimoine paysager (impressionnistes et écrivains, abbayes, chaumières, AOC), les loisirs urbains (bateaux mouches, Paris plage), l'industrie (transport fluvial, zones industrielles, Ports autonomes).

Les résultats là aussi méritent quelque interprétation. On peut les résumer de la manière suivante:

**Tableau des images idéales de l'estuaire de la Seine**

<b>Paysages</b>	<b>Sanctuaires</b>	<b>Hauts lieux</b>	<b>Patrimoine</b>	<b>Loisirs urbains</b>	<b>Industrie</b>
<b>Image de la Seine (note/5)</b>	4.2	4.1	4.1	3.2	2.7
<b>Degré de connaissance</b>	76%	82%	87.5%	85.5%	88.4%

Ce sont au final les espaces les moins visibles qui restent les patrons du paysage estuarien. On peut dire que ce dernier est avant tout affaire d'intériorisation et de culture commune propre aux hauts normands. A l'inverse, les images idéales les moins désirées sont celles que les seino marins côtoient au quotidien. La satisfaction paysagère rejette ici partiellement l'industrie sous ses différentes formes. Par contre elle ne statue pas sur les loisirs urbains au bord de l'eau. Ainsi, les espaces récréatifs au bord de l'eau n'arrivent pas à convaincre s'ils ne sont pas mis en nature ou en patrimoine, ni si ils ne coïncident pas avec une symbolique et une mémoire forte. C'est là un enseignement fort. Une reconquête des bords de l'eau ne pourra se passer d'une animation des lieux ni de leur naturation.

**Trois images prisées pour un paysage idéal de l'estuaire**



## **SYNTHESE DE LA PARTIE 3:**

### **Enquête sur le paysage comme support d'aménagements (Armada 2008)**

L'Armada reste un événement majeur de la région Haute Normandie fréquenté par 800 000 à 13 millions de personnes selon les sources. Cela en fait le plus gros événement existant autour du fleuve et de l'estuaire. En 2008, une enquête par questionnaires (complétée par observations, comptages et entretiens) a été menée auprès de 1100 personnes.

L'intérêt de l'objet étudié repose sur le fait que l'Armada est une composition paysagère éphémère qui combine:

- patrimoine fluvial et marin, traditions autour du fleuve, sentiment de maritimité;
- des points de vue originaux sur l'espace estuarien (vues offertes depuis l'eau avec les navettes et la grande parade; vues depuis les champs pendant la remontée de Seine; vue aérienne depuis les ponts; vue d'ensemble via les reportages télévisés);
- une réappropriation des bords de l'eau à travers des services gratuits (visites de bateaux, animations sportives, stands de vulgarisation scientifique, concerts nocturnes...);
- une mise en spectacle du fleuve (feux d'artifice, illuminations, concours, parade des bateaux et des marins).

La population fréquentant l'Armada 2008 est pour moitié originaire de Haute Normandie. Plus de 38% des visiteurs de l'événement sont âgés de 50 ans et plus.

L'idéal de paysage déclaré reste une nature sans l'homme, construite sur l'archétype du jardin d'Eden, la médiatisation locale des espaces de conservation de la nature dans l'estuaire et l'éducation à l'environnement contemporaine. Cette nature est placée sous cloche ou encore à explorer. C'est ce caractère inaccessible qui en fait un paysage partagé. Par antithèse les visiteurs de l'Armada rejettent le paysage industriel et délaissent le paysage urbain (qui reste équivoque avec 36% ne se prononçant pas).

L'idéal du paysage naturel édénique retravaillé à l'heure du développement durable n'efface par pour autant une identité paysagère haut normande qui convoque les épisodes passés de domestication du fleuve et de protection des populations des risques de crues. Les personnes interrogées font clairement la différence entre un verni paysager qui relève de l'ingénierie du paysage et un paysage identitaire profond dont les racines plongent dans la matière naturelle de la Seine et le patrimoine des hommes.

Les éléments de paysage valorisés sont la matière de la Seine (vases, brume, lumière, faune, flore), puis le patrimoine fluvial (passages, bateaux, ouvrages) et l'effacement de la présence humaine (activités industrielles et de loisirs).

Dans une perspective de reconquête un consensus d'espace jardiné au bord de l'eau et offrant des prises multiples (sport, promenade, détente, patrimoine, observation naturaliste) semble se dégager. Mais à long terme il convient d'inscrire ce type d'opération dans un plan de gestion globale des paysages pour éviter leur homogénéisation et préserver leur diversité.

Dans une perspective de restauration, les sanctuaires de nature, hauts lieux et espaces patrimonialisés restent la combinaison la mieux appréciée, face à la lassitude de l'industrialo urbain.



## Partie 4:

### Enquête un paysage vécu prisé (Forêt de Roumare)

Olivier Sirost, Université de Rouen, CETAPS

#### Roumare, son parc animalier, ses sentiers de loisirs



La forêt reste un "espace naturel" construit qui a très tôt participé aux opérations de reconquête sociale sur le territoire français. On doit au pionnier de la sociologie F. Le Play cette exploitation des ressources forestières françaises au 19e siècle afin d'améliorer le cadre

de vie des classes populaires. Pour le sociologue chaque arbre du territoire abritait une famille<sup>72</sup>. Cette idée de forêt comme habitat des hommes, fut étendue à la fin du 19e siècle aux jardins associatifs à gestion municipale, cléricale ou patronale. Cette bascule vers l'espace vert démontre déjà une alternance entre espaces forestiers sanctuaires et forêts aménagées pour les loisirs. En témoignent les aménagements de grands jardins qui s'opèrent essentiellement au 19e siècle dans les villes, dont le complément sera le parc de forêts voisines. La forêt devient ainsi progressivement et tout au long du 20e siècle un espace urbain dédié au temps libre comme le montre Olivier Lazzarotti<sup>73</sup>. Rappelons de ce point de vue que le premier terrain de jeu des impressionnistes est Barbizon et la forêt de Fontainebleau avant de s'étendre à la Seine. Il y a donc dans les forêts au bord de l'eau un espace comparé déjà bien investi par les hauts normands qui peut se révéler riche d'enseignement pour une reconquête des berges de la Seine et de son estuaire. Cela est d'autant plus vrai que de nombreux partenaires du programme Seine Aval sont déjà impliqués dans les processus de conservation et d'aménagement de ces coupures vertes (CREA, PNRBSN, de nombreuses communes, industriels). En outre, les clairières présentent sans doute autant d'intérêt et d'enjeux que les zones humides. Enfin, comme le rappelle Bernard Kalaora, la forêt a très tôt servi de terrain d'éveil et d'éducation à la nature des bourgeois franciliens, proposant un éventail de cueillette, observation de la nature, pêche, chasse, randonnées et sports en sous bois<sup>74</sup>.

A l'instar de Paris et de son agglomération, il nous a paru judicieux de nous intéresser à l'une des forêts de proximité de l'agglomération rouennaise, faisant l'objet d'une construction naturaliste et récréative. La forte proximité avec la Seine rend cet espace d'autant plus intéressant, qu'il fait l'objet de partenariats avec les scolaires et d'une sensibilisation du grand public à un comportement éco-citoyen. Ces dernières années les forêts de la Londe-Rouvray et de Roumare ont été retenues par la CREA comme terrains propices à une politique de préservation et d'éducation à l'environnement. Elles ont d'ailleurs été valorisées à travers des animations et une exposition à l'occasion de l'Armada 2008, reprises dans le cadre des ateliers de vulgarisation scientifique à l'entrepôt H2O.

La **forêt de Roumare** est une forêt domaniale française de 4 000 hectares située à l'ouest de Rouen dans un vaste méandre de la Seine. Ses nombreux sentiers aménagés, son parc animalier en font un lieu de promenade fréquenté par les habitants de l'agglomération. Espace vert de proximité, la forêt est très prisée par les rouennais, tant pour le cadre qu'elle offre aux habitants, que pour son potentiel de loisirs sportifs et de sorties en famille, ou encore sa coupure verte contrastant avec une grande agglomération industrialisée. Elle offre un espace surplombant sur une des boucles de la Seine et montre que les lisières et forêts de l'estuaire sont des objets socio-naturels prisés de la population haut-normande, comme des réserves importantes de biodiversité. Avec la forêt de Saint-Etienne du Rouvray, Roumare est le poumon vert de proximité des seino-marins.

---

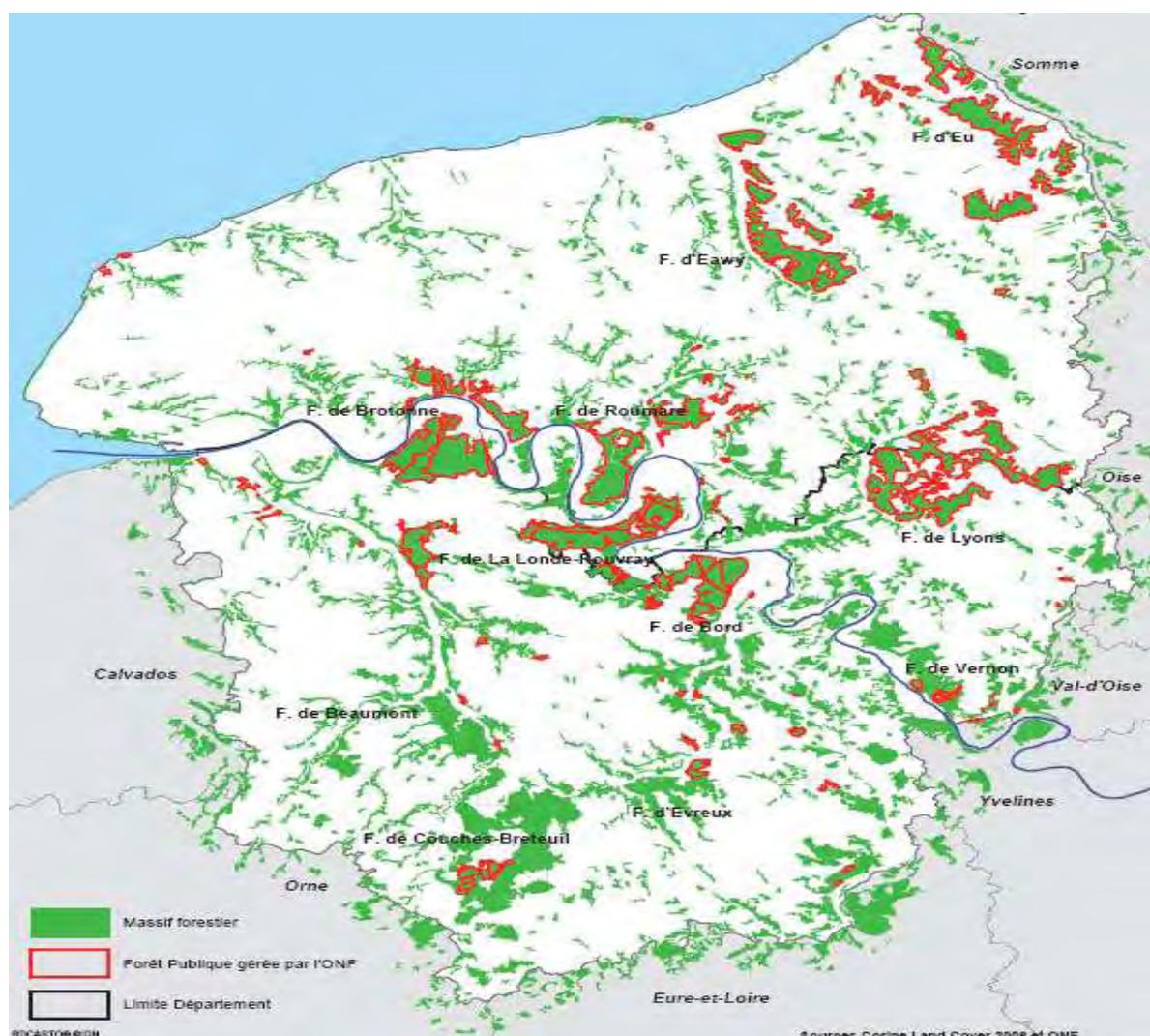
<sup>72</sup> Cf. Bernard Kalaora et Antoine Savoye, *La forêt pacifiée. Sylviculture et sociologie au 19e siècle*, Paris, L'Harmattan, 1986.

<sup>73</sup> LAZZAROTTI, Olivier (1995). - *Les loisirs à la conquête des espaces périurbains*. Paris, L'Harmattan, 1995.

<sup>74</sup> Bernard Kalaora, *Le musée vert*, Paris, L'Harmattan, 1978.

**Tableau des forêts domaniales de l'estuaire**

<b>Forêts domaniales de Seine-Maritime</b>	<b>Superficies en ha</b>	<b>Forêts domaniales de l'Eure</b>	<b>Superficies en ha</b>
Arques-la-Bataille	999	Montfort	2 042
Brottonne	6 714	Bord-Louviers	4 590
Eawy	7 217	La Londe-Rouvray	129
Eu	9 308	Lyons	6 133
La Londe-Rouvray	5 100		
Lyons	4 562		
Roumare	3 992		
Le Trait-Maulévrier	3 011		
Verte	1 398		



**Carte des forêts et massifs forestiers en Haute Normandie**

La forêt de Roumare s'étend sur la première boucle de la Seine en aval de Rouen, sur un petit plateau assez élevé (130 mètres) au Nord et descendant en pente douce vers le Sud sur le lobe du méandre. Ruisseaux et étangs sont quasi inexistantes, la forêt n'est accidentée que de quelques vallées sèches.

Le cœur et la partie nord de la forêt, aux sols limoneux et argileux (argile à silex), portent une forêt de feuillus : chênes, hêtres et charmes, tandis que ces peuplements deviennent rares vers le Sud où dominent les conifères plantés sur des sables alluvionnaires. De nombreuses allées forestières permettent de découvrir ce « poumon vert » de l'agglomération de Rouen. La forêt abonde en gros gibier: cerfs, chevreuils, sangliers, présentés au public dans un parc animalier (26 hectares), ouvert en 1966 et réhabilité en 2004-2005.

C'est à un arbre de cette forêt que Rollon, nouveau comte des Normands chargé par le roi de France de rétablir la sécurité en échange de la reconnaissance de son titre, fit suspendre un anneau d'or pendant trois années, sans qu'il ne soit volé. Selon l'Abbé Cochet, elle tire probablement son nom de Rotmarus, qui fut un grand seigneur à l'époque gallo-romaine. Pour la petite histoire, Guy de Maupassant l'immortalisera pour des générations de lecteurs dans "le Horla". L'histoire sociale du paysage forestier en bord de Seine est bien enracinée dans l'identité normande. Elle mériterait par ailleurs un travail original.

Par décret du 30 août 2007, ce massif a été classé forêt de protection sur une superficie de 4 924,3783 hectares, sur le territoire des communes de Canteleu, Hautot-sur-Seine, Hénouville, La Vaupalière, Maromme, Montigny, Quevillon, Roumare, Sahurs, Saint-Martin de Boscherville, Saint-Pierre-de-Manneville, Saint-Pierre-de-Varengeville et Val-de-la-Haye.

En interaction sociale avec l'estuaire de la Seine, la forêt de Roumare est un espace propice à l'immersion paysagère et permet de sonder ses usagers sur la manière dont ils sont traversés par le lieu et sentent le paysage. Notre questionnaire construit avant tout sur des items de proprioception tente de saisir les mécanismes intimes de constitution du paysage pour les haut-normands. Sur les 350 questionnaires passés, 344 ont été exploités, répartis selon les caractéristiques sociales (âge, sexe, PCS, et niveau de diplôme) qui suivent:

## 1. Sexe

	Effectifs	Fréquence
Non réponse	16	4,7%
masculin	148	43,0%
féminin	180	52,3%
Total	344	100,0%

## 2. Age

	Effectifs	Fréquence
Non réponse	8	2,3%
- de 18 ans	8	2,3%
entre 18 et 24 ans	29	8,4%
entre 25 et 34 ans	87	25,3%
entre 35 et 49 ans	116	33,7%
entre 50 et 64 ans	71	20,6%
65 ans et +	25	7,3%
Total	344	100,0%

La fréquentation est typiquement familiale, composée d'adultes et de jeunes enfants, ce qui explique la ventilation démographique de la population interrogée.

### 3. Profession (ou celle du chef de famille si vous êtes scolarisé):

	Effectifs	Fréquence
Non réponse	4	1,2%
agriculteur	1	0,3%
profession intermédiaire (instituteur,enseignant,infirmière,technicien,agent de commerçant,artisan,chef d'entreprise	53	15,4%
retraité	10	2,9%
cadre,profession intellectuelle supérieure	50	14,5%
étudiant	37	10,8%
ouvrier	18	5,2%
chômeur/inactif	50	14,5%
employé	21	6,1%
autre	95	27,6%
Total	5	1,5%
	344	100,0%

### 4. Quel est votre diplôme le plus élevé:

	Effectifs	Fréquence
Non réponse	4	1,2%
aucun diplôme ou CEP	52	15,1%
BEPC seul	8	2,3%
CAP,BEP ou équivalent	103	29,9%
<b>baccalauréat ou brevet professionnel</b>	<b>64</b>	<b>18,6%</b>
<b>BAC+2</b>	<b>51</b>	<b>14,8%</b>
<b>diplôme supérieur à BAC+2</b>	<b>62</b>	<b>18,0%</b>
Total	344	100,0%

Plus de 51% des interrogés ont un niveau de diplôme équivalent ou supérieur au baccalauréat. Cette distribution confirme l'hypothèse de B. Kalaora<sup>75</sup> faisant de la forêt un terrain de jeu éducatif. La distribution des professions relativise cette donnée, montrant l'importance des classes moyennes dans la fréquentation de ces espaces verts. Outre le fait d'être un terrain de jeu aménagé pour la randonnée, le VTT, le roller ou le jogging, la forêt de Roumare est un espace connu et fréquenté pour les mises en scène de sa nature: enclos et caches pour observer les animaux, ou encore panneaux pédagogiques informatifs sur la faune et la flore.

La forêt s'ouvre à partir d'un vaste parking sur deux allées goudronnées permettant la circulation des rollers, poussettes et trottinettes. Des sentiers de traverse sont des accès à des parcours de randonnée, de jogging, VTT ou circuits équestres. Des tables pique-nique complètent de vastes parterres de pelouse incitant les familles à passer la journée. Ce parcours boisé amène le visiteur à la rencontre d'animaux: cerfs, sangliers, chevreuils, daims. Des postes d'observation et panneaux pédagogiques permettent au public de suivre les animaux sans les déranger. Trois enclos (sangliers, cervidés, chevreuils) accueillent les animaux en alternance. A proximité se situe la mare Epinay d'une superficie de 1500 m<sup>2</sup> utilisée dès l'époque gallo-romaine pour abreuver les animaux domestiques. Elle présente depuis 1970 une riche biodiversité conservée (nénuphars, le potamot, les lentilles d'au, les renoncules aquatiques, poules d'eau, grenouilles, tritons, poissons). Le parc animalier est né de l'initiative d'un agent de l'ancienne administration des Eaux et forêts qui recueille en 1963 un faon, élevé au biberon. En 1966 la biche est alors installée dans un enclos près de la mare aux biches et signe la création du parc animalier. Ce dernier accueille progressivement d'autres animaux et s'engage dans une dynamique d'accueil à vocation pédagogique. En 1985 le parc comporte une quarantaine d'animaux et est fréquenté par 10 000 visiteurs à l'année. A partir de 1997, ce sont 370 000 visiteurs qui fréquentent le parc. Cette dynamique est renforcée par la création

<sup>75</sup> Bernard Kalaora, Le musée vert. Radiographie du loisir en forêt, Paris, L'Harmattan, 1993.

de l'Association de la forêt de Roumare fondée en 2000 pour sauver le parc en association avec la CREA et l'ONF.

#### 7. Fréquence de vos visites dans la forêt de Roumare:

	Effectifs	Fréquence
Non réponse	4	1,2%
première fois	42	12,2%
entre 1 et 5 fois par an	131	38,1%
entre 6 et 12 fois par an	85	24,7%
entre 13 et 50 fois par an	60	17,4%
plus de 50 fois par an	22	6,4%
Total	344	100,0%

#### 8. vous y venez en quelle saison (plusieurs réponses possibles)

	Effectifs	Fréquence
Non réponse	5	
en hiver	130	37,8%
au printemps	224	65,1%
en été	327	95,1%
en automne	198	57,6%
Total/ interrogés	344	

Interrogés : 344 / Répondants : 339 / Réponses : 879  
 Pourcentages calculés sur la base des interrogés

#### 9. Vous y venez (plusieurs réponses possibles):

	Effectifs	Fréquence
Non réponse	7	
en week-end	305	88,7%
jours de semaine	86	25,0%
vacances et jours fériés	147	42,7%
mercredi	35	10,2%
Total/ interrogés	344	

Interrogés : 344 / Répondants : 337 / Réponses : 573  
 Pourcentages calculés sur la base des interrogés

Les questions 7 à 9 montrent une fidélisation des usagers à la forêt de Roumare. Certes les temporalités typiques des loisirs (vacances, été, week-end) sont favorisées, mais près d'un quart des interrogés vient au moins une fois par mois. Cette fréquence des visites correspond à une horloge interne des habitants de l'agglomération rouennaise qui les calque sur le rythme des saisons et des expressions spectaculaires de la nature. On rejoue dans ces visites des usages et traditions enfouies dans un folklore encore vivace même s'il a été redéfini par l'expansion des loisirs.

Il y a chez les haut-normands un enracinement à la forêt au moins aussi important qu'à celui de la Seine. Il convient à l'avenir de prendre en considération cette combinaison de l'eau et des espaces verts et boisés pour mieux répondre à des attentes en matière de restauration écologique et de reconquête sociale. L'entité fleuve ne peut et ne doit pas se penser isolément.

10. Quelle est votre principale activité ici (une seule réponse possible):

	Effectifs	Fréquence
Non réponse	90	26,2%
roller	1	0,3%
vélo	10	2,9%
<b>promenade</b>	<b>180</b>	<b>52,3%</b>
<b>visite animalière</b>	<b>44</b>	<b>12,8%</b>
repos	8	2,3%
cheval	1	0,3%
jeux de balle/ballon	3	0,9%
autre	7	2,0%
Total	344	100,0%

11. Avec qui venez-vous le plus souvent dans la forêt de Roumare (une seule réponse possible):

	Effectifs	Fréquence
Non réponse	30	8,7%
seul(e)	14	4,1%
entre amis	32	9,3%
<b>en famille/couple</b>	<b>263</b>	<b>76,5%</b>
en club association	4	1,2%
cadre scolaire	1	0,3%
Total	344	100,0%

Le site de Roumare est dans ses fréquentations dévolu aux usages qu'il suscite. C'est un espace familial propice à la promenade naturaliste. Mais le lieu n'est pas exclusif des habitudes de ses usagers (2/3 vont aussi ailleurs), ni d'un hygiénisme de la dépense physique (comme en témoignent les résultats équivoques à la question 14). Le fait que pour deux tiers des usagers il soit fréquent de se rendre dans "d'autres espaces naturels" pour leurs loisirs (tableau 12), montre l'existence d'une population consommatrice de milieux naturels et paysagers variés, diversifiés à l'échelle de l'estuaire. Ce constat a déjà été réalisé à propos du programme "Usages récréatifs". C'est là un enseignement important dans la mise en œuvre d'une politique de gestion globale de restauration environnementale/reconquête sociale.

12. Fréquentez-vous d'autres espaces naturels pour vos loisirs:

	Effectifs	Fréquence
Non réponse	26	7,6%
<b>oui</b>	<b>218</b>	<b>63,4%</b>
non	100	29,1%
Total	344	100,0%

13. vous venez ici pour vous retrouver entre amis/famille

	Effectifs	Fréquence
Non réponse	33	9,6%
pas d'accord du tout	31	9,0%
plutôt pas d'accord	26	7,6%
ni d'accord, ni pas d'accord	62	18,0%
plutôt d'accord	55	16,0%
<b>tout à fait d'accord</b>	<b>137</b>	<b>39,8%</b>
Total	344	100,0%

L'isolement, le fait de pouvoir se retrouver seul (totalement immergé) est également un motif important de fréquentation de la forêt.

#### 14. Vous venez ici pour vous dépenser physiquement:

	Effectifs	Fréquence
Non réponse	40	11,6%
pas d'accord du tout	72	20,9%
plutôt pas d'accord	56	16,3%
ni d'accord, ni pas d'accord	66	19,2%
plutôt d'accord	39	11,3%
tout à fait d'accord	71	20,6%
Total	344	100,0%

Génériquement, Roumare est un espace de plein air, c'est à dire renvoyant à plusieurs archétypes de milieux et de paysages<sup>76</sup>, ainsi qu'à une activité multiprise. Parmi ces archétypes on retrouve la mare, la clairière, le coteau avec vue sur l'eau, ou encore la forêt profonde et grouillante de vie<sup>77</sup>. Ces derniers sont activés par les fonctions sociales (prises) qu'ils proposent: détente, ressourcement, activité physique, cueillette, curiosité, spectacle, contact avec le vivant, socialisation.

#### 15. Vous venez ici pour être en plein air:

	Effectifs	Fréquence
Non réponse	20	5,8%
pas d'accord du tout	6	1,7%
plutôt pas d'accord	4	1,2%
ni d'accord, ni pas d'accord	16	4,7%
plutôt d'accord	40	11,6%
tout à fait d'accord	258	75,0%
Total	344	100,0%

On vient à la forêt de Roumare pour retrouver la nature (2/3 des réponses) dans une région fortement touchée par l'industrialisation et l'étalement urbain. C'est ainsi qu'un certain nombre d'associations naturalistes (HNNE, LPO...) expliquent l'alternance de coupures vertes, comme une "compensation à l'étalement industrialo-urbain". Ici aussi, nos interlocuteurs nous alertent sur l'ensemble paysager, où dans un process de restauration/renaturation l'eau et la forêt obéissent aux mêmes logiques d'anthropisation.

#### 16. Vous venez ici pour renouer un contact avec la nature

	Effectifs	Fréquence
Non réponse	23	6,7%
pas d'accord du tout	13	3,8%
plutôt pas d'accord	19	5,5%
ni d'accord, ni pas d'accord	56	16,3%
plutôt d'accord	66	19,2%
tout à fait d'accord	167	48,5%
Total	344	100,0%

<sup>76</sup> Olivier Sirost, La vie au grand air. Aventures du corps et évasions vers la nature, Nancy, PUN, 2009.

<sup>77</sup> On rejoint ici les analyses de Simon Schama, op. cit.

17. Lors de vos visites vous fréquentez les points d'observation des animaux:

	Effectifs	Fréquence
Non réponse	18	5,2%
jamais	16	4,7%
très peu	52	15,1%
quelquefois	74	21,5%
souvent	53	15,4%
<b>toujours</b>	<b>131</b>	<b>38,1%</b>
Total	344	100,0%

La nature recherchée est jardinée (voir les travaux de B. Kalaora sur le sujet), faisant alterner une sanctuarisation du "sauvage" (enclos animaliers, aires protégées, zones désignées par un balisage pédagogique) et des aménagements (goudron, bancs et chaises, parking...).

18. Lors de vos visites vous fréquentez les routes goudronnées:

	Effectifs	Fréquence
Non réponse	32	9,3%
jamais	36	10,5%
très peu	59	17,2%
quelquefois	68	19,8%
souvent	57	16,6%
toujours	92	26,7%
Total	344	100,0%

19. Lors de vos visites vous fréquentez les aires de pique-nique:

	Effectifs	Fréquence
Non réponse	30	8,7%
<b>jamais</b>	<b>126</b>	<b>36,6%</b>
<b>très peu</b>	<b>60</b>	<b>17,4%</b>
quelquefois	51	14,8%
souvent	34	9,9%
toujours	43	12,5%
Total	344	100,0%

Fait intéressant, les aménagements réalisés ne répondent pas toujours à la demande sociale. Ainsi, le bétonnage de sentier, comme l'aménagement d'espaces pique-nique ne correspondent pas spécifiquement aux attentes du public. Ces derniers semblent hors propos dans un désir partagé d'immersion dans la nature. Il y a donc à réfléchir sur les emphases/articulations à réaliser entre les ambiances d'un espace et les aménagements pratiques à réaliser. Si le bétonnage semble outrancier à proximité des espaces animaliers, les chemins forestiers restent envisagés sous forme de circuits (tableau 21) et non de hors piste (tableau 22). Il y a donc une demande de cadrage des pratiques et des prises possibles sur le milieu. C'est là aussi une donnée essentielle pour les aménageurs.

20. Lors de vos visites vous fréquentez les sentiers "en terre" du parc animalier

	Effectifs	Fréquence
Non réponse	26	7,6%
jamais	15	4,4%
très peu	23	6,7%
quelques fois	62	18,0%
<b>souvent</b>	<b>90</b>	<b>26,2%</b>
<b>toujours</b>	<b>128</b>	<b>37,2%</b>
Total	344	100,0%

21. Lors de vos visites vous fréquentez les chemins forestiers:

	Effectifs	Fréquence
Non réponse	17	4,9%
jamais	35	10,2%
très peu	20	5,8%
quelques fois	78	22,7%
souvent	79	23,0%
toujours	115	33,4%
Total	344	100,0%

22. Lors de vos visites vous fréquentez les zones forestières "non balisées":

	Effectifs	Fréquence
Non réponse	34	9,9%
jamais	119	34,6%
très peu	52	15,1%
quelques fois	51	14,8%
souvent	39	11,3%
toujours	49	14,2%
Total	344	100,0%

Ce désir de nature coïncide fortement avec le désir de contact à la terre, l'enracinement au sol. Il s'accompagne d'une animation animalière qui rend le désir de paysage vivant.

23. Lors de vos visites ici, vous êtes particulièrement attentifs aux odeurs de la forêt:

	Effectifs	Fréquence
Non réponse	12	3,5%
pas du tout attentif	12	3,5%
peu attentif	14	4,1%
attentif	63	18,3%
très attentif	59	17,2%
tout à fait attentif	184	53,5%
Total	344	100,0%

24. Lors de vos visites ici, vous êtes particulièrement attentifs au silence:

	Effectifs	Fréquence
Non réponse	12	3,5%
pas du tout attentif	11	3,2%
peu attentif	16	4,7%
attentif	41	11,9%
très attentif	62	18,0%
tout à fait attentif	202	58,7%
Total	344	100,0%

25. Lors de vos visites ici, vous êtes particulièrement attentifs aux bruits des animaux:

	Effectifs	Fréquence
Non réponse	28	8,1%
pas du tout attentif	14	4,1%
peu attentif	25	7,3%
attentif	54	15,7%
très attentif	69	20,1%
tout à fait attentif	154	44,8%
Total	344	100,0%

Mais c'est avant tout sensoriellement que le site d'apprécie et fait paysage pour celles et ceux qui le fréquentent. La quête des odeurs, de la lumière et de la fraîcheur, composent une

ambiance qui s'inscrit dans les rythmes corporels (question 31) et donne sens au végétal et à l'animal. Le paysage fait éco-socio-système. Les visiteurs en oublient même les autres usagers qu'ils croisent. L'éprouvé, le ressenti intériorisent le paysage forestier de Roumare. La nature, le végétal ou l'animal ne s'éprouvent pas que par leur irruption dans le paysage, mais beaucoup aussi par une condition de possibilité. La suggestion de la présence animalière et de la nature sauvage, la mise en scène de leur habitat, l'irruption de leur histoire de vie en un lieu singulier sont tout aussi importants (voire davantage) que leur présence réelle. Ces éléments suggestifs ne remplacent pas des aménagements physiques mais rendent ces derniers caduques s'ils sont absents. Bref, un espace restauré vide d'animation et de pouvoir suggestif travaillé, restera vide de sens et échappera à toute visée de reconquête sociale.

26. Lors de vos visites ici, vous êtes particulièrement attentifs aux autres usagers:

	Effectifs	Fréquence
Non réponse	36	10,5%
pas du tout attentif	104	30,2%
peu attentif	80	23,3%
attentif	51	14,8%
très attentif	45	13,1%
tout à fait attentif	28	8,1%
Total	344	100,0%

27. Lors de vos visites ici, vous êtes particulièrement attentifs à la luminosité:

	Effectifs	Fréquence
Non réponse	35	10,2%
pas du tout attentif	22	6,4%
peu attentif	23	6,7%
attentif	86	25,0%
très attentif	81	23,5%
tout à fait attentif	97	28,2%
Total	344	100,0%

28. Lors de vos visites ici, vous êtes particulièrement attentifs à la fraîcheur des sous-bois:

	Effectifs	Fréquence
Non réponse	20	5,8%
pas du tout attentif	8	2,3%
peu attentif	9	2,6%
attentif	36	10,5%
très attentif	92	26,7%
tout à fait attentif	179	52,0%
Total	344	100,0%

29. Lors de vos visites ici, vous êtes particulièrement attentifs au contact avec la forêt (arbres, feuilles...):

	Effectifs	Fréquence
Non réponse	19	5,5%
pas du tout attentif	4	1,2%
peu attentif	12	3,5%
attentif	32	9,3%
très attentif	83	24,1%
tout à fait attentif	194	56,4%
Total	344	100,0%

30. Lors de vos visites ici, vous êtes particulièrement attentifs à la vue des animaux:

	Effectifs	Fréquence
Non réponse	20	5,8%
pas du tout attentif	6	1,7%
peu attentif	8	2,3%
attentif	31	9,0%
<b>très attentif</b>	<b>71</b>	<b>20,6%</b>
<b>tout à fait attentif</b>	<b>208</b>	<b>60,5%</b>
Total	344	100,0%

31. Lors de vos visites ici, vous êtes particulièrement attentifs à vos propres sensations corporelles (souffle, sudation, rythme cardiaque...):

	Effectifs	Fréquence
Non réponse	30	8,7%
pas du tout attentif	56	16,3%
peu attentif	41	11,9%
<b>attentif</b>	<b>74</b>	<b>21,5%</b>
<b>très attentif</b>	<b>52</b>	<b>15,1%</b>
<b>tout à fait attentif</b>	<b>91</b>	<b>26,5%</b>
Total	344	100,0%

32. Au cours des 12 derniers mois, vous avez pratiqué une activité physique et sportive régulièrement (au moins 1 fois par semaine):

	Effectifs	Fréquence
Non réponse	9	2,6%
<b>oui</b>	<b>183</b>	<b>53,2%</b>
non	152	44,2%
Total	344	100,0%

33. si oui activité physique dans quel cadre:

	Effectifs	Fréquence
Non réponse	180	52,3%
uniquement en club	34	9,9%
<b>uniquement hors institution</b>	<b>100</b>	<b>29,1%</b>
club et hors club	30	8,7%
Total	344	100,0%

34. Quel est selon vous l'espace rêvé pour les loisirs de plein air

	Effectifs	Fréquence
Non réponse	43	12,5%
bord de mer	72	20,9%
montagne	89	25,9%
<b>campagne/forêt</b>	<b>140</b>	<b>40,7%</b>
Total	344	100,0%

La forêt de Roumare est avant tout un espace vécu, pas seulement à vocation naturaliste, mais aussi à vocation de formation des enfants, à vocation sportive ou encore de repos (recharge de soi). Ce sont ces prises multiples rencontrant différentes ambiances (lumière, animaux, fraîcheur, vert...) qui expliquent le succès du lieu et sa dimension de socio-bio-diversité. Comme le montrent ces deux graphiques, le paysage vécu s'appréhende par un dispositif de sens et des éléments de contact (interactions).

## Synthèse de la Partie 4:

### Enquête un paysage vécu prisé (Forêt de Roumare)

Par son histoire la forêt de Roumare a tout à voir avec la Seine et son estuaire. Il s'agit dans le contexte des réformateurs sociaux du 19<sup>e</sup> siècle d'un espace de reconquête sociale qui en a initié d'autres (jardins, parcs, espaces verts). En outre c'est de ce berceau forestier qu'est issu le courant impressionniste spécialiste des paysages de l'estuaire de la Seine. C'est également le cas des écrivains champêtres tels que Flaubert ou Maupassant qui montrent l'enracinement identitaire des normands à leurs forêts.

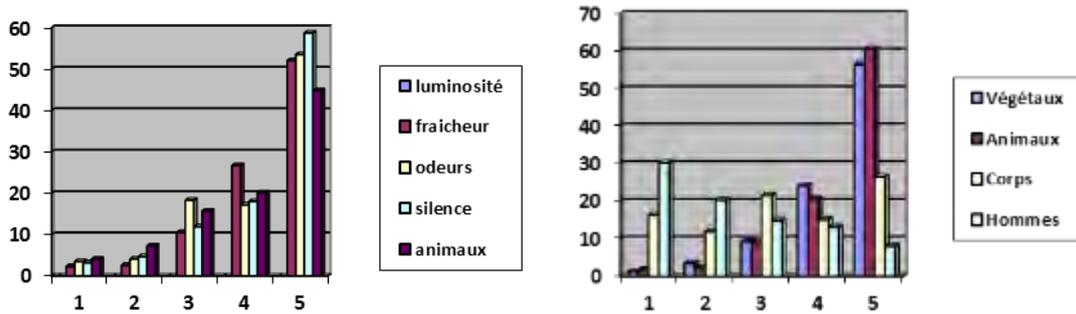
Roumare et son parc animalier ajoutent à cet espace archétypique du paysage une forte mobilisation sociale pour un milieu écologique dans les années 1960. Le lieu est devenu emblème, refuge des trésors que peut offrir la nature sauvage. L'enquête sur les lieux a été réalisée à partir de 350 questionnaires, complétés d'entretiens informels avec les usagers et d'entretiens semi directifs avec les espaces verts de Rouen et la CREA.

L'enquête nous livre des informations précieuses en vue d'opération de restauration/reconquête dans l'estuaire de la Seine:

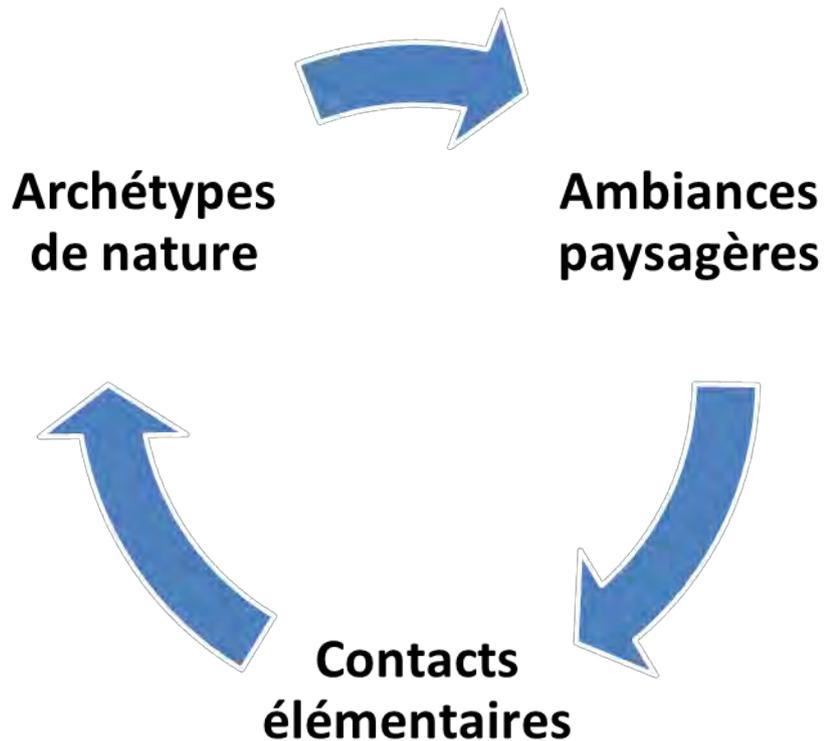
- Les espaces de nature offerts au public doivent être pensés comme pluriels et en réseaux.
- Ils doivent offrir de multiples prises (services, activités).
- La nature offerte au public doit être jardinée (ce n'est pas physiquement dans le contact recherché la nature sauvage) et balisée (on ne doit pas s'y perdre, mais on peut s'isoler).
- L'offre de paysage naturelle doit permettre au visiteur de s'immerger dans des archétypes de nature travaillés culturellement dans l'histoire des hommes (les mares magiques de G. Sand par exemple), afin que son inconscient soit déjà habité par les lieux.
- Les aménagements réalisés sous forme de services (ex. bancs, point d'observation, route) doivent rester en phase avec l'aménagement d'un lieu sinon ils sont perçus comme outranciers et indésirables, ce qui les rend caduques.
- La suggestion de la nature sauvage par affichages, récits, légendes; comme sa mise en scène (enclos, histoires) est déterminante pour l'animation des espaces naturels.
- Un paysage attractif pour le public est fait de rencontres entre ambiances (lumière, fraîcheur, couleurs, animaux) et pratiques sociales (cueillette, sport, promenade en famille, observation naturaliste...).

Sur le plan de la composition du paysage l'enquête sur la forêt de Roumare nous dévoile des éléments importants recherchés dans la fabrique de paysage, comme le montrent les deux graphiques de synthèse suivants:

*Composantes vécues du paysage de Roumare      Contact paysager recherché ou rejeté*



Ainsi nous pouvons modéliser le paysage vécu comme une rencontre entre trois composantes essentielles: les archétypes de nature présents dans l'inconscient collectif et déterminant les attentes; les ambiances inhérentes au milieu; et enfin les contacts directs avec des éléments caractéristiques du milieu.



Modélisation des paysages vécus de l'estuaire de la Seine à partir de l'enquête de Roumare

## Partie 5:

### Enquête sur les entités paysagères: trois zones ateliers de Poses à Villequier, 2011

Marie Lecoeur & Olivier Sirost, Université de Rouen, CETAPS

Cette enquête quantitative interroge directement les usagers de l'estuaire sur l'hypothèse d'unités paysagères, c'est à dire d'un découpage rationnel et quasi institutionnel des espaces à partir de leurs degrés de naturalité, d'anthropisation ou d'aménagement. Elle est fondée de visu sur six années d'observations de la zone estuarienne sous l'angle des usages et des représentations. Ces observations ont pu notamment dégager trois zones proposant des paysages différents. Une Seine amont entre Rouen et Poses composée **d'îles, de bras morts, de berges végétalisées à fleur d'eau**, permettant un large déploiement d'usages récréatifs sur l'eau. Une Seine intermédiaire entre Rouen et le Trait fortement marquée par **l'étalement urbain et les aménagements industriels** dont certains sont inscrits dans la mémoire des hommes et du territoire (chantiers navals). Enfin, une Seine marquée par son **passé culturel et romantique** où autrefois on venait voir la barre du mascaret, et dont Victor Hugo a fait son deuil (maison Vaquerie et mort de sa fille Léopoldine emportée par le mascaret). La présente étude avait pour ambition de tester cette cohérence géographique, naturelle et culturelle.

Le présent rapport rend compte des résultats d'une enquête par questionnaires : 671 questionnaires diffusés entre le 5 Aout 2011 et le 21 Aout 2011 à Caudebec en Caux, Villequier, Saint Aubin les Elbeuf, Elbeuf sur Seine (notamment au Marché d'Elbeuf), Poses (base de loisirs et village), Bédanne puis entre le 8 janvier 2012 et le 15 janvier 2012 à Boos, Saint Jacques sur Darnétal, le Trait et Sotteville les Rouen.

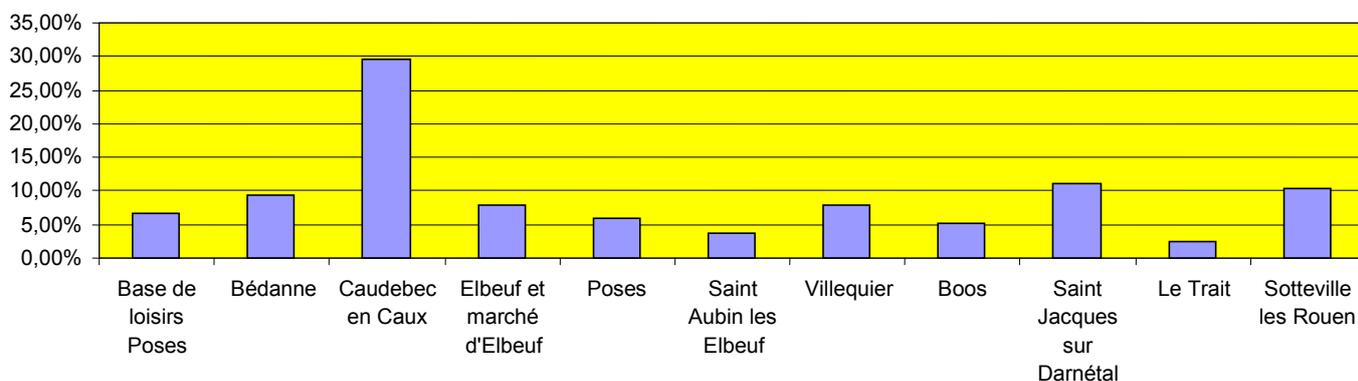
Un questionnaire qui contient 21 questions principales pour un total de 40 questionnements.

#### **1. Lieux de passation**

Les sites retenus pour la passation des questionnaires alternent au plan paysager en communes au bord de l'eau et plateaux, communes de l'hypercentre de l'agglomération et communes rurales, sites industriels et sites de loisirs afin de préserver une diversité paysagère a priori

observée dans les lieux où vivent et travaillent les interviewés. Cette précaution méthodologique nous semblait essentielle afin de ne pas tronquer en amont l'échantillon interrogé et de lui donner du sens.

#### Pourcentage de questionnaires recueillis selon le lieu de passation



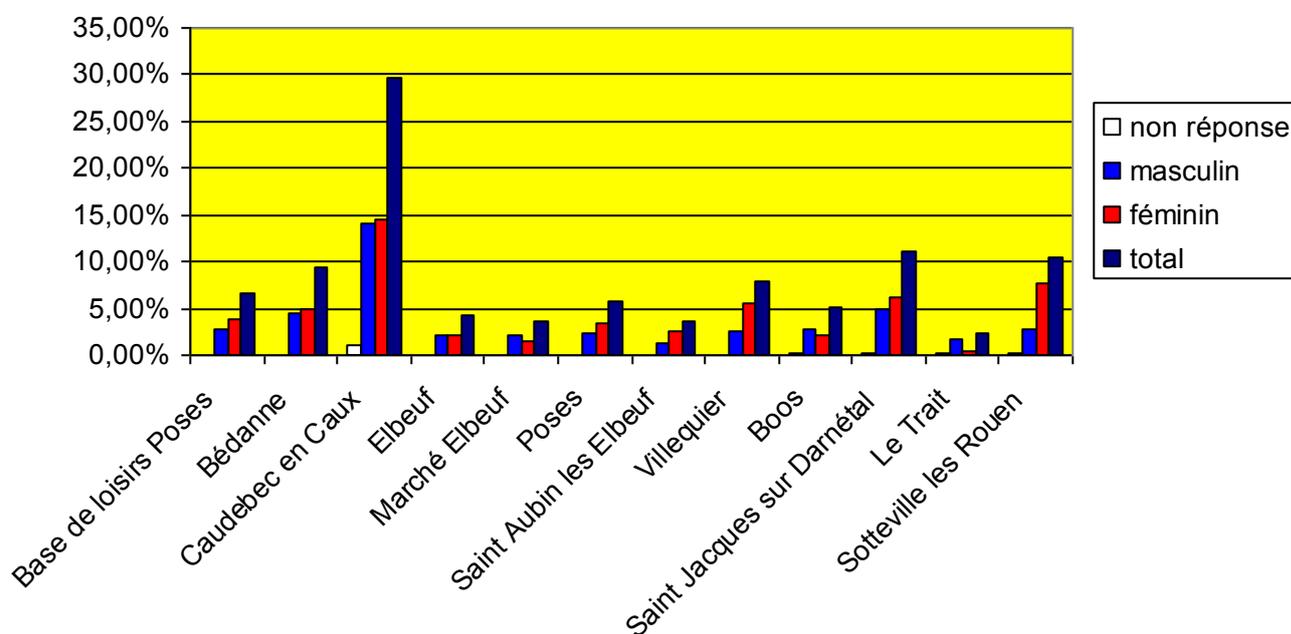
lieu de passation	Nb.cit.	Fréq.
Base de loisirs Poses	44	6,6%
Bédanne	63	9,4%
Caudebec en Caux	199	29,6%
Elbeuf	28	4,2%
Marché d'Elbeuf	25	3,7%
Poses	39	5,8%
Saint Aubin les Elbeuf	25	3,7%
Villequier	54	8,0%
BOOS	34	5,1%
Saint Jacques sur Darnétal	75	11,2%
Le Trait	16	2,4%
Notteville les Rouen	70	10,4%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>672</b>	<b>100%</b>

On remarque que les passations de questionnaires sont réparties de façon assez équilibrée sur les différents sites à l'exception de Caudebec en Caux, très largement sur-représenté. Cette sur-représentation demandera une vigilance particulière dans l'analyse des tris croisés. Nous avons distingué les questionnaires qui ont été remplis à Poses des questionnaires directement rattachés à la base de loisirs de Poses ayant remarqué lors des tris à plat selon le lieu que les populations des deux sites étaient différentes du point de vue de leur catégories sociales, de leurs origines géographiques, de leurs pratiques, âges, etc. Au final le public des bases de loisirs semble avoir des comportements spécifiques (voir aussi Bédanne où les questionnaires ont pu être remplis par des usagers de la base de loisirs). Ceci conforte les analyses propres aux BPAL réalisées dans le cadre du programme de recherche SEQUANA.

## 2. Répartition sexuée

lieu de passation	Base de loisirs Poses	Bédanne	Caudebec en Caux	Elbeuf	Marché d'Elbeuf	Poses	Saint Aubin les Elbeuf	Villequier	BOOS	Caudebec sur R.	Le Trait	Notre-Dame de Caumont	TOTAL
<b>Sexe</b>													
Non réponse	0,0%	0,0%	1,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	1,6%
Masculin	2,7%	4,5%	14,0%	2,1%	2,2%	2,4%	1,2%	2,5%	2,8%	4,9%	1,8%	2,7%	43,8%
Féminin	3,9%	4,9%	14,6%	2,1%	1,5%	3,4%	2,5%	5,5%	2,1%	6,1%	0,5%	7,6%	54,6%
<b>TOTAL</b>	<b>6,6%</b>	<b>9,4%</b>	<b>29,6%</b>	<b>4,2%</b>	<b>3,7%</b>	<b>5,8%</b>	<b>3,7%</b>	<b>8,0%</b>	<b>5,1%</b>	<b>11,2%</b>	<b>2,4%</b>	<b>10,4%</b>	

### Répartition sexuelle et lieu de passation



Cette représentation statistique de la répartition sexuelle des répondants selon les lieux de passation nous enseigne que les femmes sont assez nettement sur représentées à Saint Aubin les Elbeuf (68% de femmes pour 32% d'hommes), Villequier, Poses et Base de Loisir de Poses. Elles sont à chaque fois plus nombreuses que les hommes à avoir répondu, à l'exception des questionnaires diffusés au marché d'Elbeuf. Ceci s'explique vraisemblablement par le fait que les femmes sont généralement plus enclines que les hommes à répondre à ce type de questionnements. Encore une fois, il sera nécessaire de prendre en considération ces décalages en termes de composition de l'échantillon des répondants lors des tris croisés selon le sexe. On remarque enfin que les non réponses

concernant le sexe des répondants sont exclusivement situées au niveau des questionnaires diffusés à Caudebec en Caux.

<b>Sexe</b>	Nb.cit.	Fréq.
Non réponse	11	1,6%
Masculin	294	43,8%
Féminin	367	54,6%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>672</b>	<b>100%</b>

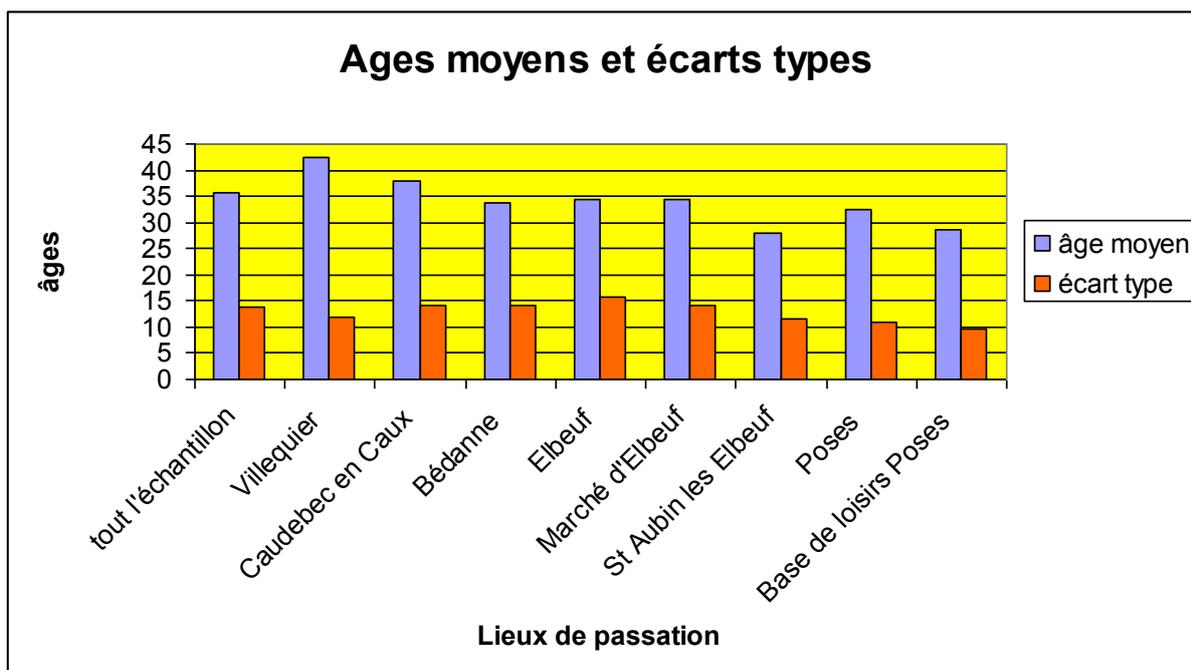
**La population masculine représente 43,8% de l'échantillon et la population féminine 54,6 % , avec 1,6% de non réponses au total.**

### **3. Données relatives à l'âge**

Répartition par âge :

<b>Age</b>	Nb.cit.	Fréq.
Non réponse	12	1,8%
moins de 14 ans	18	2,7%
14- 18	63	9,4%
18-24	159	23,7%
25-34	197	29,3%
35-49	167	24,9%
50-64	53	7,9%
65 et plus	3	0,5%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>672</b>	<b>100%</b>

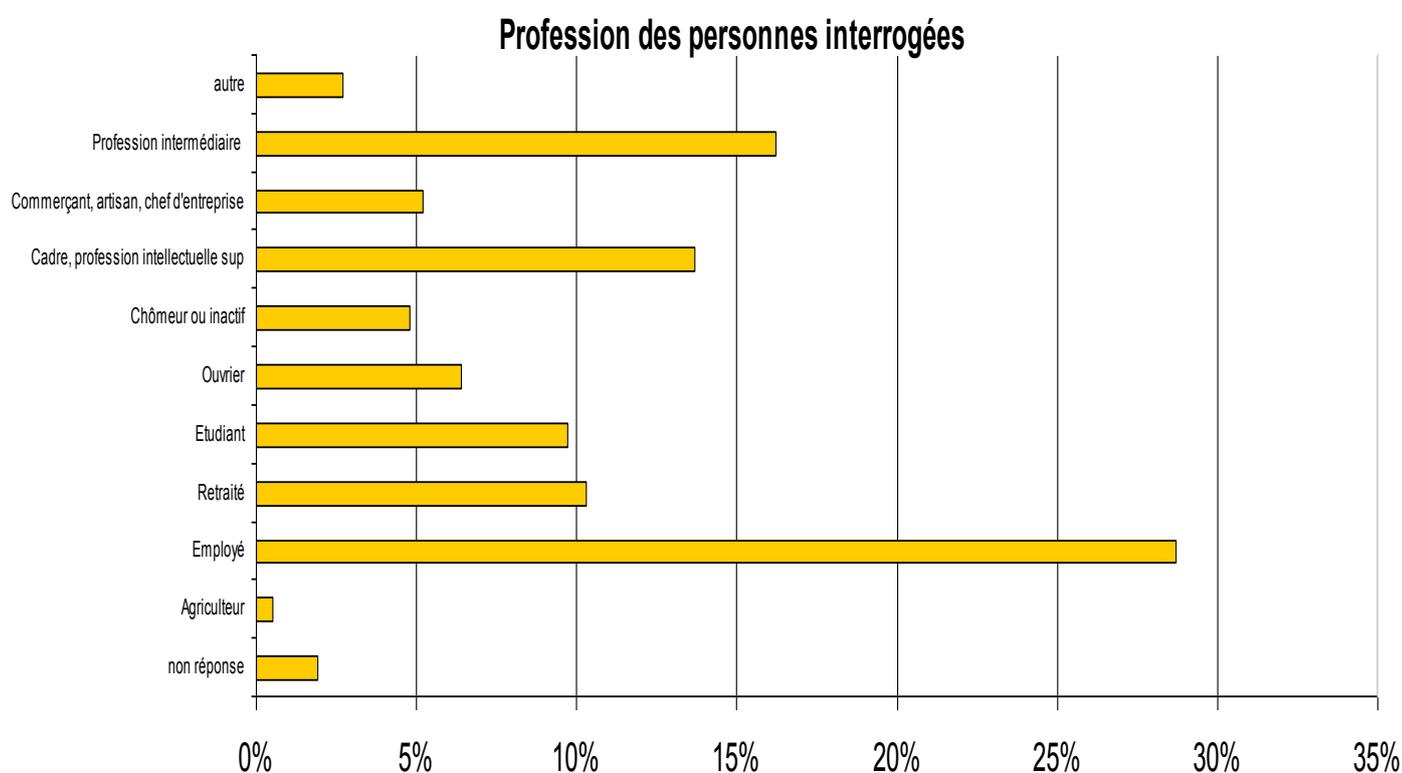
Notre échantillon fait apparaître une population relativement jeune (près de 56% de moins de 34 ans) ce qui a pour vertu de relativiser les résultats obtenus lors de l'enquête réalisée sur l'Armada 2008. Le calcul de l'âge moyen et de l'écart type concernant l'âge permettent de caractériser la population, lieu par lieu comparativement à l'échantillon total :



	âge moyen	écart type
<b>tout l'échantillon</b>	35,7	13,86
<b>Villequier</b>	42,4	11,87
<b>Caudebec en Caux</b>	38,04	14,25
<b>Bédanne</b>	33,81	14,21
<b>Elbeuf</b>	34,43	15,72
<b>Marché d'Elbeuf</b>	34,48	14,25
<b>St Aubin les Elbeuf</b>	27,92	11,55
<b>Poses</b>	32,53	10,9
<b>Base de loisirs Poses</b>	28,57	9,66

C'est à la Base de Loisirs de Poses et à Saint Aubin les Elbeuf que les personnes interrogées apparaissent comme étant les plus jeunes de l'échantillon (moyenne d'âge inférieure à 30 ans) avec des écarts types assez faibles par rapport aux autres lieux de passation. Tandis que les lieux où les moyennes d'âges sont plus élevées sont Villequier : 42,4 ans et Caudebec en Caux : 38,4 ans. Sur les autres sites, les moyennes d'âges sont situées entre environ 33 ans et 35 ans quand la moyenne pour l'échantillon total est de 35,7 ans. Voilà ici une donnée importante, il semble que chaque paysage (prédéfini à partir de ses fonctions sociales) dessine une prise sur un degré d'expérience de la population qui le fréquente et s'exprime dans la ventilation de l'âge de ses adeptes. Ainsi, les sites plus patrimoniaux (faisant appel à une mise en scène de l'histoire) sont ceux où les personnes interrogées sont les plus âgées. A l'inverse, les sites les plus ludiques (base de loisir) sont ceux où les interviewés sont les plus jeunes. Le paysage est bien une expérience esthétique modulée par l'âge.

#### 4. Situation sociale : niveau d'étude et profession :



Profession	Nb.cit.	Fréq.
Non réponse	13	1,9%
Agriculteur	3	0,5%
Employé	193	28,7%
Retraité	69	10,3%
Etudiant	65	9,7%
Ouvrier	43	6,4%
Chômeur ou inactif	32	4,8%
Cadre, Profession Intellectuelle Supérieur e(cadre d'entreprise ou de la fonction publique, ingénieur, médecin...)	92	13,7%
Commerçant, artisan, chef d'entreprise	35	5,2%
Profession intermédiaire (enseignant, instituteur, infirmière, technicien, agent de maîtrise...)	109	16,2%
Autre, précisez	18	2,7%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>672</b>	<b>100%</b>

On voit une forte représentation, dans l'échantillon total des employés, suivis d'une forte représentation des professions intermédiaires. La répartition professionnelle de la population est comparable à celle de la population nationale. L'échantillon sondé permet de mieux nous

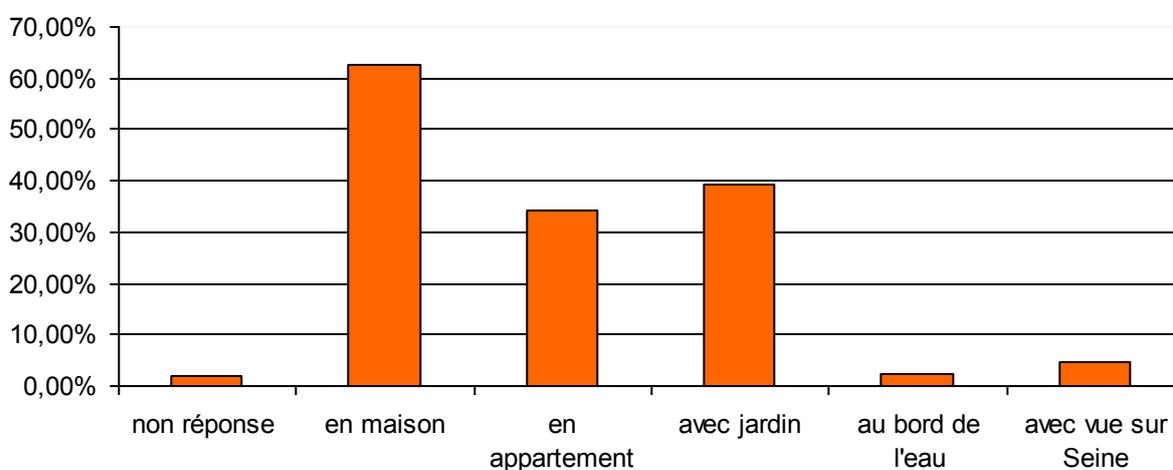
informer des attentes des classes intermédiaires ici bien représentées alors que les enquêtes menées dans le cadre du programme *Usages récréatifs* représentait fortement les classes sociales populaires et supérieures.

Ainsi cette ventilation de l'échantillon par les PCS agit directement sur le niveau de qualification de la population sondée. 62.6% des personnes interrogées sont diplômées du baccalauréat et 37.9% ont obtenu un diplôme post-baccalauréat. Ce constat est important. Il s'agit d'une population cultivée sans doute mieux apte au discours sur les paysages de l'estuaire de la Seine.

niveau d'étude	Nb.cit.	Fréq.
Non réponse	12	1,8%
sans diplôme ou CEP	54	8,0%
BEPC	36	5,4%
CAP BEP ou équivalent	149	22,2%
Baccalauréat	166	24,7%
bac +2	148	22,0%
diplôme supérieur à bac+2	107	15,9%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>672</b>	<b>100%</b>

## 5. Habitat et résidence

### Caractéristiques des habitations des personnes interrogées



caractéristique habitation	Nb.cit.	Fréq.
Non réponse	14	2,1%
En maison	420	62,5%
En appartement	230	34,2%
Avec jardin	265	39,4%
Au bord de l'eau	16	2,4%
Avec vue sur Seine	32	4,8%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>672</b>	

**La population interrogée réside principalement en maison (62,5%) dont seulement 39,4% considèrent qu'elles ont un jardin.** Les personnes vivant en appartement sont deux fois moins nombreuses. Les personnes ayant vue sur Seine ou vivant au bord de l'eau sont très peu nombreuses : 4,8% et 2,4% . Elles sont deux fois plus nombreuses à avoir vue sur Seine que celles qui vivent au bord de l'eau.

En moyenne les personnes vivent depuis 15 ans dans le même endroit : **36,6% depuis moins de 10 ans et 26,6% entre 10 et 20 ans, plus de 25 % habitent depuis plus de 20 ans ;** reste à savoir ce qu'entendent les personnes par nombre d'années de résidence : une habitation ou une commune de résidence ? On peut en tout cas noter un enracinement important des populations interrogées et une vue sur l'eau qui reste un bien rare dans leurs lieux d'habitation.

nombre d'année de résidence	Nb.cit.	Fréq.
Non réponse	59	8,8%
Moins de 10	246	36,6%
De 10 à 20	179	26,6%
De 20 à 30	96	14,3%
De 30 à 40	52	7,7%
De 40 à 50	23	3,4%
De 50 à 60	11	1,6%
60 et plus	6	0,9%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>672</b>	<b>100%</b>

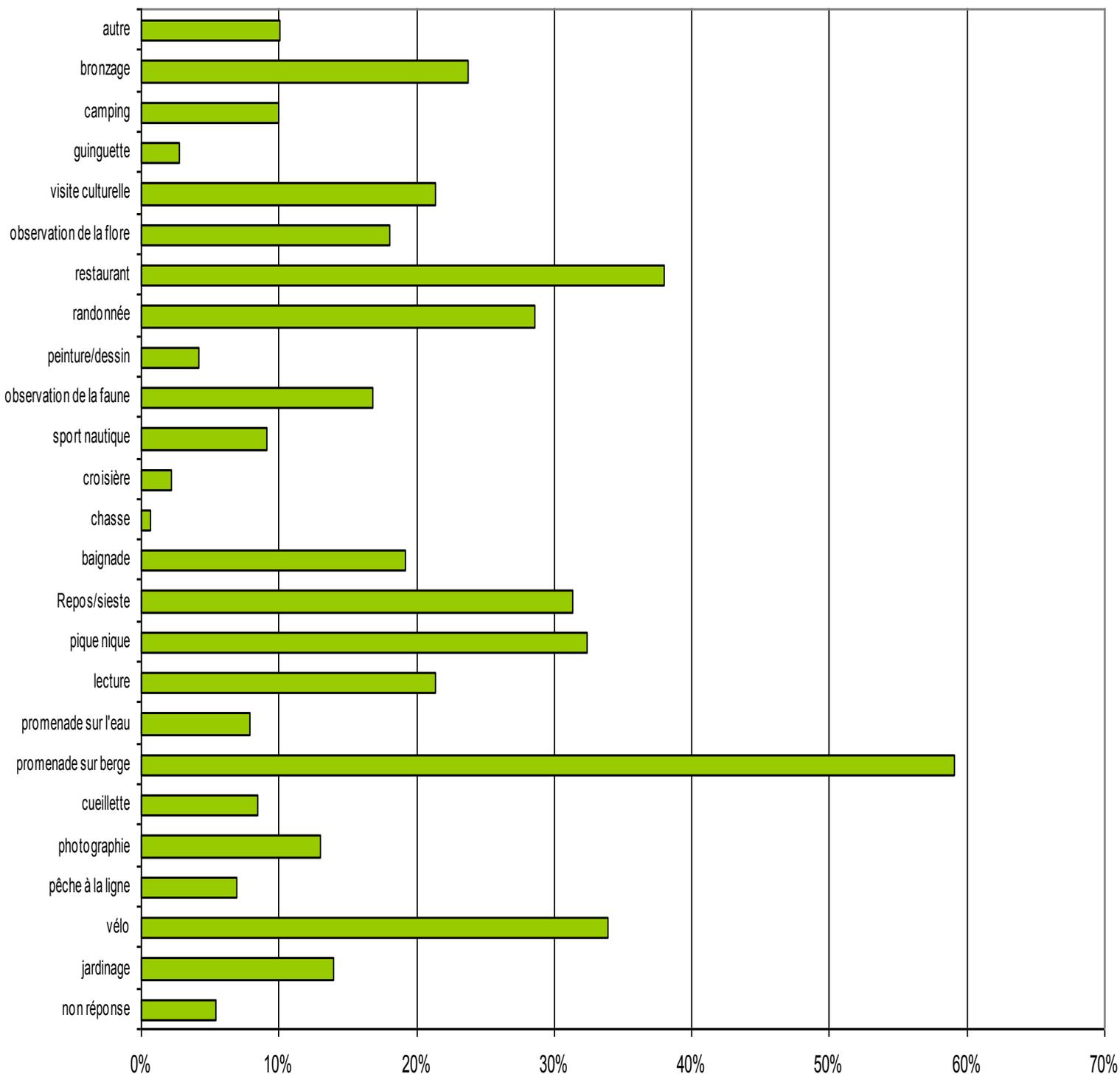
**Minimum = 0, Maximum = 87**

**Somme = 9354**

**Moyenne = 15,26 Ecart-type = 13,46**

## 6. Activités pratiquées en bord de Seine

### Activités pratiquées



Activités	Nb.cit.	Fréq.
Non réponse	36	5,4%
Jardinage	94	14,0%
Vélo	228	33,9%
Pêche à la ligne	46	6,9%
Photographie	87	13,0%
Cueillette	57	8,5%
Promenade sur berge	397	59,1%
Promenade sur l'eau	53	7,9%
Lecture	144	21,4%
Pique-nique	218	32,4%
Repos/sieste	210	31,3%
Baignade	129	19,2%
Chasse	5	0,7%
Croisière	15	2,2%
Sport nautique (voile, canoë-kayak, ski, aviron)	61	9,1%
Observation de la faune (gibier, poissons, oiseaux)	113	16,8%
Peinture/Dessin	28	4,2%
Randonnée	192	28,6%
Restaurant	255	38,0%
Observation de la flore (arbres, végétation, roseaux)	121	18,0%
Visite culturelle (musée, architecture)	144	21,4%
Guinguette	19	2,8%
Camping	67	10,0%
Bronzage	159	23,7%
Autre	68	10,1%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>672</b>	

L'activité la plus pratiquée est la promenade sur berges 59,1% (69,8% sans la strate Boos, Saint Jacques sur Darnétal, Le trait et Sotteville les Rouen), avec des résultats assez proches les uns des autres on voit se dessiner un groupe d'activité concernant entre 32% et 42% des personnes interrogées : les restaurants, le vélo, le pique nique, le repos et la sieste et la randonnée.

Lecture, baignade et observation de la faune, bronzage et visites culturelles correspondent à des activités pratiquées par 20 à 30% de l'échantillon.

Jardinage et photographie sont deux activités situées sur un même plan en terme de représentation statistique : 13% et 14%.

Entre 5 et 10% de pratique on trouve la pêche à la ligne, la cueillette, la promenade sur l'eau et les sports nautiques.

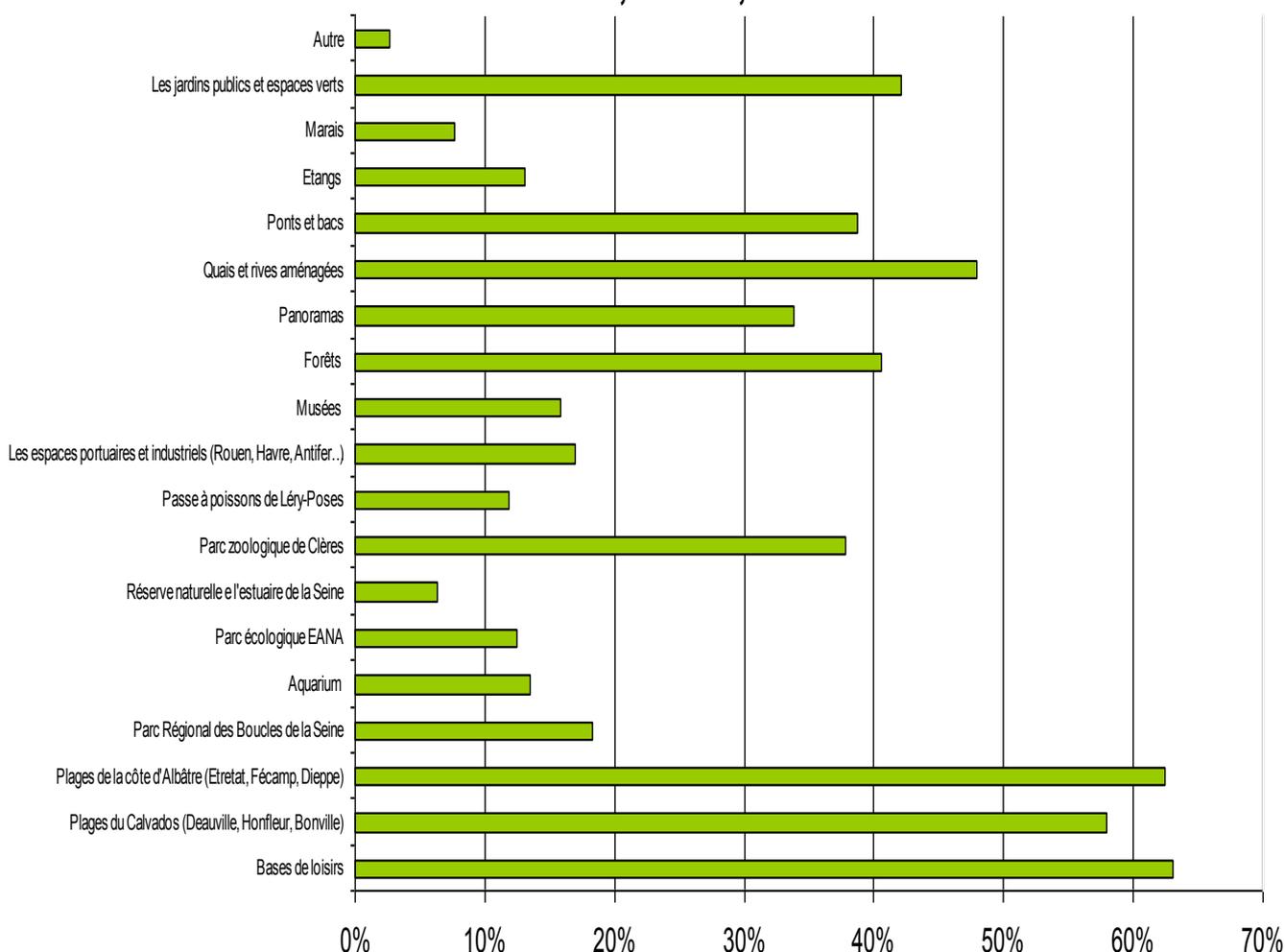
Le taux relativement important du camping (10%) comparativement au nombre de personnes interrogées à Poses peut laisser penser que les personnes ont pu confondre dans leur réponse les activités pratiquées en bord de Seine et ailleurs. Les activités les moins représentées sont la chasse, les guinguettes, les croisières, la peinture et le dessin.

Les activités « autres déclarées » sont les suivantes (associées à chaque code questionnaire concerné) :

24 : Course de fond  
25 : Bars  
27 : Mini golf à Jumièges  
34 : Shopping  
42 : Quad  
44 : Moto  
46 : Travail au café  
49 : Café/bistrot  
59 : Etudes sur l'estuaire de la Seine pour l'école d'architecture  
60 : Travail  
64 : Footing  
70 : Roller  
73 : Prospections géophysiques sur la Seine  
77 : Bénévolat  
100 : Roller  
120 : Danse  
160 : Roller  
180 : Marché  
184 : Tourisme  
212 : apéritifs dînatoires entre amis  
220 : Café, bistrot  
238 : Restaurant ambulante  
252 : La vue des bateaux  
297 : rien  
360 : barbecue  
388 : Sport, course à pieds  
422 : Sortir le chien  
425 : Rien  
428 : roller, footing  
446 : Calins  
451 : running  
476 : Footing  
490 : Jogging  
529 : Roller  
538 : Boire un verre dans un bar  
540 : Basket  
547 : Basket, Bricolage  
549 : Footing  
565 : Footing  
566 : Rollers  
567 : Rollers  
573 : Course  
577 : Bar  
592 : Basket  
611 : Rien  
612 : Rien  
646 : Footing  
647 : Roller  
649 : Roller  
657 : Roller

## 7. Espaces fréquentés

### Espaces fréquentés par les individus interrogés à Boos, Saint Jacques sur Darnétal, le Trait, Sotteville les Rouen



Majoritairement l'échantillon sondé démontre une fréquentation régulière et diversifiée des berges: sport, culture, restaurant. Toutefois, les sondés sont minoritaires lorsqu'il s'agit de pratiquer des activités plus tournées vers la nature (jardinage, cueillette, chasse, pêche). L'aménagement des berges a généré une animation paysagère<sup>78</sup> où technique se révèle être un sérieux concurrent à la culture d'élite (peinture, panoramas touristiques). Bref il y a dans l'estuaire un **paysage mécanisé** qui draine une partie de la population (notamment celle des employés en périphérie de Rouen). Cette dernière observation coïncide avec les engouements pour des manifestations telles que les 24h motonautiques ou la foire saint-romain qui offrent ces paysages mécanisés (voir *Usages récréatifs*).

<sup>78</sup> Au sens ou l'entend Marc Desportes, *Paysages en mouvement*, Paris, Gallimard, 2005.

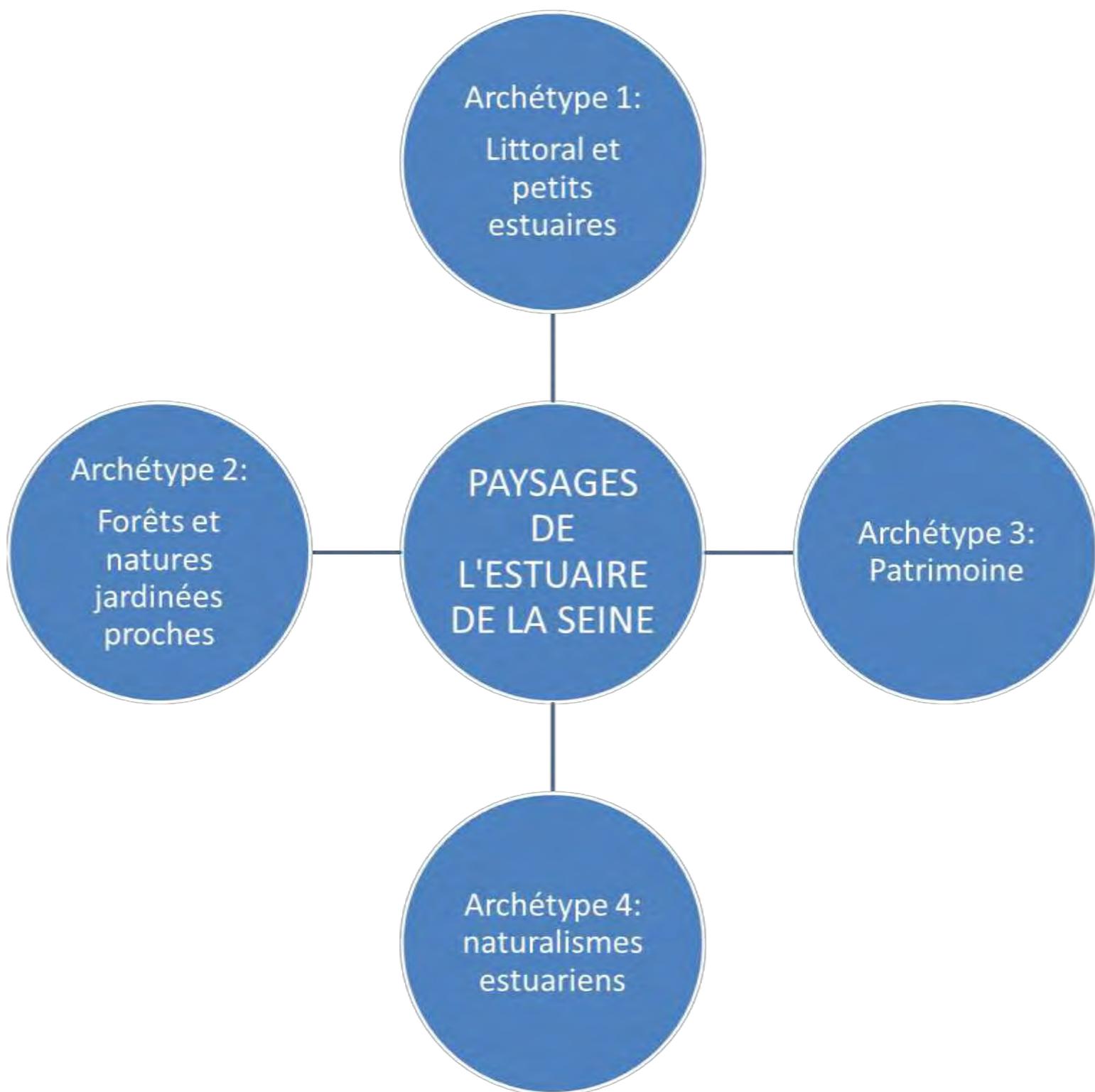
espaces fréquentés	Nb.cit.	Fréq.
Non réponse	24	3,6%
Bases de loisirs (Poses, Bédane, Jumièg e...)	424	63,1%
Plages du Calvados (Deauville, Honfleur, Bonville...)	389	57,9%
Plages de la côte d'albâtre (Etretat, Fécamp, Dieppe...)	419	62,4%
Parc régional des Boucles de la Seine	123	18,3%
Aquarium (Cité de la Mer, Natur'Aquarium, Alligator Bay, Estran cité de la mer)	91	13,5%
Parc écologique EANA	84	12,5%
Réserve naturelle de l'estuaire de la Seine	42	6,3%
Parc zoologique de Clères	254	37,8%
Passe à poissons de Léry-Poses	80	11,9%
Les espaces portuaires et industriels (Rouen, Havre, Antifer...)	114	17,0%
musées (batellerie, maritime, marine de Seine...)	106	15,8%
Forêts (La Londe-Rouvray, Roumare, Trait-Maulévrier, Brotonne)	273	40,6%
Panoramas	227	33,8%
Quais et rives aménagées	322	47,9%
Ponts et bacs	260	38,7%
Etangs	88	13,1%
Marais	52	7,7%
les jardins publics et espaces verts	283	42,1%
Autre	18	2,7%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>672</b>	

Espaces « autres » fréquentés (associés au code questionnaire correspondant) :

10 : plage de la somme  
11 : plage de Quend (somme)  
27 : Promenade dans Honfleur  
31 : Toute la nature partout où je suis  
57 : Giverny  
76 : Armada  
77 : Abbayes et châteaux  
90 : Bolbec  
179 : Le Havre, Rouen  
184 : de passage  
425 : non  
536 : Casino

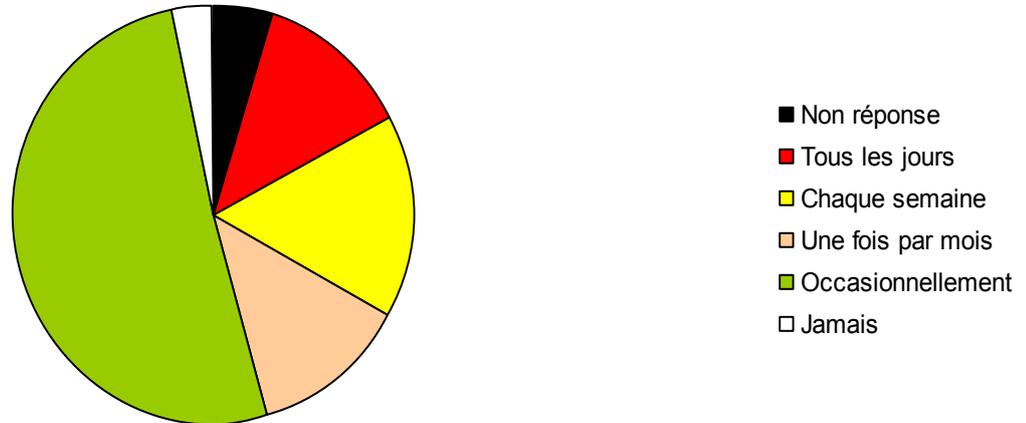
Les réponses apportées aux espaces fréquentés par les usagers de l'estuaire nous laissent entrevoir quatre grands archétypes de paysages. Tout d'abord les réponses démontrent une soif de littoral et de petits estuaires matérialisés par les plages (60%), les bases de loisirs (63%), plans d'eau aménagés, berges (48%). Le deuxième archétype de paysage est celui des forêts et natures jardinées de proximité qui se matérialisent par les forêts domaniales (40%), les jardins publics et espaces verts (42%), parc animalier (38%). Le troisième paysage archétypal est celui du patrimoine retranscrit en musées (16%), espaces portuaires et

industriels (17%), ponts et bacs (39%), les panoramas (34%). Enfin le quatrième archétype de paysage est celui du naturalisme estuarien observable à travers les marais (7.7%), la passe à poissons (12%), les aquariums (13.5%), le parc EANA (12.5%), la réserve naturelle (6%), le PNRBSN (18%).



## **8. Fréquentation des bord de Seine**

### **Fréquentation des bords de Seine par les personnes interrogées**



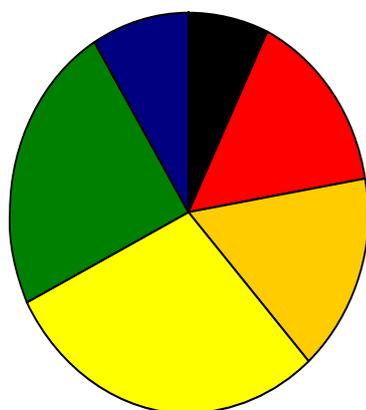
fréquence	Nb.cit.	Fréq.
Non réponse	31	4,6%
Tous les jours	85	12,7%
Chaque semaine	107	15,9%
Une fois par mois	83	12,4%
Occasionnellement	344	51,2%
Jamais	22	3,3%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>672</b>	<b>100%</b>

Concernant la fréquentation des bords de Seine, la réponse représentant le taux le plus important est occasionnellement (51,2%), ensemble, tous les jours et chaque semaine représentent 28,6%. La fréquentation régulière des bords de Seine concerne donc une part importante de l'échantillon. Ce point est à relier au fait que les personnes interrogées résident principalement dans le département.

## **9. Définition d'un paysage en bord de Seine**

Nous avons ensuite proposé des mots clés définissant le paysage aux interviewés le comprenant comme une étendue géographique circonscrite, un écosystème, un sociosystème, un espace de loisirs, un espace à vocation esthétique. Les personnes interrogées se sont prononcées sur ces propositions à partir d'une échelle de lickert à 5.

## Un paysage de Seine : une étendue géographique avec des limites (frontières, bornes...)



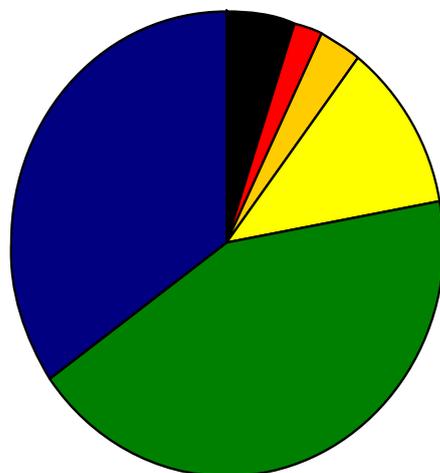
- Non réponse
- Pas du tout
- Pas
- Moyen
- D'accord
- Tout à fait

une étendue géographique	Nb.cit.	Fréq.
Non réponse	48	7,1%
1 pas du tout	104	15,5%
2 pas	105	15,6%
3 moyen	196	29,2%
4 D'accord	159	23,7%
5 tout à fait	60	8,9%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>672</b>	<b>100%</b>

**Moyenne=2,95Ecart-type=1,21**

Cette première proposition qui vise à considérer le paysage comme étendue géographique est équivoque dans la ventilation des réponses. Cela tient au fait qu'il n'y a pas de limites claires pour les individus dans leur paysage. On peut l'expliquer par les reconfigurations administratives des pays et des agglomérations, la mobilité professionnelle d'une partie des actifs, mais aussi par l'empilement et le chevauchement de paysages dans l'estuaire de la Seine. Ce résultat vient nous conforter dans notre démarche de départ, il est difficile voire impossible de déterminer pour la société des unités paysagères clairement circonscrites sur le territoire haut-normand.

## Un paysage en bord de Seine : Un système vivant (animaux, végétaux, fonctions écologiques...)



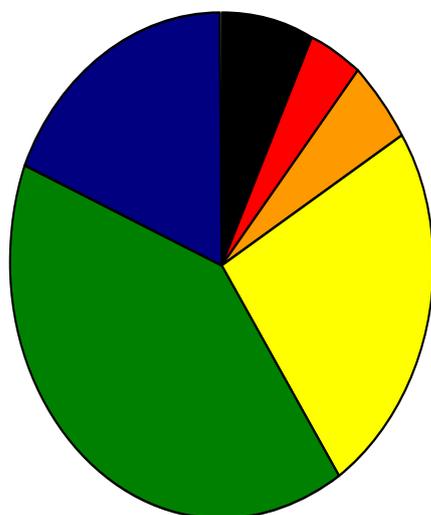
- Non réponse
- Pas du tout
- Pas
- Moyen
- D'accord
- Tout à fait

Un système vivant	Nb.cit.	Fréq.
Non réponse	35	5,2%
1 pas du tout	14	2,1%
2 pas	22	3,3%
3 moyen	78	11,6%
4 D'accord	288	42,9%
5 tout à fait	235	35,0%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>672</b>	<b>100%</b>

**Moyenne=4,11Ecart-type=0,90**

A la proposition selon laquelle un paysage en bord de Seine serait un système vivant, la plupart des personnes interrogées sont d'accord ou tout à fait d'accord (42,9% et 35%) ou au moins moyennement d'accord (11,6). Cette lecture du paysage selon sa dimension vivante a donc été largement validée par les personnes interrogées. On y retrouve la même attraction sociale que pour le parc animalier de Roumare ou celui de Clères.

## Un paysage en bord de Seine c'est : Un système humain (Culture, patrimoine, services, industries...)



- Non réponse
- Pas du tout
- Pas
- Moyen
- D'accord
- Tout à fait

un système humain	Nb.cit.	Fréq.
Non réponse	49	7,3%
1 pas du tout	25	3,7%
2 pas	36	5,4%
3 moyen	163	24,3%
4 D'accord	275	40,9%
5 tout à fait	124	18,5%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>672</b>	<b>100%</b>

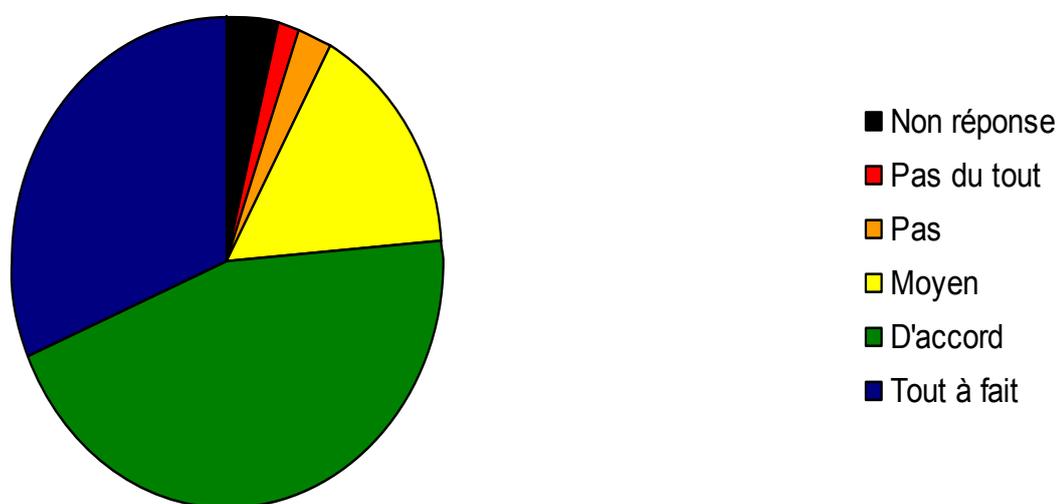
**Moyenne=3,70Ecart-type=0,98**

La proposition selon laquelle le paysage en bord de Seine serait un système humain remporte moins d'affirmations positives que la proposition précédente concernant la qualification en terme de système vivant 69,4% sont néanmoins d'accord ou tout à fait d'accord. Avec un taux de 7,3% de non réponses, on peut penser que la qualification « espace humain » était plus abstraite pour les répondants que les autres propositions de qualifications du paysage de bord de Seine qui ont obtenu des taux de non réponse plus faibles.

La dimension loisir est très suivie aussi : plus de 78 % des répondants sont d'accord ou tout à fait d'accord avec cette approche du paysage. Ce résultat peut s'expliquer par les conversions

d'espaces industriels en espaces de loisirs (bases de loisirs, entrepôts réaménagés en salle de sport, hammam, salle de spectacle sur les quais), d'anciens terrains industriels ou agricoles convertis en jardins associatifs ou terrains de camping, et réfection d'un linéaire de berges dans l'estuaire de la Seine. Ces opérations trouvent aujourd'hui une médiatisation importante, qui ne doit pas être comprise comme la seule issue sociale aux opérations de renaturation.

### Un paysage en bord de Seine c'est : Un espace de loisirs (sport, tourisme, lieux pour le temps libre...)

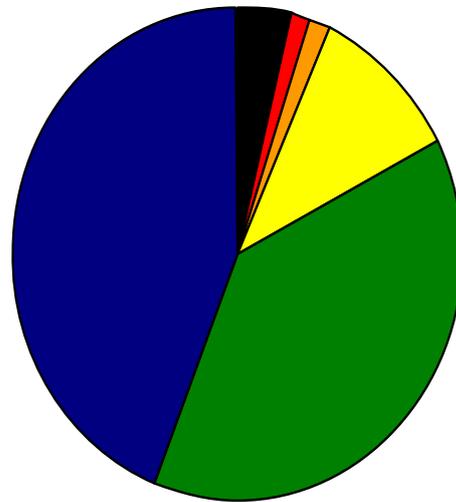


Un espace de loisir	Nb.cit.	Fréq.
Non réponse	27	4,0%
1 pas du tout	11	1,6%
2 pas	17	2,5%
3 moyen	107	15,9%
4 D'accord	299	44,5%
5 tout à fait	211	31,4%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>672</b>	<b>100%</b>

**Moyenne=4,06Ecart-type=0,87**

La dimension esthétique du paysage est de toutes les propositions pour cet item, celle qui regroupe le plus de personnes favorables : 82,6 % sont d'accord ou tout à fait d'accord. Rappelons-le ici, il ne s'agit pas d'une esthétique figée mais bien d'un voyage des sens et de l'imagination, entretenue par la capacité des sites à impressionner et à raconter des histoires.

## Un paysage en bord de Seine c'est : Un espace esthétique (agréable à voir, à sentir, à écouter...)



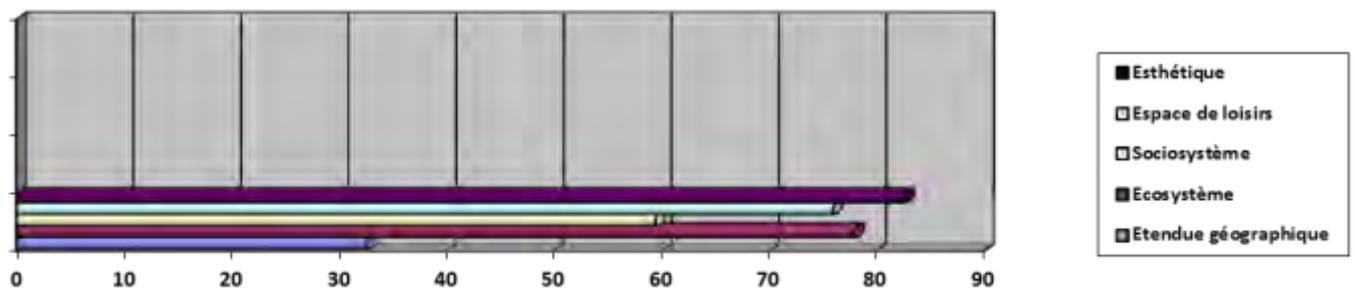
- Non réponse
- Pas du tout
- Pas
- Moyen
- D'accord
- Tout à fait

un espace esthétique	Nb.cit.	Fréq.
Non réponse	26	3,9%
1 pas du tout	10	1,5%
2 pas	9	1,3%
3 moyen	72	10,7%
4 D'accord	259	38,5%
5 tout à fait	296	44,1%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>672</b>	<b>100%</b>

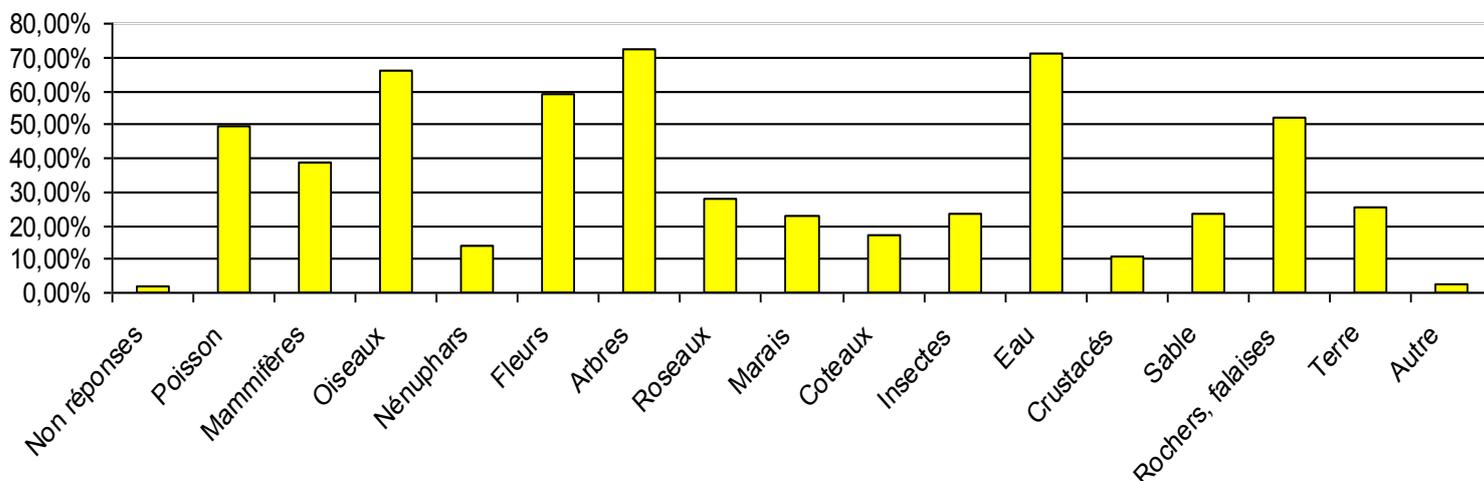
Moyenne=4,27Ecart - type=0,83

A l'issue de cette enquête sur la définition du paysage par les usagers on obtient les résultats suivants:

### Définitions du paysage



## Éléments naturels déclarés comme étant importants par les personnes interrogées



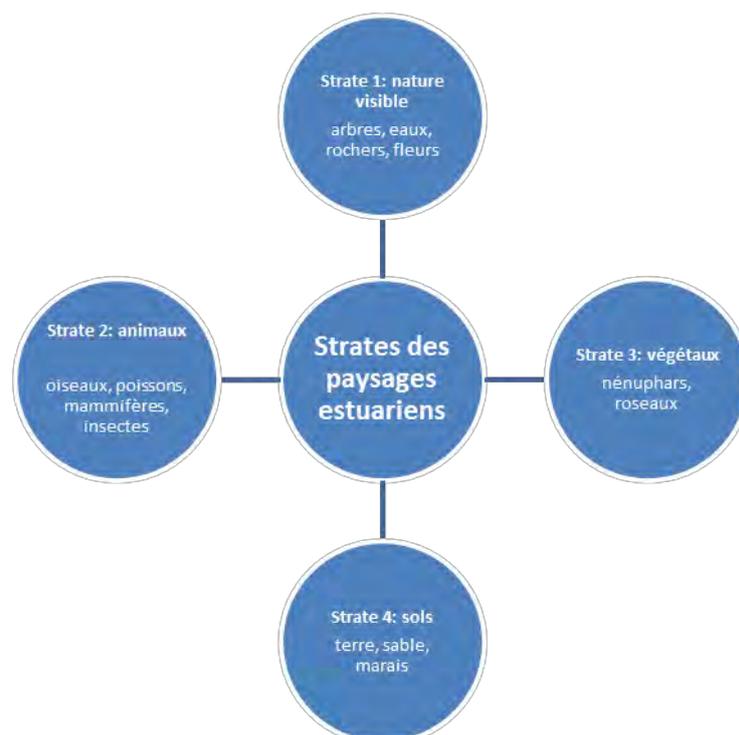
éléments naturels	Nb.cit.	Fréq.
Non réponse	15	2,2%
Poissons (saumon, anguilles)	333	49,6%
Mammifères (chevaux, vaches, sangliers...)	262	39,0%
Oiseaux	445	66,2%
Nénuphars	92	13,7%
Fleurs	398	59,2%
Arbres	485	72,2%
Roseaux	187	27,8%
Marais	153	22,8%
Coteaux	117	17,4%
Insectes	159	23,7%
eau	480	71,4%
Crustacés	71	10,6%
Sable	159	23,7%
Rochers, falaises	348	51,8%
Terre	172	25,6%
Autre	18	2,7%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>672</b>	

Eléments naturels « autre » déclarés comme étant importants (selon code questionnaire correspondant) :

25 : Herbes  
31 : La propreté des bords de Seine, berges.  
77 : Bateaux  
120 : Campagne  
179 : corniches, mascaret  
308 : Les gens  
391 : Bateaux  
446 : déchets  
490 : soleil  
558 : Pas de pollution  
605 : La nature dans sa globalité

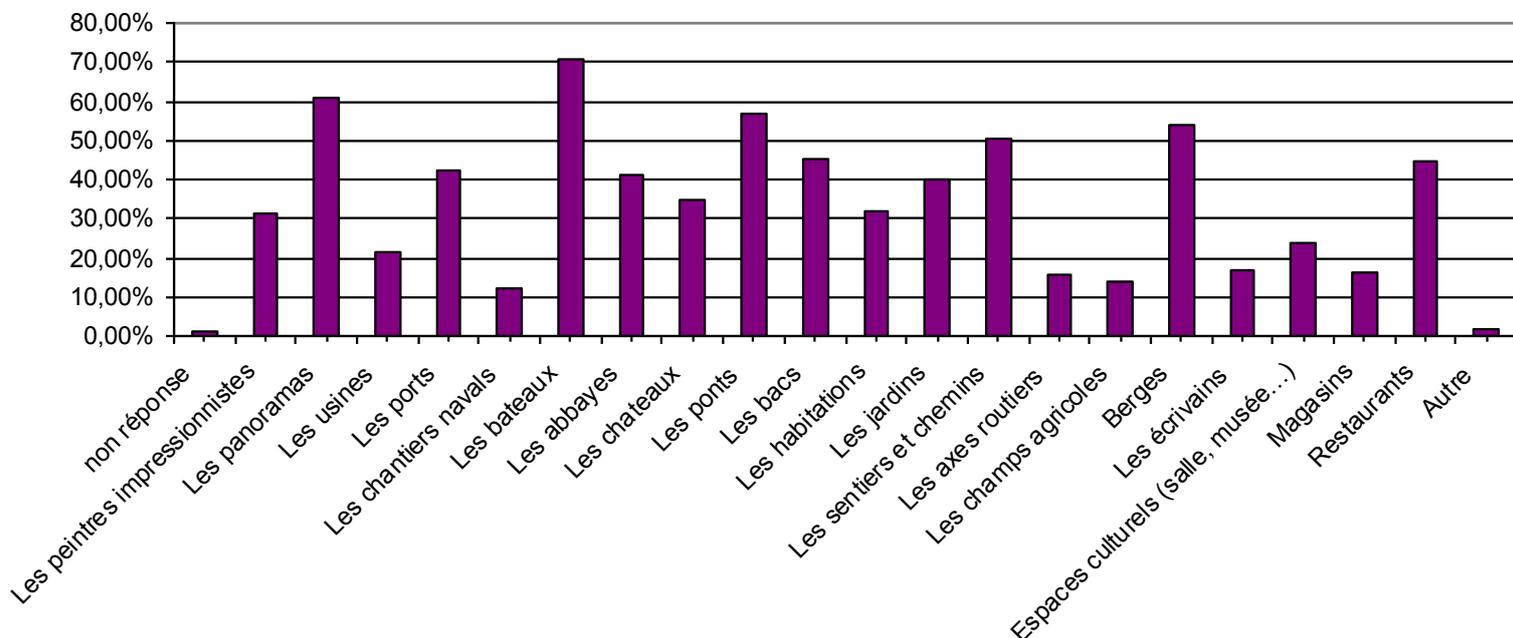
Le premier groupe d'éléments naturels autour de 70% de réponses sont les arbres et l'eau. Une second groupe de réponses concerne les oiseaux, les fleurs, les rochers et falaises mais aussi les poissons (tous sont cités entre 49,6% et 66% des cas). Les autres éléments comme les roseaux, mammifères, la terre, les marais, insectes, coteaux et sable représentent une troisième catégorie de réponses. Enfin, nénuphar et crustacés représentent la catégorie des éléments les moins cités. Au final, les éléments les plus cités sont aussi les plus présents et structurent largement l'image de la Seine : entre les arbres et l'eau, il y a d'ailleurs tout un jeu de reflets, entre le domaine aquatique du fleuve et celui « terrien » des berges.

Si l'on synthétise ces résultats, les éléments naturels composant les paysages sont organisés en quatre strates: la nature visible (arbres, eaux, rochers, falaises, fleurs), les animaux (oiseaux, poissons, mammifères, insectes), végétaux (nénuphars, roseaux) et sols (terre, sable, marais).



Eléments "naturels" entrant dans les compositions de paysages

## Éléments sociaux déclarés comme étant importants par les personnes interrogées



éléments sociaux importants	Nb.cit.	Fréq.
Non réponse	7	1,0%
Les peintres impressionnistes	211	31,4%
Les panoramas	407	60,6%
Les usines	144	21,4%
Les Ports	283	42,1%
Les chantiers navals	83	12,4%
Les bateaux	477	71,0%
Les abbayes	275	40,9%
Les chateaux	232	34,5%
Les ponts	383	57,0%
Les bacs	304	45,2%
Les habitations	212	31,6%
Les jardins	268	39,9%
Les sentiers et chemins	337	50,2%
Les axes routiers	106	15,8%
Les champs agricoles	95	14,1%
Berges	363	54,0%
Les écrivains	114	17,0%
Espaces culturels (salle, musée,...)	158	23,5%
Magasins	111	16,5%
Restaurants	299	44,5%
Autre	10	1,5%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>672</b>	

Éléments sociaux « autre » déclarés comme étant importants (selon codes questionnaires correspondants) :

25 : Population, randonneurs, ambiance des bars  
45 : Bars  
59 : Espaces réhabilités, friches industrielles  
179 : Armada, équitation  
180 : pas de chasse  
446 : Club d'aviron  
483 : Les 24h de Rouen

Concernant les éléments sociaux importants : les bateaux sont les plus cités, dans 71% des cas. La présence des bateaux dans le paysage est donc directement reliée au fleuve et peut sembler faire écho à l'importance déclarée de l'élément naturel « eau ».

Dans un second groupe d'éléments sociaux importants on trouve les panoramas, les ponts, les bacs, les sentiers et chemins. Comme pour les éléments naturels, il s'agit d'éléments très généraux, que l'on retrouve dans beaucoup d'endroits et qui marquent nettement les limites du paysage à travers une dimension « circulation ».

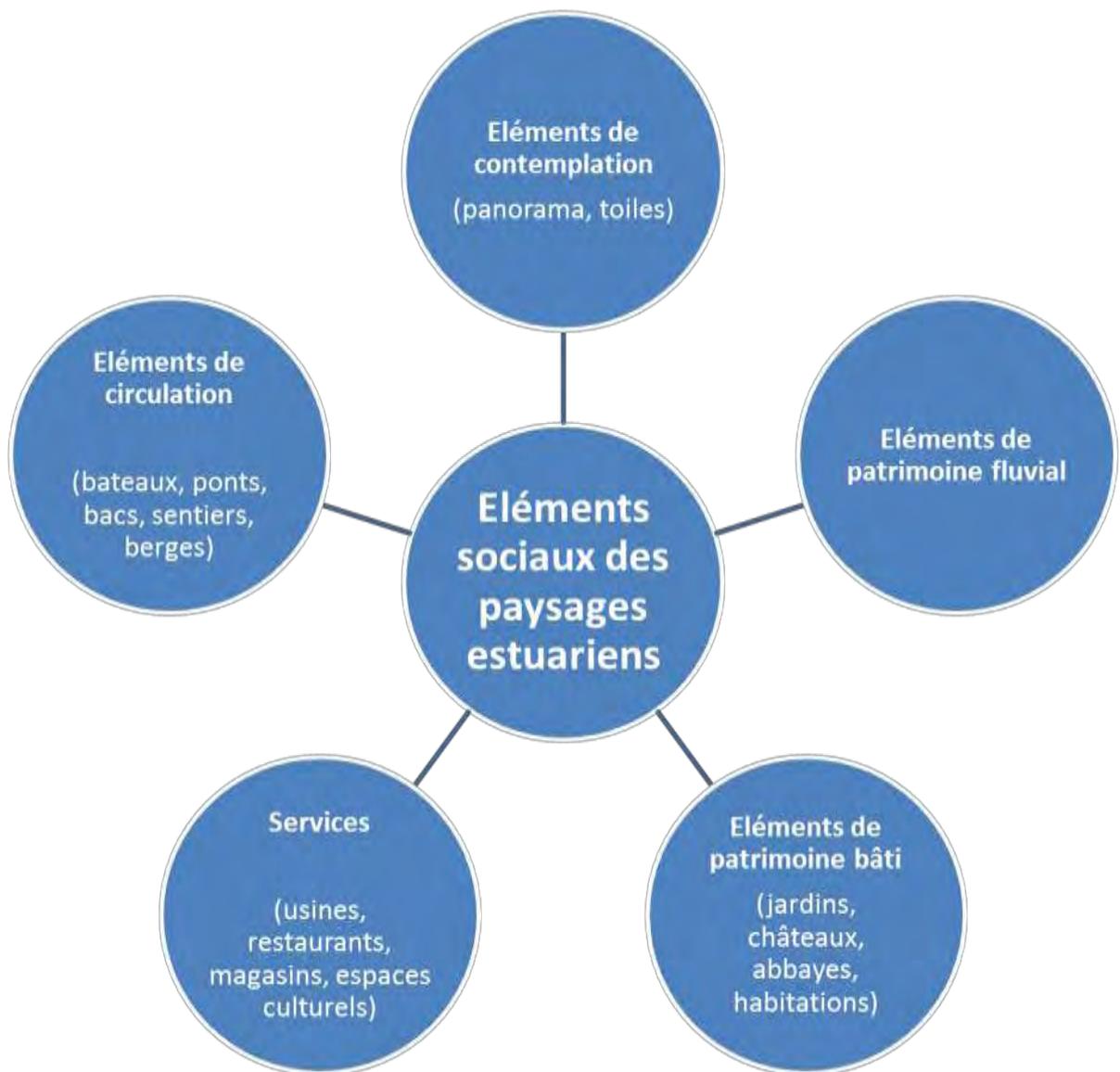
Une troisième catégorie regroupe, avec des résultats comparables les éléments culturels (peintres, espaces culturels et historiques : châteaux, abbayes), à un même niveau que les habitations, ils témoignent d'une appropriation géographique des lieux par l'homme à travers le temps, sans la dimension « circulation des hommes » que l'on a dans la première catégorie au profit d'une dimension que l'on pourrait qualifier d'édifiante.

Les axes routiers, les usines, les chantiers navals, les magasins renvoient à une catégorie d'éléments moins cités que tous les précédents décrits. Ils sont à relier avec une exploitation plus mécanique et directement rattachée à l'économie humaine du fleuve : ils apparaissent donc comme étant plus secondaires dans la définition du fleuve.

Si l'on croise les taux de réponses significatifs pour les éléments naturels avec ceux significatifs des éléments sociaux, on voit un attachement à l'immensité du fleuve (panoramas) à travers l'élément eau en particulier, avec une grande importance portée aux bateaux (directement en mouvement sur le fleuve). On perçoit aussi l'importance d'une Seine

verte : les arbres mais aussi les jardins (cités à 40% : ce qui est un résultat significatif pour les éléments sociaux). Les éléments relatifs à une activité productive autour du fleuve : mammifères, usines, chantiers navals sont moins importants. La dimension culturelle du fleuve, citée plus fréquemment que les éléments sociaux relatifs à son activité économique présente révèle toute une symbolique fondée historiquement autour du fleuve, tel un « lieu d'enracinement de l'identité locale ».

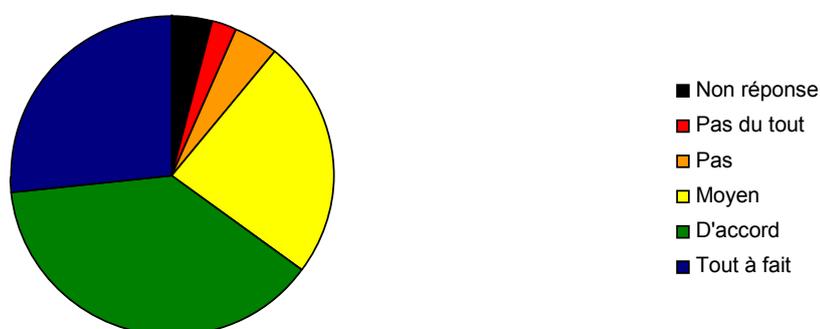
On peut schématiser cette composition sociale des paysages par le schéma suivant:



**Éléments sociaux entrants dans les compositions de paysages**

Ce schéma de synthèse corrobore notre hypothèse de paysage en mouvement, c'est-à-dire animés. Le paysage principal qui ressort de ces éléments statistiques serait celui d'une Seine verte ou prime l'élément eau autour de laquelle se structure un espace de ponts, chemins, passages d'eau dont le mouvement et la vivacité sont matérialisés par les bateaux qui y circulent qui retiennent tout l'intérêt des personnes qui côtoient le fleuve. Il serait intéressant de relier cette importance locale des bateaux avec les événements majeurs qu'ont pu constituer les manifestations successives « d'Armada » depuis une vingtaine d'années.

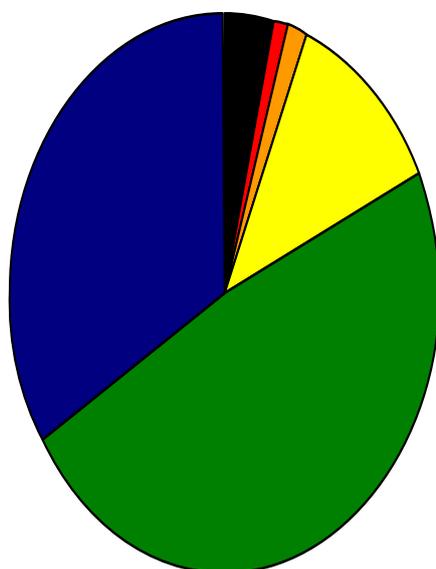
### Appréciation des aménagements pour les loisirs dans le paysage en bord de Seine



aménagements loisirs	Nb.cit.	Fréq.
Non réponse	28	4,2%
Pas du tout	17	2,5%
Pas	29	4,3%
Moyen	161	24,0%
D'accord	257	38,2%
Tout à fait	180	26,8%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>672</b>	<b>100%</b>

**Moyenne=3,86 Ecart-type=0,96**

## Appréciation des espaces naturels dans le paysage en bord de Seine



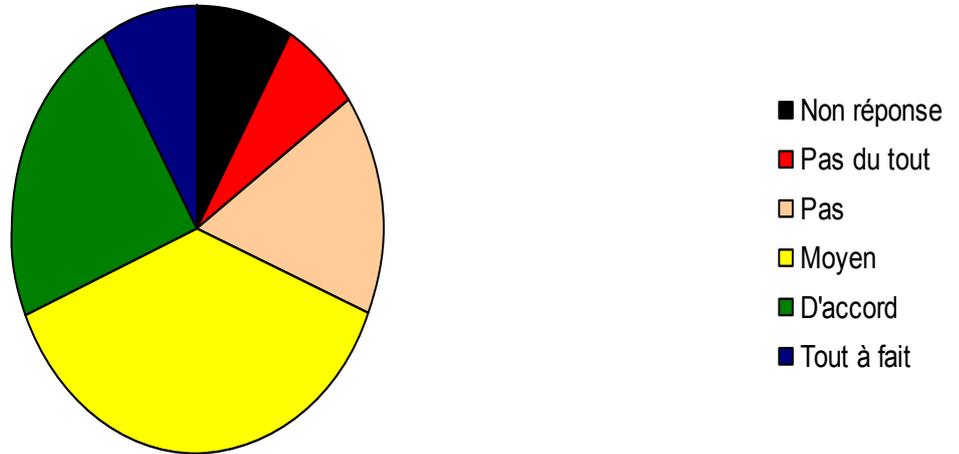
- Non réponse
- Pas du tout
- Pas
- Moyen
- D'accord
- Tout à fait

espaces naturels	Nb.cit.	Fréq.
Non réponse	19	4,0%
Pas du tout	3	0,6%
Pas	8	1,7%
Moyen	56	11,8%
D'accord	228	47,9%
Tout à fait	162	34,0%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>476</b>	<b>100%</b>

**Moyenne=4,18Ecart-type=0,76**

En dépit des aménagements, le paysage au bord de l'eau est avant tout considéré comme une rencontre avec la nature, potentiellement porteuse d'évasion et de rêverie. C'est cet habitat potentiel et intérieur qui motive la perception paysagère.

## Appréciation des services de proximité dans le paysage en bord de Seine

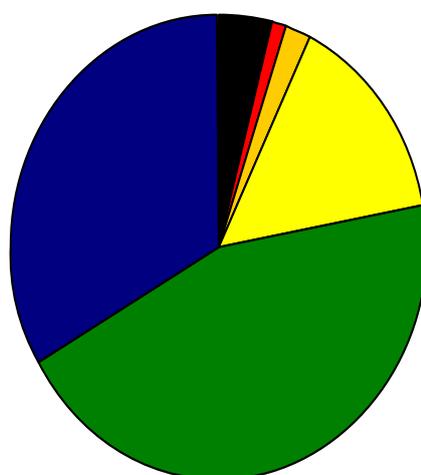


services de proximité	Nb.cit.	Fréq.
Non réponse	55	8,2%
Pas du tout	48	7,1%
Pas	107	15,9%
Moyen	251	37,4%
D'accord	155	23,1%
Tout à fait	56	8,3%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>672</b>	<b>100%</b>

**Moyenne=3,10Ecart-type=1,04**

Le bord de l'eau reste marqué par son histoire de franchissement et de rivalité entre les services offerts par la rive droite et la paupérisation de la rive gauche. Ainsi l'irruption de services de proximité dans le paysage reste largement équivoque pour l'ensemble de nos répondants. Bref les paysages estuariens restent de manière indélébile marqué par leur histoire. C'est ce que montrent les deux premières parties de ce rapport de recherche.

## Appréciation des espaces naturels dans le paysage en bord de Seine

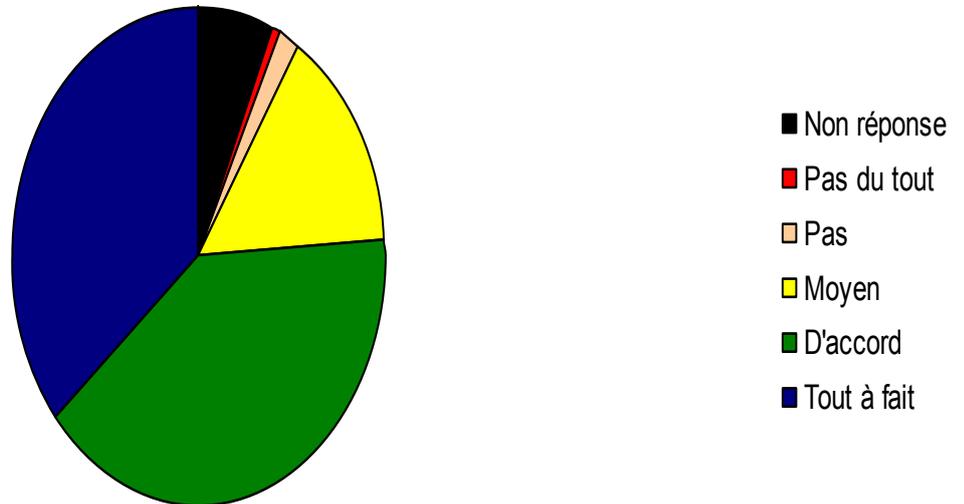


- Non réponse
- Pas du tout
- Pas
- Moyen
- D'accord
- Tout à fait

espaces naturels	Nb.cit.	Fréq.
Non réponse	29	4,3%
Pas du tout	6	0,9%
Pas	13	1,9%
Moyen	101	15,0%
D'accord	300	44,6%
Tout à fait	223	33,2%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>672</b>	<b>100%</b>

Moyenne=4,12Ecart-type=0,81

## Appréciation de la tranquillité et de l'isolement dans le paysage en bord de Seine

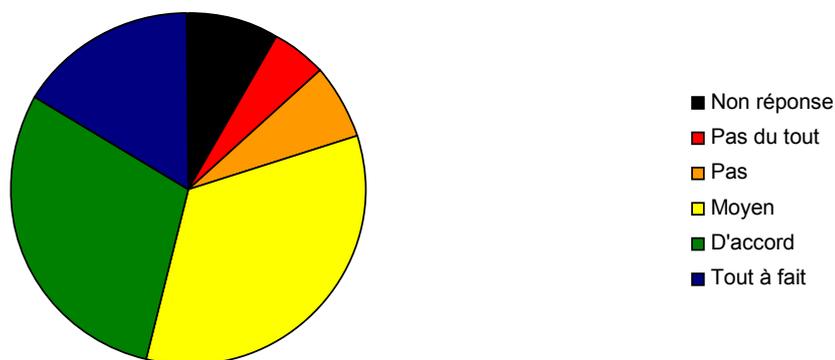


tranquillité et isolement	Nb.cit.	Fréq.
Non réponse	44	6,6%
Pas du tout	4	0,6%
Pas	13	1,9%
Moyen	102	15,2%
D'accord	264	39,3%
Tout à fait	245	36,5%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>672</b>	<b>100%</b>

**Moyenne=4,17Ecart-type=0,82**

Comme pour la forêt (voir la partie sur la forêt de Roumare), l'isolement et la tranquillité restent de puissants motifs de fréquentation des paysages. On y intériorise davantage les émotions et les rêveries. L'isolement dans la "nature" favorise les expériences sensibles d'immersion dans le milieu. On peut ainsi concevoir l'estuaire comme un ensemble de "caissons d'expériences sensibles".

### Appréciation de l'animation dans le paysage en bord de Seine



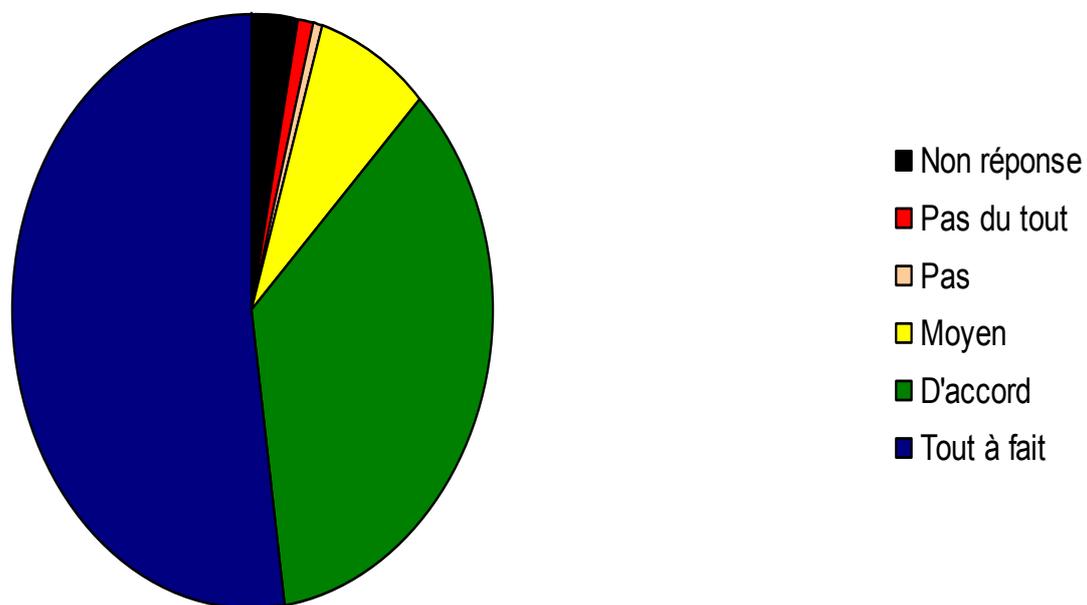
L'animation	Nb.cit.	Fréq.
Non réponse	56	8,3%
Pas du tout	33	4,9%
Pas	48	7,1%
Moyen	225	33,5%
D'accord	199	29,6%
Tout à fait	111	16,5%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>672</b>	<b>100%</b>

**Moyenne=3,50Ecart-type= 1,04**

L'animation dans le paysage lorsqu'elle est conscientisée se focalise avant sur des mises en scène péjoratives comme la circulation automobile ou le transport fluvial, voire une activité industrielle. C'est cette esthétique anthropique qui fait équivoque et explique la distribution des jugements. Nous avons pu observer des résultats similaires concernant des aménagements mal à propos en forêt de Roumare, ou des aphasies<sup>79</sup> lors de l'Armada.

<sup>79</sup> Pour reprendre les analyses de Michel Foucault, Les mots et les choses, Paris, Gallimard, 1966.

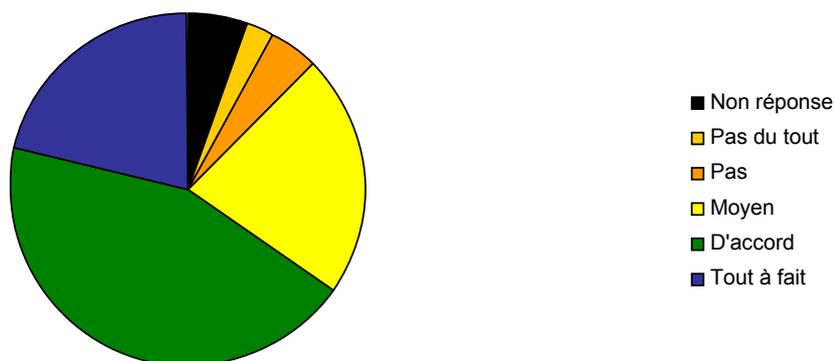
## Appréciation de la vue sur l'eau dans le paysage en bord de Seine



vue sur l'eau	Nb.cit.	Fréq.
Non réponse	22	3,3%
Pas du tout	7	1,0%
Pas	2	0,3%
Moyen	53	7,9%
D'accord	237	35,3%
Tout à fait	351	52,2%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>672</b>	<b>100%</b>

Moyenne=4,42Ecart-type=0,75

### Appréciation des espaces jardinés dans le paysage en bord de Seine

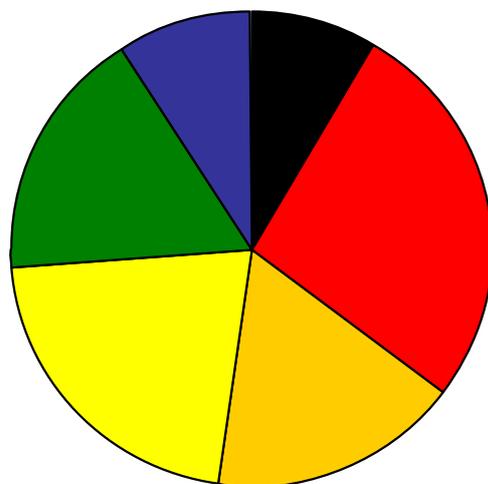


espaces jardinés	Nb.cit.	Fréq.
Non réponse	35	5,2%
Pas du tout	16	2,4%
Pas	28	4,2%
Moyen	180	26,8%
D'accord	278	41,4%
Tout à fait	135	20,1%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>672</b>	<b>100%</b>

**Moyenne=3,77Ecart-type=0,92**

Le bord de l'eau est clairement perçu comme **un jardin potentiel ou un espace jardiné** par la majorité des répondants. C'est là une donnée essentielle qui explique les comportements, les jugements paysagers et l'enracinement dans le paysage haut-normand (la référence à Monet reste vivace plus que jamais).

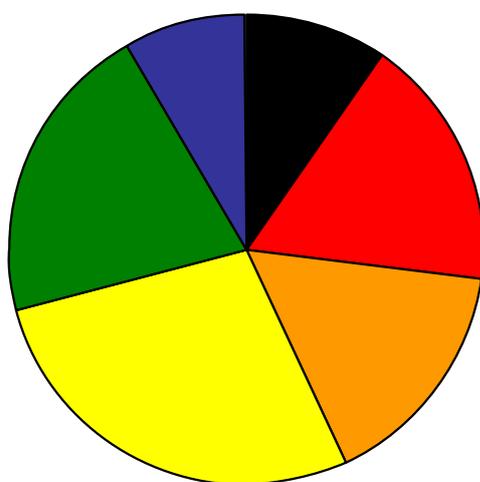
**Ce qui caractérise le mieux votre paysage en bord de Seine : les odeurs**



- Non réponse
- Pas du tout
- Pas
- Moyen
- D'accord
- Tout à fait

<b>odeurs</b>	<b>Nb.cit.</b>	<b>Fréq.</b>
Non réponse	55	8,2%
Pas du tout	168	25,0%
Pas	107	15,9%
Moyen	175	26,0%
D'accord	110	16,4%
Tout à fait	57	8,5%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>672</b>	<b>100%</b>

## Ce qui caractérise le mieux votre paysage en bord de Seine : les bruits



- Non réponse
- Pas du tout
- Pas
- Moyen
- D'accord
- Tout à fait

Les bruits	Nb.cit.	Fréq.
Non réponse	66	9,8%
Pas du tout	115	17,1%
Pas	108	16,1%
Moyen	186	27,7%
D'accord	142	21,1%
Tout à fait	55	8,2%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>672</b>	<b>100%</b>

## Ce qui caractérise le mieux votre paysage en bord de Seine : la vue



la vue	Nb.cit.	Fréq.
Non réponse	51	7,6%
Pas du tout	13	1,9%
Pas	24	3,6%
Moyen	58	8,6%
D'accord	255	38,0%
Tout à fait	271	40,3%
<b>TOTAL OBS.</b>	<b>672</b>	<b>100%</b>

Ce qui caractérise le mieux le paysage en bord de Seine c'est, la vue, la tranquillité. Ce qui relève de l'animation, des loisirs et services de proximité est de moindre importance. Odeurs et bruits sont moins significatifs que la vue pour décrire le paysage. Le rejet des odeurs et du bruit explique également la fuite d'un paysage industrialo-urbain agressif pour l'homme et ses sens. Au final, le classement des éléments d'appréciation du paysage concorde bien avec les éléments naturels et sociaux déclarés comme étant importants (panoramas, vue de l'eau... par exemple).

## Tableau récapitulatif des réponses ouvertes à la qualification du paysage de Seine

On constate que les personnes ayant répondu à cette question visant à caractériser le paysage en bord de Seine, « leur paysage » ont parfois confondu le fait d'évaluer les types d'odeurs, de bruits et de vue (positivement ou négativement) avec leur importance dans la caractérisation du paysage. De même, ils ont soit caractérisé la sensation par des adjectifs visant à définir si cela est agréable ou au contraire désagréable, soit ils ont nommé les bruits, odeurs et vues sans les caractériser selon les sensations qu'elles provoquent. Les réponses à ces questions sont donc très difficilement analysables.

Ce tableau permet de récapituler les réponses selon les lieux de passation, et le sexe des personnes. Les chiffres 1, 2, 3, 4 récapitulent les cases cochées « pas du tout », « pas », « moyen », « d'accord ». Ce qui apparaît très nettement est que les personnes ont pu caractériser les odeurs, les bruits et la vue par les mêmes mots. Par exemple, ce qui correspond à un bruit : « le port » peut aussi renvoyer à une vue. Les sensations de bruits, de vue et d'odeurs sont difficilement détaillables séparément quand on parle de paysage : le paysage renvoyant à une sensation globale. La tranquillité concerne par exemple à la fois le bruit et la vue. En général, les propos les plus positifs sont attachés à la vue caractérisée dans sa dimension naturelle et sous l'angle de la tranquillité quand les odeurs les plus décrites sont celle de pollution et les bruits sont les bruits industriels ou ceux liés aux axes routiers. On saisit une nette opposition entre le registre du naturel et du chimique, entre les deux on trouve la notion de vase qui peut être envisagée sous l'angle du désagrément ou pas. La variété des réponses résume toute les ambivalences dans le ressenti des usagers des bords de Seine entre attrait pour le naturel, le calme et le vécu du paysage industriel avec ses bruits et odeurs spécifiques. A la limite, le bruit des bateaux et leur vue participent à la singularité du paysage pour certains. Sur ce point, la dimension industrielle du décor est bien tolérée, à la manière dont les impressionnistes représentaient la Seine réelle avec les activités qu'elle irriguait. Une autre difficulté pour traiter les réponses à ces questions est le fait que selon les cas les personnes ont décrit l'endroit de la Seine où ils ont été interrogés ou d'autres lieux qu'ils fréquentent prioritairement ou encore, qui les ont particulièrement marqués et cela, sans préciser de quel espace ils parlaient.

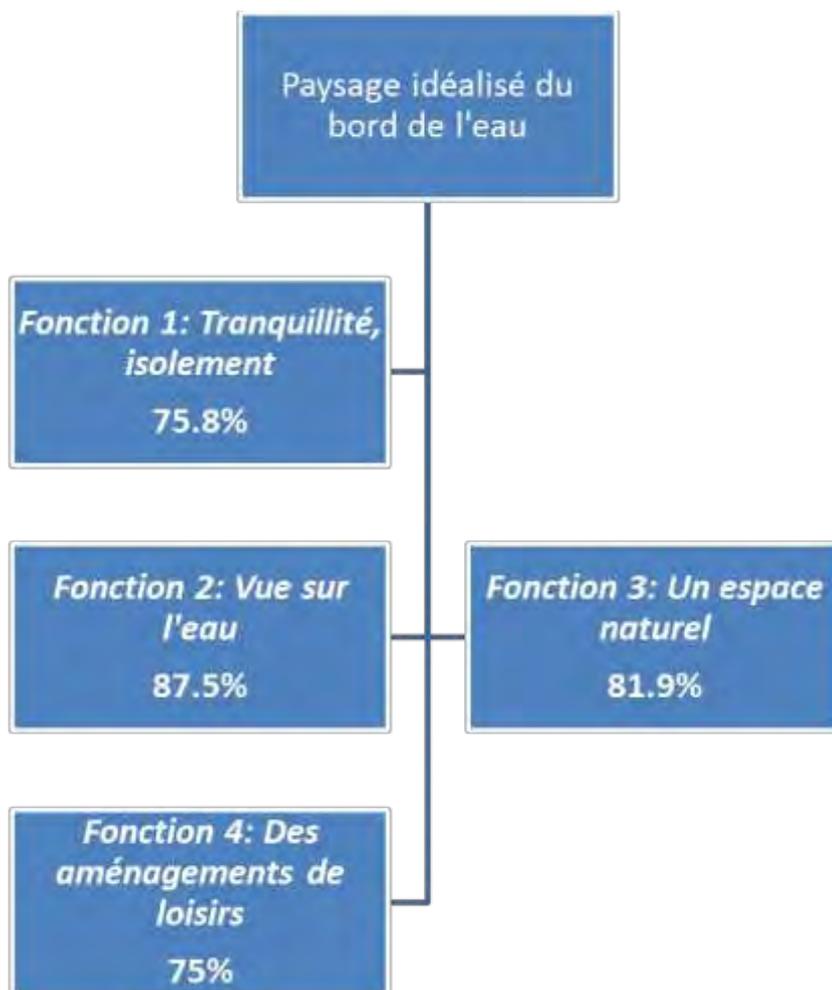
## Synthèse de la Partie 5:

### Enquête sur les entités paysagères: trois zones ateliers de Poses à Villequier

800 questionnaires sur les paysages de l'estuaire de la Seine ont été distribués dans trois zones ateliers: Poses/Saint-Aubin-lès-Elbeuf, l'agglomération rouennaise, Caudebec-en-Caux/Villequier. Il s'agissait de tester trois formes paysagères différentes (îles et bras morts; hypercentre urbain, espace rural) marqués de potentiels d'usages différenciés (loisirs, industrie, patrimoine).

Au terme de l'enquête on découvre tout d'abord une nouvelle population pratiquante de la Seine, celle des classes moyennes cultivées, relativement mobiles et très polyvalentes dans leurs usages (sportifs, artistiques, socialisants, naturalistes). De ce fait le fleuve et les bords de l'eau sont qualifiés comme un jardin multiprises, offrant le prolongement inespéré d'un lieu d'habitation qui n'offre guère de vue sur l'eau ou d'espace de nature privatif.

Ce jardin de nature au bord de l'eau est construit comme un paysage quelque peu idéal. ce dernier possède quatre fonctions principales:



Ce paysage du bord de l'eau prête souvent à l'équivoque par une proximité trop grande de la ville ou des industries et de leurs nuisances sensibles (odeurs ou bruits).

Le paysage est par définition pour les usagers un écosystème, une esthétique vivante et un espace propice à la réalisation de leurs loisirs. Il peut être compris comme un enchevêtrement de strates naturelles (nature visible, sols, animaux, végétaux), d'éléments sociaux (contemplation, patrimoine fluvial et bâti, services, espaces de circulation) et d'archétypes (littoral/petit estuaire, forêt/jardin, patrimoine, naturalisme estuarien/écosystème).

Le paysage de l'estuaire de la Seine est bien une construction sociale combinant nature et culture où s'entremêlent contraintes du milieu, images mentales idéalisées et sensations physiques. C'est l'articulation de ces trois paramètres qui fait paysage pour le riverain ou l'utilisateur.

Dans une perspective de **reconquête et restauration** plusieurs résultats significatifs sont à retenir:

1- L'estuaire est souvent perçu comme un paysage mécanisé, apprécié par ses animations machiniques, les mouvements des riverains, les lumières et spectacles.

2- Le paysage est idéalisé comme un jardin d'éden au bord de l'eau, où dans cet espace l'irruption de l'urbain et de l'industriel sont mal considérés car ils nuisent à la tranquillité et à l'écoute de la nature.

3- Les loisirs sont une solution de requalification sociale ou conversion d'espaces en paysages, mais ne peuvent être envisagés comme la "providence". L'animation paysagère par la rêverie, l'isolement, les caissons de sensations sont des solutions au moins aussi importantes.

4- Les paysages appréciés valorisent la dimension vivante de la faune.

5- L'âge, les PCS, le niveau de diplôme ou l'ancienneté sur le lieu sont des marqueurs de paysages.

6- L'histoire et le patrimoine continuent à apposer leur empreinte sur le paysage estuarien. On peut parler ici d'une empreinte identitaire inconsciente qui ne demande qu'à être réveillée.

7- Enfin, si le paysage n'est pas circonscrit par des limites géographiques à priori, il possède ses frontières par des éléments naturels visibles (eau, arbres, falaises, rochers...) qui découpent l'espace et oriente les repérages en donnant une unité. C'est sans doute dans cette ultime acception que l'unité paysagère prend sens.

## Partie 6:

# La Nature et l'industrie dans la fabrication du paysage

Hélène Melin, Université de Lille

L'estuaire de la Seine est perçu comme le plus anthropisé de France et l'un des plus pollués d'Europe. Son histoire récente (à partir de la fin du 19<sup>e</sup> siècle) est marquée par cette observation. D'ailleurs les données Corinne Land Cover inhérentes à la Seine et à son estuaire montrent clairement l'emprise urbaine des grandes agglomérations (Rouen et Le Havre) et de son industrialisation, vallée fluviale où transite 40% de l'économie nationale.

Estuaire de la Seine

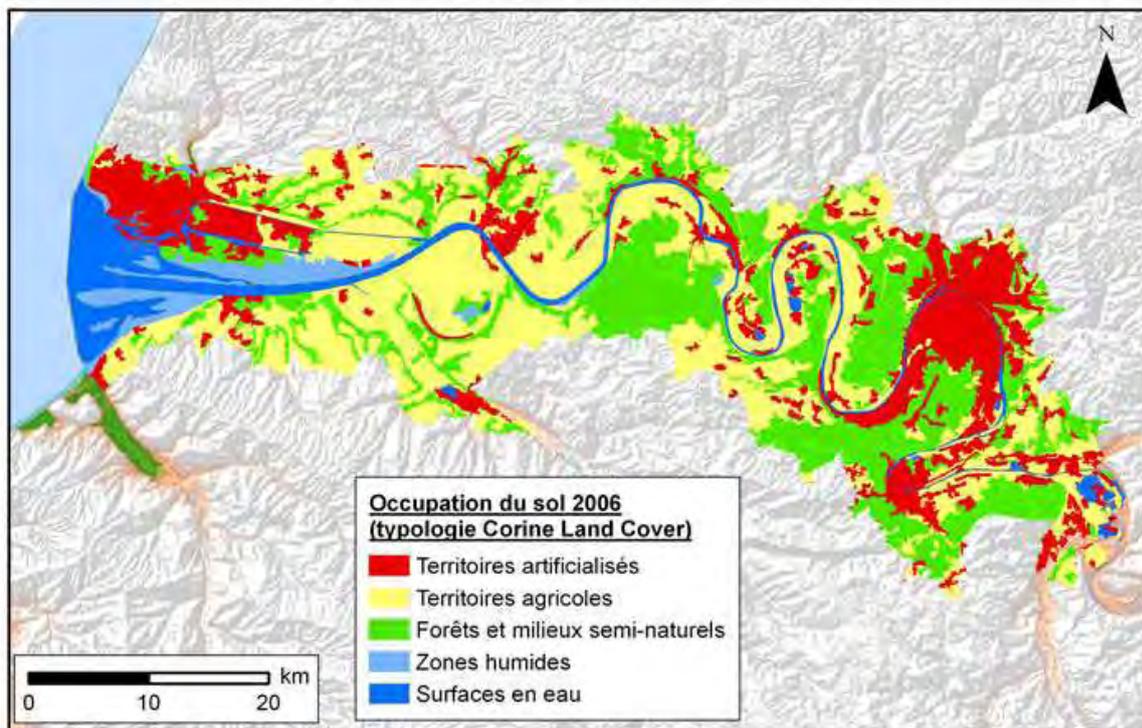


Image: BD TOPO. © - © IGN Paris 2008 - Reproduction interdite. Image: Corine land cover France © IFEN, 2004 - Reproduction interdite. Auteur carte: Anaïs Just

Marqué par l'agriculture, puis par une industrie portuaire lourde, et enfin un important secteur chimique, l'estuaire de la Seine a vu ses paysages se modifier au fil du temps, comme une œuvre inachevée en permanence sur le métier.

Données CLC / Estuaire	SEINE
Nombre de communes	147
S <sup>2</sup> en eau de l'estuaire	11.4%
% zones urbanisées	11%
% zones industrielles, commerciales	6.5%
% mines, décharges, chantiers	0.75%
% espaces verts	0.78%
% terres arables	20%
% culture permanente	0.07%
% prairies	16%
% zones agricoles hétérogènes	5%
% forêts	25%
% zones humides intérieures	0.1%
% zones humides maritimes	2.8%
% zones Natura 2000	16%
Densité de population	520 hab./km <sup>2</sup>

Mais paradoxalement, l'estuaire de la Seine est l'estuaire français qui possède sans doute l'œuvre culturelle la plus importante par ses ouvrages, son patrimoine, sa littérature et sa peinture. L'étrange présence simultanée de l'industrie et du culte de la nature dessine le questionnement de départ de cette étude.

## I. METHODE

### 1) population enquêtée

Deux catégories d'acteurs ont fait l'objet de l'enquête.

Les acteurs institutionnels de l'estuaire de Seine d'abord. Il s'est agi d'aller rencontrer différentes personnes engagées dans la question paysagère et plus globalement la question environnementale, de protection et d'aménagement du territoire afin, par le biais d'entretiens semi-directifs, de les questionner sur leur définition du paysage. Les différents échelons du pouvoir local ont ainsi été rencontrés, de la ville à la région et aux services déconcentrés de l'Etat en région. L'accent a été mis, au cours des entretiens, sur la dimension « paysage construit » résultant de l'activité humaine et plus particulièrement de son insertion économique sur l'espace des abords du fleuve. La thématique a été envisagée sous l'angle de l'interaction industrie/nature et postulait l'existence d'éléments industriels de poids (matériel et symbolique) sur le territoire en interrogeant leur degré d'intégration dans le paysage naturel. A défaut de services travaillant explicitement sur les paysages, les acteurs choisis appartenaient aux secteurs de l'aménagement, de l'environnement, du tourisme et de la

culture. Ils ont été invités à s'exprimer sur leur mission vis-à-vis du territoire de la Seine aval et du lien qu'ils pouvaient, ou non, établir avec la question paysagère.

Des habitants ont ensuite été rencontrés à plusieurs reprises. Etant donné notre parti pris de travailler sur la rencontre entre un paysage de nature clairement identifié en bord de Seine (les coteaux et les falaises) et des éléments industriels « greffés » sur le territoire, nous avons sélectionné un territoire précis : celui où la présence industrielle était soit imposante, soit historique. Ainsi ce sont les habitants et usagers de trois zones qui ont fait l'objet de l'enquête par entretien :

- la zone Port Jérôme / Lillebonne / Notre Dame de Gravenchon (zone d'industries pétrochimiques, d'industries lourdes et de stockage);

- Le Trait (ville historique de l'implantation des chantiers navals aujourd'hui disparus et ville toujours industrielle sur d'autres secteurs);

- Villequier (petite bourgade à mi-chemin entre Caudebec-en-Caux, ville distinguée pour son patrimoine naturel et architectural non industriel, et la zone de port Jérôme. L'objectif était d'interroger les personnes sur cette double identité du territoire au milieu de laquelle ils se trouvaient).

Les entretiens se sont faits au fil des rencontres et des contacts fournis par les premiers interviewés. Il n'a pas été déterminé *a priori* de profil socio-démographique particulier. L'objectif n'était de toute façon pas d'interroger un nombre de personnes avec une finalité statistique, mais bien plutôt de permettre à des usagers de s'exprimer librement sur leur vécu des paysages et de ses transformations, sur un mode de récit de vie et de portrait/témoignage. L'enquête de terrain s'est déroulée de 2009 à 2011.

25 personnes ont été interrogées dans la catégorie « acteurs institutionnels » et 15 personnes dans la catégorie « habitants et usagers ».

## Tableau récapitulatif des entretiens réalisés

<b>Interviewés</b>	<b>caractéristiques</b>
<i>INSTITUTIONS</i>	<i>SERVICES</i>
Conseil Régional de Haute Normandie	- Service de l'inventaire - CDAP - OBHN
Conseil Général de Seine Maritime	- Service de l'environnement
CREA	- Service de l'aménagement et de l'environnement
Grand Port Maritime de Rouen (GPMR)	- Service du chenal et de la navigation - Service de l'environnement
DRAC	- Service de l'ethnologie - Centre de documentation
DREAL	- Inspection des monuments et des sites - Service environnement et développement durable
Communauté de communes Caux-Vallée de Seine	- Service environnement / charte paysagère - Pôle tourisme - Service planification territoriale et habitat
PNR des boucles normandes	- Chargée du paysage
Comité Départemental du tourisme	- Chargé de mission
AREHN	- Centre de ressources
CAEU	- Centre de ressources
<i>USAGERS</i>	<i>CARACTERISTIQUES</i>
Habitant de Lillebonne	Retraité de CDF chimie
Habitants de Lillebonne	Couple de retraités de l'enseignement
Habitants de Villequier	Couple de retraités agriculteurs
Habitant de Villequier	Agriculteur bio
Usager des bords de Seine	Membre de l'association « Au fil de la mémoire », Atelier du textile de Bolbec – ancien de la pétrochimie
Habitants de Notre Dame de Gravenchon	Couple de garagistes à Port Jérôme + leurs fils
Habitant du Trait	Retraité des chantiers navals
Usagers des bords de seine	Couple de propriétaires d'un camping à Villequier + leur fils
Usagers des bords de seine	Couple de retraités du Havre L'homme est retraité de la marine marchande
Usager des bords de seine	Jeune femme du Havre Employée administrative Entreprise de production électronique – Gonfreville-l'Orcher

## 2) Terrains d'enquête et démarche d'observation

Après avoir enquêté sur la ville de Rouen afin de rencontrer les acteurs institutionnels, les terrains d'observation ont porté sur la communauté de communes Caux Vallée de Seine, la ville adjacente du Trait, la zone du Pont de Tancarville et la ville de Honfleur.

Au sein de la communauté de communes, une **enquête par observation** a été menée en 2010 et 2011 au cours de quatre terrains de durées variables (de 3 jours à une semaine chacun).

L'objectif était de saisir l'imbrication des éléments paysagers tout au long de la Seine jusqu'au Pont de Normandie. L'hypothèse formulée était celle d'un entremêlement d'espaces de nature et d'espaces anthropisés. Etaient définis comme espaces de nature les portions de territoires non exploités économiquement (zones humides, falaises, espaces herbacés « sauvages »). Les milieux anthropisés étaient eux caractérisés par la présence humaine, soit dans le cadre d'une exploitation agricole, soit d'une activité industrielle ou commerciale, soit enfin par le biais d'éléments bâtis (de type habitations ou infrastructures de services).

Un **travail photographique** a été mené sur l'ensemble du territoire et approfondi sur plusieurs communes et lieux emblématiques :

- Caudebec-en-Caux,
- Honfleur,
- Le Marais Vernier,
- Le Trait,
- Notre Dame de Gravenchon,
- Port Jérôme,
- Tancarville,
- Villequier

L'objectif de la démarche était triple.

- Dans une première phase de l'enquête, la photo a servi de support pour mener des entretiens auprès d'usagers des bords de seine. Après un entretien semi-directif portant sur leurs représentations du paysage, des photos de différents éléments paysagers (coteaux, falaises, paysage agricole, maisons traditionnelles normandes, industries, bateaux sur la seine, église

en bord de seine) ont été montrés aux enquêtés afin qu'ils choisissent lesquelles ils présenteraient à des visiteurs extérieurs et lesquelles, selon eux, étaient les plus représentatives du territoire.

- Dans une seconde phase, des photos portant explicitement sur les éléments industriels et professionnels du paysage, dans ces différentes activités (pétrochimie, textile, chantiers navals, navigation, commerce fluvial, transport et stockage de marchandises), ont été prises afin de caractériser visuellement l'imprégnation industrielle du paysage de Seine et de mettre en images les descriptions faites par les enquêtés lors d'entretiens biographiques (sans support photo). Les supports photographiques ont porté sur la zone de Port Jérôme, la ville du Trait (bords de Seine), le Pont de Tancarville et les berges de seine autour de Caudebec-en-Caux.

- Dans une troisième phase, des photos de « paysages de nature » reconnus exemplaires ont été réalisées afin, de mener une démarche d'analyse croisée des critères de définition d'un paysage naturel. Ce travail a été mené sur le territoire du marais vernier, la ville d'Honfleur et le parc EANA à Gruchet-la-Valasse.

640 photos ont ainsi été indexées.

### *3) Hypothèses de départ et évolution du questionnement*

Le questionnement initial portait sur l'interaction industrie/nature dans le cadre du vécu des paysages par les usagers des bords de Seine aval. Il s'agissait de voir dans quelle mesure les industries du territoire étaient, ou non, intégrées au paysage naturel des habitants. Au fil de l'enquête la problématique s'est densifiée car il est apparu qu'il n'était pas possible de répondre de façon tranchée par l'affirmative ou la négative.

L'interrogation sur le paysage industriel ne peut en effet être appréhendée d'une façon unidimensionnelle, qui considérerait à la fois le paysage comme une donnée globale et non sécable et qui le classerait uniquement à travers des critères esthétiques classiques dans l'histoire du paysage (Pitte, 2003, 1983). Les industries sont une donnée incontournable et impossible à nier ou à ignorer en Seine aval, reste à savoir quelle est leur place dans les paysages en recomposition, d'un territoire qui se tourne vers un développement durable et une reconquête de ses milieux naturels fragilisés. Notre avons donc voulu interroger les registres du paysage affectif et voir si les industries historiquement très présentes, qui ont structurées

en partie l'aménagement des berges et confèrent une identité économique au territoire, avaient une place, non dans le paysage visuel, mais bien dans le paysage vécu.

Il s'agit de se demander si le paysage industriel est une catégorie du paysage naturel ou s'il en est exclu et - dans ce cas - s'il est un non-paysage, ou plutôt s'il existe plusieurs registres paysagers pour les usagers quotidiens<sup>80</sup> du territoire.

La définition de la notion de paysage, qui sert de point de départ, est qu'il s'agit d'un ensemble d'éléments bâtis et/ou naturels qui fait sens et est perçu comme une entité à part entière, composante du territoire. Cela suppose aussi que le paysage peut être appréhendé localement et apprécié par ceux qui le vivent sur le temps long (voir article H. Melin dans *Sociétés*).

Au-delà de la question de savoir si l'industrie fait paysage, il s'agit donc plutôt de se demander à quelles conditions, sous quelles formes et à quels registres elle appartient ? De façon corollaire, cela doit nous permettre de déterminer si l'industrie – mais devrait-on dire tout de suite « les » industries – sont une des pièces du paysage vécu, tel que le décrit Pierre Sansot (1983, 2009).

## **II. ANALYSE. POUR EN FINIR AVEC L'ESTHÉTISME : RENOUVELER LA REFLEXION AUTOUR DES PAYSAGES A TRAVERS LE CAS DES INDUSTRIES**

Notre enquête sur les paysages de seine aval et la place des éléments industriels dans leur appropriation sociale et culturelle nous amène à présenter quatre pistes de recherche montrant à la fois la complexité de l'appréhension des paysages, les mutations de sens qui s'opèrent (avec en arrière-plan un contexte de crise environnementale) et la diversité des représentations. Tout ceci abouti à une « explosion » de la notion même de paysage pour envisager des environnements pluriels, complexes, mêlant images du territoire, protection des espaces, exploitation et milieux de vie.

Le premier constat sur lequel nous nous arrêterons est celui d'une segmentation paysagère. En effet, bien que des notions telles que celles de « paysages hybrides » ou de « nature ordinaire

---

<sup>80</sup> Les usagers quotidiens sont entendus comme les habitants des lieux. Ceci inclue la population locale et les acteurs professionnels et institutionnels qui gèrent le territoire.

» (Mougenot, 2003) émergent aujourd'hui, il n'est pas encore question d'envisager l'environnement qui nous entoure et son image, le paysage, comme un tout, fait des différents éléments qui composent la vie sociale. En tout cas c'est le bilan que l'on peut faire pour le territoire de Seine aval. Les paysages industriels existent, c'est un fait qui s'impose de tout façon par leur présence physique, mais ils ne semblent pas se fondre dans la nature des lieux ni devenir aux yeux des habitants et usagers un aspect comme un autre de leur paysage de nature (voir rapport A. Dos Santos). Tout au moins est-ce ce que l'on peut analyser dans un premier temps, quand on cherche à définir en quoi consiste le paysage affectif de Seine.

Si l'on s'intéresse ensuite de plus près aux paysages industriels, qu'ils soient connectés ou non aux autres éléments du paysage, ce qui apparaît est la pluralité de ce type de paysage, non pas sur le plan des activités, car dans ce cas évidemment un paysage naval est différent d'un paysage de pétrochimie, mais sur le plan des représentations, de la symbolique qui leur est associée et donc de l'appropriation qui en est faite. Le caractère pluriel du paysage industriel dans les discours et les pratiques montre la mobilisation, par les acteurs, de différents registres identitaires. Ceux-ci positionnent l'industrie différemment et la définissent de façon plus ou moins intégratrice.

Travailler à la fois sur les industries dans le paysage et la constitution du paysage affectif nous a conduit, dans un troisième temps, à distinguer des registres paysagers non esthétiques comme nouvelles catégories du vécu. Si le diagnostic de segmentation paysagère reste valable, il ne se suffit pas en lui-même. Il ne veut pas non plus dire que les industries ne font pas paysage ou qu'elles constituent un paysage pas défaut, uniquement imposé. L'analyse montre qu'il faut sortir d'une conception qui s'avère finalement très normative du paysage, pour revoir sa dimension cachée (Hall, 1986). Il s'agit en quelque sorte de montrer le sens derrière l'apparence et de reconstruire les logiques d'appartenances et de différenciations qui s'opèrent sur un territoire.

Enfin, cela nous a amené à nous interroger plus fondamentalement sur le sens du mot « paysage » et son utilisation aujourd'hui, notamment dans les politiques territoriales. Il semble y avoir un croisement, nous irions même jusqu'à dire un « carambolage » entre les politiques paysagères et les politiques environnementales. Cette dernière réflexion, n'ambitionne pas de fournir dès ici toutes les clés pour l'analyse, mais constitue une ouverture sur la poursuite des recherches engagées sur l'interaction entre l'homme et le milieu.

*1) Le constat d'une segmentation paysagère en seine aval*

Au début de la recherche, nous postulons l'idée d'une possible hybridation des paysages, et en particulier l'intégration d'éléments issus des activités professionnelles, industrielles notamment, dans le paysage naturel des habitants. Le point de comparaison qui était le nôtre était une ancienne grande région industrielle, le Nord – Pas de Calais, qui avait patrimonialisé son passé industriel pour en faire un élément de l'identité collective du territoire. Les éléments bâtis de l'industrie minière, notamment, ont ainsi été réintégrés au paysage de nature régional.

L'article rédigé dans la revue *Sociétés* en 2010, et intitulé « le dualisme nature/culture à l'épreuve du paysage. Regard sur l'industrie comme un élément du paysage naturel », posait également les bases d'une réflexion cherchant à sortir d'un certain cloisonnement paysager pour envisager ses mutations contemporaines et sa diversité, esthétique certes, mais surtout symbolique. L'idée était qu'il fallait s'appuyer sur tous les sens et toutes les sensations pour comprendre un paysage, et ne pas l'arrêter aux seules images consensuelles ou esthétiquement admirables. Dans ces conditions, les industries pouvaient apparaître comme des éléments significatifs car liés de différentes façons à un territoire, par l'économie, l'histoire et la mémoire notamment.

Seulement, est-ce suffisant pour « faire paysage » et surtout être perçu comme tel par les usagers des lieux ? A l'issue d'une première phase d'enquête et d'analyse, il nous est apparu que ce qui caractérisait le plus la conception paysagère en seine aval, autant du côté des acteurs institutionnels que de la population, était une segmentation certaine des espaces, tout au moins dans les discours.

***La segmentation se fait sur l'appréhension du paysage et de ses qualités intrinsèques.*** Ce qui fait l'objet d'une distinction c'est la « nature » des paysages offerts au regard et la fonction qui leur est attribuée. En effet ce qui fait paysage et qui est unanimement partagé, c'est ce qui suscite l'émotion, l'admiration, la quiétude ou l'évasion. C'est donc ce qui relève du rêve et de la liberté. Les paysages reconnus comme emblématiques de ces valeurs sur l'estuaire de Seine sont donc des paysages reflétant la nature de Seine : les coteaux, les falaises, les milieux humides, les bocages, l'habitat traditionnel.

Ce sont des paysages ruraux ou villageois, entretenus ou non qui reflètent l'identité paysagère du territoire et qui sont spontanément associés aux bords de seine. Même sur le territoire ayant constitué le cœur de notre enquête, à savoir la Vallée de seine fortement anthropisée et industrialisée, l'image de cœur associée aux lieux est une image de nature préservée, sauvage, loin du prisme de l'occupation humaine. Les éléments culturels associés à cette valeur paysagère sentimentale et intégrés à l'espace de nature sont les constructions traditionnelles : fermes, maisons à colombages ou les constructions historiques et patrimoniales : églises et abbayes.

Dans les choix exprimés par les usagers des bords de seine, c'est bien un paysage affectif qui s'exprime, un paysage qui suscite une émotion positive et qui permet l'évasion. ***Le paysage sentimental est donc un paysage qui s'extrait des contraintes.*** Cela ne veut pas nécessairement dire qu'il ne fait pas partie du quotidien. Il ne doit pas être nécessairement lointain ou exotique, au contraire ici ce sont les milieux typiques de seine qui sont plébiscités. Mais c'est un quotidien en dehors de la pression sociale et économique qui constitue le paysage approprié et vécu.

***Il apparaît que la notion de paysage ne peut être envisagée, réfléchie et analysée de façon logique ou rationnelle.*** Dire qu'il existe des entités paysagères comme le bocage, la falaise ou le milieu industriel, renseigne le technicien ou l'ingénieur paysagiste, mais ne qualifie pas le paysage vécu. Certes ces différentes unités existent et peuvent être listées, mais elles ne sont pas, dans le réel, envisagées comme telles. Il existe une catégorisation mentale qui dépasse la catégorisation logique ou même la remplace. C'est à ce moment-là que l'on est dans l'ordre de l'affectif, du subjectif et du sensible. Or, le sensible renvoie à la nature, à la faune et à la flore, aux milieux en dehors de l'aménagement humain visible, et donc en dehors des infrastructures lourdes. ***Cela amène un corollaire, c'est l'exclusion apparente des paysages industriels de ce paysage affectif.*** En effet, les éléments industriels sont parfaitement connus des usagers interrogés, sont intégrés dans l'environnement visuel local et admis, de façon assez fataliste parfois. Cela ne veut pas dire qu'ils sont acceptés comme un paysage naturel et normal. Ils relèvent avant tout de la sphère économique et de travail. Ils sont inscrits dans la rationalité, l'utilitaire, la valeur ajoutée. ***S'ils constituent un paysage à part entière, cela semble être un paysage social, lié à l'activité, à l'aménagement, la transformation et l'exploitation du territoire.*** L'industrie est source de richesse et d'emplois, elle n'est donc

aucunement remise en cause. Mais elle n'est pas synonyme d'émotion ou de plaisir des sens, comme pourrait l'être un paysage sensible (Sansot, 2009). Elle est au contraire liée à la contrainte, à l'obligation, à l'« aliénation au travail » pourrait-on presque dire et, dans cette acception, *l'industrie représente l'inverse de la liberté et donc d'un paysage rêvé. C'est en ce sens que l'on peut faire un diagnostic de segmentation paysagère*. C'est aussi pour cela que l'on voit une distinction entre paysage de nature et paysage de culture. Si la juxtaposition des éléments est envisageable (une usine à proximité d'une zone de nature protégée, une seine endiguée et une restauration de la biodiversité des berges, etc...), elle ne constitue pas pour autant un tout homogène produit par une communauté de lieu. Un ensemble paysager envisagé comme tel doit pouvoir faire du lien entre ses composantes et la dimension sociale et culturelle des lieux. Tant que l'industrie signifie l'activité de production, avec tous les enjeux qui y sont attachés, elle entre en contradiction avec une perception sociale dégagée des contingences matérielles, chose qui paraît fondamental dans l'attachement à un paysage.

Cette vision des choses est relayée au niveau institutionnel et politique. Il n'y a pas de soutien à la mise en avant d'une identité industrielle, ni au plan patrimonial, ni paysager. L'accent est mis au contraire sur une identité « nature », en dépit de la réalité du territoire, on pourrait presque dire « contre l'évidence ». Les thèmes récurrents sont ceux d'une Seine impressionniste, des coteaux et des falaises. *Le paysage semble ainsi quasiment figé, soit dans une représentation du passé pré-industriel, soit projeté dans un futur post-industriel*. Il paraît, alors, difficile de penser la continuité et la multiplicité des facettes de l'espace. Ce discours du président du département de Seine Maritime qui soutient une demande de classement Unesco de la vallée de Seine<sup>81</sup> est, à ce titre, représentatif : « La Seine c'est à la fois un paysage extraordinaire, une géologie hors du commun mais aussi la Seine des peintres et des écrivains »<sup>82</sup>.

## 2) La pluralité des paysages issus des industries

Ce qui semble faire obstacle à l'intégration du paysage industriel dans le paysage naturel des usagers des bords de seine c'est sa nature même, à savoir une activité de production en perpétuel changement, en développement et générant autant de richesses que d'incertitudes

<sup>81</sup> La côte d'Albâtre est l'autre territoire normand à faire l'objet de cette procédure.

<sup>82</sup> <http://haute-normandie.france3.fr/info/la-seine-candidature-a-l-unesco-67041163.html>, consulté le 23/05/11 à 15h28

pour l'avenir. On ne peut toutefois pas s'arrêter à cela. En effet, les visages de l'industrie sont pluriels et engendrent une appropriation différenciée de la part des acteurs du territoire.

***Deux catégories d'industries, qui vont faire paysage de façon différente, peuvent être distinguées.***

La première est celle représentée par les industries « mortes ». Il s'agit des secteurs ayant cessé leurs activités, comme la construction navale. Implantée à partir de 1913 au Trait, celle-ci a aujourd'hui complètement disparue. Avant elle, les métiers de la pêche artisanale ont été les premiers à occuper les bords de Seine. Elles peuvent avoir complètement disparues ou s'être profondément réorientées et hyper spécialisées au point de ne plus être visibles socialement. Il s'agit également d'industries qui peuvent faire l'objet d'une patrimonialisation, comme c'est le cas pour le textile. Dans cette première catégorie, les industries relèvent alors de la mémoire et peuvent constituer à ce titre des ressources symboliques, voire constituer des sources d'identification collective.

La seconde catégorie est constituée des industries, *a contrario*, « vivantes ». C'est-à-dire celles qui fonctionnent encore et n'ont pas subi de grosses restructurations. Le cas le plus emblématique est celui de la chimie lourde et de la pétrochimie implantées à partir des années 1950. Dans ce cas, elles appartiennent avant tout à la sphère économique. Elles sont synonymes d'activité et de ressources, non pas symboliques mais bien matérielles et financières.

Dans les discours portés sur les éléments industriels par les usagers, institutionnels et sociaux, de Seine aval, ces deux catégories ressortent et montrent la complexité du phénomène industriel quand il est question de l'intégrer à l'appréhension paysagère.

***On se retrouve face à un paysage dual.*** D'un côté il y a un paysage du passé et de l'autre un paysage du présent. La segmentation entre les deux ne se fait pas simplement dans un sens : passé = paysage admis et présent = paysage rejeté. Le rapport est plus complexe car lié, d'une part, à l'histoire locale et de l'autre à la catégorisation sociale de ces territoires.

En effet, les industries passées ne sont pas forcément connues, et plus particulièrement intégrés comme des éléments identitaires légitimes. Certaines font l'objet d'une

reconnaissance patrimoniale, mais celle-ci reste partielle et fragmentaire. En effet, mis à part une patrimonialisation de l'activité textile, notamment sur Bolbec, ***le constat est celui d'une absence ou quasi absence de mobilisation sociale autour de la sauvegarde des activités qui ont cessé, renforcé par une absence d'intérêt politique local pour ce type de patrimoine.*** En témoignent les destructions d'usines pourtant répertoriées par des architectes des bâtiments de France et proposées à un classement, comme cela a été le cas pour l'usine de clouterie Mustad de Duclair, fondée en 1891. De la même façon, ces industries, pourtant historiques sur le territoire, à l'origine de créations de villes ou de quartiers entiers, comme c'est le cas au Trait avec les chantiers navals, n'appartiennent au registre de la mémoire collective que pour des érudits passionnés d'histoire locale ou d'anciens travailleurs des secteurs concernés. Il ne s'est pas opéré de processus de patrimonialisation massive comme cela a pu être observé dans d'autres régions françaises. Les raisons peuvent être diverses mais l'absence de soutien politique de la part des municipalités est un élément fort, ainsi que le fait que les cessations d'activités n'aient pas engendrées d'importantes recompositions territoriales. En effet, d'autres usines ont pris les places laissées vacantes, le travail n'a pas réellement cessé et donc l'évolution est apparue plus comme une continuité que comme une rupture. Or, il est admis que dans le processus de patrimonialisation, un cheminement se fait autour du deuil de l'activité et de sa réappropriation culturelle et sur le registre symbolique, ce qui n'a pas eu lieu en seine aval, car cela ne correspondait pas au schéma de territoires industriels traditionnels en mutation. De la même façon, la forte segmentation sociale, source forme de hiérarchisation de classes entre villes proches, n'a pas permis d'identification collective ou communautaire forte. Les oppositions entre villes bourgeoises (Notre Dame de Gravenchon) et villes populaires (le Trait) sont fortes et clivent toute appropriation sociale globale des activités industrielles. Face à ce paysage du passé qui peine à trouver sa place, il y a un ***paysage du présent*** qui induit une autre relation au territoire et à ses habitants. Ce paysage est celui des activités de production qui fonctionnent et se développent. Il s'agit alors d'un paysage en mouvement, mouvant au fil des aménagements et du développement économique. Son absence de « stabilité » dans le sens où les structures évoluent en suivant le principe de l'adaptabilité à la demande de production et de consommation, l'empêche d'être considéré comme un élément tangible du paysage. Ça peut, certes, être un repère, mais instable, changeant et donc potentiellement inquiétant, ou tout au moins, peu rassurant. Cela ***reste aussi avant tout un paysage du travail, qui appartient à la sphère professionnelle et donc quelque part qui s'oppose à la sphère privée dans laquelle s'exprime le paysage affectif.*** De plus, il n'entre pas dans les critères officiels pour qualifier un patrimoine au plan culturel et

suscite donc une certaine réticence, comme a pu le constater une chargée de mission de l'Inventaire à la Région Haute-Normandie, quand elle a voulu s'intéresser à ce qu'elle nommait, elle, un « patrimoine industriel » (source, entretien, HM, 2011). Les industriels eux-mêmes, contactés alors pour faire partie de l'enquête de l'inventaire, ont d'ailleurs intégré cette idée d'absence de valeur patrimoniale ou culturelle. Ils fonctionnent uniquement dans le présent et la projection dans le futur, sans conscience historique.

Si nous avons pris le parti de sortir de la dimension esthétique du paysage, c'est pour mieux comprendre les multiples appropriations de l'image industrielle. Cela ne signifie bien entendu pas que cette dimension soit totalement absente de la perception des paysages industriels. Certains éléments du présent sont plébiscités par les usagers comme des pièces incontournables de l'identité du territoire, que l'on est fier de montrer. C'est, de façon remarquable, le cas de la navigation de Seine et du passage de navires de gros tonnages et aux différentes fonctions. On se plaît à regarder ce défilé, on l'attend, on connaît son rythme et sa force (qui peut être impressionnante, qui suscite le respect ou l'inquiétude face à ses conséquences sur l'intégrité des berges). *L'industrie quand elle s'exprime sur la Seine, ne semble plus séparée des éléments de la nature. C'est plutôt la complémentarité qui est évoquée alors, la connivence entre le fleuve, les embarcations et les hommes qui le parcourent.* Si la Seine établit une frontière (réelle ou symbolique) entre les terres, elle relie quand il s'agit des activités. Pas de segmentation alors, mais une unité de sens, un regard intégré et l'expression d'un paysage hybride vécu comme naturel.

### *3) Des registres paysagers non esthétiques comme nouvelles catégories du vécu*

En observant les industries sur le territoire de Seine aval et en questionnant les usagers sur l'image qu'ils en avaient, il est apparu que la dimension esthétique du paysage, déjà remise en question par plusieurs auteurs (Cadiou et Luginbühl, 1995, Fortin, 2005, Donadiou et Périgord, 2007) était non seulement insuffisante pour qualifier le paysage affectif, mais ne permettait pas, en outre, de comprendre l'ensemble des registres d'appropriation des paysages. *Pour comprendre la place réelle des éléments industriels dans le paysage perçu et vécu des habitants, il faut donc sortir d'une catégorisation qui ne mobilise que le regard, pour s'attarder aussi sur les autres sens, comme l'odorat. Il faut aussi accepter qu'un paysage ne soit pas nécessairement du domaine de l'extatique et du bonheur inconditionnel. Il ne doit pas non plus forcément susciter l'adhésion.* Ce qui semble plus

pertinent, c'est le fait qu'il soit évoqué comme une catégorie signifiante pour qualifier l'espace social. Il faut qu'il soit objet de réaction, fût-elle négative, car celle-ci témoigne de toute façon d'un intérêt, d'une appropriation et confère une valeur aux éléments distingués. Au niveau des catégorisations, si le critère affectif semble peu correspondre aux paysages issus des activités industrielles, ou seulement s'il s'agit d'industries patrimonialisées, le critère du sens paraît, lui, permettre une réflexion plus poussée. C'est la signification accordée à un espace composé d'un ensemble d'éléments qui peuvent paraître disparates (une usine, un marais, de habitations traditionnelles, des espaces cultivés) mais qui sont liés par une histoire commune, une tradition, une mémoire.

Plusieurs questions nous ont conduit à ce raisonnement. Un paysage doit-il faire consensus ? Est-ce forcément ou seulement ce que l'on aime, on apprécie ou on juge esthétique ? Est-ce que l'on peut qualifier de paysage quelque chose que l'on rejette ou que l'on critique ? Ce qui apparaît c'est bien la remise en cause d'une catégorisation monolithique du paysage, basée sur l'appréciation esthétique. Il semble bien plus approprié d'utiliser une diversité de critères pour l'analyse. Cette diversité répond à la fois à la multiplication des éléments paysagers et à l'imbrication toujours plus importante des objets naturels, culturels, professionnels ou industriels. *C'est la notion de paysage hybride qui refait alors surface. Et avec elle la nécessité de revoir les classifications, les agglomérations et les distinctions opérées entre les environnements constitutifs d'un même espace territorial.*

On ne peut cependant pas rester à ce niveau pour analyser le vécu paysager dans sa globalité, et donc incluant les industries. *La qualification paysagère ne peut se cantonner à des critères « matériels »* tels que la nature d'un bâtiment, une architecture ; ni à des critères visuels qui sont le prolongement de l'esthétisme et sous-entendent la beauté, l'exceptionnalité ou l'exemplarité. En effet, si on reste à ce niveau, on confirme la segmentation paysagère constatée plus haut mais sans rendre compte de la complexité de la relation des acteurs aux différentes facettes de leur espace de vie. Il y a une distinction claire qui est faite entre paysage de nature et paysage industriel. Est-ce pour autant un constat suffisant, et final, pour rendre compte de la place des industries dans les perceptions paysagères ? Nous postulons que l'industrie fait bien paysage, mais que pour comprendre la médiation sociale et culturelle qui est opérée par les usagers, il faut mobiliser d'autres critères. *Il nous faut également quitter le registre de l'affectif pour privilégier le registre de l'affect.* En effet, ce dernier nous permet de prendre en compte toute les dimensions associées aux sensations et sentiments éprouvés

vis-à-vis d'un paysage. Nous ne sommes plus alors prisonniers d'un positivisme forcené, ni contraint par une certaine naïveté ou un enjôlement lié aux beautés qui nous dépassent. Ce registre nous met face à la réalité dans la totalité de ses aspects, qu'ils soient valorisants, réconfortants, enthousiasmants ou apaisants, ou qu'ils soient angoissants, inquiétants, questionnant. Le registre de l'affect prend en considération tout ce qui nous touche, tout ce que l'on intègre à soi, à son vécu personnel et social, tout ce que l'on projette, envisage et analyse. Bref, tout ce qui constitue notre espace de vie matériel et idéal.

C'est dans cette optique que l'on peut *décliner de nouvelles dimensions de compréhension des paysages industriels* comme parties des paysages naturels, dans le sens de paysages admis du quotidien et faisant sens dans la perception des territoires.

Sans prétendre à l'exhaustivité, nous pouvons dégager trois dimensions caractérisant la place des industries dans le vécu paysager et la perception de l'environnement. La première est une dimension du risque, fortement présente dans les discours mais aussi dans le paysage physique à travers les panneaux indicateurs et les modes de communication des industriels. La seconde reflète l'expression du maintien du dualisme nature/culture et de la concurrence que se livrent les hommes et leurs milieux. La dernière est une dimension idéologique. Le paysage industriel fait l'objet d'une instrumentalisation dans la politique d'aménagement du territoire. Même si cette notion n'était pas du tout envisagée quand nous avons commencé notre recherche sur industrie et paysage, le risque s'est finalement invité dans l'analyse. Les travaux sur la sociologie du risque sont nombreux et connus (Beck, 2008 ; Le Breton, 1995 ; Peretti-Watel, 2003, 2010). Ils pointent notamment la croissance, non pas du risque réel, mais de la perception que l'on en a. Ils traitent également du choc de plus en plus prégnant entre risque technologique et risque environnemental. Dans le cas de l'enquête en Seine aval, c'est lors des entretiens avec la population locale que le concept du risque lié aux industries est apparu. Les habitants des communes bordant le grand site industriel de Port Jérôme, notamment à Lillebonne et Notre-Dame-de-Gravenchon, ont en effet spontanément évoqué *le risque comme une des composantes du paysage lié aux industries*. Il ne s'agissait pas de propos tenus dans le cadre d'une inquiétude, ni même pour évoquer un rejet de ce type d'activités. Au contraire, le risque est apparu comme parfaitement intégré dans les perceptions, géré avec pragmatisme et en confiance apparente vis-à-vis des industriels. Des procédures existent et sont connues des habitants en cas d'alerte. Du côté des industriels, la communication est fortement axée sur la prévention des risques, la gestion scrupuleuse et dans les règles des

installations et les efforts consentis pour réduire les risques de pollution ou les pollutions effectives. Quand on circule aux abords des complexes industriels de Port Jérôme, des panneaux informatifs tiennent à jour le nombre de jours de travail sans incident. Et effectivement la zone n'est pas sans risque. En partie classée Seveso, elle cherche au maximum à s'exclure de la vie sociale et à se tenir à l'écart. Le risque est constamment présent dans le vécu du paysage par le biais des sensations et des sens qu'il convoque. Ce n'est pas d'abord du regard qu'il s'agit, dans ce cas-là les habitants vantent plutôt la beauté du site éclairé la nuit et le gigantisme fascinant des installations. C'est plutôt l'odorat qui rappelle la particularité flagrante du paysage. Les odeurs très fortes des rejets industriels entourent en effet toute la zone et englobent les routes fréquentées quotidiennement. Cette caractéristique, qui s'assimile à une pollution de l'air, s'ajoute à celle des impacts potentiels de ces activités sur la santé des habitants.

*Le risque ne constitue cependant pas une dimension excluante pour une appréhension paysagère de l'industrie.* Il marque plutôt de quelle façon, dans quel registre de l'affect, est intégrée l'industrie quand il est question d'appartenance territoriale. *C'est à ce titre que l'on peut dire que la dimension du risque est bien une dimension caractéristique du vécu des paysages, au même titre que l'émotion ou l'esthétique peuvent l'être pour d'autres supports.* Il ne s'agit pour autant pas, bien entendu, d'un critère comme un autre et encore moins d'un élément d'identification classique dans la qualification des paysages. Le risque apparaît comme ce qui empêche une appropriation affective du paysage industriel. Il le situe comme un paysage inaccessible (il existe un projet de fermeture au public de la route qui traverse toute la zone de Port Jérôme I), surdimensionné, qui tient en respect. Cela conduit à un lien ambigu, mélange de fierté et de méfiance. Nous sommes donc ici bien dans le registre de l'affect et l'intégration des industries dans le vécu des paysages comme éléments structurants de l'environnement de vie.

Les industriels eux-mêmes renforcent cette dimension de façon inconsciente en axant leur communication sur la sécurité de leurs installations et en n'évoquant jamais la question paysagère de laquelle ils s'auto-excluent, ni l'architecture des bâtiments ou le savoir-faire des salariés. Les seules actions « paysagères » envisagées relèvent d'un camouflage qui renforce la dimension du risque en montrant les installations comme étant en dehors de la vie sociale et du monde hors travail, avec l'idée sous-jacente que « si c'est caché, c'est que c'est dangereux ».

La seconde dimension, qui découle de la première, caractérise *le maintien d'un dualisme nature/culture*. Les caractéristiques physiques et les fonctions associées aux industries et qui les catégorisent par le risque, montrent un rapport de force entre l'homme et son environnement. Dans ce sens, il est question de domination et de maîtrise des éléments de la nature. Les objets de l'industrie s'opposent, entrent en confrontation avec les objets de l'environnement naturel. Le bâti industriel présent dans le paysage témoigne à la fois de la toute-puissance humaine et de sa fragilité. Comme l'a décrit Alain Gras (2003, 2007) dans son analyse des choix techniques et technologiques de la société occidentale, l'utilisation du feu comme principale source d'énergie a construit le succès de la société capitaliste, mais constitue dans le même temps son talon d'Achille. Prisonnier d'une surspécialisation, nous ne pourrions que difficilement nous tourner vers d'autres modes de production si cela s'avérait un jour nécessaire. De la même façon, l'imbrication dans le paysage de seigne aval de complexes pétrochimiques tentaculaires témoigne du génie humain et de sa domination (gigantisme, prouesses techniques et technologiques, exploitation des ressources) et de sa grande vulnérabilité (quand il y a des accidents, par la pollution latente).

Enfin, *la caractérisation des industries dans le paysage passe par une dimension idéologique*. On peut parler d'une certaine instrumentalisation du paysage industriel par les acteurs politiques et institutionnels pour l'aménagement et le développement du territoire. En effet, comme nous le verrons dans le prochain point, ce type de paysage dans les discours officiels, devient un élément d'une politique environnementale plus large, tournée vers le développement durable.

*Le paysage industriel, ou l'industrie dans le paysage, fait sens dans la mesure où il appuie des discours et des actions politiques*. Il n'est pas envisagé dans une dimension émotionnelle ou d'attachement, ni une dimension esthétique ou patrimoniale, on l'a vu avec la difficulté de sauvegarder des bâtiments issus de l'exploitation, on le voit également dans la difficulté à trouver une caution pour le service de l'inventaire du Conseil Régional quand il réalise un ouvrage sur le patrimoine industriel de basse seine. C'est, enfin, confirmé par l'étiquetage globalement négatif des industries dans l'atlas du paysage en cours de rédaction par la Région et la DREAL (un potentiel intérêt artistique et photographique est distingué, mais dans l'évolution des paysages il s'agit de réduire au maximum cette visibilité). Le paysage industriel est considéré comme tel car il est investi d'une fonction, d'une mission sociale : celle de l'acceptabilité de la poursuite du développement d'implantations industrielles dans un

contexte de crise écologique, de changement climatique et de pollutions. Le paysage est alors conçu comme une vitrine de communication pour engager d'autres actions. Il ne s'agit pas d'une vitrine esthétique mais d'une image d'exemplarité d'un territoire qui agit pour son futur et celui de ses habitants.

#### *4) Doit-on encore parler de « paysages » ? Des interrogations autour des questions environnementales et paysagères*

Remettre en question la dénomination paysagère, cette interrogation n'est, certes, pas complètement nouvelle. Elle est cependant particulièrement pertinente aujourd'hui, à l'heure où la problématique environnementale envahit l'espace public et montre les signes d'une accélération du temps et d'une perte partielle de la maîtrise de l'univers par des hommes qui se sont longtemps sentis tout puissants. L'éthique environnementale (Larrère, 2009, Callicott, 2010) montre la nécessité de changer notre rapport à la nature et d'envisager vie humaine, vie animale, vie végétale et vie minérale comme complémentaires et non pas antagonistes. Peut-on alors établir des liens entre politique environnementale et politique paysagère ? S'il existe, quel est le lien entre ces deux pans de « la question de la nature » dans les préoccupations humaines ? Ce sont les entretiens avec les acteurs institutionnels qui ont amené cette réflexion. La plupart d'entre-eux oeuvraient dans le secteur de la protection de l'environnement, de la restauration des milieux ou de la gestion des activités industrielles et fluviales par rapport aux impacts sur l'environnement. Certains aussi étaient spécialisés dans le diagnostic paysager ou l'animation et l'aménagement du territoire. Il est apparu qu'il y avait une « collision » certaine entre les actions environnementales et les actions paysagères, mais avec un flou quant aux façons de définir le paysage et ses finalités quand il est saisi par les pouvoirs publics. Autant il est aisé de comprendre une politique de restauration des milieux humides, autant l'aménagement paysager, quand il se présente comme inscrit dans une optique de développement durable, pose davantage de questions. ***Comment concilier un paysage conçu comme de l'aménagement et de l'embellissement et des préoccupations écologiques qui visent la biodiversité ?***

Les différents acteurs institutionnels de Seine aval sont tous investis, à la fois dans la question environnementale et dans la question paysagère. Cependant, ces deux types d'actions publiques sont clairement distingués. Gérées par des services différents, sur des portions de territoires qui se recoupent ou non, elles suivent des logiques singulières qui, le plus souvent,

ne se rencontrent pas. Au sein des mêmes organismes, la segmentation est également vraie. Par exemple pour constituer l'atlas des paysages, le Conseil Régional n'a pas demandé d'appui au service de l'inventaire, alors qu'en son sein avait été réalisé un ouvrage sur les paysages industriels de basse seine (source, entretien service de l'inventaire, HM, 2011). De la même façon, la communauté de communes Caux Vallée de Seine, la plus complexe en terme paysager puisque c'est elle qui accueille la majorité des activités industrielles, n'a pas été consultée (source, entretiens CC. HM, 2011). Elle engage par ailleurs de son côté, à la fois une action de diagnostic paysager et une politique de développement durable qui vise à concilier le maintien de l'activité économique et son adaptation aux contraintes environnementales et à la diversité des usages sociaux, culturels et économiques (cohabitation avec l'agriculture). *Il semble y avoir là deux directions quasi opposées dans l'action publique sur l'environnement. Il y a une politique paysagère versus une politique environnementale, avec sous-entendu une hiérarchisation de la valeur de chacune : au paysage l'habillage vert, à l'environnement la restauration écologique.*

Ce constat de différenciation entre environnement et paysage vient conforter la segmentation entre paysage de nature et paysage anthropique. La nature serait située du côté de l'environnement, de la protection, avec une vision écologique avant tout et une logique de sauvegarde ou de restauration. La culture (et ses paysages, urbains ou industriels) serait du domaine de l'aménagement, en partie paysager, dans une logique de développement territorial et de communication. L'outil paysage servirait alors à renvoyer l'image souhaitée de la zone à valoriser, à destination des investisseurs, des acteurs politiques nationaux ou internationaux et de la population locale ou des usagers ponctuels. C'est ce qui transparaît dans les discours appuyant les actions en cours au niveau des instances territoriales. L'image industrielle, par exemple, est instrumentalisée selon le rôle que l'on veut lui faire jouer. Dans la demande de classement Unesco de la Vallée de Seine, portée par le Conseil Général de Seine Maritime, les industries sont totalement invisibilisées pour ne vanter que les coteaux et reliefs calcaires. Comment pourrait-on percevoir un paysage intégré et unifié socialement si la dichotomie des mondes est relayée et entérinée au niveau politique ? Cela pose question quant à la cohérence des actions menées. On ne peut en effet envisager une gestion du territoire réellement efficace à moyen et long terme si des logiques se télescopent en défendant des intérêts différents, voire divergents.

*Cette opérationnalisation des paysages dans une optique aménagiste, peut en partie expliquer la difficulté de percevoir les ensembles paysagers comme une partie du vécu des habitants à leur espace de vie.* L'institutionnalisation du paysage à travers sa mise en politique, sa définition et description officielle, conduirait quelque part à l'annulation de son sens social et culturel. En effet, si on le fait entrer dans le cadre de la planification, il devient synonyme d'artificialisation, d'artifice, de « trompe l'oeil » et donc ne peut constituer un paysage véritable, apprécié et approprié. Il demeure à un niveau inférieur de la symbolique, comme simple outil technique d'aménagement et de mise en conformité.

Il existe cependant, localement ou ponctuellement, des projets concertés qui cherchent à faire un lien entre préoccupation environnementale et préoccupation paysagère. C'est le cas à la communauté de communes Caux Vallée de Seine qui monte actuellement un observatoire du paysage dans un objectif de sensibilisation des élus et des décideurs. La démarche envisagée repose sur la photographie de sites (à bâtir notamment) à un instant T, puis cinq ans après, afin d'analyser l'impact des activités et des aménagements sur l'environnement. Dans ce cas, le paysage a une vocation de communication, non pas dans l'optique classique de promotion du territoire, mais dans la pédagogie à l'environnement et la recherche d'une globalité et d'une interrelation des actions de développement durable. Suivant cette idée, une politique paysagère qui pourrait être envisagée comme « efficace », dans le sens d'une création/renforcement réel d'un paysage local, serait plutôt une politique qui inclurait la problématique environnementale sans tomber dans ses excès (dénoncés notamment par certains acteurs institutionnels qui mettent en doute la politique du « tout restauration des milieux humides »). Cela suppose une démarche de concertation qui sorte du cercle des spécialistes pour privilégier une approche socio-historique du territoire. *La question des paysages pourrait alors être conçue comme une façon de faire converger la politique environnementale et les usages sociaux et économiques des espaces.* La prise en compte des représentations sociales, des images, des savoirs et connaissances empiriques des natures composant le territoire de seine aval, ainsi que les vécus locaux, apparaît comme une nécessité pour faire tomber les barrières qui cloisonnent et découpent la nature en zonages : milieux à préserver / milieux à paysager / milieux à exploiter / milieux à camoufler.

Sur la zone de la vallée de seine, outre l'observatoire du paysage, il existe des zones d'études de l'impact environnemental des activités, établies en concertation avec la DREAL. C'est dans ce cadre qu'est conçue la gestion du paysage. Cette démarche répond aux mesures

compensatoires obligatoires en cas d'extension des zones d'activités. Ici il s'agit d'agir en amont du développement de la zone de Port Jérôme III et d'établir au sein des espaces industriels des possibilités de continuités écologiques. Cela répond à une obligation réglementaire imposée par l'Europe et relayée au niveau national. Cela montre une fois de plus une segmentation : on promeut les paysages industriels en tant que support de l'activité économique (et donc de la richesse) du territoire, mais on agit en lien avec la protection de la nature sous la contrainte, et on fait de l'image verte un outil de communication vis-à-vis de l'extérieur. L'idée défendue par les acteurs institutionnels des bords de seine est, en effet, de promouvoir une image verte du territoire, les bocages en bord de seine en étant la représentation par excellence. Des actions de replantation de haies sont en cours, et sur les plateaux on privilégie le clos-masure<sup>83</sup>. L'image industrielle est, pour les acteurs politiques, une contrainte avec laquelle ils doivent composer. Dans la zone de Port Jérôme II il est prévu d'insérer entre les bâtiments industriels et de services, des espaces boisés, avec plantage de bosquets et d'arbres. Cependant ici la visée n'est pas d'abord celle d'un corridor écologique mais plutôt d'un camouflage des entreprises pour ne pas nuire à l'image bucolique plébiscitée. L'outil phare, politique et industriel, de promotion d'une activité industrielle « propre » sur le territoire de seine, s'incarne dans le *parc EANA à Gruchet-la-Valasse*. Financé en partie par les industries du territoire, il apparaît comme une compensation et permet de travailler sur l'image des entreprises et leur acceptabilité sociale.

Le projet de création du parc voit le jour en 2004-2005 alors que l'abbaye de la Valasse est à l'abandon et menacée de disparition, isolée sur un espace rural. L'idée est de dynamiser le tourisme local en créant un lieu attractif, reflet des caractéristiques patrimoniales de la vallée de seine. Le projet initial est alors formulé autour d'une « cité de la matière » qui reprendrait les principales traditions industrielles du territoire, perçues de ce fait sous un angle patrimonial et culturel. La structure devait ainsi s'appuyer sur le passé textile, la production laitière et les transformations issues de la pétrochimie. Le thème du développement durable était, dans ce cadre, envisagé pour refaire un lien entre les deux aspects identitaires de seine : le monde rural et l'industrie de pointe.

---

<sup>83</sup> Il s'agit d'un paysage typique de Caux, composé d'une prairie plantée d'arbres fruitiers et entourée par un talus.

Le parc était avant tout conçu sur un mode scientifique et éducatif, à l'image de la cité des sciences de la Villette. Cependant, sous la pression politique locale qui souhaitait insister davantage sur un aspect ludique afin de promouvoir un tourisme de loisir familial, le projet de départ a évolué. L'accent a été mis sur le développement durable et un lieu visuellement attractif, reprenant, une fois de plus, l'image bucolique de seine. Tout ce qui avait trait au patrimoine industriel a été abandonné et le choix d'intégration de la question industrielle a été tournée uniquement vers le futur d'activités prometteuses et technologiquement de pointe. Des trophées du développement durable, récompensant les entreprises innovantes au plan écologique ont été mis en place afin de conforter l'objectif promotionnel. Exxon a été l'une des premières industries reconnues, pour son travail de recherche sur les biocarburants à base d'algues.

Le parc a ouvert en 2008. Il reprend une vision classique de l'esthétique paysagère par une succession de jardins des différents continents. Une évocation du passé textile est faite à travers l'un des jardins, mais le lien avec l'activité professionnelle, les hommes qui l'ont faite fonctionner ou les savoir-faire, reste ténu. Le contenu semble en effet prisonnier de la recherche esthétique et de la volonté de montrer (à tout prix ?) l'image d'un territoire vert. L'utilisation des ressources de la nature pour le développement durable est également présente à travers différents exemples : le saule pour lutter contre la pollution aux métaux lourds ou les jardins aquatiques comme bassins de décantation. Le hall d'exposition quant à lui est consacré aux industries en fonctionnement sur le territoire et fortement tourné vers leur promotion. Ainsi, si en apparence le parc relie les différents aspects identitaires du territoire, en fait la segmentation est ici aussi réaffirmée, par le mode d'exposition choisi. On se retrouve face à une juxtaposition d'éléments de nature et de culture qui ne se rencontrent pas et cohabitent parce qu'ils en sont obligés.

Nous avons voulu ici interroger la pertinence de la notion de paysage pour qualifier l'environnement des territoires tel qu'il est perçu par ses usagers. Il apparaît qu'elle est aujourd'hui directement « impactée » par la problématique de la crise environnementale. Il n'est en effet plus possible de penser « paysage » sans une arrière-pensée écologique. Pourtant c'est ce qui semble encore prégnant dans la gestion de l'aménagement des territoires. En Seine aval, est en train de s'engager un processus de mutation de sens, qui cherche à refaire du lien, à créer de la cohésion par-delà nature et culture, pour reprendre le titre du livre de Philippe Descola (2005). Et les industries, qu'elles soient appréciées ou non, visibles ou non, objets de communication et de promotion ou non, sont au cœur de cela. Elles

apparaissent à tout moment, au détour d'une politique de restauration d'un milieu fragile, d'un récit de promenade d'un habitant, d'une plainte d'un riverain, d'un regard sur le fleuve. Elles sont partout dans l'esprit des gens, nulle part dans la politique touristique, et indécises dans la qualification paysagère. Cette diversité et cette complexité du rapport aux activités industrielles montrent une imprégnation qui relève en partie de l'inconscient mais qui permet de dire que le paysage perçu et vécu de Seine aval est bien, au final, un paysage hybride, impossible à arrêter par une dénomination qui, à part renseigner techniquement sur les unités paysagères existantes, est forcément réductrice. Car le paysage réel des gens, issu de leur imaginaire et de leur relation sensible et mouvante au milieu qui les entoure, ne peut se mettre en mots, comme il ne peut se contenter d'une image. Il s'exprime par tous les sens et s'incarne dans les façons de vivre - au travail, dans les loisirs ou en famille - l'environnement duquel nous ne sommes qu'une infime partie.

## Synthèse de la Partie 6:

### La Nature et l'industrie dans la fabrique du paysage

L'angle privilégié par les acteurs décideurs au niveau du territoire de l'estuaire de Seine est celui de la préservation et de la restauration des milieux remarquables. Dans ce cadre, le paysage est envisagé comme un élément d'une politique environnementale en ce qu'il peut être une vitrine de l'action, un reflet de l'engagement local. Ce qui est privilégié c'est donc les paysages naturels traditionnellement représentatifs du territoire : les coteaux, les falaises et le milieu humide. Cependant, depuis peu les paysages industriels acquièrent une visibilité nouvelle sur l'estuaire de Seine. Ils sont inclus dans plusieurs procédures majeures et structurantes pour le territoire : chartes paysagères (Hiery, 2009), atlas du paysage, plan Grande Seine 2015 (Conseil Général de Seine Maritime, 2010). L'intérêt des collectivités territoriales se traduit par des inventaires (pilotés en premier lieu par le Conseil Régional), des publications (Real, 2008) et la valorisation touristique de circuits prenant appui sur le patrimoine industriel. Les acteurs de l'aménagement des bords de Seine s'investissent également dans la requalification d'anciens sites industriels, et en font par ce biais des éléments « légitimes » du patrimoine local et du paysage. C'est par exemple le cas du GPMR qui depuis le début des années 2000 reconverti les carrières installées en bord du fleuve. Les acteurs locaux se saisissent de la question industrielle comme un élément identitaire fort du territoire. Le contexte est important à prendre en compte dans cette évolution des choses. Il y a Port 2000, le projet du Grand Paris, la Seine comme autoroute de l'énergie et de la circulation des marchandises de Paris au Havre en inversement...face à ces grands axes politiques et économiques dessinés au niveau national, il y a une réaction des acteurs du territoire pour se réapproprier les choses. Affirmer les particularités culturelles, y compris industrielles, peut être analysé comme une réponse à ce qui est perçu comme une tentative d'hégémonie parisienne. Avec l'élargissement du chenal, le grand Paris, le classement des boucles (qui relève du ministère de l'environnement et pour lequel les acteurs locaux n'ont finalement que peu de prise), il y a une impression de dépossession du territoire et d'imposition de l'extérieur d'une ligne de conduite, d'un modèle de développement et d'aménagement. Face à cela, il y a une réaction collective (le pacte Seine) et une volonté d'affirmer ce qui fait le territoire afin de reprendre la main et de s'affirmer comme un territoire certes économique, mais aussi social et culturel à part entière et pas une annexe parisienne. C'est dans ce cadre là que les industries peuvent devenir un des piliers du paysage culturel.

Percevoir le paysage industriel comme réellement digne d'intérêt et faisant partie du paysage naturel relève, en outre, d'un apprentissage. Les acteurs institutionnels interrogés parlent de démarche pédagogique, de sensibilisation, de prise de conscience. Intégrer l'industrie au paysage ne va pas de soi et nécessite un effort sur ses valeurs et représentations parce que le dualisme nature/culture est fort et ne comprend pas la compatibilité des deux mondes. Et ce malgré les progrès en matière de respect de l'environnement, de « paysagement » des sites et de politiques globales d'aménagement.

La question du /des paysage(s) devient une question de premier plan. Mais en même temps elle amène de nouvelles interrogations : où situer la problématique paysagère ?

L'hypothèse de départ postulait une possible unité paysagère qui dépasse le dualisme nature/culture pour concevoir un paysage hybride qui relie éléments naturels et anthropiques. Il semble cependant que l'on soit, dans le cas de l'estuaire de Seine, plutôt dans une configuration de segmentation des paysages. Dans la vision paysagère il y a ce qui fait la nature véritable (c'est où on ne voit pas de trace humaine), ce qui relève de l'aménagement (berges, voies navigables, habitat) et ce qui est du domaine économique (agriculture, industrie).

Une distinction claire est opérée à partir du critère économique.

La légitimité industrielle est acquise sur le territoire. C'est une source de richesse, d'emplois, de développement. Mais il n'y a pas encore de basculement dans une dimension culturelle/patrimoine/affective car cela nécessite un recul, une prise de distance d'avec les activités. Les industries ne peuvent faire réellement paysage qu'une fois qu'elles ont cessé leur rôle premier et les nuisances qui vont avec (ex textile, construction navale). Le rapport à la Seine est ambigu parce que l'on est vraiment dans l'activité. Dans tous les discours revient l'importance du développement économique. C'est ce qui prime, c'est ce qui marque, qui fait consensus pourrait-on dire. Et donc les industries, les activités économiques sont présentes, font partie du paysage social mais pas du paysage affectif. Et de l'autre côté il y a l'aspiration à la nature, au beau, au dépaysement et la vision de la Seine est alors celle d'une Seine « sauvage » marquée uniquement par les éléments non anthropiques des écosystèmes. C'est le paysage de nature qui est privilégié parce que justement ce type de paysage marque une rupture avec le travail, l'environnement contraint qui est celui des usagers/salariés au quotidien. Et donc finalement il ne semble pas pouvoir y avoir mélange de ces deux images fortes.

De plus, reconnaître l'industrie comme un paysage potentiel serait quelque part admettre sa disparition comme source de richesse économique. Et la hantise est alors de mettre le

territoire sous cloche, de muséographe, ce qui signifierait la mort de ce qui fait vraiment l'identité de la Seine, à savoir les flux, l'évolution permanente, les adaptations environnementales et professionnelles.

Les acteurs institutionnels sont conscients de la diversité paysagère et envisagent le paysage industriel avec un double questionnement :

- quels sont les éléments à valoriser et de quelle façon ?

On assiste à la fois à un brouillage des frontières entre environnement et paysage car il s'agit de problématiques de plus en plus prégnantes, mais il y a aussi une distinction claire. En effet, le paysage relève encore majoritairement de l'image et donc quelque part du "superficiel" tandis que les vraies préoccupations sont ailleurs, notamment dans le traitement des problèmes environnementaux.

Le constat d'une segmentation s'opère donc sur un triple registre: les unités paysagères (le regard porté), les actions à engager (attitudes à adopter), le partage des représentations (séparation relation économique/relation affective).

## **Partie 7:**

### **Caudebec-en-Caux / Le Trait / Saint Aubin les Elbeuf : trois sites ateliers pour faire paysage**

**Sandrine Gilles & Olivier Sirost, Université de Rouen**

Cette enquête s'est intéressée plus particulièrement à une ingénierie du paysage dans l'estuaire de la Seine, en s'appuyant sur des entretiens semi-directifs réalisés avec les élus, les gestionnaires, les porteurs de projets et surtout les animateurs et techniciens de terrain. Il nous semblait essentiel avant de clore ce projet de recherche de passer de l'autre côté du miroir afin de mesurer les congruences et divergences avec les usagers de l'estuaire de la Seine. Pour ce faire, et en cohérence avec l'amorce de notre travail nous avons investis tout d'abord les trois sites ateliers retenus au départ du projet pour leurs potentialités de reconquête faisant se succéder un paysage propice aux récréations, puis un paysage très anthropisé favorable à l'emploi et aux services, et enfin un paysage rural favorisant la mise en valeur du patrimoine. Enfin nous avons cherché à comprendre les articulations possibles en matière de paysages en interrogeant des "entités" plus vaste comme le territoire où s'étend l'emprise du PNRBSN, et la Seine naviguée. Aussi sur le plan formel on trouvera méthodologiquement des fiches "techniques" de caractérisation des zones ateliers enquêtées, illustrant plus précisément nos propos précédents.

L'objet de ce travail, réalisé pendant l'été 2011, porte sur la perception des paysages de la Seine par les riverains. Pour cela, trois sites cibles ont été retenus : Caudebec-en-Caux, Le Trait, Saint-Aubin-lès-Elbeuf. Des enquêtes sous formes d'entretiens semi-directifs ont été la méthodologie principale retenue. Sur chaque site une dizaine d'entretiens ont pu être réalisés. L'enjeu de ces entretiens était d'interroger les élus ainsi que les habitants eux-mêmes.

La tenue d'un journal de bord durant ce travail a permis de rapporter des informations obtenues par des discussions informelles lors de promenade de découverte ou de sorties organisées par certaines collectivités.

L'observation directe a eu une place également importante dans l'étude. Les remarques possibles par l'observation ont été transcrites dans le journal de bord également. Depuis quelques années les gens : habitants comme élus se tournent de nouveau vers la Seine et elle est devenue la cible de toutes les attentions.

## I. Zone atelier 1: Caudebec-en-Caux

Vue de l'ancien bac de Saint-Nicolas-de-Bliquetuit



Vue de la ville



Vue du marais



Vue de la mairie



### A. Corpus des entretiens réalisés

#### **Entretiens formels :**

1. Maire de Caudebec-en-Caux : Mr Correton
2. Responsable du service technique mairie Caudebec-en-Caux : Mde Renaux
3. Responsable espaces verts mairie Caudebec-en-Caux
4. Ancien maire de Caudebec-en-Caux : Mr Goupy
5. Président des Jardins familiaux Caudebec-en-Caux : Mr Denise
6. Personnes travaillant à l'OT1 Caudebec-en-Caux (6.1 ; 6.2 ; 6.3)

7. Communauté de communes Caux Vallée de Seine : Stéphanie Maillard, gère le projet de la Charte paysagère

**Entretiens informels :**

1. Personnes lors de la visite du marais organisée par l'OT<sup>84</sup> de Caudebec-en-Caux
2. Animateur du parc lors de la visite du marais
3. Au sein des Jardins familiaux
4. Personne à l'accueil au Musée de la marine

**B. Les définitions du terme paysage**

Globalement la majorité des personnes interrogées sur la zone de Caudebec-en-Caux, associe le terme paysage à un élément naturel prioritairement. Ce résultat est en phase avec l'enquête menée par questionnaire. Mais les éléments minéraux sont également indiqués. Le paysage minéral semble alors être une spécificité qui s'impose et démarque la zone géographique des autres terrains d'enquête. Ces quelques extraits d'entretiens montrent la variété paysagère perçue où l'on retrouve les éléments, les archétypes, le pays et son identité, l'aménagement du territoire, ou l'empreinte naturelle:

- "Le paysage c'est l'aménagement, la végétation, tout ce que l'on voit. Toutes les choses que l'on peut voir quand on regarde dehors. Ça va passer par tout ce qui est maisons, jardins, routes, C'est tout ce qui peut être vu".

- "Pour être paysage l'espace doit être arboré".

- " Le paysage c'est autant l'aspect naturel que tout ce qui peut a pu être bâti par l'homme. Je vois peut-être les bâtiments avant les arbres mais c'est ma formation qui veut peut-être ça".

- "Le paysage c'est la campagne, la verdure, beaucoup de végétation, la mer : beaucoup d'éléments naturels. Les bâtiments historiques plutôt qu'une ville. Les maisons isolées, les églises ou les vieilles maisons".

- "Le cadre, les couleurs (le temps), l'ambiance, le bien-être, le repos, le plaisir de l'œil, la beauté, relatif à la nature font paysage. La ville ne fait pas partie du paysage elle vient au niveau architectural en second lieu".

- " Le paysage c'est la vision du territoire qu'on en a quand on entre, on sort et qu'on le parcourt c'est-à-dire c'est ce qu'on voit en arrivant, c'est l'image qu'on en garde surtout. Il est à la fois naturel, patrimoine bâti, cadre environnemental avec la forêt etc.

Un paysage n'est pas qu'un paysage sans maisons. C'est la perception que chacun peut s'en faire en approchant un lieu, une partie du territoire".

---

<sup>84</sup> Office de Tourisme

La définition du paysage de Caudebec-en-Caux par les personnes interrogées se rapporte tout le temps à la Seine et à son environnement naturel. Le Pont de Brotonne n'est pas oublié, il fait partie intégrante du paysage de Caudebec pour eux. Voici quelques définitions :

- " La seine ; l'écrin de verdure autour ; et les points de vue".
- "La végétation, l'eau (Seine) et les maisons uniformes (reconstruction). La partie ancienne se voit moins avec l'aspect pierre".
- "Le paysage en lui-même avec la Seine, le méandre, le pont de Brotonne, les bateaux, la promenade. C'est une ville dont l'architecture ne va pas avec le cadre : lors de la reconstruction après la guerre, est assez austère. Elle a perdu son passé médiéval.
- La Seine avec la ville, le soleil et la pluie la verdure, les arbres au bord de la route. Les promenades en bords de Seine".

### C. Typologie des paysages Caudebecquais

En ce qui concerne les différentes sortes de paysages qu'ont pu exprimer les personnes interrogées ou observées, il existe deux catégories de paysages décrits : les paysages perçus et les paysages vécus.

Dans les paysages perçus nous pouvons distinguer le paysage culturel et patrimonial de la ville ; le paysage naturel ; et le paysage architectural / bâti.

Le paysage caudebecquais au-delà de ses limites communales se détermine tout autour du cœur de la ville, centre urbain dense, par :

- La Seine qui délimite la zone Sud;
- La vallée débutant par le marais, qui annonce également la fin de la zone bâtie de la ville, qui délimite la zone Nord;
- Les coteaux de la vallée avec la forêt qui délimite les zones Est et Ouest : forment un écrin de verdure tout autour de la ville;
- Le Pont de Brotonne qui délimite la zone Est.

C'est ce paysage qui est décrit par les personnes lorsqu'elles définissent les **limites géographiques** de la ville de Caudebec-en-Caux.

En général dans les personnes interrogées, celles qui sont natives de Caudebec-en-Caux ou qui ont passé leur enfance à Caudebec-en-Caux à travers l'école, ont un sentiment d'appartenance fort envers la ville. Elles sont très attachées à l'aspect petite ville de Caudebec-en-Caux : si cette dernière était plus grande ils auraient l'impression qu'elle ne serait plus à eux.

Dans les paysages vécus, nous faisons appel au lien qui unit les personnes à la ville. Au-delà de la simple perception du paysage global, ils décrivent les zones de la ville qu'ils côtoient le plus et qui définissent la ville selon eux.

- \* Les bords de Seine en centre-ville
- \* La forêt
- \* Le marais
- \* Les jardins familiaux
- \* Le cœur historique de la ville

Ce sont ces espaces ainsi désignés qui composent l'ambiance paysagère propre à la commune, signalant son empreinte identitaire (entre marais et patrimoine bâti) et sa manipulation de la nature (jardinage, cueillette, promenade au bord de l'eau).

#### D. Pratiques des différents paysages de Caudebec-en-Caux

##### **1. Par la population**

###### **\* les bords de Seine :**

C'est l'espace de vie de la ville. Avant la rénovation, les habitants venaient déjà se promener sur les bords de Seine en soirée ou en fin de semaine. Actuellement, avec l'installation d'une aire de jeux pour enfants c'est devenu un lieu prisé et continuellement pratiqué en journée. Les gens se retrouvent, se donnent rendez-vous sur les bords de Seine. La présence de bancs permet aux gens de s'arrêter et discuter ensemble. C'est un lieu de convivialité où l'on peut voir les pétanqueurs jouant aux abords de la mairie. Ici c'est l'idée d'animation de l'espace qui fait paysage, situé dans une longue boucle où le temps semble arrêter de s'égrainer pour se fixer à jamais. Etant donné que la maison de retraite se trouve à proximité, il arrive que des familles venues rendre visite, se promènent avec le retraité de leur famille sur les berges.

Au moment de l'étude les travaux de rénovation n'étant pas terminés, nous pouvons estimer que la fréquentation des bords de Seine sera en hausse. En effet, l'endroit sera plus accueillant et chaleureux lorsque la végétation sera mise en place. Les travaux dans leur durée commencent à être pénibles dans les esprits des habitants n'en voyant pas la fin. Cela fait que certains n'ont pas envie de se rendre sur les berges à cause des travaux. De plus le mini-golf devant rouvrir cela permettra de rendre la zone plus attractive.

Les bords de Seine sont le lieu le plus récurrent par son usage lors des entretiens.

#### **\* le marais**

Avant l'aménagement du marais, c'était une zone peu fréquentée par les habitants. Ceux qui la fréquentaient ou la traversaient le plus étaient les pêcheurs pour se rendre au cours d'eau ou les jardiniers pour se rendre aux jardins familiaux.

Depuis l'aménagement en 2007, la fréquence est plus dense mais la méconnaissance de l'existence du marais par certains habitants et la non-indication du lieu limite la présence de monde. Les personnes qui fréquentent ce lieu sont en général des gens qui viennent pour faire du sport (courir), se promener en famille pour certains ou traverser en vélo pour se rendre aux jardins familiaux. Vu l'emplacement du marais et la présence à proximité du collège, il est possible de voir désormais des collégiens fréquenter cette zone.

#### **\* les jardins familiaux**

Ils existent depuis 1942. Ils se situent dans cette zone actuelle depuis les années 1980 : le site a été déplacé car le terrain où ils étaient a été vendu.

Ils pourraient s'appeler : le poumon vert de la ville ou le village au sein de la ville. Les bords de Seine sont fortement fréquentés par les personnes adeptes de la flânerie. Les jardins eux sont fortement fréquentés par les adeptes de la nature. D'ailleurs dans les jardiniers rencontrés, peu nombreux sont ceux qui se rendent régulièrement sur les bords de Seine. Au sein des jardins familiaux règne une ambiance de village où tout le monde se connaît avec ses affinités et ses différends. Une bonne ambiance générale règne. Les jardins sont un espace de vie à part entière pour les jardiniers qui, lorsqu'ils le peuvent, passent le plus clair de leur temps dans ce lieu. Ils se retrouvent, discutent, mangent ensemble. Il est inimaginable pour ces personnes que ce lieu puisse disparaître un jour. Parmi les jardiniers nous avons des caudebecquais mais aussi des personnes de villages alentours.

### **\* la forêt**

Elle est fréquentée par les habitants amateurs de champignons ou de balades forestières.

Mais cela reste une fréquentation d'ordre privée. Ce n'est pas un lieu fortement pratiqué pour des promenades en fin de semaine. Lorsque l'on reçoit de la famille, les bords de Seine seront plutôt l'option retenue. En effet, le sentier le plus rapide est celui de la Gribane mais il n'est pas facilement praticable : accès en poussettes banni et l'état des sentiers (défectueux ou marches et montée) rend difficile l'accès aux personnes âgées. Un aménagement avec une meilleure accessibilité à la forêt est souhaité par certains des interrogés.

### **\* le cœur historique**

Par défaut les habitants fréquentent le cœur historique : lieu de passage. Ils le pratiquent dans leur vie quotidienne prioritairement ou lors de manifestations culturelles ou de loisirs tel le Podium du courrier cauchois ou la Fête de la pomme en octobre (où les jardiniers des jardins familiaux exposaient).

## **2. Par les visiteurs**

### **\* les bords de Seine**

Caudebec-en-Caux est réputé pour ses promenades en bords de Seine en lien avec son passé lié à la Seine avec notamment le mascaret qui n'existe plus désormais (depuis l'endiguement). Les étrangers, gens de passage ou réguliers, sont attirés en premier lieu par les rives qui donnent une vue dégagée sur la Seine et le Pont de Brotonne. Les gens de passage vont se promener sur les rives avant de visiter la ville. L'espace ouvert avec les terrasses des cafés donnant vue sur la Seine en fait un lieu prisé et apprécié durant les beaux jours.

### **\* le marais**

Le marais n'est pas encore bien connu par les étrangers de longue distance. L'OT en lien avec le PNRBSN<sup>85</sup> organise des journées de visite du marais. Cette manifestation attire en majorité des personnes habitant aux alentours de Caudebec-en-Caux – lorsque ce ne sont pas les Caudebecquais eux-mêmes - et peu de personnes réellement touristes : étrangères à la région.

### **\* le cœur historique**

---

<sup>85</sup> Parc Naturel Régional des Boucles de Seine Normande

Dans un premier temps, les personnes de passage, visitent les bords de Seine. Par la suite elles s'enfoncent dans la ville pour découvrir le patrimoine historique et culturel de Caudebec.

L'OT propose un circuit au sein de la ville permettant de découvrir les monuments marquants de la cité. Ce circuit est une très bonne première approche de la ville.

A Caudebec-en-Caux, se trouvent des pontons qui permettent la venue de bateaux de croisières. Une partie des croisiéristes lors d'escales font un tour de la ville. Mais les politiques des croisières étant, une fois en escale, de prendre un bus pour visiter les alentours, les croisiéristes passent très peu de temps sur la ville en elle-même. L'OT, tout comme la mairie, veulent faire en sorte de les attirer sur la ville et éviter qu'ils partent sans l'avoir vue.

L'Eglise, particulière et imposante par son architecture, est le principal objet de visite des touristes.

#### **\* Le musée de la marine**

Situé en bords de Seine, derrière la mairie, il va être rénové à partir du mois de septembre (2011) et va fermer durant ce temps.

C'est un lieu attractif pour les touristes. Mais qui demanderait plus de visibilité pour attirer encore plus de monde : en effet pour le voir il faut se rendre sur la route de Villequier : les indications sont sommaires le concernant.

Il est certain que le musée est un atout majeur à Caudebec pour faire en sorte que les personnes étrangères viennent et s'arrêtent.

#### E. Politiques d'aménagement de la ville

Les principaux objectifs de la municipalité sont :

- Intégrer la ville au paysage : remettre de la végétation en ville;
- Avoir des exigences dans les constructions nouvelles mais aussi pour les haies;
- Elaborer une charte paysagère qui sera intégrée au SCOT (en état de réalisation) et qui aidera à l'élaboration des trames verte et bleue;
- Convertir des friches industrielles en parc résidentiel ou zones de loisirs.

#### **\* Restauration des bords de Seine**

La restauration des bords de Seine a été lancée par l'ancienne équipe municipale (jusqu'en 2008) et a été récupérée par la nouvelle municipalité.

Concernant cet aménagement, les gens trouvent cela encore trop minéral mais il est en cours de réalisation (au mois d'août), la végétation future n'a pas été plantée. Les habitants ont hâte que les travaux soient finis<sup>86</sup>.

Mais malgré tout, la population est contente de cette rénovation, cela rend l'endroit plus moderne et plus facile d'accès.

#### **\* Aménagement du marais**

Ce sont 10 années de travail qui avaient commencé sous l'ancienne municipalité. L'ancien maire aime la nature et souhaitait mettre en valeur cet endroit qui était impraticable. Avant c'était une vieille ferme en état de délabrement les gens ne pouvaient pas y aller, ça servait de dépôt de choses diverses. Seuls les pêcheurs les plus avertis allaient aux rivières pour les truites.

Le marais aménagé a été inauguré en 2007 : la volonté c'était de conserver une zone naturelle, de ne pas urbaniser ce secteur. On est en aval d'une zone naturelle qui est sur Maulévrier Sainte-Gertrude dans le vallon réputé pour son cadre magnifique.

Le but était de redonner aux deux rivières un cours d'eau un peu plus naturel et stabiliser les berges. Pour pouvoir installer le lotissement à côté du marais il fallait aménager pour stabiliser la zone. Le parc gère la gestion écologique de la zone humide par le biais d'une convention. La fauche et l'entretien courant sont assurés par la mairie. Désormais l'aménagement entraîne du passage dans ce secteur et cela permet de rejoindre facilement les jardins ouvriers situés à proximité du marais.

#### **\* Activités liées à la Seine**

Le premier appontement a été installé sous le mandat de Mr Goupy (avant 2008). Il a pu m'avancer que c'était le premier sur la Seine. Cela permet aux bateaux de croisières de s'arrêter à Caudebec-en-Caux. Mais le problème d'arriver à garder cette clientèle à la ville persiste. En effet, Caudebec semble être plutôt une escale technique qu'un arrêt de visite. Un travail avec l'OT est en cours pour arriver à trouver des solutions pour garder ces croisiéristes plus longtemps sur Caudebec : pour les faire entrer dans la ville, faire marcher les commerces.

---

<sup>86</sup> Les travaux au mois de novembre étaient terminés. J'ai pu me rendre à Caudebec-en-Caux et observer l'aménagement final des bords de Seine et constater une fréquentation plus dense qu'au mois d'août alors que nous étions hors saison estivale. Le mini-golf rénové et installé en bords de Seine comme avant a des éléments représentant la Seine avec les trois ponts : Normandie, Tancarville et Brotonne.

Les clients principaux de ces croisières sont des retraités. Ils sortent peu des bateaux en dehors des sorties organisées. La plupart du temps certains visitent l'église mais c'est tout.

Actuellement il y a une difficulté pour accueillir les bateaux de plaisance car les pontons ne sont pas adaptés. Le maire actuel envisage d'installer des pontons adaptés aux bateaux de plaisance.

L'ancienne équipe municipale avait fait la tentative de mettre en place des balades en bateau mais pour des problèmes logistiques l'expérience a été arrêtée. Le maire actuel souhaite remettre en place cette activité pour permettre aux gens de venir se promener sur un petit temps sur la Seine. Il faudrait un bateau qui puisse accueillir une soixantaine de personnes c'est-à-dire un car. Il veut mettre en place cette activité pour 2012 avec possibilité de restauration à bord pour de petites manifestations comme des vins d'honneurs par exemple.

Les gens sont en demande d'une remise en place d'un bac. La municipalité actuelle a déposé dans le pré-projet de la nouvelle charte du Parc, la demande de l'installation d'un bac pour piétons, vélos et chevaux. Depuis la création du Pont de Brotonne, le sentiment de coupure avec la rive gauche s'est paradoxalement accru. De plus ce projet s'inscrit dans la lignée de la voie cyclable. On le voit ici un paysage fluvial ne peut se passer éternellement d'un contact direct avec les bord de l'eau et l'eau elle-même. **La culture aménagiste de franchissement génère un sentiment d'étrangeté à l'égard du fleuve.**

#### **\* Mise en valeur du patrimoine culturel avec le cœur historique**

##### Le musée de la marine :

Il a été ouvert il y a 20 ans sous le mandat et par l'initiative de l'ancien maire (Mr Goupy).

Une réhabilitation du site est prévue car premièrement il est séparé en deux par la route, puis deuxièmement il ne répond pas aux normes pour le handicap. Les travaux débutent cette année (2012) en septembre. La rénovation du musée est également l'occasion de le rendre plus visible : il doit servir à attirer les croisiéristes à découvrir la ville.

##### Les sentiers :

Un sentier historique a été instauré partant de l'OT et qui permet de faire une boucle au sein de la ville pour découvrir les monuments historiques et les rivières tout en débouchant sur les berges de la Seine.

Le sentier de la Gribane : qui part de la ville de Caudebec puis monte sur les hauteurs (permettant d'avoir un point de vue sur la ville) et traverse par la suite la forêt avant de retomber sur le GR et les chapelles Barre-y-va.

Trois autres sentiers étaient prévus sous l'ancien maire mais ils n'ont pas vu le jour à l'heure actuelle :

- un qui partait de l'OT et qui allait vers le monument du Latham 47 à l'entrée de la ville d'où l'on prendrait la sente du pêcheur et puis redescendrait par Rétival sur Caudebec;

- un qui partait de l'OT allant vers les chapelles Barre-y-va et qui retomberait sur le sentier de la Gribane;

- un qui partait de l'OT et irait vers la zone humide permettant la découverte du marais et un accès et la découverte des jardins ouvriers. Un autre objectif était de densifier le sentier du patrimoine déjà existant.

Le maire actuel voulait voir pour faire un sentier de jonction entre la zone du marais et le chemin forestier mais le domaine forestier étant sous la gestion de l'ONF cela n'est pas possible car l'ONF bloque ce dossier.

#### L'intégration au Parc :

Depuis 1977 (la création du Parc), la commune de Caudebec-en-Caux fait partie du territoire du Parc. La motivation principale de l'intégration de la ville est la volonté de vouloir préserver son patrimoine culturel et son environnement par la non acceptation de raffineries par exemple.

#### La fête du cidre :

Elle a lieu tous les ans à Caudebec-en-caux. Elle existe depuis une trentaine d'années. C'est une manifestation qui attire du monde où des artisans de la région viennent présenter leur travail. C'est une des plus importantes du secteur. Durant cette manifestation, les membres de l'Association des jardins de Caudebec exposent un stand sur le thème de l'édition de la fête (par exemple pour 2011 le thème c'est le cheval, ils ont fait un stand représentant une selle de cheval en légumes).

#### F. Pratiques de la Seine en général par les habitants

Concernant les personnes qui pratiquent la Seine à proprement parler nous pouvons distinguer deux catégories de personnes au niveau de la ville de Caudebec-en-Caux :

**\* les croisiéristes**

Ils arrivent soit de Rouen soit du Havre et ne sont là que pour une escale à Caudebec le temps d'une journée. Ils sont étrangers à la ville de Caudebec.

**\* les habitants de Caudebec ou riverains**

Certains habitants de la ville ou des villages voisins ont pu avoir l'opportunité de partir de Caudebec en bateau ou d'arriver à Caudebec en bateau. C'était dans le cadre d'évènements exceptionnels de type mariage, etc.

La majeure partie des habitants pratiquent la Seine par ses rives.

La plupart des interrogés sont très attachés à leur ville : Caudebec-en-Caux.

Principalement, ils vont se promener aux alentours au niveau de Villequier pour son véloroute notamment, et au niveau de Duclair en ce qui concerne la rive droite. Pour la rive gauche, à proximité, ils vont aller au sein de la forêt de Brotonne pour des promenades ou la cueillette des champignons lorsque c'est la saison.

Un autre secteur fréquenté par les habitants, va être les villes de l'estuaire : Honfleur tout particulièrement mais aussi le Havre et Harfleur. Mais les bords de mer ne sont pas oubliés et font partie des destinations favorites également des interrogés notamment avec la ville de Fécamp.

Un secteur en bord de Seine qui a été cité pour sa beauté est celui au-dessus de Poses, après les écluses. Car c'est un secteur menant aux Andelys très apprécié pour le Château-Gaillard et où nous pouvons retrouver des petites îles.

Citées de façon plus anecdotique par les interrogés : les routes des Chaumières et des Fruits font partie des secteurs fréquentés.

## G. Carte

Typologie des différents paysages de Caudebec et les préférences de pratiques .

## II. Zone atelier 2: Le Trait

Anciennes maisons d'ingénieurs

Vue sur l'Eglise



Vue de la zone appartenant au port autonome

Vue du Parc Guérillon

### A. Corpus des entretiens réalisés

#### **Entretiens formels :**

8. Responsable gestion des espaces naturels mairie Le Trait : Mr Targosz
9. Responsable espaces verts mairie Le Trait : Mr Lemieux
10. Premier adjoint du Maire de la ville du Trait : Mr Régé
11. Président de l'Association Trait Naval d'hier et d'aujourd'hui : Mr Lepeme
12. Ancien travailleur au Chantier Naval : Mr Boutroue
13. Ancien travailleur au Chantier Naval : Mr Nigras

### Entretiens informels :

1. Habitants

2. Personne à l'accueil au Musée de la marine de Caudebec-en-Caux originaire du Trait

### B. Les définitions du terme paysage

Dans l'ensemble des définitions du terme paysage données par les personnes interrogées au Trait, nous nous apercevons que la définition semble similaire et correspond à un tout. En effet ici, **le paysage correspond autant à des éléments minéraux qu'à des éléments naturels**. Ces quelques extraits d'entretiens illustrent cette observation:

- "Le paysage, c'est ce que l'on voit en regardant une ville ou un espace naturel".

- "Le paysage c'est ce que l'on voit, ce qui nous entoure, ce qui constitue l'environnement que cela soit des éléments architecturaux, de bâtis, patrimoniaux, végétaux ou minéraux".

En ce qui concerne la définition du paysage du Trait, nous avons ici aussi une définition se rapportant à tous les éléments visuels au Trait sans un élément qui se distingue d'un autre. Le passé industriel de la ville est présent dans ces définitions. Le lien historique du fait de son passé industriel est très fort pour les personnes qui ont travaillé aux chantiers.

Le Trait d'avant n'est plus le même que le Trait d'aujourd'hui. Avant la ville s'est construite et vivait par le chantier. Désormais, elle essaie d'allier l'histoire avec un futur qu'elle se construit. Ainsi la ville se révèle être paysage mixte avec : un patrimoine culturel ; une plaine alluviale ; un passé industriel ; les bateaux : un paysage urbain, un cordon urbain. On nous cite également:

- "Le paysage ici c'est de la longueur et le fleurissement";

- "Le paysage est un conglomérat de tout avec : la bordure du plateau, le ruban de la Seine, la frange urbaine. Il va de la forêt du plateau jusqu'à la Seine avec une partie de nature : le marais".

- "Le paysage hiérarchisé, par la présence du chantier naval".

### C. Typologie des paysages Traitons

En ce qui concerne les différentes sortes de paysages qu'ont pu exprimer les personnes interrogées ou observées, il existe deux catégories de paysages décrits : les paysages perçus et les paysages vécus.

Dans les paysages perçus nous pouvons distinguer le paysage historique industriel de la ville ; le paysage naturel ; et le paysage architectural / bâti.

Le paysage traiton au-delà de ses limites communales se détermine de part et d'autre du cordon urbain dense, par :

- La Seine qui délimite la zone Ouest;
- La zone industrielle en bord de Seine pour la zone Ouest;
- La forêt, avec son plateau qui délimite la zone Est;
- Les zones Nord et Sud sont difficilement identifiées par un marqueur visuel ou géographique distinct. Pour les interrogés la seule limite serait la fin du bâti, sinon ils n'identifient pas de rupture paysagère. La forêt du Trait-Maulévrier s'étend avec la frange du plateau du nord au sud en créant une continuité visuelle. La Seine également ne peut pas marquer une rupture dans le paysage puisqu'elle se poursuit.

Le Sud a une continuité dans son paysage jusqu'à la vallée morte de l'Austreberthe, c'est à partir de là que l'on quitte une unité paysagère.

C'est ce paysage qui est décrit par les personnes lorsqu'elles définissent les limites géographiques de la ville du Trait. Ceci confirme nos observations dans les enquêtes précédentes à savoir que par delà une absence clairement définie de limite géographique au paysage, cette frontière s'impose d'elle-même par les caractères monumentaux de la nature ou des aménagements.

Dans les paysages vécus, nous faisons appel au lien qui unit les personnes à la ville.

Au-delà de la simple perception du paysage global, ils décrivent les zones de la ville qu'ils côtoient le plus et qui définissent la ville selon eux.

- \* Les bords de Seine avec la zone appartenant au Port autonome
- \* La forêt pour les loisirs

- \* Les jardins familiaux
- \* La zone industrielle pour le travail et son histoire
- \* Le parc municipal : le parc Guérillon
- \* Le marais étant une zone fermée, il reste un élément marqueur pour les visiteurs du marais

Ici aussi il nous semble judicieux de parler d'ambiances constitutives d'un paysage.

#### D. Politiques d'aménagement de la ville

L'enjeu principal de la nouvelle municipalité depuis 2001 est de prendre en compte l'ensemble de l'espace communal en faisant coexister la zone naturelle, la zone dégradée (l'ancienne raffinerie) et la zone urbaine et industrielle. L'objectif dans ces projets est de changer l'image que les gens peuvent avoir de la ville : montrer le potentiel économique, culturel et humain.

##### **\* Renouveau urbain :**

- Reconstruction du bâti ancien;
- ZAC sur les hauteurs de la ville avec un habitat collectif de 80 logements;
- Le fleurissement de la ville depuis trois ans : chaque année une fleur (3). La ville veut viser la quatrième fleur.

##### **\* Développement économique :**

- Projet de dépolluer le site de l'ancienne raffinerie pour pouvoir étendre la zone industrielle
- Développement de la municipalité d'être propriétaire des espaces naturels pour avoir une maîtrise de l'espace et lorsqu'ils louent des parcelles avoir une gestion raisonnée de la part des agriculteurs;
- Réaliser une aire de camping-car avec la CREA.

##### **\* Les loisirs :**

Réalisé :

- Création du parc paysager : le Parc Guérillon. Les habitants du Trait étaient en demande pour avoir un lieu de détente;

- Le marais : le projet date d'il y a 10 ans mais il a été mis en place il y a trois ans. Le cœur du marais est classé en natura 2000. Il est fermé au public sauf lors de visites organisées par la municipalité, le PNR ou la CREA.

- La mise en place de chemins de randonnées balisés avec implantation de panneaux d'informations dans la ville. L'inauguration été prévue pour octobre de cette année.

### **Projets :**

- Idée de faire une coulée verte pour rapprocher le Trait à la Seine : un parcours qui partirait du vieux Trait, qui longerait la Seine pour rejoindre le Parc Guérillon, ensuite qui longerait le marais, les jardins ouvriers et qui retomberait sur la ville. L'idée c'est d'intégrer cette coulée verte au projet du véloroute de bord de Seine.

- Obtenir une convention avec le Port autonome pour l'entretien, l'usage et l'aménagement de leur ancienne chambre de dépôt en bord de Seine. L'enjeu c'est de pouvoir l'aménager avant l'Armada 2013.

- Entretien la voie ferrée pour la rendre praticable. Elle permettrait de faire un lien entre la ville et la zone industrielle. Le dossier est prêt, la municipalité attend le déclassement de la voie ferrée.

## E. Pratiques des différents paysages du Trait

### 1. Par la population

#### **\* La zone du Port Autonome :**

Située à la frontière de la zone industrielle, c'est un espace vert laissé en friche par le Port Autonome. La mairie entretient cet endroit pour qu'il reste propre mais également car c'est un espace où les habitants vont se promener ou le traverser se servant de l'ancien chemin de halage. Pour les habitations avoisinantes passer par là est plus court pour se rendre, par exemple, au parc ou au supermarché, et cela est plus agréable que par la route en ville. Elle permet d'avoir une belle vue dégagée sur la Seine. C'est d'ailleurs le seul endroit existant au Trait et accessible qui permet d'avoir vue sur Seine de si près.

#### **\* Le parc Guérillon :**

Non loin de la zone du Port autonome et facilement accessible à partir de ce dernier il offre une promenade agréable pour les habitants. Du fait de l'existence de tables il permet aux

habitants (jeunes, familles, etc.) de se retrouver et manger à l'extérieur. Il se situe près d'habitations ainsi il offre un espace de jeux agréable pour les couples ayant de jeunes enfants.

**\* La forêt :**

Tout comme à Caudebec-en-Caux, elle est fréquentée par les habitants dans un but généralement utile comme la cueillette de champignons ou le bois (durant la guerre). La promenade familiale n'est pas forcément courante car les accès à la forêt sont limités et pentus. Toutefois, des sentiers existants, il est possible de rencontrer des cyclistes, marcheurs ou coureurs.

**\* Les jardins familiaux :**

Situés aux abords du marais, on ne tombe pas sur eux par hasard. Ils ne sont pas visibles de la route, à l'inverse de Caudebec-en-Caux. Ils sont plus sécurisés, fermés qu'à Caudebec-en-Caux ou à Saint-Aubin-lès-Elbeuf.

**\* Le marais :**

Malgré qu'il soit fermé au public, il s'ouvre pour les étudiants de la ville lors de journées pédagogiques sur le marais organisées par les professeurs. Même si le lien des gens du Trait au marais est assez faible, il reste un élément connu et vécu par les plus jeunes.

2. Par les visiteurs

Le Trait étant une ville-rue (étymologie de la ville qui correspond à une ligne droite) où l'on passe avant de s'arrêter, il existe peu d'endroits fréquentés par les étrangers. Trois zones vont se distinguer :

**\* La zone industrielle :**

Elle est celle qui est certainement la plus fréquentée par obligation que par désir de découverte. Les personnes étrangères à la ville se rendent dans cette zone pour des raisons liées au travail donc dans un but précis.

**\* Le parc Guérillon :**

Espace vert important de la ville, il l'est également pour les gens de passage. L'emplacement stratégique du supermarché juste à côté du parc fait qu'il est courant par temps découvert de voir nombre de travailleurs venir acheter leur repas et aller manger au parc sur les tables. C'est

également le cas pour des touristes. Au final le parc est le seul endroit qui permet aux étrangers de se poser quelque part dans un cadre agréable. La mare présente avec les canards est un atout non négligeable avec les tables.

Mais il manque certainement encore de visibilité au niveau de la ville.

**\* Le marais :**

Il est fréquenté lors de visites organisées par la CREA qui permettent l'ouverture du marais.

Le public est majoritairement composé de personnes retraitées, les visites se faisant en semaine cela peut l'expliquer.

F. Pratiques de la Seine en général par les habitants

Dans l'ensemble des personnes interrogées au sein de la ville du Trait nous pouvons observer qu'ils fréquentent majoritairement les lieux et villes principalement aux alentours.

Ces espaces restent en lien constant avec la Seine.

Les deux lieux les plus cités ont été Caudebec-en-Caux pour le cadre de la « perle du val de Seine » et Jumièges particulièrement pour l'abbaye mais quelquefois c'est la boucle de Jumièges dans son ensemble qui a été citée.

Villequier fait partie des villes secondaires côtoyées tout comme Rouen ou Etretat ou encore Honfleur.

Les personnes interrogées au Trait restent actuellement principalement sur la rive droite. Effectivement il y a une soixante d'années les habitants fréquentaient plus facilement la rive gauche ne serait-ce que par l'utilisation de barques ce qui permettait de traverser la Seine plus aisément.

La pratique de la Seine durant ce temps était constante puisqu'ils pouvaient se baigner, c'est là où ils apprenaient à nager. Avant l'endiguement il y avait une plage vers le vieux Trait. Il existe bien ici un paysage de mémoire entretenue par un sentiment collectif de nostalgie (par exemple des collectionneurs des archives des chantiers naval) qui pèse sur les projets et les équipements.

## G. Carte

Typologie des différents paysages du Trait et les préférences de pratiques :



### III. Zone atelier 3: Saint-Aubin-lès-Elbeuf

Vue de la ville de la Côte Saint Auct (Elbeuf)

Vue des Jardins familiaux



Vue de la plage



Vue de la mairie

Vue du Port de plaisance



## A. Corpus des entretiens réalisés

### **Entretiens formels :**

14. Responsable espaces verts mairie Saint-Aubin-lès-Elbeuf : Mr Lagnot
15. Responsable du service technique mairie Saint-Aubin-lès-Elbeuf : Mde Matard
16. Président des Jardins familiaux Saint-Aubin-lès-Elbeuf : Mr Lemoulant
17. Président de l'association du Port de plaisance : Mr Varclaye

### **Entretiens informels :**

1. Maire de Saint-Aubin-lès-Elbeuf
2. Travailleurs sur la plage

## B. Les définitions du terme paysage

Sur Saint-Aubin les définitions du terme paysage sont globales, mélangeant le naturel et l'artificiel. Il est pour nous paradoxal de voir ce mélange dans une zone atelier choisie en amont pour ses îles et bras morts, comme le montrent les extraits d'entretiens suivants:

- "Le paysage c'est l'ensemble des aménagements des espaces verts avec les différentes plantations. C'est lié à la nature, l'urbain en fait partie aussi. L'espace vert englobe tout : le bâti et le paysager".
- "C'est ce que l'on a en face de soi. Ça peut-être l'infini avec des couleurs. Ça peut être un paysage triste, de choses moches".
- "C'est l'environnement".
- "Ce que l'on voit. Souvent on pense au paysage naturel mais on oublie le paysage urbain qui est important. On retient les beaux paysages c'est-à-dire ce qui nous plaîté.
- "Des étendues de terres qui forment un ensemble. On peut le définir d'un point de vue géographique avec des explications géologiques et d'aménagements. Ça peut avoir une définition plus culturelle".

Le paysage de la ville est décrit premièrement comme étant urbain mais qui a su et sait allier le minéral au végétal. Les personnes interrogées de Saint-Aubin sont attachées à leur ville et à

son aspect "campagnard" que l'on peut avoir sur les berges de la Seine et sur la petite péninsule près du Port. La dimension village ajoutée à la présence des îles conforte sans doute cette idée d'un petit paradis protégé :

- "La ville est très structurée. C'est un peu l'inverse des bords de Seine".
- "La ville évolue tout en restant à taille humaine. La ville est en harmonie avec sa population. C'est un peu la campagne dans la ville. Les espaces verts sont là, l'environnement naturel avec le fleuve".
- "Plutôt urbain mais ça a son charme grâce à la Seine, les arbres quand il fait beau. Le paysage vu de Saint-Aubin ce sont les falaises d'Orival. Si on regarde Saint-Aubin à partir d'Elbeuf on va avoir quelque chose de plat".
- "Chemins de halage en bord de Seine face à Orival. Aspect plutôt bucolique lorsque l'on se promène avec les falaises d'Orival en face, côté charmant de la promenade. Le centre-ville n'est pas dans une logique pour se tourner vers le fleuve. Rupture entre Elbeuf et Saint-Aubin la Seine. Héritage industriel visible".

### C. Typologie des paysages Saint-aubinois

En ce qui les différentes sortes de paysages qu'ont pu exprimer les personnes interrogées ou observées, il existe deux catégories de paysages décrits : les paysages perçus et les paysages vécus.

Dans les paysages perçus nous pouvons distinguer le paysage naturel ; et le paysage architectural / bâti.

Le paysage saint-aubinois au-delà de ses limites communales se détermine tout autour du centre-ville, par:

- La Seine qui délimite les zones Nord, Sud et Ouest, la ville étant dans un méandre. Elle est vécue comme une réelle rupture entre les deux villes au niveau visuel. Avec la présence des ponts les avis sont mitigés concernant une réelle différence entre les villes d'Elbeuf et de Saint-Aubin.
- La zone du Port Ango à l'Est car après cela devient industriel.
- Le Port de Plaisance pour l'aspect naturel dans la zone Ouest.

- Les falaises avec la forêt « de l'autre côté de l'eau » (Orival) qui délimite la zone Nord.
- La définition de la limite au niveau de l'Est n'est pas évidente pour les interrogés puisqu'il y a une continuité du bâti avec la ville de Cléon. Le passage d'une commune à l'autre serait l'arrivée sur la RD7 lorsque l'on arrive sur Cléon.

C'est ce paysage qui est décrit par les personnes lorsqu'elles définissent les limites géographiques de la ville de Saint-Aubin-lès-Elbeuf.

Dans les paysages vécus, nous faisons appel au lien qui unit les personnes à la ville.

Au-delà de la simple perception du paysage global, ils décrivent les zones de la ville qu'ils côtoient le plus et qui définissent la ville selon eux.

- \* Les bords de Seine avec la plage, qui est la seule zone qui permet d'être au plus près de l'eau
- \* les jardins familiaux
- \* La ville en elle-même

#### D. Politiques d'aménagement de la ville

La municipalité essaie d'allier au mieux le passé à l'avenir. Elle intègre autant que faire se peut les gens qui habitent autour des zones de projet.

#### Ce qui a été fait mais arrêté :

\* La municipalité avait instauré des **sentiers de randonnées balisés** avec des panneaux d'informations mais cela a été détérioré en partie. Elle a décidé pour le moment de ne pas refaire les balisages tant qu'il n'y a pas un changement de mentalités de la part des gens.

\* Des **tables** et des poubelles avaient été placées sur les berges de la Seine mais cela attirait du monde le soir qui faisait du bazar et face aux plaintes des riverains, elles ont été enlevées au fur et à mesure.

\* Il y avait eu une association de réinsertion sociale de Tourville qui avait mis en place des thématiques de **découverte autour des sens**, des oiseaux ou des chants d'oiseaux.

Mais à cause de la restriction de budget il a fallu arrêter le projet.

### Ce qui est actif :

\* Les bords de Seine ont commencé à être entretenus par le prédécesseur de la personne responsable des Services techniques. Le but était de réaménager les berges pour pouvoir s'approprier à nouveau la Seine. En effet la nature avait repris sa place et par endroits on ne voyait plus le fleuve, on ne pouvait plus lui accéder par terre.

Maintenant c'est moins entretenu pour raisons budgétaires mais c'est assez entretenu pour pouvoir continuer à passer.

\* Le prix pour les maisons fleuries a été instauré par la ville depuis de nombreuses années. Cela aide à améliorer l'image de la ville.

\* Une passerelle a été installée à l'est de la ville pour traverser un bras mort de la Seine. Cela permet de faire un tour à pieds ou à vélo sur les chemins en bords de Seine.

\* En 2010, la municipalité a restructuré la place devant la mairie pour remplacer les marronniers malades. Avant il y avait une statue mais elle a été volée il y a quelques années. Dans le projet de la restructuration, une sculpture de Nicolas Popelin, natif de Saint-Aubin a été placée.

### Projets en cours ou à venir :

\* Conserver le passé avec la réhabilitation du bâti ancien :

✓ Dans la rue Freneuse, actuellement il y a les travaux de transformation d'un bâtiment, qui était à l'origine un couvent, en 19 appartements de qualité.

✓ Derrière la mairie se trouve un bâti remarquable d'ateliers qui va être rénové en appartements.

- Projet de faire un parc paysager avec un jardin subaquatique entre les deux ponts.

Pour cela il faudrait déplacer les jardins associatifs (les jardins des Oliviers) qui sont présents. Ce projet existe depuis une quinzaine d'années mais les questions budgétaires en plus du non-respect ambiant du bien public à l'heure actuelle sont des éléments qui freinent sa réalisation.

## E. Pratiques des différents paysages de Saint-Aubin-lès-Elbeuf

### 1. Par la population

\* **La zone de la plage :**

Cela est depuis toujours un secteur où bon nombre de personnes se rendent. Elle était même plus fréquentée avant que la baignade soit interdite. Comme l'un des interrogés a pu le dire c'était l'endroit où ils allaient pour draguer quand ils étaient jeunes.

Jusque dans les années 1960-1970, une piscine existait dans ce secteur qui était remplie avec l'eau de la Seine. C'était un pôle de rassemblement. Par la suite une guinguette, c'est-à-dire une brasserie, a ouvert, seul lieu de commerce dans le secteur. Il y avait aussi le club de canoë et de voile. Désormais la brasserie est fermée et les clubs se sont installés à la base de loisir de Bédanne. Il n'y a plus actuellement de secteur attractif au niveau de la plage mais cela reste un endroit fréquenté. La plage avec les cygnes sont un petit atout qui n'existe pas dans les villes alentours. Il est rare d'avoir des zones de bords de Seine non artificialisés. À partir de la plage une route puis sentier permet d'accéder au port de plaisance ce qui offre une promenade agréable. Cet espace est aussi un lieu privilégié sur les temps du midi car des travailleurs viennent manger durant leur pause.

Par contre la plage est également très fréquentée le soir par des jeunes qui viennent boire ou fumer, se rassembler, ce qui dérange les voisins retrouvant le matin des bouteilles et autres déchets abandonnées, sans oublier le bruit que cela peut générer le soir.

#### **\* Les jardins familiaux :**

Ils occupent les bords de Seine en différents points, ils se divisent en 4 secteurs : celui des Écluses, celui Ecole, celui des Oliviers, celui de la Vigne. Un premier jardin, celui des Écluses, se situe sur le bras de terre sur la Seine à côté de la capitainerie près du Port de plaisance ; puis celui des Oliviers sur un cordon allant d'un pont à l'autre ; le jardin Ecole situé non loin de celui des Oliviers ; un dernier jardin, celui de la Vigne, qui est situé en face des falaises d'Orival : ce sont ceux qui sont le plus coupés du monde urbain.

Plusieurs associations de jardins familiaux existent sur territoire elbeuvien :

- Les jardins de Saint-Aubin (168 parcelles);
- Les jardins de l'agglo (80 parcelles) sur Elbeuf et Saint-Aubin;
- Les jardins de la terre (environ 120) sur Elbeuf;
- La feuille de choux : sont les jardins de l'usine Renault sur Oissel;
- Mon jardin à Caudebec-lès-Elbeuf (80 parcelles).

Même si dans l'esprit nous sommes comme à Caudebec-en-Caux c'est-à-dire dans un esprit petit village où les gens se connaissent par secteur de jardins, nous avons quand même un fonctionnement plus urbain, grande ville.

### **\* La Seine :**

#### ✓ Le port de plaisance :

Il a été implanté dans l'ancienne écluse de Saint-Aubin-lès-Elbeuf. C'est une association qui le gère. Actuellement il y a une quarantaine de bateaux ou du moins de location de place.

Les personnes de Saint-Aubin qui pratiquent le plus cet espace sont celles qui ont un bateau au Port. Des personnes se promenant passent par cet endroit. Elles viennent ou vont à la plage ou font le tour du bras de terre dans la terre juste à côté du Port et des jardins. La zone du Port est un lieu où l'on passe. Une partie des Saint-aubinois ne connaissent pas ce lieu ou du moins ils ne le fréquentent pas par désintérêt de la navigation.

#### ✓ Le club de voile :

La base du club de voile était avant aux abords de la plage. Désormais son activité principale se déroule à la base de loisir de Bédanne. La quasi-totalité des personnes interrogées ne fréquentent pas la base de loisir de Bédanne. Ce n'est pas qu'ils trouvent le projet inintéressant, c'est juste qu'ils ne pratiquent pas ce genre de loisir ou qu'ils n'ont pas le temps pour ce type de loisir.

Toutes les personnes interrogées connaissent le club de voile, savent où il était et où il est actuellement mais aucune n'a pratiqué ou ne pratique la voile. Tous les ans le club de voile organise une régata et des sorties en Seine.

## 2. Par les visiteurs

Saint-Aubin-lès-Elbeuf est une ville peu fréquentée par les touristes. C'est une ville de passage qui sert de lien entre les deux rives. Dans la ville centre, il n'y a pas d'endroits qui peuvent attirer les passants au point qu'ils s'arrêtent et découvrent Saint-Aubin-lès-Elbeuf.

Deux secteurs de la ville se démarquent toutefois pour deux raisons précises :

### **\* Le port de plaisance :**

Même si la majorité des locations sont faites par des personnes habitant à Saint-Aubin-lès-Elbeuf, il y a quelques places qui sont louées par des étrangers de plus ou moins longues distances.

Ainsi l'activité en elle-même du Port attire des gens venant de Rouen ou même de la région parisienne tout au long de l'année.

A la période la plus estivale, l'existence du Port attire à ce moment-là des personnes venant de régions plus éloignées qui lors d'une descente ou remontée de Seine s'arrêtent quelques jours au Port.

La majeure partie des étrangers notamment de Rouen optent pour le Port de Saint-Aubin pour deux raisons :

- le coût financier : car celui de Rouen est plus cher pour les locations;
- le cadre naturel : parmi les personnes du bureau, une habite à Rouen mais préfère mettre son bateau à Saint-Aubin pour le cadre car à Rouen le Port de plaisance se situe en zone industrielle, pour lui ce n'est pas endroit qu'il trouve agréable et accueillant. Tandis que pour lui le Port de Saint-Aubin est plus tranquille et apaisant, convivial.

**\* La zone de la plage :**

C'est un lieu qui reste très peu fréquenté par les étrangers. La raison certainement principale à cela est la non-indication de la plage. Aucun panneau n'indique la direction ou l'existence de la plage.

Ainsi cette zone est pratiquée par des étrangers proches : les personnes habitant sur le territoire elbeuvien.

F. Pratiques de la Seine en général par les habitants

Au sein de la population de Saint-Aubin-lès-Elbeuf, il faut distinguer deux sortes de pratiques de la Seine :

**\* celles sur la Seine**

La première pratique concerne principalement les habitants qui possèdent un bateau au Port de plaisance. Tout comme les jardiniers, amoureux de la nature, ont un jardin et s'y rendent très souvent ; les amoureux de l'eau, ont un bateau et vont naviguer dessus dès qu'ils le peuvent. Ils voyagent très rarement en voiture autour des bords de la Seine. Ils ont une vision et une approche de la Seine que n'ont pas les personnes restant sur terre.

Pour ces personnes, les paysages de la Seine les plus intéressants se trouvent plutôt en amont du Port à partir de Freneuse ou l'écluse d'Amfreville-la-mi-voie. En aval c'est bétonné, endigué nous avons perdu l'aspect naturel et sauvage de la Seine. Tandis qu'en amont, nous

pouvons retrouver des petites îles et des berges sauvages. Pour eux cet aspect de la Seine est le plus intéressant, attrayant et plaisant à regarder.

**\* celles sur les bords de Seine**

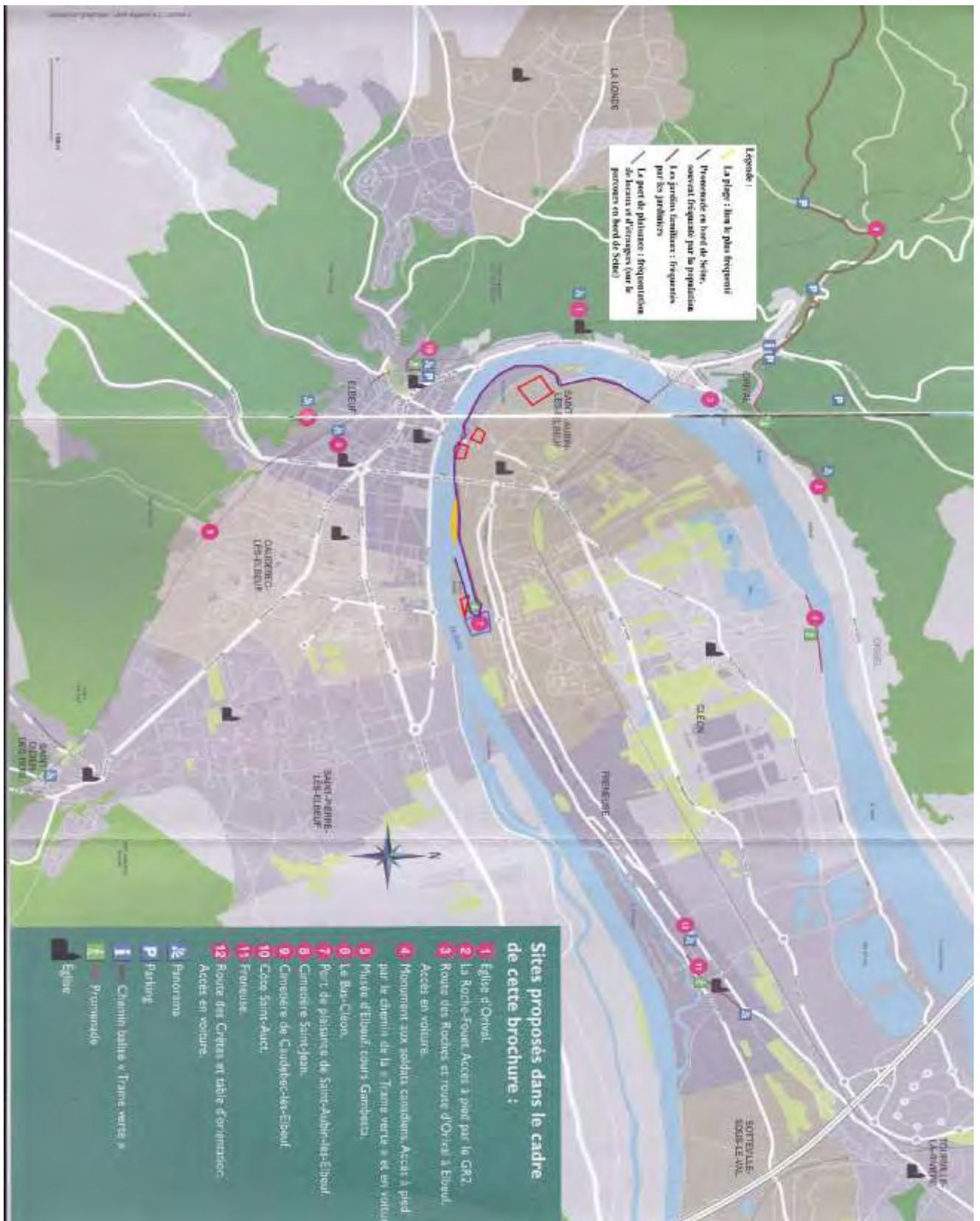
Les personnes interrogées concernant la ville de Saint-Aubin, ont une faible pratique de la Seine en aval de Rouen. Les personnes qui vont se promener au-delà de Rouen s'arrêtent soit au niveau de Duclair, soit ils vont directement au niveau de la mer mais ils restent sur la rive gauche.

Ces personnes pratiquent plus facilement et régulièrement des secteurs près de chez eux comme Orival, Freneuse, Les Moulineaux pour le Château de Robert le diable ou même la Bouille. La randonnée ou promenade à vélo ou à cheval restent une activité assez récurrente pour ces personnes.

Dans l'ensemble ils trouvent leur région agréable et jolie.

## G. Carte

Typologie des différents paysages de Saint-Aubin-lès-Elbeuf et les préférences de pratiques :



#### IV. Le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande

- 74 communes - Une fédération des paysages?

Vue de la Maison du Parc Panorama du Bouquelon



Vue du Marais Vernier

Vue de Vieux-Port

Vue de l'antenne nature (Sainte-Opportune-la-Mare)

#### A. Corpus des entretiens réalisés

##### **Entretiens formels :**

18. Membre du Conseil Scientifique : Mr Alain Joubert
19. Responsable de la section tourisme : Isabelle Vauchel
20. Ecologue : Christelle Steiner

21. Paysagiste et Urbaniste : Gwenaëlle Deniau et Véronique Bocquet

**Entretiens informels :**

1. Personnes lors de sorties du Parc
2. Animatrice à Sainte-Opportune-la-Mare antenne nature du Parc

**B.1. Les définitions du terme paysage**

Le PNRBSN publie tous les cinq ans sa charte paysagère. Ce document contractuel impose aux communes situées sur le territoire du parc un respect des normes éditées dans la charte qui touchent à l'esthétique, mais surtout à l'entretien des sols et des milieux, au classement de la biodiversité et à sa préservation, au patrimoine. L'élaboration de la nouvelle charte a été laborieuse et pose un certain nombre de problèmes face à un consensus difficile à dégager entre scientifiques, acteurs, habitants et actifs du parc. On en trouve donc des définitions relatives comme le montrent ces extraits d'entretiens:

- "Ce n'est pas immuable. Ça évolue énormément dans le temps et vite. Le paysage est avant tout relatif. Il est essentiellement mouvant avec des structures paysagères qui restent la base. L'évolution du paysage ne se voit pas à l'année mais à la dizaine ou trentaine d'années, etc."
- "Espace où l'on vit. Le paysage est extrêmement complexe où il regroupe des facteurs naturels et humains et la perception que chacun peut en avoir en fonction de son parcours, de ce qu'il fait".

**B.2. Le Parc et les villes d'études**

Parmi les trois villes étudiées dans cette enquête technique sur le paysage, deux font partie à l'heure actuelle du territoire du Parc : Caudebec-en-Caux et Le Trait.

Caudebec a intégré le Parc dès sa création en 1974 tandis que la ville du Trait a intégré le territoire du Parc plus tardivement car des réticences existaient de la part de certaines autres communes à accepter un site industriel comme le Trait avec son passif du chantier naval. Ce la vient du fait que le PNRBSN a été perçu (notamment par les associations naturalistes) comme une maigre compensation de l'étalement urbain et industriel ayant conduit à un déboisement de l'agglomération rouennaise. C'est en ce sens que s'exprime un responsable de HNNE.

Le Parc est intégré dans les deux projets de mise en valeur des marais de deux manières différentes.

A Caudebec, le Parc s'occupe de la gestion des animaux. Les objectifs des élus en place étaient: la création d'un sentier touristique, la valorisation touristique du marais tout en conservant ses caractéristiques écologiques. Le Parc est le gestionnaire de cet espace mais l'animation touristique du secteur revient à la ville.

Au Trait, nous avons un plan de gestion élaboré par le Parc. Les élus voulaient une gestion écologique de cet espace. Le Trait par l'importance de son chantier naval et sa configuration urbaine atypique souffre d'une image peu valorisante. Ainsi, la ville voulait valoriser certains espaces pour ses qualités écologiques pour permettre d'améliorer son image. La ville a acheté les animaux. Aujourd'hui c'est un espace naturel communautaire géré par le CREA. **On se retrouve donc dans la situation complexe de mise en valeur (en esthétique) de deux patrimoines perçus (naturel et industriel) comme concurrentiels par les usagers et les acteurs, l'un anthropisant l'autre, et l'autre compensant la perte de l'un par opérations de renaturation. Nous tenons là encore une équivoque fondamentale qui explique sans doute le relatif abandon de la thématique paysagère dans l'estuaire de la Seine.**

### C. Projets du Parc

Parmi les missions déjà menées par le Parc, trois projets concernant la dynamique paysagère de la Seine sur son territoire sont en cours.

#### **- La nouvelle charte du Parc :**

La charte paysagère date de 1993, elle est devenue un peu obsolète avec plutôt des leviers d'actions qui sont d'information et de pédagogie. Au Parc ils sont aujourd'hui beaucoup plus dans l'incitatif que vraiment dans le réglementaire.

Dans la charte en cours d'élaboration, ils ont élaboré un diagnostic paysager pour décliner de façon plus précise les unités paysagères. Ils ont identifié les structures paysagères pour avoir, dans le plan de Parc, des éléments un peu plus précis en termes d'encadrement de l'évolution des paysages. **L'intitulé du diagnostic paysager est "la mosaïque des paysages".**

Le territoire du Parc n'est pas un et indivisible mais plutôt constitué d'une variété importante de paysages. C'est de cette variété que le Parc tirait sa richesse. Le Parc ne souhaite pas mettre en avant une icône, un paysage mais valoriser cette variété.

Les marais sont des éléments prioritaires sur la vallée de la Seine mais ne représentent pas la vallée de la Seine.

Dans le cadre de révision de charte, un périmètre d'étude est proposé. Le périmètre d'étude concerne 93 communes. Ce périmètre est soumis à approbation du ministère de l'environnement et le Parc se doit de justifier la composition de ce périmètre. En effet les communes qui font partie du périmètre doivent répondre à une cohérence en termes d'environnement, de culture. Le Parc doit légitimer de l'intérêt d'une commune ou pas d'entrer dans le territoire du Parc puisque les territoires de Parc doivent être des territoires d'exception. On retrouve notamment l'héritage des origines marécageuses de l'estuaire derrière cet objectif. La nouvelle charte est prévue officiellement pour 2013.

**- La route des panoramas :**

Le Parc s'oriente aujourd'hui vers une structuration du tourisme à partir de ses routes et de ses points forts comme les panoramas. On peut ici lire l'héritage des origines romantiques de la Seine (comme précisé à la partie 2 de ce rapport).

Le concept des panoramas a été initié en 2000. L'objectif c'est de valoriser les paysages et de pouvoir sensibiliser le public qu'il soit composé d'habitants, de visiteurs extérieurs, mais aussi valoriser en développant des animations, des éduc'tours pour les professionnels par exemple. Ils ont en termes d'offres et de lits marchands une capacité de 282 structures (hébergements marchands). Ça représente avec les chambres d'hôtes des lieux où les échanges sont privilégiés avec le visiteur. Ça amène du monde et puis lorsque l'on séjourne dans un meublé ou un gîte ou une chambre d'hôte la démarche n'est pas la même, on s'attend à aller à la rencontre du propriétaire. Le travail du Parc est de pouvoir "mieux" former ces hébergeurs sur les spécificités et les particularités du territoire pour qu'ils puissent à leur tour être relais et porteur d'informations.

**- La boucle d'Anneville :**

"La boucle sur Anneville c'est un gruyère avec que des plans d'eau".

Le projet de reconquête paysagère est un vaste projet, qui a démarré depuis 10 ans, qui est une synthèse de l'interaction entre l'homme et son environnement. Cette boucle a été consacrée depuis longtemps à la carrière donc l'idée c'est de la requalifier. La première carrière a ouvert en 1942. C'est une boucle unique sur le territoire du parc : on a des espèces qu'on ne trouve pas ailleurs, c'est une boucle spéciale. Il y a beaucoup de territoires détériorés mais il en reste beaucoup à garder. C'est la seule boucle où il y a des maraîchers bio. Il y a du potentiel pas exploité sauf les carrières. Les communes ont été acceptées dans le territoire du Parc mais il

fallait agir sans forcément arrêter les carrières. Tout un panel d'action a vu le jour comme un inventaire du petit patrimoine bâti non protégé, des vergers, car c'est une boucle fruitière qui ne fait pas partie de la route des fruits mais projet futur pour faire une extension de la route sur la boucle. Il y a des choses qu'il n'y a pas ailleurs.

Il y a eu restauration d'anciennes carrières en friche. Le Parc les a mises en pâturages extensifs écologiques avec des vaches de Bretagne car elles sont bien adaptées à la lande.

"Ces paysages secs là sont les seuls en aval de Poses dans la vallée de Seine".

Le parc suit un programme qui consiste à faire mettre les sédiments dragués dans la Seine, dans les plans d'eau, pour rénaturaliser la zone. Ils suivent le projet pour voir si l'on trouve des choses intéressantes au niveau de la flore et la faune. Déjà sur le principe l'opération est intéressante car c'est une solution pour essayer de réaménager tout en conservant les deux activités : les carrières et le dragage. Tous ces plans d'eau on peut imaginer qu'ils peuvent être redonnés à la nature aux prairies humides. Mais ce projet n'est pas une caution pour continuer à faire des trous dans le paysage.

#### **- Les trames vertes et bleues :**

Les corridors c'est ce qui va relier deux zones que l'on peut appeler source, réservoir, les fameux milieux remarquables que l'on a essayé de préserver en les mettant sous cloche jusqu'à présent. Tout l'ensemble constitue ce que l'on appelle la trame verte et bleue : c'est le réseau écologique. Il y a des zones sources et des corridors pour passer d'une zone à une autre.

On est au tout début de l'élaboration de trames vertes et bleues en France. Au niveau du Parc, ils avaient déjà commencé à travailler dessus avant même que les textes nationaux ne soient sortis.

Les communes sont inquiètes face à la mise en place de corridors. Certains acteurs économiques ne veulent rien entendre mais d'autres commencent à prendre conscience du projet.

Une des missions du Parc est de valoriser le patrimoine culturel de son territoire.

- Il a été essayé de mettre en place une action qui s'appelait *saveurs en Seine* entre 2002-2003 et 2007-2008.

L'idée était de créer du lien entre les restaurateurs et les producteurs, les emmener à travailler ensemble sur une période donnée de l'année qui était plutôt hors-saison. L'idée c'était à travers cette action ponctuelle annuelle qui durait au départ 10 jours puis après 3 semaines, faire en sorte que ça puisse perdurer sur toute l'année, donner des habitudes de travail ensemble. Mais très peu de restaurateurs ont vraiment joué le jeu. Au niveau du Parc, ils ont un peu arrêté le

projet. Ils avaient 4 restaurateurs qui étaient vraiment convaincu, sur les 129 établissements présents sur leur territoire (comprend tous les lieux offrant une restauration). Quelques établissements maintenant travaillent dans ce sens-là, ça s'est un peu développé du fait justement d'une attente et demande des visiteurs.

L'action s'est arrêtée car ils se sont rendu compte que l'investissement en termes de temps et d'argent était colossal par rapport aux résultats.

Dans les restaurateurs investis : 1 à Caudebec (Le Normandie) ; 1 à Tancarville (La Marine) ; 1 à Yvetot (Le Havre)<sup>87</sup> ; 1 au Marais-Vernier (Auberge de l'Etampage) ; 1 à Duclair (Le Parc). Les deux qui ont fait l'assiette du pays sont Le Normandie et La Marine. Ce sont les deux les plus investis. Récemment elle a vu que l'Etampage fait maintenant l'assiette du pays. Il y a une mission l'année dernière (2010) faite par une personne du Parc qui visait à répertorier tous les producteurs, aller à leur rencontre, voir comment ils travaillaient, ce qu'ils faisaient et ceux qui avaient des points de vente sur leurs lieux de productions ou qui faisaient les marchés locaux. C'est une chose qu'ils voudraient valoriser.

Dans la continuité de ce qu'ils ont pu faire, se déroulera à la maison du Parc en octobre une fête consacrée à la pomme où seront présentés des outils traditionnels pour la préparation du cidre et certains producteurs situés notamment de la boucle de Jumièges ouvriront leurs portes durant ce week-end.

- Le Parc dans sa charte veut également limiter le mitage (bâti) au sein de son territoire pour éviter une consommation de l'espace trop importante par rapport aux réels besoins et demandes. Là aussi l'enjeu paysager est surpassé par son étymologie: le pays. Les ruraux et néo-ruraux n'ont pas les mêmes demandes de natures et de services. Il y a là une forme d'inconciliation difficile à dépasser qui se manifeste dans tous les domaines de la vie quotidienne: type de jardin, forme de chasse, restauration des lieux d'habitation, patrimoine...

---

<sup>87</sup> Au Parc ils n'en comptent que 4 dans les investis, "car la gérante du restaurant d'Yvetot il a fallu la tirer pour qu'elle fasse parti de Saveurs en Seine".



## V. La Seine

Vue du bac de la Bouille

Vue du Château Gaillard (Les Andelys)

Vue de Rouen (Côte Sainte-Catherine)



Vue de l'entrée du Port de Rouen



### A. Corpus des entretiens réalisés

#### **Entretiens formels :**

22. CAUE 27 : Jean-Marc Coubé
  23. Pilotes de Seine au pilotage de Seine à Caudebec-en-Caux
  24. entretiens de la CREA
- + Les entretiens préalablement cités

#### **Entretiens informels :**

1. Pilotes lors de la remontée de Seine
2. Pilote-major au Havre

## B. Les définitions du terme paysage pour la Seine

La majorité des personnes interrogées ou rencontrées sont attachées à la Seine. Elle offre au cadre général une beauté et une harmonie qu'ils ne retrouvent pas lorsqu'ils sont dans les terres sans la vue sur le cours d'eau.

Les gens natifs des bords de Seine ou ayant grandi en fréquentant souvent le fleuve sont majoritairement les plus attachés et les plus exhaustifs dans leur description du paysage de la Seine.

Dans les définitions du ou des paysages de la Seine s'opère une distinction entre ceux qui la côtoient grâce aux berges et ceux qui la côtoient en la navigant. Plusieurs personnes ont avancé que l'on ne pouvait pas percevoir la diversité, qui caractérise la Seine, par la route, mais lorsque l'on est sur la Seine elle est flagrante. Ce constat est à rapprocher des conclusions du projet Usages récréatifs dans lequel on a pu distinguer une population aisée et diplômée de sportifs nomades dans leurs pratiques, et des groupes populaires d'utilisateurs enclavés dans des espaces naturels disqualifiés.

"Le fleuve tantôt sera une frontière tantôt non".

Les personnes sont toutefois d'accord pour dire que le paysage de la Seine est diversifié et fascinant de part cette mosaïque de paysages:

- "Les bacs
- La vallée de Seine est belle, mieux que le Rhône
- Elle souffre de son image industrielle, on pense qu'elle n'est que ça, que cela soit par des gens de l'extérieur que des gens du secteur.
- Paysage diversifié, une mosaïque de paysages importante.
- On ne s'ennuie nulle part.
- La rive gauche est plus bucolique.
- La Seine au-dessus de Poses est plus naturelle avec des petites îles.
- Le patrimoine en bords de Seine n'est pas assez mis en avant.
- Les marais sont l'identité paysagère de la Seine.
- La Seine est une frontière : séparation rive gauche/rive droite.
- Avant avec les barques, les gens étaient tout le temps sur la Seine, on allait facilement en rive gauche : lien entre les deux rives.
- C'était une aire de jeux lorsque l'on pouvait encore se baigner dedans.

- Elle a l'image d'un fleuve pollué mais elle est moins polluée qu'avant.
- Les bateaux.
- Des endroits magnifiques qui changent selon la lumière et selon la saison.
- Un filet d'eau enserré entre deux digues entre Rouen et l'estuaire qui n'a rien à voir avec la Seine d'il y a 170 ans.
- Mosaïque de paysages importante.
- Une entité naturelle prise dans un étau entre ses problématiques environnementales et industrielles.
- Très varié : diversité perceptible par la Seine et pas par la route.
- Les impressionnistes ont popularisé les paysages de la Seine. Lorsqu'on voit la vallée de Seine on peut comprendre pourquoi elle les a fascinés.
- La vallée de Seine se définit par le fleuve et les plaines alluvionnaires, les falaises.
- Un des plus beaux fleuves.
- La vallée de la Seine c'est un peu comme un paysage de montagne : peu importe où vous vous placez vous avez toujours une vue en hauteur ou plongeante sur quelque chose".

### C. Typologie des paysages de Seine

Les unités paysagères définies au sein du territoire du Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande sont :

- Les pays
- Les vallées affluentes de la Seine (rive droite)
- La boucle de Brotonne qui est une transition entre l'estuaire et les boucles plus resserrées de Roumare et Anneville.
- Les trois boucles Seine : Jumièges/Roumare/Anneville
- Le marais-Vernier : amphithéâtre de verdure qui a sa propre configuration
- La vallée de la Risle (paysage plus atypique qui fait transition)
- Les coteaux ouest de Rouen dont a été identifié Canteleu qui est plus atypique par rapport au reste du territoire, entité plus urbaine.

Il y a des étapes bien différentes entre Rouen et Le Havre par bateau.

### *Extrait du journal de bord d'une remontée de Seine*

Au départ on a un paysage très urbain avec à la fois une dominante patrimoniale sur Rouen. Nous avons une dominante industrielle entre Rouen-La Bouille puis un petit côté naturel qui commence qui est très léger.

Entre Rouen et Duclair c'est une autoroute. Une grande ligne droite avec sur la gauche une plaine, quelque chose de très plat, sans éléments particuliers qui viennent marquer le paysage et sur la droite des coteaux et des falaises, quelque chose d'assez rigide. Au bout d'un moment on s'en lasse un petit peu. On voit très loin et on voit toujours la même chose.

Sur la partie qui compose la limite de la CREA, Duclair-Jumièges, on est vraiment dans une zone très naturelle avec une Seine qui est beaucoup plus incurvée. Cette morphologie du paysage de la Seine fait que l'on est toujours en train de guetter ce qui va se passer après. Ce sont des paysages beaucoup plus variés, où nous avons plus de choses à voir que ce soit en termes de bâti ou de paysages naturels, d'arbres, de végétation.

Jumièges-Le Trait : cette partie est assez courte, on revient dans une partie beaucoup industrielle mais qui est relativement intéressante car on passe vraiment à côté de matériaux industriels il y a une façon de les approcher qui est assez intéressante puisqu'on les voit sous un autre angle.

Une fois le Trait dépassé, on arrive assez rapidement sur le Pont de Brotonne et Caudebec-en-Caux. L'ensemble de ces deux éléments offre un spectacle assez intéressant. Caudebec nous apparaît dans sa totalité au sein de son écrin de verdure.

La forêt de Brotonne est une particularité de la boucle, c'est un ancien méandre de la Seine, qui est une création assez artificielle de l'homme et qui a été entretenue en tant que forêt.

Sur le secteur d'Aizier et Vieux-Port nous avons une Seine épargnée de l'emprise humaine sur ses rives. Nous avons ce sentiment d'espace figé avec les chaumières et les berges encore naturelles laissant place à une végétation fouillis ou des plages de sables ou galets.

Après c'est Port-Jérôme et le marais-Vernier : nous un contraste de paysages étonnant. Ce sont deux paysages qui s'opposent : l'un est naturel et préservé où l'homme semble absent ; l'autre est artificialisé, minéralisé par l'homme où la végétation ne semble pas avoir sa place et sa seule vocation semble être l'industrie.

Puis c'est l'entrée du Havre c'est quelque chose de très industriel qui donne une impression d'être très chargé, peut-être même un peu étouffant.

Dans la zone aval de Rouen par ses paysages la rive droite et la rive gauche semble se compléter ou se distinguer.

En amont de Rouen :

On sort de Rouen avec une partie encore à vocation plutôt industrielle et urbaine.

Ensuite on arrive sur la partie avec toutes les îles qui sont sur la Seine, une partie beaucoup plus naturelle avec de la faune comme des oiseaux, qui est étonnante puisqu'on vient de traverser une zone à dominante urbaine. Il y a un changement d'ambiance et de décor tout d'un coup. On ne s'attend pas à voir ça au niveau des communes d'Oissel, de Sotteville qui sont des communes plutôt urbaines, industrielles.

Après nous arrivons sur la partie avec les falaises de la zone d'Orival. Comme sur la partie Duclair-Jumièges, de par l'orientation de la Seine on est constamment en train de regarder ce qui va arriver dans le paysage une fois qu'on aura fait quelques mètres.

Au-delà de Saint-Aubin-lès-Elbeuf, après avoir dépassé Poses, nous retrouvons une Seine plus naturelle avec des petites îles et non endiguées.

#### D. Politiques envers la Seine

Les Boucles de la Seine portent débat aujourd'hui entre ceux qui voudraient les classer et ceux qui voudraient les inscrire au patrimoine de l'UNESCO.

- **Le classement des boucles de Seine** : il est relativement restrictif, essentiellement tourné vers l'écologie, l'environnement, la sauvegarde du paysage, patrimoine. Il est fait essentiellement par l'administration. Il a plutôt une image négative pour les gens. Le classement des boucles est porté par l'Etat. La boucle de Roumare a un avis favorable pour être classée mais ce n'est toujours pas fait.

- **L'inscription au patrimoine de l'UNESCO** : elle est moins restrictive. Il faut permettre l'intégration du territoire sociologiquement et économiquement, en termes de développement. Ça allierait tout ce qui se trouve sur le territoire. L'avantage c'est l'intégration de tous les acteurs du territoire qu'ils soient économiques, chambre du commerce, le PNR, les départements, régions, communes, etc. Il a une image plus positive pour les gens.

Une association existe qui s'appelle "Seine en Normandie" qui milite pour l'inscription des boucles au patrimoine de l'UNESCO. L'association, basée à Rouen, existe depuis 2005. Les membres sont majoritairement rouennais, sont peu nombreux venant de communes de l'extérieur de Rouen.

"Globalement ça serait des Andelys à l'estuaire le long du fleuve. La limite au niveau des rives ça serait la ligne d'horizon. Les zones industrielles dans ce projet sont intégrées car elles participent à l'activité économique et il faut montrer les efforts faits par les collectivités pour améliorer les rejets, l'intégration dans le paysage et dans le territoire. La boucle et le Château Gaillard dans ce secteur-là mérite le classement".

"A côté de ce débat, certains projets concernant la Seine ont pu voir le jour ces dernières années et certains sont encore à l'étude. Ici c'est un inventaire de projets en plus de ceux ayant pu être cité au niveau des échelles locales ou intercommunales :

- L'idée est de permettre l'accès et la découverte de la Seine de tout son long en vélo.

Le véloroute de Villequier et Petitville est issu d'une décision du département. Ce tronçon été finalisé en 2005 et depuis il est en attente d'être continué jusqu'à Caudebec dans un premier temps. Mais le problème se pose pour le tracé du véloroute sur la zone de l'entrée de la ville en arrivant par Rouen au niveau de la zone Revima pour éviter l'industrie.

Pour continuer le tracé jusqu'à la ville du Trait, l'idée était d'utiliser l'ancienne voie ferrée.

Mais certaines personnes ont l'idée de peut-être remettre un train dessus. Dans tous les cas l'idée de garder l'emprise de la voie ferrée pour un aménagement est attestée.

Cet été, la CREA a mis en place une location de vélo à Duclair. C'était une phase de test qui était toujours en cours en août. En fonction des résultats cela pourra entraîner par la suite des aménagements de pistes, des propositions de circuits adaptés. Pour l'instant le circuit principal que les gens font quand ils prennent un vélo à Duclair est celui de la route des fruits qui mène jusqu'à Jumièges, en bord de Seine. Parfois certains prennent le bac pour aller en rive gauche et ils longent la Seine par le chemin de halage jusqu'à Berville où ils prennent le bac pour revenir à Duclair. Ou alors ils vont dans l'autre sens, ils longent la Seine jusqu'à La Bouille. Les circuits se font vraiment en bord de Seine.

Les pistes cyclables selon les zones ça sera plus ou moins facile à réaliser. La route des fruits qui va de Duclair à Jumièges, vu la largeur de la route, il semble improbable de pouvoir rajouter une piste cyclable.

Par contre le département vient de terminer d'aménager la route des fruits : un véloroute mis en place sur tout le linéaire de la Seine. Le département essaie de choisir des routes à faible passage dans le cas où la construction d'un véloroute n'est pas possible".

- Au niveau de la CREA il y a des croisières qui ont été programmées avec l'OT et le grand Port faisant Rouen-La Bouille-Duclair. La CREA voulait offrir une croisière avec des étapes

sur le territoire qui permettent de voir le maximum de choses sur le territoire tout en ayant des contraintes de durée. Pour Rouen-La Bouille-Duclair c'est 3h de croisière. Ils ne peuvent pas couvrir l'ensemble du territoire en raison des contraintes de distance, de vitesse de navigation et de durée de croisière. L'intérêt était de pouvoir montrer aux gens sur la portion Rouen-La Bouille-Duclair qu'on a des séquences très différentes sur la Seine. A chaque croisière un guide est à bord, ça permet dans la première partie, paysage portuaire, d'avoir quelqu'un qui explique ce que l'on voit, à quoi servent ces bâtiments et d'apporter aussi des éléments culturels. La majeure partie des gens qui font les croisières ce sont des habitants de la CREA près de 70-80% des gens. Ces croisières existent depuis 2010. Cette année (2011) ils n'ont pas trop fait de publicité et les premiers à se manifester étaient ceux de la CREA car ils étaient au courant. Des dates supplémentaires sont demandées par les visiteurs. Retour très positif de la part des gens, il y a un attrait certain de la part de la population et des touristes aussi. Une enquête avait été faite en 2010 pour voir si cette offre-là intéressait les gens et les touristes, si ce type de croisière leur plaisait ou si c'était un autre type de croisière qu'ils voulaient, quels types de paysages ils voulaient voir. Ce qui a été mis en avant c'est qu'ils voulaient voir plutôt des paysages naturels. Les habitants sont contents de voir leur territoire d'une autre façon.

L'origine du projet est né que l'OT avait noté une forte demande de la part des touristes pour se rendre sur le fleuve. La CREA, l'OT, le Port, VNF et la CCI ont monté un groupe de travail et ont lancé une étude pour voir s'il y avait une demande importante de la part de la population locale ou touristique pour des croisières et sur quels types de paysages pour arriver à mieux cerner la demande.

La demande des gens penche plus pour descendre la Seine, parce qu'ils connaissent Rouen, La Bouille, Saint Martin de Boscherville pour l'abbaye, Jumièges, ce sont des lieux qu'ils identifient. Ils identifient moins les sites en partie amont. La demande va plus de ce côté-là mais le paysage de l'autre côté a aussi intérêt. Il est plus facile d'un point de vue technique d'organiser des choses de l'autre côté, la partie amont permet sur un temps plus court de proposer une diversité de paysages plus importante.

- La Crea va intervenir sur l'aménagement de l'écoquartier Flaubert qui se trouve au-delà du 106. C'est un secteur où ils vont remettre des habitations, des commerces. "Il va y avoir sur la presque île un parc aménagé. Actuellement sur la zone du quai, il y a quelques hangars sans réellement d'activité. C'est un peu un terrain vague. Les gens vont à cet endroit pour l'Armada parce qu'il y a les bateaux, du passage mais le reste du temps ce n'est pas fréquenté.

Maintenant avec le 106 il y a une habitude d'aller en rive gauche qui se recrée. Mais les gens ne vont pas au-delà du 106".

L'écoquartier est un projet très important.

- Il y a une forte demande de la population – touristique et locale - de savoir en termes de randonnées quels circuits ils peuvent faire.

La CREA vient de réaliser un état des lieux de tout ce qui existait : qui les avait aménagés, est ce qu'ils sont entretenus, par qui et s'ils le sont vraiment. Ils ont fait un diagnostic et par rapport à ça. Il y a déjà une offre qui existe sur la zone Seine-Austreberthe c'est-à-dire Jumièges-Duclair. Il y avait quelques circuits qui ont été mis en place dans les forêts.

Maintenant leur travail c'est de pouvoir arriver à offrir cette offre globale et l'associer avec des sites qui pourraient être sur les parcours ou à proximité. Pour vraiment pouvoir valoriser cette offre nature de façon complète.

"Au niveau de la forêt d'Orival trois sentiers sont déjà créés et concernant le dernier sa réalisation est prévue l'année prochaine c'est-à-dire la mise en sécurité.

Il y a des gens qui pratiquent déjà le GR présent. Mais eux au niveau de la CREA, ils créent une boucle ayant un objectif pédagogique en parlant des maisons troglodytes, de la biodiversité, des animaux, de la maison forestière.

L'objectif n'est pas de travailler sur la paysage en tant que tel eux c'est de permettre la découverte des vestiges gallo-romains, de la forêt.

Certaines personnes ont émis une remarque concernant le patrimoine historique de la vallée de la Seine qui n'est pas assez mis en avant. D'autres ont également avancé qu'il n'y avait pas assez de loisirs en Seine.

Ainsi, la Seine attire toutes les attentions et reste un élément primordial dans le paysage quotidien des personnes interrogées vivant ou travaillant sur la zone étudiée.

Tantôt elle est aimée, tantôt elle est délaissée selon ces zones industrielles, urbaines, naturelles, sauvages.

De la part des personnes ayant connu la Seine où l'on pouvait se baigner, que l'on pratiquait en barques, on sent une certaine nostalgie et un réel regret que cela ne soit plus comme cela aujourd'hui.

De la part des personnes qui n'ont pas connu ce temps, l'avis est partagé car ils gardent cette image de fleuve pollué ou d'autoroute à bateau. Mais pour une grande partie, le fleuve se navigue et ils veulent le naviguer pouvoir se rendre dessus, se le réapproprier, le découvrir dans toute sa longueur.

Mais une chose commune à tous c'est que l'on ne doit pas dénaturer le fleuve.

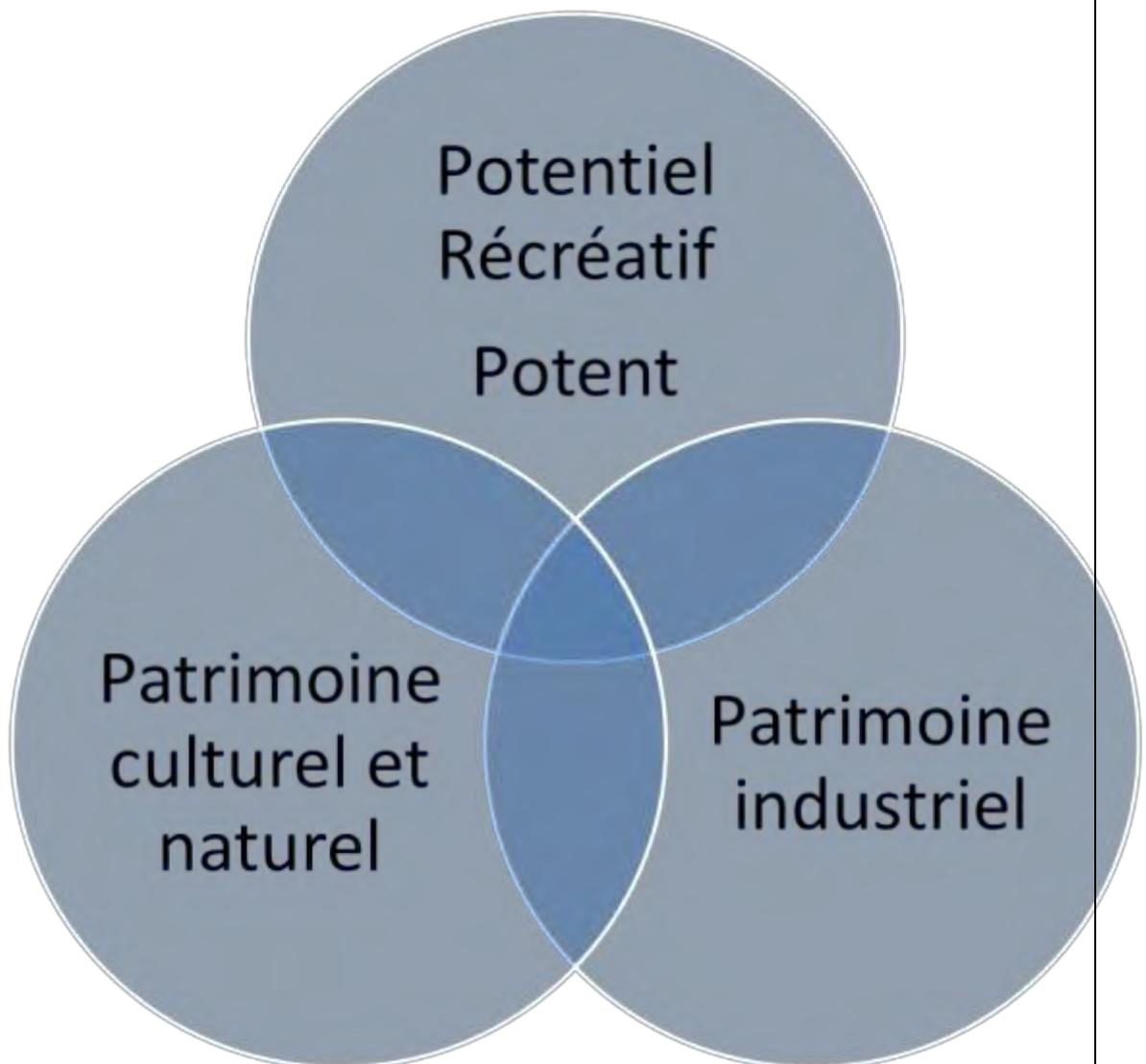
L'impact de la présence du Parc est reconnu même si certains regrettent qu'il ne soit pas plus incitatif et restrictif ou bien qu'ils ne soient devenus trop grand".

Les réflexions sur les paysages de la Seine au plan global ont trouvé des solutions ingénieuses qui méritent d'être suivies pour de futures opérations de renaturation. La création de parcours sensoriels, les mises en scène de la biodiversité, les opérations de vulgarisation scientifique grand public, les partenariats pédagogiques, la création de nouveaux quartiers de vie en prise plus directe avec la nature font du paysage une viscosité, une matière malléable, adaptable aux besoins de tout un chacun. Les initiatives globales comme celles du PNR ou de la CREA sont sans doute conduites à une échelle pertinente pour tenter de dépasser les blocages contradictoires entre deux patrimoines qui s'affrontent: la nature et l'industrie.

## Synthèse de la Partie 7:

### Caudebec-en-Caux / Le Trait / Saint Aubin les Elbeuf : trois sites ateliers pour faire paysage

Trois sites ateliers ont été investis qualitativement par les méthodes d'observation participante (ateliers pédagogiques, sorties en groupes, visites thématiques), journal de bord, recueil de documents contractuels, et par 25 entretiens semi-directifs. Les zones ateliers ont été choisies à priori pour leur potentiel de reconquête sociale comme le montre le schéma ci-dessous:



**3 sites ateliers: Saint-Aubin-lès-Elbeuf, Le Trait, Caudebec-en-Caux**

Ces zones ateliers sont été investies à partir d'un souci de compréhension de l'ingénierie de paysages, c'est-à-dire en listant les projets déclarés comme paysagers par les communes et acteurs de l'enquête. On peut synthétiser les résultats dans le tableau suivant:

<b>Zone atelier</b>	<b>Caudec-en-Caux</b>	<b>Le Trait</b>	<b>Saint-Aubin-lès-Elbeuf</b>
<b>Définition paysage</b>	Eléments naturels et minéraux Ecrin vert, cadre environnemental, bâti	Eléments naturels et minéraux + passé industriel Environnement, paysage mixte, conglomérat	Combinaison naturel/artificiel Espace vert englobant bâti et paysager, village et presqu'île
<b>Limites géographiques</b>	Seine, coteaux, marais, pont	Seine, zone industrielle, forêt	Halage, falaises, forêt, port, route départementale
<b>Milieus et ambiances</b>	Bords de Seine, forêt, marais, jardins, cœur historique	Bords de Seine, forêt, jardin, zone industrielle, parc, marais	Bords de Seine, Jardins, Ville
<b>Projets paysagers</b>	Bords de Seine, aménagement du marais, bac, musée de la marine, sentiers	Bâti, aire de camping car, parc paysager, fleurissement de la ville, coulée verte, chemin de randonnée	Randonnée balisée, pique-nique, vue sur l'eau, plage, maisons fleuries, jardins
<b>Héritages</b>	Romantisme, Pilotes	Chantiers navals	Impressionnistes, marinerie

Ces visions ingénieurs du paysage restent très focalisées sur les ouvrages, les circulations ou dispositifs techniques de proximité. Ils sont souvent confrontés à une combinaison contradictoire entre nature et industrie, deux patrimoines à préserver et valoriser. Cette combinaison attise souvent les conflits d'usages et d'acteurs (naturalistes, néoruraux,

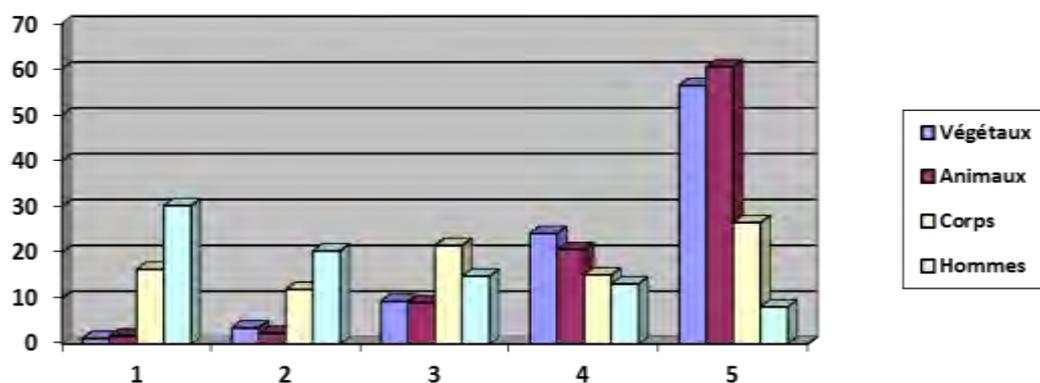
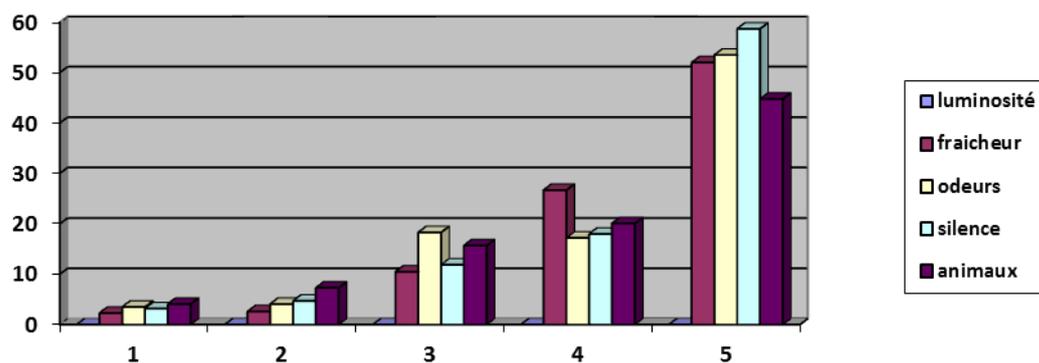
chasseurs, professionnels du tourisme...) et peut se révéler une véritable entrave aux projets de renaturation.

Chaque site atelier montre que le paysage est une toile de projection des passions humaines et touche à l'intimité (intérieurité) des individus. Le paysage est une projection d'images idéalisées et d'archétypes que l'on retrouve dans les propos des usagers comme ceux des porteurs de projets. Il convient de mieux comprendre ces paysages intérieurs et héritages qui font pays, identité collective inconsciente. La manipulation de la matière de paysage semble être une voie heureuse en matière de restauration environnementale. On peut lister au terme de l'enquête des parcours d'immersions sensorielles, des modes de traversées insolites du paysage par irruptions et rencontres entre homme et patrimoine, des mises en scène paysagères et mises en récits, des activités traditionnelles de prélèvement dans le milieu (cueillette, pêche...), des ateliers pédagogiques et participatifs, des modes de déplacement faisant paysage (ex. fluvial), ou encore une démocratisation d'accès à l'eau et au halage.

Ces solutions pratiques trouvent des modes d'expérimentations heureuses dans une vision plus globale des paysages estuariens menées par le PNRBSN ou la CREA. Dans tous les cas, l'unité paysagère reste au final un problème de perception et d'image mentale propre à chaque usager qui rend caduque les frontières territoriales en matière de paysages.

## CONCLUSION

Notre travail montre tout d'abord que les désirs de paysage penchent du côté de l'archétype de la nature sauvage. Berges végétalisées et ombragées à fleur d'eau sont le rêve unanimement partagé des habitants (enquête Armada). Les désirs d'aménagement sont réels, mais les aménagements réalisés par toujours désirés ou judicieux. Un désir de nature sauvage peut ne pas se combiner avec un coin pique-nique durement aménagé. Ce désir de nature met en scène des éléments typiques: animaux, berges végétales, arbres, accès à l'eau, point de vue. Parallèlement l'enquête de Roumare montre la capacité de socialisation du paysage qui s'impose comme élément essentiel de reconquête de l'estuaire par ses habitants et usagers. Elle nous informe également sur les qualités sensorielles et affectives recherchées dans le paysage comme le rappellent les graphiques suivants.



En guise de synthèse: l'enquête rend compte de l'analyse statistique de 671 questionnaires diffusés entre le 5 Aout 2011 et le 21 Aout 2011 à Caudebec en Caux, Villequier, Saint Aubin les Elbeuf, Elbeuf sur Seine (notamment au Marché d'Elbeuf), Poses (base de loisirs et village), Bédanne puis entre le 8 janvier 2012 et le 15 janvier 2012 à Boos, Saint Jacques sur Darnétal, le Trait et Sotteville les Rouen. Le questionnaire contient 21 questions principales pour un total de 40 questionnements. On remarque un rapport au lieu d'habitation où le lieu géographique prime sur le lieu physique d'habitation : par exemple, une personne va énoncer quarante ans de résidence quand elle a elle-même quarante ans, la durée moyenne de résidence est de 15 ans environs. 62,5% de l'échantillon vit en maison tandis que 39,4% considèrent qu'ils ont un jardin, quasiment aucuns n'ont de jardin en vivant en appartement. Très peu de personnes sont en contact direct avec la Seine de leur habitation : 2,4 % vivent au bord de l'eau, 4,8% ont vue sur Seine, la plupart de ces personnes vivent à Caudebec les Elbeuf.

Le niveau de fréquentation le plus courant est occasionnel (c'est-à-dire moins d'une fois par mois), avec tout de même 28% de personnes interrogées fréquentant les bords de Seine tous les jours ou chaque semaine au moins.

Les activités ou lieux fréquentés énoncés l'ont été de manière beaucoup plus exhaustive par les femmes que par les hommes. Cette tendance à l'expression de multiples réponses davantage chez les femmes que chez les hommes pourrait avoir tendance à rendre moins saillants les contrastes entre les pratiques selon le sexe notamment. On retrouve le même phénomène de multi-réponses au niveau des répondants de la base de loisirs de Poses : une population plus jeunes mais aussi plus mobile et pratiquant significativement les activités proposées dans les réponses. Ces personnes ne se contentent pas d'être les plus sportives, elles sont aussi très attachées aux pratiques culturelles, à la photographie ou encore à la restauration pour ne pas citer toutes les pratiques proposées qui sont globalement plus mentionnées à la base de loisir de Poses qu'ailleurs.

L'activité la plus pratiquée par l'ensemble de l'échantillon est la promenade sur berge 59,1% (69,8% sans la strate Boos, Saint Jacques sur Darnétal, Le trait et Sotteville les Rouen), avec des résultats assez proches les uns des autres on voit se dessiner un groupe d'activités concernant entre 32% et 42 % des personnes interrogées : les restaurants, le vélo, le pique nique, le repos et la sieste et la randonnée.

Lecture, baignade et observation de la faune, bronzage et visites culturelles correspondent à des activités pratiquées par 20 à 30% de l'échantillon.

Jardinage et photographie sont deux activités situées sur un même plan en terme de représentation statistique : 13% et 14%.

Entre 5 et 10% de pratique on trouve la pêche à la ligne, la cueillette, la promenade sur l'eau et les sports nautiques. Le taux relativement important du camping (10%) comparativement au nombre de personnes interrogées à Poses peut laisser penser que les personnes ont pu confondre dans leur réponse les activités pratiquées en bord de Seine et ailleurs. Les activités les moins représentées sont la chasse, les guinguettes, les croisières, la peinture et le dessin.

Le premier groupe d'éléments naturels significatifs dans le paysage sont, autour de 70% de réponses sont les arbres et l'eau. Un second groupe de réponses concerne les oiseaux, les fleurs, les rochers et falaises mais aussi les poissons (tous sont cités entre 49,6% et 66% des cas). Les autres éléments comme les roseaux, mammifères, la terre, les marais, insectes, coteaux et sable représentent une troisième catégorie de réponses. Enfin, nénuphar et crustacés représentent la catégorie des éléments les moins cités. Au final, les éléments les plus cités sont aussi les plus présents et structurent largement l'image de la Seine : entre les arbres et l'eau, il y a d'ailleurs tout un jeu de reflets, entre le domaine aquatique du fleuve et celui « terrien » des berges

Concernant les éléments sociaux importants : les bateaux sont les plus cités, dans 71% des cas. La présence des bateaux dans le paysage est donc directement reliée au fleuve et peut sembler faire écho à l'importance déclarée de l'élément naturel « eau ». Dans un second groupe d'éléments sociaux importants on trouve les panoramas, les ponts, les bacs, les sentiers et chemins. Comme pour les éléments naturels, il s'agit d'éléments très généraux, que l'on retrouve dans beaucoup d'endroit et qui marquent nettement les limites du paysage à travers une dimension « circulation ».

Une troisième catégorie regroupe, avec des résultats comparables les éléments culturels (peintres, espaces culturels et historiques : châteaux, abbayes), à un même niveau que les habitations, ils témoignent d'une appropriation géographique des lieux par l'homme à travers le temps, sans la dimension « circulation des hommes » que l'on a dans la première catégorie au profit d'une dimension que l'on pourrait qualifier d'édifiante.

Les axes routiers, les usines, les chantiers navals, les magasins renvoient à une catégorie d'éléments moins cités que tous les autres précédemment décrits. Ils sont à relier avec une exploitation plus industrielle et directement rattachée à l'économie humaine du fleuve : ils apparaissent donc comme étant plus secondaires dans la définition du fleuve.

Si l'on croise les taux de réponses significatifs pour les éléments naturels avec ceux significatifs des éléments sociaux, on voit un attachement à l'immensité du fleuve (panoramas) à travers l'élément eau en particulier, avec une grande importance portée aux bateaux (directement en mouvement sur le fleuve). On perçoit aussi l'importance d'une Seine verte : les arbres mais aussi les jardins (cités à 40% : ce qui est un résultat significatif pour les éléments sociaux). Les éléments relatifs à une activité

productive autour du fleuve : mammifères, usines, chantiers navals sont moins importants. La dimension culturelle du fleuve, citée plus fréquemment que les éléments sociaux relatifs à son activité économique présente, révèle toute une symbolique fondée historiquement autour du fleuve, tel un « lieu d'enracinement de l'identité locale ».

Le paysage principal qui ressort de ces éléments statistiques serait celui d'une Seine verte ou prime l'élément eau autour de laquelle se structure un espace de ponts, chemins, passages d'eau dont le mouvement et la vivacité sont matérialisés par les bateaux qui y circulent qui retiennent tout l'intérêt des personnes qui côtoient le fleuve. Il serait intéressant de relier cette importance locale des bateaux avec les événements majeurs qu'ont pu constituer les manifestations successives « d'Armada » depuis une vingtaine d'années.

La question finale sur les éléments principaux participant à la définition du paysage a été très partiellement suivie par les personnes interrogées mais l'ensemble des réponses répertoriées dans un tableau permet de rendre compte de toutes les ambivalences dans le ressenti du paysages entre impression positive et citation d'éléments négatifs comme la pollution sonore ou olfactive liée aux usines ou au trafic routier. La perception du paysage semble être un tout : un inconfort olfactif et ou sonore ne va pas empêcher de ressentir un certain gigantisme à la vue d'un paysage, d'une lumière, d'un panorama particulier. Une question se pose cependant dans cette description spontanée du paysage de Seine, il s'agit de savoir dans quelle mesure, le lieu de passation, les conditions de passations (météo, disponibilité, niveau d'affluence d'un lieu) vont avoir une influence plus ou moins importante sur la réponse et notamment la manière de se remémorer les usages de la Seine.

Dans l'ordre d'appréciation des éléments du paysage de Seine, c'est d'abord le naturel, la vue sur l'eau, la tranquillité et l'isolement avant les loisirs et l'animation puis le service qui sont évoqués.

C'est donc une Seine de nature ( ce qui rejoint les éléments naturels déclarés comme importants) qui prime. Les éléments sociaux déclarés comme importants confirment cette idée puisque les premiers éléments déclarés sont ceux relatifs à un enracinement culturel inscrit dans le paysage (devenus quasiment naturels dans le paysage, par effet historique), avant aussi les éléments sociaux relatifs à l'activité économique du fleuve et autour du fleuve, avant les éléments sociaux relatifs aux loisirs qui sont les moins fréquemment cités. Ce qui caractérise souvent le mieux cette Seine passe par une expression positive de la vue, abordée de manière très générale, l'eau véhiculant un sentiment de calme (quand bien même le bruit est souvent évoqué). Ce qui caractérise le mieux le paysage des bords de Seine est donc d'abord la vue : (25% sont d'accord ou tout à fait d'accord pour définir l'odeur comme élément essentiel de définition, 30% sont d'accord ou tout à fait d'accord pour définir

le paysage par le bruit quand 78,3% sont d'accord ou tout à fait d'accord pour définir le paysage par la vue)

Dans les réponses descriptives des odeurs et des bruits on constate qu'ils sont souvent décrits négativement, sauf quand ils sont rattachés à l'idée de nature. Nous notons que la vase a un statut particulier : apprécié tour à tour comme un élément négatif ou positif. Dans ce dernier cas, elle évoque le lien du fleuve avec la mer. Comme la vase, mais au niveau des éléments sociaux cette fois, les bateaux sont évoqués comme un plaisir à regarder mais peuvent aussi être perçus comme une nuisance sonore (cornes de brumes).

La photographie idéale citée le plus couramment est de très loin celle de la Seine la plus naturelle.

### **Des résultats contrastés selon les lieux de passation**

L'odeur de la Seine iodée, la lumière reflétée dans l'eau, une brume particulière ont été fréquemment cités à Villequier et Caudebec en Caux en particulier (ce qui n'est pas sans évoquer la lumière particulière qui a tant intéressée les peintres impressionnistes), parallèlement aux activités industrielles que la Seine irrigue (mieux tolérées que les activités industrielles autour : axes routiers ou usines). A Caudebec en Caux et Villequier, la Seine qui est décrite est davantage « une Seine vers la mer », Seine des méandres et d'un certain « gigantisme », idée « d'infini » du paysage, d'une « vue épurée », de « panoramas », de « domination », en somme qui dépasse l'humain. C'est aussi le gigantisme des ponts. Les descriptifs négatifs concernant l'industrie semblent plus pesants dans le secteur de Poses, Elbeuf, Bédanne. De même les personnes interrogées dans ce secteur évoquent soit les grands paysages panoramiques de la Seine des Abbaye soit une nature plus circonscrite, moins grandiose mais elle aussi envisagée sous l'angle du calme et de l'apaisement par l'élément eau.

Les personnes fréquentant le plus régulièrement les bords de Seine ont été interrogés à Caudebec en Caux. (tous les jours ou chaque semaine représentent ensemble, 60% des personnes interrogées)

Le jardinage est une activité qui est davantage citée sur le côté « Seine des loisirs » : base de loisir de Poses, Bédanne, marché d'Elbeuf (peu à Poses même étonnamment ...), il en est de même pour la pêche, la chasse ou encore le vélo. Il est intéressant de noter que la lecture est fortement citée à Villequier (35,2%) quand ailleurs c'est une activité qui touche 20% des répondants en moyenne. Villequier souvent associé à Victor Hugo peut expliquer ce résultat. La pratique du bronzage est associée à une Seine plus active, celle des loisirs de Bédanne à Poses, une Seine qui se vit davantage avec le corps. L'observation de la faune est plus citée à partir de Bédanne vers Poses comme si à Villequier et Caudebec en Caux la lumière en elle-même étant sujet de contemplation. La Seine

apparaît être une Seine plus contemplative, moins active à Caudebec en Caux et Villequier où une activité se détache relativement : la restauration (48% des répondants à Caudebec en Caux). A Villequier on voit se détacher l'importance de l'activité photographie (26%) qui rejoint cette idée de contemplation alors qu'ailleurs la moyenne est entre 10 et 15% pour cette activité. Elle reste fréquemment citée à la base de loisirs de Poses où toutes les activités sont plus citées qu'ailleurs de manière générale. La photographie est citée dans une moindre mesure à Caudebec en Caux, peut être car les personnes interrogées abordaient la Seine plus directement dans l'ordinaire de leur quotidien avant d'en faire un objet photographique.

La fréquentation des bars en bord de Seine a souvent été citée par des publics rouennais ou relativement jeunes. L'activité guinguette est essentiellement citée à Poses (12% des répondants) quand ailleurs moins de 4% ne la mentionnent.

On remarque qu'au niveau des lieux fréquentés, selon le lieu de passation, c'est toujours la Seine locale qui apparaît prioritairement fréquentée : A Caudebec en Caux ou à Villequier c'est le parc Régional de Brotonne, le parc écologique EANA, la réserve naturelle de l'estuaire de la Seine mais avec des taux assez faibles qui laissent penser que leur signification reste assez mal connue par les autochtones.

### **Des résultats variables selon le sexe des personnes**

La pêche apparaît comme une activité beaucoup plus masculine : 13,3% des hommes contre 6,9% des femmes tandis que la cueillette est très féminine (3,4% des hommes contre 7,9% des femmes). La lecture est, elle aussi une activité davantage féminine : 14,3% des hommes contre 21,4% des femmes interrogées. Les activités directement sur l'eau sont quant à elles plus masculines : 10,5% des hommes contre 7,9% des femmes concernant les promenades sur l'eau, 13,3% de sports nautiques pour les hommes contre 9,1% chez les femmes. Le bronzage en tant qu'activité singulière est plus fréquemment cité chez les femmes avec 3% d'écart avec les hommes. D'une manière générale, les femmes sont davantage tournées vers les activités culturelles que les hommes mais les écarts ne sont pas forcément très importants. Il faut toujours relativiser les résultats avec le constat selon lequel les femmes ont eu tendance à exprimer leurs pratiques selon une plus grande exhaustivité que les hommes. Au niveau des éléments naturels, les femmes sont plus attachées aux fleurs que les hommes (68,4% des femmes contre 47,6% des hommes) quant à eux plus significativement attachés au marais ou encore coteaux...

Qualitativement le travail réalisé démontre la multiplicité des conceptions du paysage. L'unité unique qui se dégage reste avant tout archétypale. Mais surtout ce travail augure de constats et de pistes à prolonger:

- 1) les paysages découpés administrativement pèsent sur la manière dont les habitants seinno esturiens vivent l'espace (limitation de déplacement, privation de vue, conflits d'usages, choix de vie...)
- 2) les actions publiques en faveur du paysage sont à la mode dans les grands projets politiques (Axe Seine) mais souffrent d'un manque de suivi sur le long terme;
- 3) le paysage est promu par différentes manifestations, actions pédagogiques, offres touristiques ou aménagements urbains, mais manque d'une actualité et d'une synthèse. Pourquoi ne pas prévoir à l'avenir: un bulletin largement diffusé sorte d'écho des actualités et offres de paysage, ainsi qu'un atlas social des paysages vécus et aménagés?
- 4) les actions paysagères restent trop morcelées entre elles sans être reliées. On propose des visites de marais, des cours de jardinage, des partenariats avec les écoles et les associations, des événements culturels... sans les relier les uns et les autres.
- 5) Ce dernier constat coïncide avec le fait que pour les populations le paysage doit être pluriel et sa diversité préservée. Une peur d'homogénéisation des paysages est clairement affichée par tous.
- 6) le paysage haut normand souffre de symboles paysagers plutôt absents ou non emblématiques. L'eau coca cola, le patrimoine industriel, des sanctuaires de nature inaccessibles et parfois transgressés, permettent sans doute de comprendre cet état. Il y a là des opportunités à saisir en créant quelques labels (AOC par exemple).

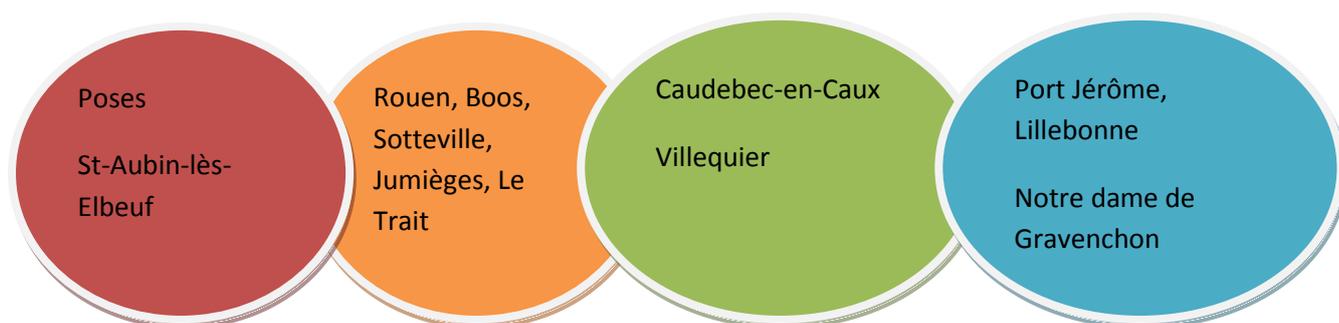
## **SYNTHESE DU PROGRAMME ENFANTS DU FLEUVE**

Le programme enfants du fleuve se fixait pour objectif d'analyser les entités paysagères de l'estuaire de la Seine d'un point de vue objectif et au plan social. La réalisation de 25 récits de vie auprès de témoins et acteurs de paysages dans l'estuaire nous a conduit à revoir ce choix méthodologique qui nous menait dans une impasse. Il y a plusieurs entités paysagères qui varient selon les outils (SCOT, charte, atlas, projets de territoire, tourisme) et sont aussi nombreux que les acteurs eux-mêmes (chaque entité relevant d'un processus psychique propre à chacun).

Nous avons donc cherché à comprendre les paysages de l'estuaire de la Seine à partir de leurs éléments caractéristiques et emblématiques, nous incitant à revoir le langage paysager, ses héritages (conscients ou inconscients). Cette première partie du rapport nous a aidé à construire un diagnostic paysager de la vallée de la Seine. Et cela nous a conduit à rechercher historiquement dans une analyse d'archives littéraires et scientifiques (partie 2 du rapport) comment les archétypes paysagers de l'estuaire étaient construits. Ce travail de "déblaiement" nous a permis par la suite de mesurer l'actualisation récurrente de ces archétypes paysagers. Pour le dire simplement les paysages de l'estuaire relève d'un bricolage permanent qui mobilise: de cadres contraignants (anthropisation, législation), des éléments en nombre limité (minéraux, végétaux, animaux, bâti, patrimoine, activités sociales), et des archétypes de nature idéalisée.

Ces résultats ont ensuite été utilisés sous forme d'enquêtes quantitatives et qualitatives de terrain croisant les zones géographiques des découpages savants de l'estuaire (îles, urbain, industriel, rural, sanctuarisé, récréatif) et les perspectives sensorielles (hauteurs, bords de l'eau, espaces verts, quais...).

On peut ainsi synthétiser les zones de passation des enquêtes:



Les trois questionnaires ont servi à saisir trois moments du paysage:

1/ **les paysages promus et désirs d'aménagement** saisis à l'issue de l'Armada 2008 par un choix de photos issues des revues institutionnelles (villes, Agglo, Département, Région), questionnant les visiteurs sur leurs désirs d'aménagement des bords de Seine et leurs images idéales de l'estuaire.

2/ **les paysages vécus/ressentis** en questionnant les usagers de la forêt de Roumare sur la manière dont ils font (sensoriellement, par leur exercice physique, par leurs imaginaires) paysage.

3/ **les paysages découpés** scientifiquement et administrativement en trois zones: Poses-Rouen, Rouen-Le Trait, Le Trait-Villequier pour mesurer l'hypothèse d'unités paysagères administrées.

Méthologiquement les 3 questionnaires testent différentes manières de saisir le paysage: sensoriellement

(Roumare), par l'aménagement (Armada), géographiquement (Sites ateliers). Ces items ont été combinés lors de l'enquête de 2011.

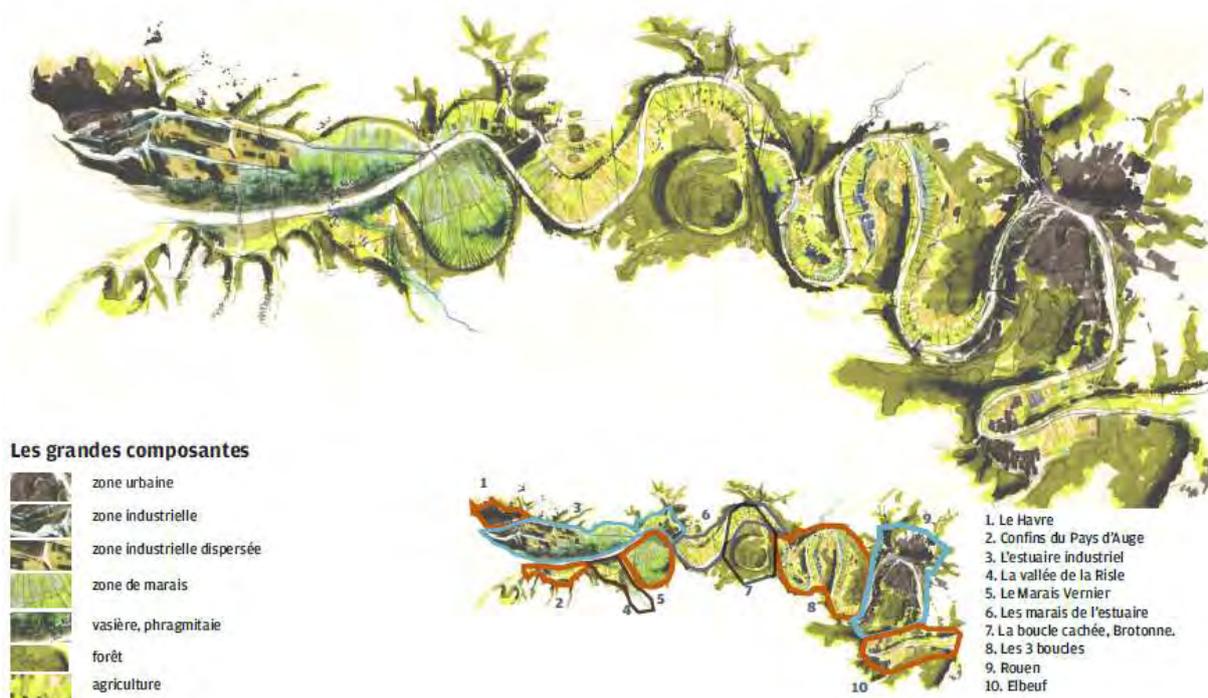
Ces analyses ont été amorcées par une vingtaine d'entretiens semi directifs avec des experts du paysage (8 artistes, 8 scientifiques, 8 institutionnels) qui nous ont livré les items constitutifs des questionnaires. Ces études quantitatives ont été enrichies des deux enquêtes qualitatives:

- la première analyse auprès d'acteurs, gestionnaires et habitants la combinaison nature/industrie caractéristique de l'estuaire de la Seine enrichit l'enquête sur les entités perçues et construites, ainsi que sur la tolérance paysagère;

- la seconde étude porte sur des acteurs de paysages intervenant sur les trois zones ateliers de notre questionnaire final et aident à relativiser les unités paysagères administratives.

Les principaux résultats à l'issue de ce travail sont les suivants:

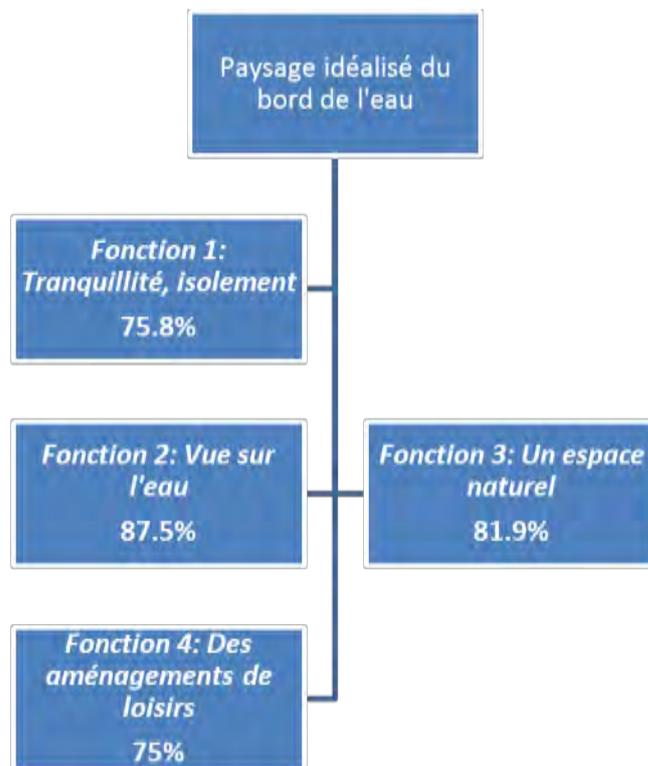
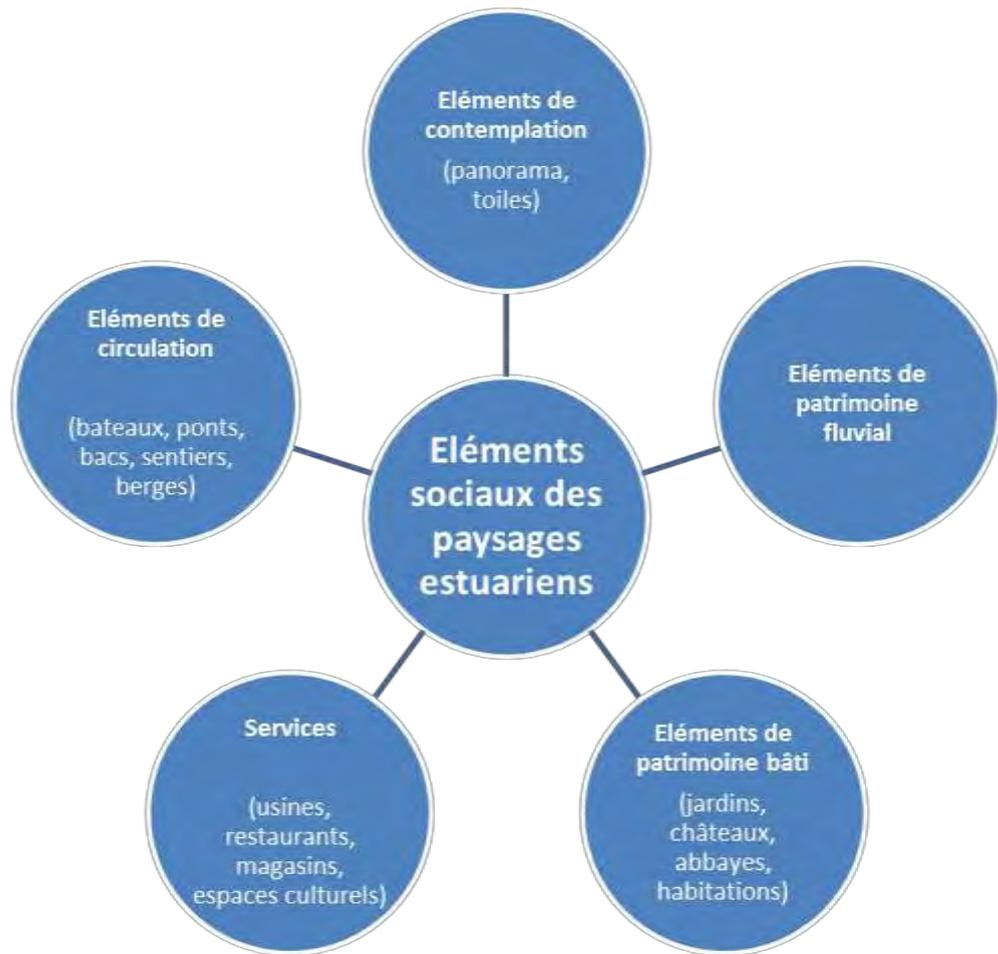
# Les entités paysagères des boucles de la Seine



Les paysages estuariens obéissent ainsi à des processus de construction que nous avons tenté de modéliser dans cette étude, notamment à travers les travers et schémas qui suivent:

**Tableau des images idéales de l'estuaire de la Seine**

Paysages	Sanctuaires	Hauts lieux	Patrimoine	Loisirs urbains	Industrie
<b>Image de la Seine (note/5)</b>	4.2	4.1	4.1	3.2	2.7
<b>Degré de connaissance</b>	76%	82%	87.5%	85.5%	88.4%



L'enquête sur l'Armada nous livre des enseignements pour la renaturation de l'estuaire:

Dans une perspective de reconquête un consensus d'espace jardiné au bord de l'eau et offrant des prises multiples (sport, promenade, détente, patrimoine, observation naturaliste) semble se dégager. Mais à long terme il convient d'inscrire ce type d'opération dans un plan de gestion globale des paysages pour éviter leur homogénéisation et préserver leur diversité.

Dans une perspective de restauration, les sanctuaires de nature, hauts lieux et espaces patrimonialisés restent la combinaison la mieux appréciée, face à la lassitude de l'industrialo urbain.

L'enquête sur la forêt de Roumare nous livre des informations précieuses en vue d'opération de restauration/reconquête dans l'estuaire de la Seine:

- Les espaces de nature offerts au public doivent être pensés comme pluriels et en réseaux.
- Ils doivent offrir de multiples prises (services, activités).
- La nature offerte au public doit être jardinée (ce n'est pas physiquement dans le contact recherché la nature sauvage) et balisée (on ne doit pas s'y perdre, mais on peut s'isoler).
- L'offre de paysage naturelle doit permettre au visiteur de s'immerger dans des archétypes de nature travaillés culturellement dans l'histoire des hommes (les mares magiques de G. Sand par exemple), afin que son inconscient soit déjà habité par les lieux.
- Les aménagements réalisés sous forme de services (ex. bancs, point d'observation, route) doivent rester en phase avec l'aménagement d'un lieu sinon ils sont perçus comme outranciers et indésirables, ce qui les rend caduques.
- La suggestion de la nature sauvage par affichages, récits, légendes; comme sa mise en scène (enclos, histoires) est déterminante pour l'animation des espaces naturés.
- Un paysage attractif pour le public est fait de rencontres entre ambiances (lumière, fraîcheur, couleurs, animaux) et pratiques sociales (cueillette, sport, promenade en famille, observation naturaliste...).

Bref, une renaturation de l'estuaire ne peut se penser à échelle locale mais doit être conduite à échelle intermédiaire (agglomération, parc, région) et faire intervenir pratiquement et mentalement les usagers et acteurs de l'estuaire. Le présent rapport livre ici tout un ensemble d'expériences pratiques ayant chacune leur degré de réussite. Enfin, les travaux sur le paysage sont une opportunité à saisir pour voir enfin naître en action un plan de gestion globale de l'estuaire de la Seine.

## BIBLIOGRAPHIE

### **Bibliographie historique**

**Alard, Didier** (Coord.) – 2002, Zones humides de la basse vallée de la Seine, Fascicule 15 – Programme Scientifique Seine-Aval, Ifremer.

**Aubry, Chantal** – 2005, L'estuaire de la Seine, Arles, Actes Sud.

**Bachelard, Gaston** – 1947, La terre et les rêveries de la volonté. Essai sur l'imagination de la matière, Paris, José Corti.

**Bachofen, Johann Jakob** – 1996, Le droit maternel. Recherche sur la gynécocratie de l'antiquité dans sa nature religieuse et juridique, Lausanne, L'Âge d'Homme,

**Ballouche Aziz, Nuscia Taïbi Aude, el Habib Barry Mohamed, Jolivel Maxime, Lemine Ould Baba Mohamed et Moguedet, Gérard** – 2007/2, « Enjeux et impacts des barrages de Diama (Mauritanie) et Arzal (France) : des contextes socio-économiques et environnementaux différents pour de mêmes conséquences », *Noroi*, n° 203 : 51-66.

**Barles, Sabine** – 2005, *L'invention des déchets urbains. France : 1790-1970*, Seyssel, Champ Vallon.

**Bata, Philippe, Péan, Anne, Guillemet, Dominique, Peret, Jacques, Soubiran, Jean-Roger** (dir.) – 2002, Aux rives de l'incertain. Histoire et représentation des marais occidentaux du Moyen Âge à nos jours, Paris, Somogy.

**Bauby, Francis, Orivel, Sophie, Pénét, Martin** – 2003, Mémoires de guinguettes, Paris, Omnibus.

**Bénard, Eric** – 2008, Les gens du fleuve. Vallée de la Seine – préface par Olivier Sirost, Cabourg, Les Cahiers du Temps.

**Bénichou, Paul** – 2004, Romantismes français, Paris, Gallimard, coll. Quarto.

**Benoit, Paul, Berthier, Karine, Billen, Gilles & Garnier, Josette** – 2004, « Agriculture et aménagement du paysage hydrologique dans le bassin de la Seine aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> siècles », in Joëlle Burnouf et Philippe Leveau, *Fleuves et marais, une histoire au croisement de la nature et de la culture*, Paris, CTHS : 235-244.

**Bergeret-Gourbin, Anne-Marie** (dir.) – 2003, Un siècle de bains de mer dans l'estuaire, Honfleur, Musée E. Boudin.

**Bergues, Martine** – 1992, « Pays et paysages aux marais Vernier (Eure) », *Terrain*, n° 18 : 142-150.

**Blunden, Maria et Godfrey** – 1973, Journal de l'impressionnisme, Genève, Skira.

**Borgeaud, Philippe & coll.** – 1999, La mythologie du matriarcat. L'atelier de Johann Jakob Bachofen, Genève, Droz.

**Cellule de lutte contre la pollution** – 1991, Du barrage de Poses à l'estuaire. 30 ans de suivi de la qualité de la Seine, Département de la Seine-Maritime/Agence de l'eau de Seine Normandie, Rouen.

**Corbin, Alain** – 1988, Le territoire du vide. L'Occident et le désir de rivage 1750-1840, Paris, Aubier.

**Dauvin, Jean-Claude** (coord.) – 2002, Gestion intégrée des zones côtières : outils et perspectives pour la préservation du patrimoine naturel. Patrimoines Naturels, 57, Paris, MNHN.

**Delaive, Frédéric** – Avril 1991, Canotage et canotiers de la Seine. Petite histoire illustrée d'un paradis perdu et d'une navigation de plaisance populaire à Paris et dans les alentours, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, Les cahiers du musée de la batellerie n° 28.

**Derex, Jean-Michel** – 2006/01, « L'histoire des zones humides. Etat des lieux », *Etudes rurales*, 177 : 167-178.

- Dupont, Jean-Paul** (Coord.) – 2001, Matériaux fins. Le cheminement des particules en suspension, Fascicule 4 – Programme Scientifique Seine-Aval, Ifremer.
- Eliot, Benoit & Rioland, Stéphane** – 2002, Le Muséum de Rouen. Un carnet de voyages, Bonsecours, Editions Point de vues.
- Evrard, Barbara** – 23 mars 2010, *La côte d'Albâtre comme terrain de jeux ? Aménagements, activités physiques et paysages vécus*, Thèse de doctorat de l'Université de Rouen, STAPS.
- Faivre, Antoine** – 1996, Philosophie de la Nature. Physique sacrée et théosophie XVIII<sup>e</sup>-XIX<sup>e</sup> siècle, Paris, Albin Michel.
- Ferretti Bocquillon, Marina** (dir.) – 2009, Le jardin de Monet à Giverny : l'invention d'un paysage, Giverny, Musée des impressionnistes / 5 continents éditions.
- Flaubert, Gustave** – 1973, « Par les champs et par les grèves », 1847, in *Œuvres complètes de Gustave Flaubert*, Paris, Club de l'honnête homme : 272-273.
- Hébert, Didier** – 2004, Deauville. Une cité de villégiature de la côte fleurie, Cabourg, Cahiers du Temps.
- Hugo, Victor** – 2001, Quatrevingt-treize, édition de Bernard Leuilliot, Le Livre de Poche (classique) – Victor Hugo, Pair de France, et la Seine, in Elisabeth Chirol (dir.), *Victor Hugo et la Normandie*, Musée Victor Hugo de Villequier, 1985, 169.
- Joubert, Alain** (dir.) – 1986, Scènes de la Seine, Rouen, Association des Conservateurs de Haute-Normandie.
- Juhel, Vincent** (dir.) – 2004, *Arcisse de Caumont (1801-1873) érudit normand et fondateur de l'archéologie française*, Caen, Société des antiquaires de Normandie.
- Karr, Alphonse, Gatayes, Léon & aal.** – 1991, Le canotage en France, Paris, Taride, 1858, rééd. Le Chasse-Marée, ArMen.
- Latour, Bruno** – 2009, Les politiques de la nature, ou comment faire entrer les sciences en démocratie, Paris, La Découverte.
- Lecomte, Thierry, Le Neveu, Cyril, Picon, Bernard et Leconte, Jean** – 1985, « Au sujet du marais », in Cadoret, Anne (dir.), *Protection de la nature. Histoire et idéologie. De la nature à l'environnement*, Paris, L'Harmattan.
- Lecoquierre, Bruno** – 1998, L'estuaire de la Seine. Espace et territoire, Rouen, PUR.
- Lesueur, Patrick** (Coord.) – 1999, *Sables, chenaux et vasières*, Fascicule 3 – Programme Scientifique Seine-Aval, Ifremer.
- Manœuvre, Laurent** – 1991, Boudin et la Normandie, Paris, Herscher – 2006, Le pêcheur en Normandie 1820-1920, Honfleur, Musée E. Boudin.
- Martinez, Frédéric** – 2009, Claude Monet. Une vie au fil de l'eau, Paris, Tallandier.
- Maupassant, Guy de** – 2004, Contes Normands, Paris, LGF.
- Maurice, Antoine** – 1987, Le surfeur et le militant. Valeurs et sensibilités politiques des jeunes en France et en Allemagne, des années 60 aux années 90, Paris, Autrement.
- Merle, Barbara** (Coord.) – 2009, Les conférences de l'estuaire. L'estuaire de la Seine : un passé en commun, un avenir en construction, Rouen, Editions des falaises.
- Michelet, Jules** – 1983, La mer, Paris, Gallimard – 1886, Notre France : sa géographie, son histoire, Paris, C. Marpon & E. Flammarion.
- Nodier, Charles** – 2005, « La Seine et ses bords » (1836), in *Voyages en Normandie*, Tome 1, Urrugne, Editions Pimientos : 76-83.
- Noël, Benoit et Hournon, Jean** – 1997, La Seine au temps des canotiers, Garches, AROM,
- Noël, Benoit et Hournon, Jean** – 2004, Les arts en Seine. Le paradis des impressionnistes, Paris, Les Presses Franciliennes.
- Pomarède, Vincent** (dir.), L'Oise de Dupré à Vlaminck. Bateliers, peintres et canotiers, Paris, Somogy, 2007.
- Pennetier, Georges** – 1868, L'origine de la vie, Paris, J. Rothschild éditeur.
- Rey, Alain** (dir.) – 1992, Dictionnaire historique de la langue française, Paris, le Robert.

- Satiat, Nadine** – 2003, *Maupassant*, Paris, Flammarion.
- Schmidt, Albert-Marie** – 1982, *Maupassant*, Paris, Seuil.
- Simmel, Georg** – 1991, *Secret et sociétés secrètes*, Strasbourg, Circé.
- Sirost, Olivier** (dir.) – 2004, *Usages sociaux du littoral et variations paysagères : le cas de l'envasement des plages du Calvados*. Action 1-2004-11. Rapport en ligne sur le site [seine-aval.fr](http://seine-aval.fr)
- Soubiran, Jean-Roger** – 2002, « Prestige du marais dans la peinture de paysage en France au XIX<sup>e</sup> siècle », in Bata, Philippe, Péan, Anne, Guillemet, Dominique, Peret, Jacques, Soubiran, Jean-Roger (dir.), *Aux rives de l'incertain. Histoire et représentation des marais occidentaux du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Somogy : 21-30.
- Viatte, Auguste** – 1979, *Les sources occultes du romantisme. Illuminisme – Théosophie, 1770-1820. Tome 2 : La génération de l'empire*, Paris, Honoré Champion : 152.
- Zambianchi, Claudio** – 2008, *Monet et la peinture de plein air*, Paris, Le Figaro.

### **Bibliographie des parties 4 à 6**

- Beck U., 2008, *La société du risque : sur la voie d'une autre modernité*, Paris, Champs essais
- Berque A., 2000, *Ecoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin
- Berque A., 1991, "Au-delà du paysage moderne. De paysage en outre pays", dans *Le Débat*, n°65, page 4
- Bonfils P., 1994, "", *revue forêt méditerranéenne*
- Bonniol J. L. 2001, "Anamorphoses du Bernica. Lieu et paysage à l'île de la Réunion", dans Voisenat Cl. (dir), 2001, pp. 49-63
- Bory S., 2008, "Paysages de la post-industrie. Le Pays de Galles entre dévastation et préservation", dans Marcel O. (dir.), 2008, pp.165-178
- Boujot C., 2001, " Les marais de Dol-Châteauneuf : ou la nature d'un quiproquo", dans Voisenat Claudie (dir.), 2001, pp. 167-184
- Cadiou N. et Luginbühl Y., 1995, " Modèles paysagers et représentations du paysage en Normandie-Seine", dans Voisenat (dir.), 2001, pp.19-34
- Chabanon L., 1991, "Peut-on paysager un pays comme la France ?", dans *Le Débat*, n°65, pp. 112-119
- de la Soudière M., 1991, "Les hauts lieux...mais les autres ?", dans Micoud A. (dir), 1991, pp.17-31
- Descola Ph., 2005, *Par-delà nature et Culture*, Paris, Gallimard
- Dion R., 1981, *Essai sur la formation du paysage rural français*, Paris, éd. Guy Durier, première édition 1934
- Donadieu P., Périgord M., 2007, *Le paysage*, Paris, Armand Colin, coll.128
- Fortin M-J., 2005, *Paysage industriel, lieu de médiation sociale et enjeu de développement durable et de justice environnementale : les cas des complexes d'Alcan (Alma Québec) et de Péchiney (Dunkerque France)*, thèse de doctorat de géographie
- Gras A., 2003, *Fragilité de la puissance, se libérer de l'emprise technologique*, Paris, Fayard
- Gras A., 2007, *Le choix du feu : aux origines de la crise climatique*, Paris, Fayard
- Hoskins W. G., 1970, *The making of the English Landscape*, London, Pellican books, première édition 1955
- Joliet F., 2000, "Hérésies et aménités des paysages industriels", dans *Les cahiers de la recherche architecturale et urbaine*, n°4, avril 2000, pp.23-34
- Lassus B., 1999, "Autour des valeurs paysagères", dans Poullaouec-Gonidec Ph., Gariépy M et Lassus B. (dir.), 1999, pp.153-164

- Melin H., 2002, *La construction d'un patrimoine industriel dans le Nord Pas de Calais. Du travail de mémoire au développement local*, Lille USTL, thèse de doctorat
- Micoud A.(dir.), 1991, *Des hauts lieux, la construction sociale de l'exemplarité*, Paris, Eds. du CNRS
- Marcel O. (dir.), 2008, *Paysage visible, paysage invisible. La construction poétique du lieu*, Paris, Champ Vallon
- Peretti-Watel P., 2007, *Sociologie du risque*, Paris, A. Colin
- Peretti-Watel P., 2010, *La société du risque*, Paris, La découverte
- Perrot M. et Magos I., 1995, "L'Aubrac. Du haut lieu au non lieu touristique ?", dans Voisenat, 2001, pp.35-48.
- Pitte J. R., 2003, *Histoire du paysage français de la préhistoire à nos jours*, Paris, Tallandier, première édition 1983.
- Poullaouec-Gonidec Ph., Gariépy M et Lassus B. (dir.), 1999, *Le paysage territoire d'intentions*, Paris, L'Harmattan.
- Roger A., 1995, *La théorie du paysage en France (1975-1994)*, Paris, Champ Vallon, coll. Pays/paysage.
- Sansot P., 2009, *Variations paysagères*, Paris, Petite Bibliothèque Payot, première édition 1983.
- Simon G., 1991, "Le paysage, affaire de temps", dans *Le Débat*, n°65, pp.43-60.
- *Sociétés*, 2010, « Paysages vécus », revue de sciences humaines et sociales, n°109, 2010/3, Bruxelles, De Boeck.
- Tricart J., 1979, "L'analyse de système et l'étude intégrée du milieu naturel", dans *Annales de géographie*, n°490, nov.-déc. 1979, PP.705-714, p.709.
- Voisenat Cl. (dir.), 2001, *Paysage au pluriel. Pour une approche ethnologique du paysage*, Paris, MSH, pp. 167-184, première éd. 1995.

## **PUBLICATIONS SCIENTIFIQUES REALISEES DANS LE CADRE DU PROGRAMME**

### ***ENFANTS DU FLEUVE :***

**Les programmes SEQUANA, USAGES RECREATIFS ET ENFANTS DU FLEUVE ont généré une activité de publication scientifique jamais réalisée dans le cadre du programme scientifique Seine Aval**

Le lecteur pourra en outre consulter les nombreux rapports annexes à ce rapport de synthèse

#### **Ouvrages scientifiques**

1- O. Sirost (Dir.), « La vie au grand air. Aventures du corps et évasion vers la nature », PUN, coll. Epistémologie du corps, 2009.

2- G. Raveneau & O. Sirost (Dir.), « Anthropologie des abris de loisirs », Presses Universitaires de Paris Ouest, 2011.

#### **Numéros de revues scientifiques**

3- C. Claeys & O. Sirost (Dir.), « Proliférantes natures », Revue Etudes Rurales n° 185, novembre 2010.

4- O. Sirost (Dir.), « Paysages vécus », Revue Sociétés n° 109, 2010/3.

5- D. Féménias & O. Sirost (Dir.), « Fleuves, estuaires et cours d'eau : pratiques et représentations », Revue Vertigo, N° 10 Hors-série, Décembre 2011.

6- C. Machemehl & O. Sirost (Dir.) « Le sport dans l'espace urbain », Loisir et Société, , vol. 34 n° 1, 2012.

#### **Articles scientifiques**

7- O. Sirost (2010), « Les variations paysagères de l'estuaire de la Seine », Sociétés n° 109, pp. 119-133.

8- O. Sirost (2010), « Le sens paysager », Sociétés n° 109, pp. 5-10.

9- C. Claeys-Mekdade & O. Sirost (2010), « Proliférantes natures », Etudes rurales n° 185, pp. 9-22.

10- O. Sirost (2010), « Les Natures apocryphes de la Seine. L'envasement des plages du Calvados », Etudes rurales n° 185, pp. 181-196.

11- D. Féménias, O. Sirost & B. Evrard (2011), Les loisirs nautiques de l'estuaire de la Seine. Médiations territoriales, consciences du milieu, Vertigo Hors-série 10.

12- D. Féménias & O. Sirost (2011), « Fleuves, estuaires, cours d'eau : représentations et pratiques », Vertigo Hors-série 10.

13- O. Sirost (2011), « Fleuves, estuaires et cours d'eau : essai de généalogie scientifique d'un objet à la marge des sciences humaines et sociales », Vertigo Hors-série 10.

14- C. Machemehl & O. Sirost (2012), « Le sport dans l'espace urbain / Sport in the urban space », Loisir et Société, vol. 34 n° 1, pp. 11-29.

15- B. Evrard, D. Féménias & O. Sirost (2012), Les loisirs sportifs dans l'estuaire de la Seine : natures périurbaines et cadre de vie, Loisir et Société, vol. 34 n° 1, pp. 67-98.

Crédit photo couverture : Univ. de Rouen, CETAPS, O. Sirost  
Pour tout renseignement, veuillez contacter la coordination scientifique : [cdegremont@seine-aval.fr](mailto:cdegremont@seine-aval.fr)

Le GIP Seine-Aval ne saurait être tenu responsable d'évènements pouvant résulter de l'utilisation et de l'interprétation des informations mises à disposition.

Le GIP Seine-Aval est financé par :

